ANNONCES CLASSÉES

■ Six pages d'offres d'emplois p. 21 à 26

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16665 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 26 AOÛT 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Alain Juppé est mis en examen dans l'enquête sur le financement des permanents du RPR

Des employés du parti gaulliste étaient payés par des entreprises et par la Mairie de Paris

DEUX AVIS de mise en examen, *datés du vendredi 21 août*, ont été envoyés à Alain Juppé, ancien premier ministre et actuel maire de Bordeaux, et Michel Roussin, ancien ministre, *par Patrick Desmure, juge d'instruction à Nanterre*. Ce magistrat enquête sur un système d'emplois fictifs au bénéfice du RPR, dont les titulaires travaillaient pour le parti gaulliste alors qu'ils étaient rémunérés par des entreprises privées ou par la mairie de Paris. Les faits remontent à l'époque où Jacques Chirac était maire de la capitale.

M. Juppé est mis en examen pour détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de confiance aggravé, *prise illégale d'intérêt*, complicité et recel d'abus de biens sociaux. M. Roussin est mis en examen pour complicité d'abus de *confiance aggravé, complicité de* détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêt. *Le premier volet de l'enquête porte sur* la rémunération par des entreprises de dix-huit employés qui travaillaient en réalité pour le parti *gaulliste, dont M. Juppé* a été le secrétaire général de 1988 à 1994. Le second concerne la rémunération par la mairie de Paris de certains collaborateurs de *M. Juppé. Ce fut le cas de Patrick* Stefanini, membre de l'inspection générale de la ville de Paris à partir de 1990 alors qu'il occupait des fonctions au sein du RPR, *et de Noredine Cherkaoui*, secrétaire national à la jeunesse du RPR et rémunéré par la Ville de Paris. M. Juppé était à l'époque adjoint au maire de Paris, *chargé des finances*, tandis que M. Roussin était directeur de cabinet du maire de l'époque, Jacques Chirac.



Lire page 6

Les communistes pourraient participer au gouvernement russe

VIKTOR TCHERNOMYRDINE, *le nouveau premier ministre russe*, s'est entendu, lundi 24 août, avec les dirigeants des groupes politiques représentés à la Douma, pour former un gouvernement sur la base d'une *« coalition », ce qui* laisse entendre que les communistes pourraient en faire partie. Le président Eltsine a estimé, le même jour à la télévision, que la gravité de la situation financière *nécessitait* le retour d'un *« poids lourd »* à la tête du gouvernement. Ces changements politiques ne parviennent pas à apaiser les milieux financiers. Le rouble était en chute libre face au dollar, dans la matinée du mardi 25 août, sur le marché des changes de Moscou.

Lire page 2
et notre analyse page 12

La réponse cinglante de M. Chevènement à la « provocation » de M. Papon

SI LA RÉPONSE ne manque pas de sel, la question n'en manquait pas moins. Le 28 mai, Me Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, adressait un courrier au ministre *de l'intérieur. Il y demandait respectueusement* à Jean-Pierre Chevènement de *« bien vouloir donner des instructions à* [son] *administration pour que les condamnations civiles prononcées »* contre l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde au lendemain de sa condamnation pénale, le 2 avril, à dix années de réclusion criminelle, *« soient honorées par elle en exécution de l'obligation de l'administration de couvrir les agents publics des condamnations civiles pour faute de service ou faute non dépourvue de tout lien avec le service ».*

Enjeu prosaïque : 4,6 millions de francs de dommages et intérêts, ainsi que de frais d'avocats. *Enjeu symbolique : l'Etat d'aujourd'hui* est-il peu ou prou comptable des actes commis par ce grand commis qui, de Vichy à la Ve République, fit une longue carrière ? La complicité de crimes contre l'humanité rapportée à une simple *« faute de service »* d'un serviteur de l'Etat français ? Le défenseur du probablement plus vieux des condamnés français, qui attend l'examen de son pourvoi en cassation, voulait saisir l'occa*sion pour prendre au mot nombre des parties* civiles au procès qui, explicitement pour les uns, tel Me Arno Klarsfeld, implicitement pour les autres, avaient voulu faire de l'accusé le symbole du régime de Vichy. *« Les actes reprochés à Maurice Papon sont indissociables de sa fonction »*, n'avait alors cessé de marteler son défenseur à l'audience.

En aucun cas, a répondu Jean-Pierre Chevènement le 29 juillet. Pas question pour le *contribuable de 1998 de payer pour les fautes* du fonctionnaire vichyste de 1942. *« Les actes de M. Papon* [...] *revêtent assurément le caractère d'une faute personnelle* [et] *ne sauraient donner lieu à la prise en charge par l'Etat de leurs conséquences financières »*, écrit le ministre à Me Varaut. Au total, vingt lignes sans appel pour réfuter sèchement l'argumentaire juridique de six pages bâti par l'avocat, en vue d'un éventuel recours devant le tribunal administratif. *« J'observe,* indique M. Chevènement, *que l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde a répondu à la question que vous me posez en déclarant qu'en vertu de l'article 3 de l'ordonnance du 9 août 1944,* "les actes émanant *du service des questions juives, création* de l'autorité de fait se disant "gouvernement de l'Etat français", sont nuls et ne peuvent donc engager la responsabilité de la puissance publique". »

Vichy « nul et non avenu », disait le général de Gaulle. M. Chevènement ne peut être plus « gaullien ». Au risque de décevoir les avocats de la partie civile qui ont bataillé six mois durant pour démontrer que Maurice Papon *avait agi comme fonctionnaire d'un Etat « qui existait bel et bien »*, même s'il était *« illégitime ». « Il est clair qu'il ne saurait être question de confondre l'Etat républicain et l'Etat français de Vichy, qui en fut la négation »*, martèle le ministre. Et ce, précise-t-il cette fois à l'adresse de Me Varaut, *« au-delà du caractère inconvenant, voire provocateur, de votre demande ».*

Jean-Michel Dumay

Racisme à l'embauche

MALGRÉ UN ARSENAL *juridique important*, la France a des difficultés à lutter contre les discriminations raciales à l'embauche. Seules quatre condamnations ont été prononcées en 1995 car, *outre la matérialité* des faits, la victime doit apporter la preuve de l'intention discriminatoire de l'employeur, ce qui s'avère quasiment impossible. La *municipalité de Mantes-la-Jolie* (Yvelines) a mis en place un système de parrainage pour aider les jeunes à faire face à ces obstacles. Trois pays européens, la Grande-*Bretagne*, les *Pays-Bas* et la Belgique se sont dotés d'instances publiques spécialisées en matière d'égalité raciale.

Lire page 8

POINT DE VUE

Les nouvelles frontières de la régulation audiovisuelle

par Hervé Bourges

L'ÉCONOMIE de l'audiovisuel, longtemps sous contrôle, s'offre le grand frisson d'une croissance effrénée rythmée par des phénomènes de concentration spectaculaires et l'apparition de concurrences inédites, nouveaux médias, nouveaux services. En France, il y a quinze ans, la loi mettait un terme au monopole public de l'audiovisuel. Nous voici aujourd'hui avec trois bouquets de programmes par satellite, des dizaines de chaînes offertes par les réseaux câblés... Et une floraison d'initiatives locales.

En même temps que l'Europe, tous les pays du monde connaissent la même ouverture : de l'Asie à l'Amérique du Sud, en passant par le continent africain, on assiste à une libéralisation des ondes dont il faut assurer *l'identité* et l'autonomie, vis-à-vis des pouvoirs nationaux et locaux comme vis-à-vis des grands groupes internationaux prêts à *s'y tailler la part du lion. Tous se* dotent d'institutions conçues sur le modèle de nos instances de régulation.

Mais cette expansion rapide de la *régulation masque un profond paradoxe* : alors même que tous se rallient à cette conception moderne, neutre et souple de l'intervention de l'Etat dans un secteur économique, les instances les mieux rodées à leurs missions *semblent hésitantes face aux nouveaux médias*. C'est le cas de l'Independent Television Commission (ITC) britannique, qui s'interroge sur l'étendue de ses compétences *sur les médias numériques* par rapport à celles de l'Office of Telecommunications, et qui croise aussi les pouvoirs de l'Office of Fair Trading, en charge de la concurrence.

Lire la suite page 12
et nos informations sur l'université d'été de la communication d'Hourtin page 14

Hervé Bourges est président du Conseil supérieur de l'audio visuel.

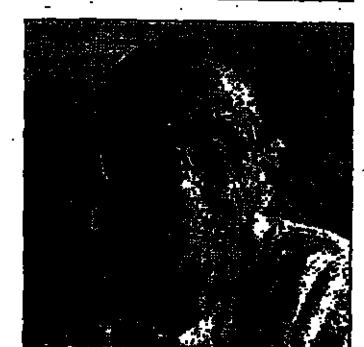
Les masques et la vérité



MARGUERITE DURAS

UNE ROMANCIÈRE, une star, un monstre. Une menteuse professionnelle, une travailleuse effrénée, une femme meurtrie. Derrière ses facettes, ses masques, ses personnalités d'emprunt, derrière *son passé recomposé à l'infini, qui* était Marguerite Donnadieu, dont l'oeuvre a été écrite sous le nom de Marguerite Duras et qui est morte en mars 1996, à quatre-vingt-un ans ? Laure Adler, qui publie une biographie solide, documentée, émouvante aussi, est allée à la recherche de cette difficile vérité.

Lire page 19



■ Rencontre avec les Inuits

Le deuxième volet de la série d'Annick Cojean sur les Esquimaux souligne l'importance de la parole et du savoir des anciens. p. 11

et notre grand jeu-concours p. 28

■ M. Kabila de retour à Kinshasa

Le président de la République démocratique du Congo a regagné, mardi 25 août, *la capitale de son pays, qu'il* avait fuie il y a huit jours devant la menace rebelle. p. 4

■ La rentrée de la CGT

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, veut s'attaquer à la précarité de *l'emploi pour valoriser le travail*, a-t-il annoncé dans une conférence de presse, mardi 25 août. p. 28

■ British Airways choisit Airbus

Pour la première fois de son histoire mardi 25 août, la compagnie britannique a passé commande d'avions au constructeur européen. p. 13

■ A la découverte de l'Amérique latine



EDIMEDIA

Alexandre de Humboldt a, en parcourant en tous sens l'Amérique du Sud de *1799 à 1804, fondé la climatologie* et la géographie modernes. p. 16

■ Israël : la fin de l'immobilisme ?

Une amorce de dégel dans les négociations *israélo-palestiniennes* pourrait intervenir, *cinq ans après la signature des* accords d'Oslo. p. 3

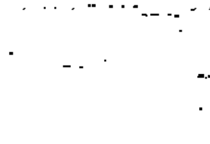
■ Une France rêvée

Même les chargés de mission de la Délégation à l'aménagement du territoire *et à l'action régionale rêvent.* Leurs utopies feront peut-être la France de demain. p. 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 826 - 7,50 F





RUSSIE En appelant Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre, Boris Eltsine a nommé dans les faits son « héritier », chargé de lui assurer une sortie de scène en douceur. ● DE RETOUR à la tête de l'exécutif russe, M. Tchernomyrdine a expliqué dans un entretien, publié mardi 25 août, par la *Komsomolskaïa Pravda*, que son gouvernement aura pour priorité *« une politique industrielle d'Etat, dans la mesure où on ne peut sortir la Russie de la crise par des moyens purement monétaristes ».* ● L'ANNONCE des modalités d'un plan de rééchelonnement de la dette intérieure de l'Etat, très attendue par les investisseurs étrangers qui en détiennent plus d'un tiers, a été repoussée pour la deuxième fois. ● CERTAINS OBSERVATEURS doutent des capacités de M. Tchernomyrdine à engager les réformes structurelles nécessaires. L'économie du pays est démonétarisée et la chaîne des impayés pèse sur la collecte de l'impôt et l'emploi.

Viktor Tchernomyrdine cherche à former un gouvernement de coalition

Le nouveau premier ministre assure qu'« on ne peut sortir la Russie de la crise par des moyens purement monétaristes ». Il pourrait faire entrer des communistes au gouvernement pour s'assurer une majorité à la Douma

MOSCOU
de notre correspondante

« Ce n'est pas un changement de montures au milieu du gué, c'est un échange de parachutes au moment du saut dans le vide » : ce commentaire du quotidien *Izvestia* donnait le ton, mardi 25 août à Moscou, au lendemain d'une intervention télévisée de Boris Eltsine interprétée comme le premier acte de sa fin de règne. En affirmant que les qualités de *« poids lourd politique »* de son nouveau premier ministre par intérim, Viktor Tchernomyrdine *« seront des facteurs décisifs lors de l'élection présidentielle »*, Boris Eltsine a en effet nommé dans les faits son « héritier », chargé de lui assurer une sortie de scène en douceur.

Son porte-parole, Sergueï Iastrjembski, a confirmé, lundi, que celui qui fut l'exécutant fidèle du président de 1992 à mars 1998 a *« reçu les pleins pouvoirs pour préparer un programme anticrise et pour former le gouvernement »*. M. Tchernomyrdine, ouvertement soutenu par une partie des « oligarques » dont Boris Berezovski, a déjà commencé à négocier la formation du cabinet avec les partis représentés à la Douma, la Chambre basse du Parlement, dominée par les communistes. Ce gouvernement aura pour priorité *« une politique industrielle d'Etat, dans la mesure où on ne peut sortir la Russie de la crise par des moyens purement monétaristes »*, a déclaré M. Tchernomyrdine au quotidien *Komsomolskaïa Pravda*. Affirmant qu'il ne veut pas *« rejeter tout ce que le gouvernement précédent a fait de valable »*, il aurait accepté un plan préparé par l'équipe de l'ancien premier ministre, Sergueï Kirienko, sur les modalités de rééchelonnement de la dette intérieure de l'Etat russe. Un *« responsable gouvernemental »* cité par l'agence Reuters a précisé que ces modalités seront annoncées mardi. Les investisseurs étrangers, qui détiennent plus d'un tiers de la dette intérieure sous forme d'obligations (quelque 15 milliards de dollars), voyaient dans ce plan, dont l'annonce fut retardée une deuxième fois, lundi, à cause du changement de cabinet, un test des intentions du pouvoir.

« LE GOÛT DU SANG »

« Le cadre général, soit le développement des relations de marché, ne va pas changer », a précisé, lundi, le porte-parole présidentiel. *« Mais dans la pratique, Viktor Stepanovitch dit qu'il faut s'attendre à de sérieuses transformations de la ligne du gouvernement précédent »*, a-t-il précisé. Ce discours reproduit à l'identique ceux que tenaient tous les porte-parole de Boris Eltsine depuis sept ans, à chaque fois que des « réformateurs » étaient chassés du gouvernement sous la pression de députés « conservateurs ». Ils s'accompagnaient toujours d'assurances données à l'Occident et à ses créditeurs quant à la *« poursuite des réformes »*. Mais aujourd'hui, la Russie est arrivée au bout du rouleau sous le poids de ses dettes.

La décision, annoncée le 17 août, de dévaluer et de geler une partie du remboursement de ses dettes, la prive de tout espoir sérieux d'avoir de nouveaux crédits. Les gages que M. Tchernomyrdine, et ses amis oligarques, doivent donner aux opposants de gauche de la Douma, qui ont *« senti le goût du sang »*, risquent d'être d'un tout autre genre. Car à la crise financière qui n'en est *« qu'à ses débuts »*, comme l'avait reconnu M. Kirienko deux jours avant son limogeage, s'ajoute désormais une crise politique qui rend la situation imprévisible. Un risque d'évolution *« à l'indonésienne »* était évoqué, mardi, par des observateurs. Le chef du Parti communiste, Guennadi Ziouganov, a de son côté affirmé, lundi, qu'une *« démission de Boris Eltsine pour raison de santé »* était tout à fait possible dans *« les semaines à venir »* et que son parti n'a pas renoncé aux « journées de *protestation* » prévues à l'automne. *« Les deux semaines à venir seront plus complexes que jamais pour la Russie »*, déclarait à l'agence Interfax le représentant du président auprès des organisations financières internationales, Anatoli Tchoubaïs, dont le sort reste inconnu. *« Les menaces qui surviendront alors seront nouvelles, périlleuses et le sort du pays dépend de la façon dont elles seront traitées »*, a-t-il ajouté. Evoquant ce qu'avait coûté à la Russie l'atermoiement au printemps des députés chargés d'approuver la candidature du jeune Sergueï Kirienko, M. Tchoubaïs a souligné qu'aujourd'hui, *« la situation est bien plus critique et chaque jour de retard coûtera très cher »*.

Or, Boris Eltsine a déjà accepté de retarder de *« quelques jours »* la procédure de confirmation de M. Tchernomyrdine qui pourrait désormais intervenir fin août, début septembre, selon le président de la Douma, Guennadi Seleznev. Ce communiste modéré a indiqué avoir obtenu ce délai lors d'un entretien téléphonique avec le président, à l'issue d'une rencontre, lundi, entre le premier ministre par intérim et les chefs des fractions parlementaires. Deux accords ont été acquis, a-t-il annoncé. Le premier porte sur *« la formation d'un gouvernement de coalition »*, l'autre, sur la création d'une *« commission tripartite »*, composée de M. Tchernomyrdine, de membres de la Douma et du Conseil de la Fédération (la Chambre haute du Parlement), *« chargée d'élaborer un concept de sortie de crise »*. Tâche qu'aucun Parlement russe n'a pu mener à bien depuis sept ans.

Une autre de ses tâches sera de rédiger *« une sorte d'accord politique entre l'exécutif et le législatif où le président s'engage à ne pas faire pression sur le gouvernement, dont la composition sera décidée par M. Tchernomyrdine »*. Boris Eltsine, dont un diplomate occidental affirmait, lundi, que *« ses problèmes physiques et d'indisponibilité intellectuelle, allaient de mal en pis »*, a cependant été montré le même jour à la télévision recevant les ministres de la défense, de l'intérieur et le nouveau chef du FSB (ex-KGB), dont la reconduction semble ainsi assurée.

Sophie Shihab

ALLÔ, LE FMI ? ON VA S'EN SORTIR, COMME D'HABITUDE !

J'ADORE SON SENS DE L'HUMOUR...

PANCHO

« Aujourd'hui, on a besoin de poids lourds »

« Hier, j'ai pris une décision difficile, **a déclaré, lundi 24 août, Boris Eltsine, dans une adresse à la nation à la télévision russe.** *J'ai proposé à Viktor Stepanovitch Tchernomyrdine de diriger le gouvernement de la Russie. Il y a cinq mois, personne ne s'attendait que la crise financière internationale frappe aussi durement la Russie, que la situation économique du pays s'aggrave autant.*

» Dans ces conditions, la priorité principale est d'éviter un retour en arrière, d'assurer la stabilité. Aujourd'hui, on a besoin de ceux qu'on a coutume d'appeler les poids lourds. Je pense que l'expérience et le poids de Tchernomyrdine sont nécessaires. Mais derrière cette proposition, il y a encore un argument important : d'assurer la continuité du pouvoir en l'an 2000. Les qualités principales de Viktor Stepanovitch sont la probité, l'honnêteté et le sens des responsabilités. Je crois que ces qualités seront des facteurs décisifs lors de l'élection présidentielle. Il n'a été gâté ni par le pouvoir ni par sa démission. » – (AFP.)

Le sommet américano-russe est maintenu

Les responsables américains ont confirmé, lundi 24 août, la tenue du sommet américano-russe des 1er et 2 septembre à Moscou. *« Notre objectif est que la Russie continue ses réformes économiques »*, **a indiqué, lundi, à la chaîne de télévision ABC, Bill Richardson, l'ambassadeur américain auprès de l'ONU. Parlant de M. Tchernomyrdine, il a ajouté :** *« Le vice-président Al Gore le connaît bien, et le président aussi. »* **Mais certains experts sont plus réservés. Selon Stewart Goldman, du centre d'analyse du Congrès américain, la nomination de M. Tchernomyrdine est** *« un signe de désarroi politique extrême à Moscou (...). Ce n'est pas un événement qui renforce la confiance »*. **Enfin, selon David Kramer, expert de la fondation Carnegie, ces circonstances** *« accentuent le malaise »* **autour du sommet de Moscou.** *« Je ne serais pas surpris si Eltsine proposait de remettre à plus tard ce sommet, ce qui soulagerait les Etats-Unis »*, **a-t-il ajouté. – (AFP.)**

Comment vivre avec l'espoir de percevoir un jour un salaire...

LES FONCTIONNAIRES, les mineurs et le personnel de santé sont payés avec retard ou pas du tout ; les ouvriers sont, au mieux, rémunérés en nature, au gré de ce que leur entreprise produit (à eux d'écouler ensuite, comme ils le peuvent, soutiens-gorge, saucissons, allumettes ou casseroles) ; des retraités – parmi les plus chanceux – se voient proposer des cercueils en règlement de leurs arriérés de pension ; la plupart des entreprises règlent leurs dettes en marchandises tandis que l'administration fiscale de la région de Samara (région de la Volga, au sud de la Russie) autorise les contribuables, depuis cette année, à régler 30 % de leurs impôts sous forme de « biens », sans parler de ce cinéma de la région de l'Altaï, en Sibérie, qui délivre des places contre deux oeufs ! De Kaliningrad à Magadan, la démonétarisation de l'économie russe a atteint des sommets.

Et si le pays traverse aujourd'hui une grave crise financière – qui ne fait que commencer, selon le chef de l'exécutif –, le *« mauvais vent »* venu des places boursières asiatiques ou la baisse des cours du pétrole sur le marché mondial ne sont pas seuls en cause. Une économie grise qui croît inexorablement, l'absence de lois ou de respect de celles existantes, la corruption, l'insuffisance des recettes fiscales, les entreprises non rentables et la crise des paiements se conjuguent pour former une spirale infernale, à l'origine du mal qui gangrène le pays depuis... Brejnev ?... Gorbatchev ?... Eltsine ?... ou depuis 1917 ? Dans ce contexte, quel train de mesures d'urgence, quelle aide internationale, quel homme politique sera en mesure de sauver la Russie ?

Le troc dans les échanges inter-entreprises, l'utilisation de *wechsels* (lettres de change particulièrement profitables aux banques) et le développement des impayés (en forte augmentation cette année : 40 % du PNB annualisé début 1998) sont en pleine expansion. *« Que l'Etat russe ait du mal à équilibrer ses comptes ne date pas de ce printemps »*, souligne Yves Zlotowski, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et auteur d'une remarquable étude sur la crise des paiements en Russie. La démonétarisation actuelle, explique-t-il, ne relève pas seulement d'un goût particulièrement prononcé des Russes pour la *« triche »* : il s'agit plutôt *« d'un ordre spécifique donnant à la monnaie un rôle différent de celui qu'elle a traditionnellement dans les économies de marché »*.

STRATÉGIE DU DÉCOURAGEMENT

Ce système entraîne une chaîne de comportements préjudiciables à l'économie. Ainsi, le fort poids d'impayés dégagés par une entreprise « ne signifie pas forcément une situation dégradée de ses performances productives », mais cela va lui permettre d'invoquer les sommes qui lui sont dues – par des particuliers, mais aussi par des municipalités ou par des ministères, par exemple – pour ne pas payer le fisc ou ses employés. Ainsi, le secteur qui totalise le plus d'impayés en Russie est celui de l'énergie, alors que le secteur agroalimentaire ou celui des biens de consommation – peu productifs – en ont moins.

Les monopoles énergétiques que sont le producteur d'électricité UES ou le géant du gaz Gazprom sont les champions toutes catégories des impayés. Répugnant à couper leurs fournitures à leurs consommateurs indélicats, UES et Gazprom, victimes d'impayés, doivent à leur tour des sommes considérables à l'administration fiscale ou à leurs salariés.

Le non-paiement des salaires (d'un montant de 78 milliards de roubles, soit 60 milliards de francs en juillet) constitue d'autre part *« une forme d'ajustement de l'emploi »* qui permet à l'échelle nationale d'entretenir un taux de chômage qui ne reflète pas la réalité.

Pourquoi un salarié qui n'a pas touché son salaire depuis six mois ou plus continue-t-il de fréquenter son lieu de travail ? Tout simplement parce qu'il préfère vivre avec l'espoir de percevoir un jour quelque chose – sans savoir ni quand ni quoi – plutôt que de se résoudre à perdre son emploi. Les entreprises utilisent donc le non-paiement des salaires comme un moyen de pression sur leurs employés. Refusant de recourir aux licenciements, elles optent pour une *« stratégie du découragement en espérant pousser leur personnel au départ »*, souligne l'auteur de l'étude.

L'Etat joue un rôle de premier plan dans le développement de telles pratiques, car lui-même accumule les salaires impayés, ne règle pas ses commandes et favorise la pratique du troc ou des *wechsels*. Les banques, aujourd'hui menacées d'être englouties dans la tourmente financière, sont aussi responsables du développement des impayés de salaires car, gestionnaires des fonds, elles détournent couramment ces liquidités pour les placer sur le marché financier. Et si les salariés ne disent mot – à l'exception des mineurs qui ont entrepris récemment des actions d'arrêt sauvage des trains –, c'est parce que le maintien du statu quo, préférable à toute réelle restructuration, fait l'affaire de tous les acteurs économiques : *« Certains sont rentiers du système financier parasitaire, d'autres en subissent les conséquences, mais l'un et l'autre s'accordent pour que ce système reste en l'état. »*

Un des rares avantages de cet ordre monétaire spécifique est d'avoir permis, jusqu'ici, l'établissement d'un fragile consensus social. Le remettre en question serait ouvrir la boîte de Pandore.

Marie Jégo

Les économistes restent inquiets

LA NOMINATION de Victor Tchernomyrdine à la tête du nouveau gouvernement russe a redonné, lundi 24 août, un coup de fouet temporaire à une Bourse de Moscou exsangue. Le répit fut de courte durée. Le lendemain, les transactions sur le rouble ont été suspendues en raison d'une chute brutale de la devise à 7,5 roubles pour un dollar. Car, dans le reste du monde, la nomination de M. Tchernomyrdine a été plutôt froidement accueillie, l'homme étant, pour les financiers, plus synonyme d'immobilisme que de réformisme.

Si les marchés asiatiques, européens et américains ont finalement retrouvé dans leur ensemble, lundi et mardi en début de journée, un certain sang-froid après les quelques heures de panique du vendredi 21 août, les économistes s'inquiètent et le climat reste pesant sur les places financières. Les analystes craignent d'abord que Boris Eltsine ne parvienne pas à se maintenir au pouvoir et que la Russie se retrouve en cessation de paiement. Ce sentiment pèse sur l'ensemble des marchés émergents en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine.

L'addition de la récession dans les pays asiatiques et au Japon, de la crise russe et de la baisse des prix des matières premières – en particulier du pétrole – *« pourrait réduire la croissance économique et ouvrir une période de vaches maigres »*, selon l'analyste brésilien Carlos Alberto Sardenberg. Les conséquences de la crise pour l'Amérique latine, grande consommatrice de capitaux étrangers, sont déjà visibles. Les investisseurs se réfugient vers les obligations d'Etat américaines et européennes, ce qui a renchéri dans des proportions importantes le coût de financement des pays latino-américains.

RÉVISION À LA BAISSE

Certains économistes revoient déjà à la baisse leurs perspectives de croissance pour l'ensemble de l'économie mondiale. *« Si la Russie se retrouve officiellement en faillite, une récession mondiale devient plus probable,* explique Geoffrey Dennis, spécialiste des marchés émergents chez Deutche Morgan Grenfell à Londres. *Ce que certains ne réalisent pas vraiment, c'est l'impact psychologique sur les investisseurs de ce qui a déjà été en réalité le premier acte d'une cessation de paiement.* » Mais pour les responsables allemands et la Commission européenne, dont le porte-parole, Martine Reicherts, s'exprimait lundi 24 août, il n'y a pas encore de raison de réviser à la baisse les prévisions de croissance en Europe.



هكذا من الأصل

La Ligue arabe apporte son soutien au Soudan après l'attaque américaine

Washington impute dix-huit attentats à Oussama Ben Laden

La Ligue arabe a vivement condamné, lundi 24 août, l'attaque américaine *contre une usine soudanaise*, la qualifiant d'*« agression »* et de *« violation flagrante du droit international »*. Le Conseil de sécurité de l'ONU hésite pour sa part à donner suite à une demande soudanaise d'envoi d'une commission d'enquête à Khartoum.

LE GOUVERNEMENT islamiste soudanais a obtenu, lundi 24 août, des 22 membres de la Ligue arabe une *« condamnation »* ferme et unanime de la frappe américaine menée *jeudi 20 août*, contre une usine à Khartoum. Au terme d'une réunion urgente tenue à la demande de Khartoum, la Ligue arabe a qualifié l'attaque américaine d'*« agression contre le Soudan, une violation flagrante de sa souveraineté et de son intégrité territoriale et une violation flagrante du droit international »*.

Dans une résolution, la Ligue appelle les Etats-Unis à *« respecter la légalité internationale et à cesser de tels actes qui (...) attisent le sentiment d'indignation des peuples et encouragent la violence et la contre-violence »*. Tout en condamnant le terrorisme, quels qu'en soient les auteurs et les formes, elle demande au *« Conseil de Sécurité de l'ONU de répondre favorablement à l'appel du Soudan »* d'envoyer une commission d'enquête à Khartoum.

Washington affirme que l'usine a fabriqué des composants d'armes chimiques, qui auraient été utilisées par des islamistes. Khartoum assure qu'il s'agit d'une usine de produits pharmaceutiques.

Au terme d'une réunion à huis clos tenue lundi, le Conseil de sécurité de l'ONU a estimé qu'il lui fallait *« un temps supplémentaire de réflexion »* sur cette commission d'enquête, a annoncé le président du Conseil *Danilo Turk*. Avant la réunion, le chargé d'affaires américain à l'ONU, Peter Burleigh, avait déclaré que son pays s'opposait à l'envoi d'une telle commission.

CAS SOUDANAIS « DIFFÉRENT »

D'après le président soudanais, *Omar Hassan El Béchir*, les Etats-Unis ont pris contact avec Khartoum après le bombardement de l'usine pour proposer *« une coopération sécuritaire »* et le retour de l'ambassadeur soudanais à Washington. *« Nous avions demandé auparavant une telle coopération »* pour dissiper les accusations de soutien au terrorisme *« mais nous n'avions pas reçu de réponse et les voilà maintenant qui demandent cette coopération »*, a-t-il dit. Il a précisé que ces contacts avaient été menés par le biais d'une *« tierce partie »*.

La Grande-Bretagne ayant totalement soutenu l'attaque américaine, le Soudan a rappelé lundi son ambassadeur à Londres, et demandé à la Grande-Bretagne de rappeler le sien, a annoncé le Foreign Office, qui *« regrette cette décision »*. Le président travailliste de la commission parlementaire des affaires étrangères, Donald Anderson, a demandé au gouvernement de Tony *Blair d'exiger de Washington des* preuves confirmant le bien-fondé du bombardement d'el-Chifa. Il estime que les preuves fournies pour justifier l'attaque menée en Afghanistan contre des bases terroristes de l'intégriste Oussama Ben Laden étaient convaincantes mais que le cas soudanais est *« différent »*.

Lors de la réunion du Conseil de sécurité, le chargé d'affaires américain à l'ONU a affirmé, selon des diplomates, que Oussama Ben Laden *« est lié »* à 18 attentats dans le monde. Parmi ces attentats, M. Burleigh a cité les attaques contre des touristes à Louxor (Egypte) en novembre dernier (58 morts, dont 36 Suisses), la tentative contre le président égyptien Hosni Moubarak en 1995, la tentative contre le pape Jean Paul II en 1981 aux Philippines, les attaques contre les soldats américains en 1993 en Somalie, et l'attentat contre le World Trade Center à New York en 1993. – *(AFP.)*

M. Nétanyahou accepterait un compromis en Cisjordanie sous conditions

Le premier ministre israélien pourrait envisager un retrait sur 13 % du territoire. Yasser Arafat estime qu'« il y a un peu d'espoir » dans les pourparlers de paix

TEL AVIV
de notre correspondant

Les pourparlers directs israélo-palestiniens sur un retrait de l'armée israélienne de Cisjordanie, entamés le 19 juillet, avaient sombré dans la léthargie au bout de quelques jours. Rompant avec les déclarations désabusées qu'il avait faites ces dernières semaines après ce nouvel enlisement, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a manifesté, lundi 24 août, un peu d'optimisme. Lors d'une conférence de presse à Oslo, en marge d'une cérémonie marquant le cinquième anniversaire de la signature des premiers accords israélo-palestiniens, M. Arafat a estimé qu'*« il y a un peu d'espoir »*. Mais il a aussitôt ajouté qu'il fallait *« avancer rapidement »*. Le semblant de dégel dans les pourparlers résulterait d'une inflexion de la position israélienne qui, pour l'instant, n'a été que partiellement confirmée de source officielle. D'après la presse, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a fait transmettre la semaine dernière aux négociateurs palestiniens, par l'intermédiaire de son représentant, l'avocat Itzhak Molko, un document marquant un mouvement sur deux points essentiels.

Israël n'exigerait plus que ce soit le Conseil national palestinien (CNP, le Parlement en exil de l'OLP) qui entérine la modification de la Charte palestinienne, de manière que celle-ci n'appelle plus à la destruction d'Israël, et se contentera d'un vote du Comité exécutif de l'OLP. Israël renoncerait par ailleurs à ajouter à la classification de la Cisjordanie en trois zones une quatrième dénomination (*« D »* ou *« C plus »*), assortie d'un statut spécifique, pour 3 des 13 % du territoire à transférer à l'Autorité palestinienne.

Lesdits 13 % se décomposeraient ainsi : 9 % passeraient de la zone « B » (sous administration civile palestinienne, mais sous contrôle militaire israélien) en zone « A » (sous le seul contrôle de l'Autorité palestinienne), 1 % passant de « C » (sous contrôle exclusif israélien) en « A », les 3 % restants étant définis comme *« réserve naturelle »*, c'est-à-dire non constructibles. Selon le journal *Haaretz*, Israël se déclarerait prêt à faire passer en zone « A » 14,2 % de la Cisjordanie, actuellement en zone « B ».

« RÉCIPROCITÉ »

Pour la première fois, l'un des porte-parole de M. Nétanyahou, David Bar-Illan, a *confirmé* lundi, dans une déclaration à l'AFP, que le premier ministre a donné son accord de principe à un retrait de 13 % de la Cisjordanie, chiffre contenu dans le compromis suggéré par la diplomatie américaine pour le redéploiement de Tsahal, et accepté par M. Arafat. M. Bar-Illan a toutefois précisé qu'Israël maintenait ses conditions dites de *« réciprocité »*, à savoir notamment : *« La convocation du CNP pour l'annulation des articles de la charte de l'OLP appelant à la destruction d'Israël, une lutte sans merci contre les organisations terroristes, la confiscation des armes tenues illégalement dans les territoires autonomes et la réduction du nombre de policiers palestiniens. »* La position de M. Nétanyahou doit encore être approuvée par le gouvernement et le Parlement.

Si M. Arafat a fait preuve d'un zeste d'optimisme, Dennis Ross, le médiateur américain, a pour sa part déclaré qu'il n'avait nulle intention pour l'instant de se rendre au Proche-Orient. Sans doute échaudé par les échecs accumulés ces dix-huit derniers mois, il a déclaré vouloir éviter des *« rencontres pour rien »*.

Décidés à empêcher toute concession territoriale, le mouvement des colons et son émanation politique, le Parti national religieux (Mafdal), ont demandé lundi à M. Nétanyahou de cesser toute négociation avec les Palestiniens, après l'assassinat, dans la nuit de jeudi à vendredi, de Shlomo Ra'anan, un colon-rabbin connu pour ses positions radicales, poignardé dans son conteneur d'habitation à Tel Roumeïda, une enclave juive d'une demi-douzaine de familles au cœur de la ville palestinienne d'Hébron.

Les colons s'en sont pris aux étals de marchands arabes du secteur palestinien et ont incendié des voitures. Le gouvernement a alloué dimanche dix millions de shekels (18 millions de francs) à la construction de maisons en dur à Tel Roumeïda. Le président Ezer Weizman, qui s'est rendu dimanche dans l'enclave pour une visite de condoléances à la veuve de Shlomo Ra'anan, a été traité d'*« espion de l'OLP »* par Baruch Marzel, dirigeant de l'organisation raciste dissoute Kach, qui l'a accusé d'avoir *« transmis des secrets d'Etat à l'Egypte »*. – *(Intérim.)*

Les talibans provoquent un conflit entre l'Iran et le Pakistan

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Mises à mal par les récentes victoires des talibans en Afghanistan, les relations entre le Pakistan, allié de la milice islamique afghane, et l'Iran sont au plus bas. La visite à Téhéran, lundi 24 août, du ministre pakistanais des affaires étrangères, Siddique Kanju, n'a visiblement pas réussi à faire baisser la tension. *« La position du Pakistan sur le sort de nos diplomates* [disparus en Afghanistan] *est injustifiable »*, a affirmé lundi 24 août, à l'issue de son entretien avec l'envoyé spécial pakistanais, le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazi. *« Les réponses d'Islamabad ne sont pas convaincantes. Notre peuple et notre gouvernement désirent leur libération immédiate. »*

Dix-huit jours après la prise par les talibans de la grande ville du Nord afghan, Mazar-i-Sharif, qui était depuis plus d'un an contrôlée par les chiites du Hezb-i-Wahdat, rien d'officiel n'a encore filtré sur le sort de ces dix diplomates iraniens et du journaliste de l'agence IRNA qui, selon Téhéran, se trouvaient dans le consulat iranien lors de l'arrivée des talibans. Ceux-ci affirment, de leur côté, que le consulat était vide. Sollicité par l'Iran d'user de son influence sur ses alliés talibans pour faire libérer les diplomates, le Pakistan s'est montré jusque-là impuissant. Islamabad reprend officiellement à son compte la version des talibans. Et, tout en affirmant son désir de tout faire pour aider à résoudre cette affaire, il s'étonne que *« ses amis iraniens »* lui en fassent porter la responsabilité.

Les nouvelles les plus alarmantes sur le sort de ces diplomates circulent toutefois au Pakistan. Selon une bonne source, ceux-ci auraient pu être tués dès le premier jour de la prise de Mazar-i-Sharif et au moment même où les talibans ou leurs alliés, arabes ou pakistanais, seraient entrés dans le consulat. Dès le lendemain de la prise de Mazar-i-Sharif, un porte-parole taliban avait évoqué cette hypothèse. Interrogé sur le sort des diplomates, M. Wakil Ahmad Mutawakil avait alors affirmé : *« Ils peuvent être partis avec les troupes qui se repliaient ; ils peuvent se cacher ; ils peuvent avoir été tués. »* Cette éventualité a, depuis, été aussi évoquée par le chef suprême des talibans, le mollah Omar.

En impliquant directant le Pakistan, l'Iran cherche sans doute à amener Islamabad à restreindre l'influence de ses alliés talibans, dont la politique violemment antichiite est inacceptable à Téhéran. D'autre part, Téhéran veut sans doute ainsi exposer publiquement la responsabilité du Pakistan dans les développements en Afghanistan. De très nombreuses rumeurs circulent en effet sur le sort tragique de nombreux chiites tombés aux mains des talibans dans la région de Mazar-i-Sharif. Si rien n'est encore confirmé, *« on a de bonnes raisons de se faire beaucoup de souci »*, affirme une source indépendante.

MASSACRES DE 1997

Les talibans n'ont pas oublié les milliers des leurs massacrés en mai 1997, après leur brève entrée à Mazar-i-Sharif, et leur expulsion quarante-huit heures après. *« Personne n'ose imaginer ce qu'a pu être la recherche des coupables de ces massacres »*, affirme un représentant d'une organisation humanitaire. De plus, les talibans, qui appartiennent à l'école déobandiste, sont totalement antichiites sur le plan religieux mais aussi ethnique. Les chiites sont considérés comme de basse caste et méprisés par les Pachtounes, ethnie à laquelle appartiennent l'immense majorité des talibans.

Interrogé récemment sur les menaces iraniennes d'intervention en Afghanistan, au cas où les diplomates ne seraient pas relâchés, le mollah Omar a déclaré que *« l'Afghanistan n'a pas peur de telles menaces et est prêt à répondre à n'importe quel acte d'agression »*. Accusant l'Iran *« d'ingérence »* dans les affaires afghanes, le mollah Omar avait souligné que des *« milliers d'Afghans avaient été tués ou blessés par des armes iraniennes »*. Puis il avait ajouté que *« le clergé iranien, maintenant au pouvoir en Iran, veut imposer sa conception de l'islam aux musulmans du monde. Les chiites iraniens ne sont acceptés comme musulmans ni par les vrais fidèles de la foi ni même par les infidèles. »* Non sans ironie, le mollah Omar avait appelé la communauté internationale à noter *« l'engagement de l'Iran dans des activités terroristes à travers le monde »*. Au Pakistan même, lors des manifestations vendredi contre les frappes américaines en Afghanistan, de nombreux slogans anti-iraniens et antichiites ont été lancés par les extrémistes sunnites du Sipah-i-Sahaba Pakistan.

ALLIÉ TRADITIONNEL

Dans ce contexte, la grave détérioration des relations pakistano-iraniennes est dénoncée par de nombreux analystes pakistanais. Ils reprochent à Islamabad de s'être aliéné son allié traditionnel iranien – le premier à être venu féliciter le Pakistan après les essais nucléaires. Et ils s'inquiètent des conséquences internes et externes de cet état de fait. Le Pakistan a une minorité chiite d'environ 20 % de sa population musulmane. Celle-ci, historiquement liée à Téhéran, l'est encore plus depuis la révolution iranienne de 1979. Conséquences de la guerre d'Afghanistan, les combats entre sunnites et chiites ont fait près de deux cents morts l'année dernière au Pakistan. L'Iran a là un moyen de pression sur le Pakistan qui n'est pas négligeable.

De plus, une éventuelle intervention iranienne en Afghanistan pour sauver la communauté chiite, si, comme on le craint, celle-ci a été gravement touchée par les talibans, risque d'entraîner Islamabad, qui soutient inconditionnellement ceux-ci, dans une aventure dangereuse. La rupture de fait avec l'Iran isole enfin encore un peu plus le Pakistan, qui a réussi à se mettre à dos tous ses voisins.

Françoise Chipaux

L'américain Unocal suspend son projet de gazoduc

La compagnie américaine Unocal, leader d'un consortium gazier au Turkménistan, a suspendu un projet de gazoduc à travers l'Afghanistan, a indiqué lundi 24 août un porte-parole du groupe. *« Vu les conditions politiques, le projet a été suspendu »*, a-t-il déclaré. Unocal a précisé que la construction n'avait pas encore commencé et que l'accord de transit avec l'Afghanistan n'avait pas encore été signé.

D'une longueur de 1 271 kilomètres (dont environ 750 traverseraient le territoire afghan) et d'un coût de près de 2 milliards de dollars, il doit relier les gisements de gaz de Davletabad, dans le sud-est du Turkménistan, à la ville de Multan, dans la province du Pendjab (centre du Pakistan). Un consortium d'exploitation, CentGaz, dominé par Unocal, qui détient 36,5 % des parts, a été créé en octobre. – *(AFP.)*

Fidel Castro savoure sa visite à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Fidèle à sa légende, le président cubain Fidel Castro a conclu sa visite de cinq jours en République dominicaine (*Le Monde* du 25 août) par un discours-fleuve de plus de cinq heures. *« Les hommes meurent, mais les peuples sont immortels »*, a lancé le Lider Maximo, raillant *« les idiots »* pensant que la révolution cubaine ne survivra pas à sa mort, avant de gloser sur la *« globalisation socialiste »*. Tout au long de son séjour, Fidel Castro n'a pas caché son émotion et sa satisfaction. Emotion de pouvoir enfin visiter l'île sœur des Caraïbes, celle qui ressemble le plus à Cuba par sa culture, sa musique, ses cigares et son métissage. Satisfaction de retrouver de nombreux amis, révolutionnaires et guérilleros du temps de la guerre froide, pour lesquels Cuba a longtemps constitué un sanctuaire et une base d'opérations.

« Toute ma vie, j'ai rêvé de venir à Saint-Domingue », a confié le président cubain dès son arrivée. *« Vous êtes chez vous »*, lui a répondu le chef de l'Etat dominicain, Leonel Fernandez. *« Vous ne voyez pas comme je me sens bien ici »*, a lâché à plusieurs reprises Fidel Castro, qui n'a pas manqué de remarquer *« la beauté des femmes dominicaines »* et a feint de s'étonner du nombre de « fidélistes » que compte la République dominicaine. Lors de l'inévitable échange de décorations, Leonel Fernandez a souligné que la visite de Fidel Castro *« comblait les désirs de toute une génération »*. *« Le docteur Fidel Castro Ruz est une force historique vivante qui a canalisé les aspirations de justice et de bien-être de millions d'êtres humains, non seulement en Amérique latine mais aussi dans le reste du tiers-monde »*, a-t-il ajouté.

Le leader cubain a rendu visite aux anciens présidents Juan Bosch et Joaquin Balaguer. Héritier du dictateur Rafael Leonidas Trujillo, auquel les Etats-Unis avaient confié la tâche d'endiguer le péril communiste, Balaguer a mené une guerre sanglante et sans merci contre les révolutionnaires procastristes dans les années 60 et 70. Durant près d'une heure, les deux *caudillos* ont échangé souvenirs et compliments. Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-onze ans, Balaguer a confessé son admiration pour le leader cubain. A Bani, une petite ville à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Saint-Domingue, plusieurs milliers d'admirateurs brandissant des drapeaux cubains et dominicains ont acclamé Fidel Castro, venu rendre hommage au général Maximo Gomez, symbole de l'amitié entre les deux pays. Fin stratège, ce fils de Bani avait pris la tête des rebelles cubains lors de la guerre d'indépendance contre les troupes espagnoles, à la fin du siècle dernier.

Précédée par des menaces d'attentat venant de groupes d'exilés de Miami, la visite de Fidel Castro a été entourée de très strictes mesures de sécurité, à l'origine de plusieurs incidents avec la presse. Accompagné de sa chienne Jenny, experte en détection d'explosifs, le leader cubain est arrivé à la tête d'une délégation de six cents personnes, pour la plupart membres des services de sécurité. *« Les Cubains n'avaient qu'une confiance limitée dans les services dominicains, qui ont été formés par les Américains »*, expliquait un membre du cabinet de Leonel Fernandez.

Jean-Michel Caroit

هكذا من الاهل

Les richesses minières, un enjeu dans le conflit au Congo

Pour armer ses troupes, Laurent-Désiré Kabila, qui a regagné Kinshasa mardi 25 août, dispose d'un trésor de guerre avec les diamants du Kasaï. Sur le terrain, la rébellion recule à l'ouest, tandis que dans la capitale, les derniers Tutsis tentent d'échapper aux rafles et aux persécutions

Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), semble délivrée de la menace que faisait peser sur elle la rébellion dirigée contre Laurent-Désiré Kabila. Les forces angolaises et zimbabwéennes qui sont venues à la rescousse du président congolais ont pris le contrôle du littoral atlantique et ont obligé les rebelles à s'éloigner de la ville, que M. Kabila a regagnée mardi après avoir disparu pendant huit jours. Forts de ces succès, les dirigeants de la République démocratique du Congo subordonnent tout cessez-le-feu au retrait des forces rwandaises et ougandaises, qu'ils accusent de soutenir l'insurrection. Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé un *« cessez-le-feu immédiat »* et *« l'ouverture immédiate de négociations »*, tandis que Washington a estimé que *« les forces étrangères ne devaient pas se trouver »* en RDC. Le président ougandais Yoweri Museveni, allié présumé de la rébellion, a convoqué un cabinet de crise. L'Angola, qui a reconnu l'envoi de troupes en RDC, a souhaité un *« règlement politique »*.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

« Malgré la rébellion, on travaille tout à fait normalement » : tel est le leitmotiv qui revient inlassablement, quel que soit l'interlocuteur, dans les milieux miniers internationaux opérant en République démocratique du Congo. Les investisseurs redoutent toutefois que le retour à l'instabilité ne complique la levée des capitaux nécessaires à la modernisation de ce secteur-clef de l'économie nationale.

La relance de la production des sociétés publiques – Gécamines (métaux non ferreux), Miba (diamants) et Kilo-Moto (or) – avait constitué la priorité de la nouvelle équipe installée à Kinshasa en mai 1997. En raison de la corruption, du pillage par le pouvoir mobutiste déchu et du délabrement des équipements, la production de cuivre et de cobalt de la Gécamines, par exemple, était tombée alors à son niveau le plus bas, respectivement 38 000 tonnes et 3 000 tonnes lors de l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila.

Au cours de l'été dernier, la Gécamines avait défini une nouvelle stratégie de développement sur cinq ans. Dans un premier temps, la compagnie d'Etat avait privilégié l'exploitation du cobalt à Kolwezi (Katanga) pour tirer profit des prix mondiaux élevés. Par la suite, celle-ci entendait mettre l'accent à nouveau sur le cuivre dans l'espoir de revenir progressivement au niveau de la production de 1988, soit 400 000 tonnes. La production de zinc, en revanche, avait été temporairement arrêtée en raison de la faiblesse actuelle des cours.

Consciente de la situation catastrophique du secteur minier, la nouvelle administration avait eu soin de laisser toute liberté à la Gécamines en matière de gestion quotidienne. De surcroît, son état-major avait été autorisé à négocier à sa guise la constitution de joint-ventures avec des groupes internationaux. Le président Kabila, pour sa part, s'était contenté de définir les grandes lignes de la politique minière : refus de toute privatisation de la Gécamines malgré les pressions de la Banque mondiale en faveur d'une dénationalisation partielle « à la zambienne », lutte contre le vol et augmentation des taxes à l'exportation de matières premières.

GÉANTS ET « JUNIORS »

De l'avis général, cette ligne de conduite libérale s'est révélée payante. L'accroissement de la production de cuivre et de cobalt, l'amélioration de la productivité, le nouveau dynamisme commercial de la Gécamines ont permis d'accroître les recettes de l'Etat. La confiance est revenue, comme l'atteste le prêt de trois banques sud-africaines destiné à financer l'exploitation d'un nouveau gisement de cuivre-cobalt dans la région de Kolwezi.

Au fil des mois, une ligne de cassure était toutefois apparue, au sein de l'équipe dirigeante, sur le choix des partenaires étrangers de la Gécamines.

Les « nationalistes » préféraient faire confiance aux petites compagnies américano-canadiennes, à l'instar de l'American Mineral Fields de Jean-Raymond Boulle, qui avait soutenu l'effort de guerre de Laurent-Désiré Kabila. En face, mettant en doute le muscle financier et le savoir-faire de ces « juniors », les « réalistes » favorisaient plutôt les géants miniers comme l'Anglo-American-De Beers-Minorco, Billiton, l'Union minière, etc. Au fil des mois, les seconds avaient visiblement pris le dessus comme l'indique l'octroi, en janvier, à l'Anglo-American du contrat de Kolwezi promis au départ au groupe de Jean-Raymond Boulle. Mais pour éviter les coups bas ou les procès coûteux aux Etats-Unis pour concurrence déloyale, grandes et petites compagnies minières occidentales avaient finalement préféré collaborer au sein de « joint-ventures ». Soulignons que cette entente n'avait pas permis de faire redémarrer la production des mines d'or de Kilo-Moto en raison d'un différend juridique opposant les deux prétendants, le groupe Ashanti-Goldfields à une « junior » australienne.

La même volonté d'assainissement s'était retrouvée à propos de l'autre grande richesse de l'ex-Zaïre, les diamants du Kasaï. Certes, l'une des premières décisions de M. Kabila avait été de résilier le contrat d'exclusivité liant la Miba (Minière de Bakwanga) à la De Beers au profit d'un système d'enchères mensuelles.

Fort de ses énormes ressources, le conglomérat sud-africain, numéro un mondial de la commercialisation de pierres brutes, était parvenu sans trop de difficultés à contrôler entre 80 % et 90 % de la production officielle. Des négociations étaient d'ailleurs en cours pour confier à la De Beers la modernisation des installations de la Miba à Mbuji-Mayi, la capitale de l'industrie diamantaire du pays.

Par ailleurs, en vue de lutter contre la fraude, les autorités avaient confié la sécurité de la mine à une société britannique spécialisée et à des ex-paras belges armés. La surveillance accrue à l'aéroport de Mbuji-Mayi, l'obligation de régler les grosses transactions par virement bancaire et non plus en liquide et le contrôle plus sévère des « diggers » – les petits creuseurs locaux – avaient été bien accueillis par les diamantaires expatriés.

Le sort des diamants bruts bloqués par le gouvernement dans les différents centres nationaux d'expertise reste en revanche incertain. Ces lots pourraient être facilement écoulés à Anvers par des intermédiaires libanais, israéliens ou belges pour permettre au régime Kabila de financer la lutte armée, redoutent les professionnels anversois.

Marc Roche

L'intransigeance des belligérants entrave les efforts de paix

LES REBELLES qui se sont soulevés contre le président congolais Laurent-Désiré Kabila semblent avoir perdu tout espoir de prendre Kinshasa. Confrontés à l'intervention militaire de l'Angola et du Zimbabwe, les insurgés ont dû abandonner, lundi 24 août, leurs positions les plus avancées, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale de la République démocratique du Congo, pendant que les troupes angolaises prenaient le contrôle du littoral atlantique. L'Angola a admis, lundi, l'envoi de troupes en RDC, en se réclamant du mandat de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) adopté à l'issue d'une réunion convoquée par le Zimbabwe. Une autre réunion de la SADC, organisée, cette fois, à l'initiative de l'Afrique du Sud, avait appelé dimanche à un cessez-le-feu. L'Angola n'a d'ailleurs pas écarté cette éventualité, puisque Luanda s'est déclaré favorable à une *« solution politique du conflit »*.

Mais, revigoré par les succès remportés par leurs alliés, les dirigeants congolais restent intransigeants. Le ministre de la justice de M. Kabila, Mwenze Kongolo, a affirmé : *« Ce que le Congo entend par cessez-le-feu, c'est le retrait immédiat des troupes étrangères, en l'occurrence le Rwanda et l'Ouganda. »* A l'intransigeance congolaise répond celle de la rébellion. Bizima Karaha, l'un de ses chefs, a déclaré : *« Il sera difficile d'avoir un cessez-le-feu tant que l'Angola et le Zimbabwe renforceront leurs forces au Congo. »*

Pourtant, Nelson Mandela, le principal promoteur de l'initiative de paix de la SADC, poursuit ses efforts. Il a reçu lundi le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies et celui de Washington, qui a dépêché à Luanda Howard Wolpe, l'émissaire américain dans la région des Grands Lacs. M. Wolpe s'est prononcé pour un cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes étrangères du Congo. La SADC devrait mettre en place une troïka comprenant l'Afrique du Sud, le Mozambique et la Tanzanie – trois pays qui ont refusé de soutenir militairement M. Kabila – dont les délégués rencontreront les belligérants afin de les inciter à déposer les armes. – *(AFP, Reuters.)*

Sans aide extérieure, les forces gouvernementales n'étaient pas de taille à lutter contre les insurgés

FACE À UNE RÉBELLION anti-Kabila qui a du mal à trouver sa cohésion militaire, les forces angolaises et zimbabwéennes venues à la rescousse de la République démocratique du Congo ont, apparemment, changé le cours des combats grâce à des moyens – notamment des avions, des pièces d'artillerie et des blindés – dont ne disposent pas leurs adversaires. A Kinshasa, en effet, les Forces armées congolaises (FAC) ont reçu l'appui de deux armées régulières considérées comme parmi les plus puissantes et disciplinées de la région.

Depuis la mi-mai 1997, date du renversement du régime Mobutu, les FAC, longtemps formées à la française pour ce qui concerne notamment leurs unités blindées et parachutistes, n'avaient pas réussi à se remettre à niveau, et le président Kabila a même dû rappeler des officiers qui avaient servi le régime précédent.

Les FAC sont estimées à 40 000 hommes issus, au départ, des partisans de l'Alliance de Laurent-Désiré Kabila, de « gendarmes katangais » (opposants ex-zaïrois réfugiés en Angola) et de Tutsis congolais entraînés à l'origine par le Rwanda et l'Ouganda. Elles sont faiblement équipées, déployant principalement des matériels légers – c'est le tir d'un simple fusil d'assaut qui a atteint l'hélicoptère français Puma au-dessus du fleuve Congo – dont l'état est loin d'être excellent et dont la logistique laisse à désirer. Seuls peut-être des lance-roquettes multiples et des batteries de missiles sol-air d'origine ex-soviétique seraient opérationnels.

Outre le fait que, devant les menées de la rébellion, elles tentent de structurer une milice évaluée à 15 000 hommes, les FAC ont recruté des « kadogos » – des adolescents, voire des enfants – que le Rwanda avait enrégimentés, il y a quinze mois, dans la lutte contre Mobutu.

L'Angola, dont les forces armées régulières alignent plus de 110 000 hommes dotés de matériels anciens, dispose d'une machine de guerre largement « soviétisée » dans sa doctrine d'emploi et son armement. Luanda a mis au service du président Kabila un bataillon « katangais » de 1 200 à 1 500 combattants. Cette troupe manœuvre sous la protection d'avions de combat Mig-21. L'aviation angolaise dispose, à proximité de sa frontière avec le Congo, d'une vingtaine d'appareils de combat Mig-21 et 23, Sukhoï-22 et 25 ex-soviétiques, sur une cinquantaine au total, qui accusent un âge certain et qui ont souffert des combats contre l'Unita, le mouvement d'opposition armée au régime du président Dos Santos...

UNE COALITION HÉTÉROCLITE

De son côté, le Zimbabwe a détaché au Congo un bataillon de quelque 800 commandos-parachutistes, soutenu par une partie de sa flotte, basée à Kinshasa, de douze avions de combat Mig-21. Le gouvernement consent, en ce moment même, de gros investissements en matière militaire, le Zimbabwe cherchant à instruire et à équiper des unités de maintien de la paix dont la formation est, à ce jour, assurée par des conseillers britanniques. C'est cette coalition hétéroclite qui a permis, à ce jour, que l'offensive des rebelles anti-Kabila, constituée à partir d'éléments divisés entre eux et sommairement armés, commence à marquer le pas.

Les analystes sont d'accord pour admettre que, à côté des combattants banyamulenges (des Tutsis congolais d'origine rwandaise), les mutins bénéficient d'une aide active des armées régulières rwandaise et ougandaise, même si leurs chefs s'en défendent. Les forces rwandaises sont, au total, estimées à 62 000 hommes et celles de l'Ouganda à environ 55 000. L'an dernier, Kigali avait, en soutien des milices de M. Kabila, fourni quelque 6 000 combattants qui ne se seraient pas tous repliés au Rwanda et dont l'habileté manœuvrière sur le terrain a fait dire à des observateurs britanniques que l'armée de Kigali pourrait, au besoin, ne faire qu'*« une bouchée »* des FAC.

Dès le début de la semaine dernière, pourtant, la rébellion a rencontré de sérieuses difficultés logistiques, avant même l'entrée en scène des renforts étrangers pro-Kabila. Ces difficultés tiennent au fait que ses lignes de ravitaillement se sont distendues et qu'elles sont maintenant à la merci de l'aviation adverse. A l'exception de quelques hélicoptères pour le premier et de quatre vieux Mig-17 pour le second, le Rwanda et l'Ouganda n'ont pas une aviation qui puisse contrebalancer celles de l'Angola et du Zimbabwe.

Jacques Isnard

Les Tutsis de Kinshasa ont fui la chasse au faciès et les persécutions

KINSHASA
de notre envoyé spécial

La fin de la matinée approche et les passants se bousculent à cette heure de grande affluence sur le boulevard du 30-Juin, en plein centre-ville de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Tout à coup, un attroupement se forme devant la galerie commerciale de l'immeuble Albert. Des militaires armés de kalachnikovs viennent de monter dans les appartements situés au-dessus des boutiques. Ils en ressortent en bousculant une femme vers leur voiture banalisée. Aussitôt, la foule grossit et se met à hurler des insultes. Elancée, les traits fins, revêtue d'un pagne élégant, la femme est une Tutsie.

REPORTAGE

« Il y avait 400 Tutsis au camp militaire Kokolo. On ne sait pas combien il en reste. »

La foule s'en est tout de suite rendu compte et tente de s'en prendre à elle. La malheureuse baisse la tête et serre contre elle les deux bébés qu'elle tient dans ses bras. Emportée par les militaires, elle arrive jusqu'à la voiture tandis que son *« complice »*, celui qui la cachait, est roué de coups par la foule. Le véhicule démarre parmi les cris, sans doute pour un des camps militaires où sont détenues les victimes de la « chasse aux Tutsis » organisée par les autorités de Kinshasa.

Le 29 juillet, le gouvernement avait rejeté toute responsabilité en condamnant par avance les actes de *« haine tribale »*. Mais dès le début de la rébellion contre le régime de Laurent-Désiré Kabila, le 1er août, les Rwandais et leurs alliés tutsis de l'est de la RDC (Banyamulenges ou assimilés) ont été désignés par les autorités comme les *« agresseurs »* et les ennemis. A Kinshasa, ils ont fait l'objet d'une persécution systématique menée par les militaires et les policiers.

APPELS AU MEURTRE

Lors d'une réunion avec des diplomates étrangers, un ministre du gouvernement de M. Kabila n'hésitait pas à établir, devant ses hôtes interloqués, trois catégories : les soldats rwandais, voués au peloton d'exécution ; les complices (ceux qui protègent les Tutsis), à traduire devant la justice ; et les Tutsis de RDC, au sort juridiquement problématique, réglé dans l'immédiat par l'emprisonnement.

Des rafles ont alors eu lieu à travers toute la capitale, accompagnées de pillages et d'exécutions sommaires. Simples soldats, commerçants installés depuis des générations, conseillers militaires ou politiques, diplomates, femmes et enfants : personne n'était à l'abri. Les membres de l'ambassade du Burundi (pays gouverné par les Tutsis) et les personnes qui s'y étaient réfugiées n'ont dû leur salut qu'à un avion spécialement affrété pour leur permettre d'échapper à la vindicte des soldats et de la population.

Déjà animés d'un fort sentiment antirwandais, les Kinois ont écouté d'une oreille favorable les incitations à la haine raciale et les appels au meurtre lancés par les médias gouvernementaux. *« Il faut écraser la vermine »*, affirmait dès les premiers jours d'août le quotidien pro-Kabila *Demain le Congo*. *« Les Tutsis risquent de connaître la triste expérience des juifs »*, précisait le journal avant d'affirmer, dans un numéro suivant, que *« les Tutsis sont perfides, bruts, rancuniers et sanguinaires »*.

Aujourd'hui, la plupart des Tutsis de Kinshasa ont fui la capitale ou ont été arrêtés. Mais une partie d'entre eux demeurent cachés dans des ambassades ou chez des particuliers. Jamais à l'abri d'une dénonciation, ils continuent à être traqués malgré l'assouplissement du discours officiel. Dans la rue, la chasse au faciès tutsi se poursuit. La nuit, les soldats arrêtent les voitures et scrutent le visage des automobilistes, à l'affût des traits prétendument caractéristiques de l'*« ennemi »*.

D'après les estimations des organisations humanitaires et des ambassades, environ un millier de Tutsis ou assimilés auraient été arrêtés à Kinshasa au seul motif de leur appartenance ethnique. Ces personnes ont disparu, sans chef d'inculpation et sans information officielle sur leur lieu de détention. Non sans cynisme, les autorités se contentent d'affirmer qu'elles ont été arrêtées *« pour assurer leur protection »* contre l'hostilité de la population.

Un grand nombre de détenus tutsis semblent avoir été rassemblés dans le camp militaire Kokolo. D'autres seraient gardés au secret dans les bâtiments des différentes officines de sécurité du régime ou de la présidence. Parmi eux figureraient plusieurs leaders politiques des Tutsis de RDC. Grâce à un réseau d'entraide organisé en secret à partir d'une ambassade africaine, certains détenus ont pu être localisés. *« Il y en avait environ quatre cents dans le camp militaire Kokolo. Mais on ne sait pas combien il en reste. D'après les témoignages que nous avons recueillis, beaucoup auraient déjà été exécutés »*, affirme un expatrié appartenant à ce réseau.

Grâce à ce dernier ou à la pression de certaines ambassades, quelques personnes ont pu être libérées. Elles ont quitté le pays ou attendent de pouvoir le faire. Beaucoup ont fait état de mauvais traitements, de tortures et d'exécutions.

« ENNEMI DÉSIGNÉ »

Après de longues négociations, la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Kinshasa a obtenu l'accès à un premier groupe de prisonniers du camp Kokolo. Depuis le 19 août, deux ou trois membres du CICR – dont un médecin – leur rendent une visite quotidienne. Ils ont recueilli les témoignages de cent soixante-deux personnes et les ont enregistrés pour pouvoir suivre leurs conditions de détention. *« L'ampleur des mauvais traitements éventuellement infligés est pour l'instant difficile à évaluer. Notre objectif dans l'immédiat consiste à mettre un pied dans la place pour pouvoir exercer un contrôle sur ce qui se passe »*, affirme Jean-François Sangsue, responsable de la Croix-Rouge à Kinshasa.

Sans cesse retardée par les autorités, l'intervention de la Croix-Rouge a eu lieu presque trois semaines après les premières vagues d'arrestations des Tutsis. Leurs geôliers ont donc eu tout le temps de faire disparaître les traces d'exécutions et de mauvais traitements ou de transférer les prisonniers. De plus, les délégués du CICR n'ont eu accès qu'à un seul site, le camp Kokolo, et encore pas dans son ensemble.

L'identification des victimes de la chasse aux Tutsis ne fait que commencer et leur libération n'est pas encore à l'ordre du jour, comme le souligne Jean-François Sangsue. *« Notre rôle n'est pas d'obtenir leur libération. Mais pour libérer les Tutsis emprisonnés, il faudrait organiser leur protection à l'extérieur et obtenir un apaisement du climat d'hostilité à leur égard. Or, aujourd'hui, les Tutsis représentent encore l'ennemi désigné. »*

Frédéric Chambon



هكذا من الأصل

flit au Congo

L'armée indonésienne est mise en cause dans de sanglantes opérations de répression

Plusieurs rapports font état de tortures et de disparitions

Le général Prabowo Subianto, chef des forces spéciales indonésiennes de l'ex-président Suharto, a été renvoyé de l'armée, lundi 24 août, et pourrait passer en cour martiale pour sa responsabilité dans les disparitions d'opposants politiques, dont seulement neuf sur vingt-quatre ont réapparu. Garante de l'ordre intérieur, l'armée est aussi sur la sellette pour la répression sanglante de divers mouvements séparatistes.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

La Commission indonésienne des droits de l'homme a rapporté, lundi 24 août, que la répression d'un mouvement séparatiste à Atjeh (Sumatra occidental) au début des années 90 s'était traduite par la mort d'au moins 781 civils. Elle a également fait état de 163 disparus et de 368 cas de torture. En cause : les forces armées indonésiennes, levier du pouvoir pendant trente-trois ans et qui se retrouvent, depuis trois mois, sur la défensive.

Les pressions s'exercent de tous côtés. La Commission internationale des juristes de Genève a affirmé, lundi, que six journalistes avaient été tués par des militaires indonésiens lors de l'invasion de Timor-Oriental en 1975. L'Australie, mise en cause par ce rapport, a aussitôt annoncé l'ouverture d'une enquête. Au même moment, Marzuki Darusman, vice-président respecté de la Commission indonésienne des droits de l'homme, a réclamé une enquête sur les exactions commises dans l'ancien territoire portugais, annexé par Djakarta en 1976 et où le quart de la population aurait été massacré au cours des deux années suivantes.

D'autres questions sur les méthodes de l'armée sont au coeur du débat actuel et pourraient déterminer son avenir politique. Des militaires ont-ils encouragé et même organisé les émeutes qui ont fait à Djakarta, les 14 et 15 mai, des centaines de victimes ? Pourquoi l'armée a-t-elle manifesté à cette occasion une certaine passivité devant les pillages ? Quelle a été sa conduite en Irian-Jaya, où les populations demeurent hantées par les tueries, les arrestations et les tortures ?

Le commandement des forces armées, dont dépend également la police, a déjà offert des éléments de réponse. Des officiers impliqués dans l'assassinat, le 12 mai, de quatre étudiants ont été condamnés. Le général Prabowo Subianto, gendre de l'ancien président Suharto, a été rayé des cadres, lundi, en raison de son implication dans des enlèvements d'opposants, en mars. Pour le même motif, deux autres officiers supérieurs ont été démis de leurs fonctions.

Le 15 août, le président B. J. Habibie, successeur de Suharto, a exprimé ses *« profonds regrets »* et jugé *« impérative »* une enquête *« afin de restaurer la dignité et l'honneur de nos forces armées »*. Commandant en chef des forces armées et ministre de la défense, le général Wiranto a, de son côté, présenté à plusieurs reprises des excuses. Une enquête officielle a été ouverte sur le rôle éventuel de militaires dans l'organisation des émeutes antichinoises de mai. En outre, Djakarta a amorcé le retrait d'unités combattantes de Timor-Oriental et d'Atjeh.

UN STATUT POLITIQUE DISCUTÉ

Les pressions sur l'armée ne devraient pas pour autant se relâcher. Neuf charniers ont été repérés dans la seule province d'Atjeh, et l'exhumation de squelettes ne fait que commencer. Chinois et Taïwanais, entre autres, vont continuer de réclamer que la lumière soit faite sur les témoignages, rapportés par des organisations humanitaires, de viols d'Indonésiennes d'origine chinoise pendant les émeutes de mai. De façon plus générale, dans le climat beaucoup plus libre qui prévaut depuis la chute de Suharto, témoignages et enquêtes devraient se multiplier.

Le statut politique des forces armées, constitutionnellement responsables de l'ordre intérieur, est donc en cause. Le président Habibie a déjà proposé de détacher les forces de police du commandement militaire. Des politiciens sont favorables à la suppression de la représentation parlementaire des forces armées, qui disposent d'un contingent de 75 sièges sur les cinq cents de l'Assemblée nationale. La « double fonction », ou « fonction dualiste », que la Constitution accorde à l'armée (défense extérieure et ordre intérieur) commence à être débattue en vue d'une réunion, en novembre, du Parlement pour modifier la loi électorale et celle sur les partis.

Pendant plusieurs années, on a pensé que l'armée serait l'arbitre de l'après-Suharto. Ce n'est pas le cas. La voilà, au contraire, contrainte de redresser une image de marque ternie tout en procédant à un ménage interne pour neutraliser des éléments jugés douteux.

Au discrédit s'ajoutent, en outre, des coupes budgétaires massives en raison de l'effondrement de l'économie. La tactique du commandement semble se résumer à tenir bon en attendant que l'orage perde de son intensité. Il n'a guère, pour le moment, d'autre choix.

Jean-Claude Pomonti

Bardhy a fui le Kosovo « avec trois kilos de pain »

KRUJA (Albanie)
de notre envoyé spécial

Bardhy ne s'est pas senti vraiment concerné par les manoeuvres militaires menées par l'OTAN en Albanie du 17 au 22 août pour tenter d'impressionner les Serbes de Belgrade. Mais il n'a pas oublié que, à quelques centaines de mètres en contrebas de l'appartement qu'il occupe, près de 250 militaires, pour la plupart des Français du deuxième régiment du génie de Metz, ont remis en état une des écoles de Kruja, cité historique perchée dans les montagnes à une quarantaine de kilomètres de Tirana. *« C'est positif pour les Albanais »*, admet cet homme d'une quarantaine d'années.

REPORTAGE
« Les gens se sont d'abord transformés en combattants pour défendre leurs maisons »

Il a visiblement du mal à faire le rapport entre la performance technique des militaires – reconstruire pratiquement en une semaine un bâtiment décrépit par des dizaines d'années de laisser-aller – et les combats qui enflamment son Kosovo natal. Il doute également que les opérations purement militaires des quelque 1 300 soldats engagés dans ces exercices aient pu *« faire peur »* aux Serbes. *« Je ne peux pas m'empêcher de penser à ce qui se passe de l'autre côté de la frontière »*, c'est-à-dire au *« combat inégal »* que livrent les indépendantistes kosovars face aux forces de sécurité serbes. Avec 500 autres personnes, dont plus de la moitié d'enfants, Bardhy s'est caché pendant de longs jours dans les bois et les collines environnant la ville de Junik, prise mi-août par les forces serbes après plusieurs semaines de siège. *« Le 28 mai, des policiers serbes appuyés par des blindés sont entrés dans la ville pour venir arrêter des personnes qu'ils soupçonnaient appartenir à l'UCK [l'Armée de libération du Kosovo]. Elles ont résisté les armes à la main. Les Serbes sont repartis. Le siège a commencé. En quelques heures, nous avons décidé de nous enfuir alors que les canons serbes commençaient à bombarder la ville. Nous ne nous attendions pas du tout à cela. Le matin, j'avais ouvert normalement mon commerce. Je me suis enfui en n'emportant rien d'autre que trois kilos de pain. »*

Après cinq heures de marche en direction de la frontière albanaise, Hysen et ses compagnons d'infortune ont de leur côté établi un semblant de camp. C'est de là, sur les hauteurs de la ville, qu'ils ont assisté au pilonnage de Junik, aux assauts des Serbes plusieurs fois repoussés par quelques centaines de combattants improvisés de l'UCK. *« On voulait éviter que le conflit atteigne Junik parce que la ville servait de point de ralliement et de ravitaillement pour les Kosovars d'autres villages déjà touchés par les combats*, explique cet ancien notable de la ville. *Contrairement à ce qu'ont prétendu les Serbes, Junik n'était pas un bastion de la résistance de l'UCK, les gens se sont d'abord transformés en combattants pour défendre leurs maisons. C'est ensuite qu'ils se sont progressivement organisés avec l'appui de quelques officiers de l'UCK venus de l'extérieur. La guerre nous a été imposée »*, affirme-t-il.

Puis un jour, il a décidé de passer la frontière avec l'Albanie. *« Des hélicoptères transportant des troupes serbes ont atterri non loin de notre camp. Nous ne savions pas s'il s'agissait de soldats réguliers ou de paramilitaires, alors nous sommes partis. »* Il était déjà à Kruja lorsque la nouvelle de la chute de la ville lui est parvenue. Après quelques jours passés dans le nord de l'Albanie, dans le district de Tropoja où échouent la plupart des réfugiés kosovars, il a décidé de descendre plus au sud, à la recherche de meilleures conditions de vie.

CAPACITÉS D'HÉBERGEMENT

La région de Tropoja, l'une des plus pauvres d'Europe, suffoque en effet sous le poids des réfugiés. *« La solidarité des locaux ne suffit pas »*, confirme Erwan Deveze, délégué en Albanie du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Nombre d'organisations humanitaires ont plié bagages après avoir été victimes de vols à répétition dans cette zone de non-droit. *« Le gouvernement a toujours répété qu'il entend contenir les réfugiés dans cette région, mais il ne fait rien pour assurer la sécurité des gens qui y travaillent, pas plus qu'il n'offre des conditions de vie acceptables pour les réfugiés »*, accuse un représentant d'une ONG occidentale.

Sur les 12 000 à 14 000 Kosovars qui ont fui vers l'Albanie (sur 200 000 personnes réfugiées ou déplacées), environ la moitié ont quitté Tropoja pour chercher refuge ailleurs. Bardhy est de ceux-là. Comme 150 autres Kosovars, il n'a pas choisi Kruja par hasard. On lui avait parlé des capacités d'hébergement de cette ville, habituée à loger des touristes venus visiter les vestiges médiévaux de la citadelle de Skanderberg, le père du nationalisme albanais, héros de la résistance contre les Ottomans.

Bardhy ne sait pas combien de temps il restera ici. Il hausse les épaules et jette un regard sur la photo de sa maison, qu'il montre tristement aux gens de passage. Face à l'impuissance occidentale à arrêter les offensives serbes, les Kosovars croient de plus en plus fermement que leur salut ne viendra que d'eux-mêmes. Bardhy n'a rien d'un va-t-en-guerre, mais ce père de famille affirme ne plus avoir le choix. *« L'Ouest nous a laissé tomber. L'UCK sait où je me trouve en Albanie. S'ils me contactent et me demandent d'aller me battre au Kosovo, je partirai. Mais avant, j'apprendrai à manier les armes. »*

Christophe Châtelot

Les combats font de nouvelles victimes

Les populations fuient les bombardements serbes à l'ouest de la province

LES COMBATS se sont intensifiés, lundi 24 août, au Kosovo, vidant de nouveaux villages de leur population, selon des sources serbes et albanaises.

Le médiateur américain Christopher Hill est arrivé lundi dans la province et se rendra, mardi, à Belgrade pour tenter de renouer les négociations entre les autorités serbes et les Albanais. A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a réclamé un cessez-le-feu. Le gouvernement allemand a, pour sa part, appelé ses partenaires de l'Union européenne (UE) à adopter des sanctions contre Belgrade. Il leur a demandé notamment de geler les comptes des banques et entreprises serbes détenues majoritairement par l'Etat yougoslave et d'interdire les mouvements d'avions de compagnies yougoslaves sur les aéroports de l'UE.

Les corps de dix Albanais ont été déposés dimanche par la police serbe à la morgue de Djakovica (ouest du Kosovo), selon le Centre d'information albanais (KIC). Le KIC a affirmé que des combats se poursuivaient lundi dans l'ouest, limitrophe de l'Albanie. Il a fait état de bombardements par les forces serbes contre 13 villages au nord-ouest de Pec (ouest). La population a commencé à fuir ces villages et cherche à gagner par la montagne la République yougoslave du Monténégro, selon le KIC.

Le Centre d'information serbe a indiqué que les séparatistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) avaient attaqué, lundi, des positions de l'armée et de la police près de Komorane, à 25 kilomètres au sud-ouest de Pristina, chef-lieu du Kosovo, ainsi qu'à Dulje, sur la route Pristina-Prizren (sud).

Amnesty International a dénoncé, mardi, le coût en vies humaines des combats et attiré l'attention sur plusieurs disparitions, estimant que celles-ci sont vraisemblablement les *« victimes cachées »* du conflit. L'organisation réclame une enquête sur les événements de juillet à Orahovac, certains témoins faisant état d'exécutions sommaires après la reprise de la ville par les forces serbes. – *(AFP.)*

Attentat de Lockerbie : Washington et Londres proposent que les suspects libyens soient jugés aux Pays-Bas

LONDRES/WASHINGTON. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont officiellement proposé, lundi 24 août, que les deux Libyens soupçonnés d'avoir perpétré l'attentat de Lockerbie (Ecosse), en 1988, soient jugés sur le territoire des Pays-Bas. L'explosion d'un Boeing 747 de la Pan Am avait fait 270 morts. Le procès aurait lieu selon la loi écossaise devant une Cour écossaise. Tripoli refusait jusqu'à présent de livrer les deux suspects. La Libye, qui voulait d'abord les juger elle-même, avait fini par accepter la tenue d'un procès dans un pays neutre. Le gouvernement néerlandais a fait savoir immédiatement qu'il acceptait d'accueillir le procès. Tripoli n'a pas encore fait connaître sa réponse. Le secrétaire général de la Ligue arabe a donné un *« accord de principe »*, tout en attendant les conditions du jugement.

Les Etats-Unis ont appuyé leur geste en menacant la Libye d'un embargo pétrolier si elle persistait à ne pas livrer les deux suspects. Depuis 1992 la Libye est, pour cette raison, sous le coup de sanctions commerciales et financières décidées par l'ONU. – *(AFP.)*

La banque centrale norvégienne laisse flotter la couronne

OSLO. La banque centrale de Norvège a décidé, lundi 24 août, de ne plus intervenir *« pour l'instant »* pour défendre la devise nationale, qui a atteint son plus bas niveau depuis 1992. Pour freiner cette chute, l'institut d'émission avait procédé peu auparavant à une septième hausse des taux d'intérêt directeurs depuis début 1998, qui ont grimpé de 4,5 % en huit mois. La banque centrale a estimé leur niveau actuel *« suffisant pour stabiliser les taux de change »*. La couronne est affaiblie par la chute des cours du pétrole (Oslo en est le deuxième exportateur mondial) et la perception des marchés financiers que le gouvernement minoritaire de centre droit n'a pas la capacité de maîtriser la surchauffe de l'économie. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : cinq adolescents ont été assassinés**, dans la nuit de dimanche 23 à lundi 24 août, dans le quartier résidentiel d'El Biar, sur les hauteurs d'Alger, après s'être aventurés dans un tunnel qui s'est révélé être un refuge de *« terroristes »*. Ce quintuple meurtre est le plus lourd enregistré dans la capitale depuis plusieurs mois. Le quartier d'El-Biar abrite de nombreuses ambasssades. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : la police anti-émeutes a dispersé**, lundi 24 août, à Rangoun, une manifestation regroupant quelque 150 étudiants, tandis que le chef de l'opposition, Aung San Suu Kyi, mettait fin pour des raisons de santé à treize jours de protestation contre les restrictions à sa liberté de mouvement. La Ligue nationale pour la démocratie (LND), parti de Mme Suu Kyi, avait annoncé, vendredi 21 août, qu'elle allait convoquer le Parlement issu des élections pluralistes de 1990 et ce, malgré l'interdiction de la junte militaire. Il s'agit du plus grand rassemblement en faveur de la démocratie organisé depuis la répression des manifestations étudiantes de décembre 1996. – *(AFP, Reuters.)*

■ **COLOMBIE : le gouvernement devait entamer**, mardi 25 août à Genève, des négociations avec des représentants de la guérilla colombienne, a annoncé lundi soir la télévision colombienne Caracol. Le président Pastrana, qui a pris ses fonctions le 7 août dernier, en succédant à Ernesto Samper, avait dans son discours d'investiture souligné que la priorité de son gouvernement était la recherche de la paix. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem**, a reçu, lundi 24 août, les deux grands rabbins d'Israël, Eliahou Bakshi-Doron (sépharade) et Israël Meïr Lau (ashkénaze), *« afin de faciliter*, a-t-il commenté, *la contribution des responsables religieux à la paix et la justice entre Israël et le peuple palestinien »*. Le rabbin Lau a affirmé que *« cinq ans après la signature des accords d'Oslo, il n'est pas possible de fonder la paix sans un rapprochement entre les deux peuples que les dirigeants religieux peuvent promouvoir »*. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : seize civils, dont cinq journalistes, ont été condamnés à mort**, lundi 24 août, pour trahison lors du coup d'Etat qui avait renversé le président Ahmad Tejan Kabbah en 1997. Deux des 18 accusés ont été acquittés. Ils étaient jugés pour divers degrés de collaboration avec la junte militaire putschiste, chassée du pays par l'intervention de soldats d'Afrique de l'Ouest commandés par le Nigeria. Les condamnés disposent de 21 jours pour faire appel, et pourraient ensuite solliciter une grâce présidentielle. – *(Reuters.)*

هكذا من الاهل

FINANCEMENT POLITIQUE Alain Juppé a été mis en examen pour détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de confiance aggravé, prise illégale d'intérêts et complicité et recel d'abus de biens sociaux. Cette décision lui a été signifiée par une lettre recommandée datée du 21 août du juge d'instruction Patrick Desmure. ● L'ANCIEN PREMIER MINISTRE se voit reprocher d'avoir fait travailler pour le RPR des salariés payés par des entreprises privées et des fonctionnaires de la Ville de Paris. ● MICHEL ROUSSIN, qui a été directeur de cabinet de Jacques Chirac, maire de Paris, a lui aussi été mis en examen pour complicité d'abus de confiance aggravé, complicité de détournement de fonds et prise illégale d'intérêts. Mardi 25 août au matin, leurs avocats indiquaient que MM. Juppé et Roussin n'avaient pas encore reçu ces courriers.

Alain Juppé est mis en examen dans l'affaire des emplois fictifs du RPR

Le juge Desmure a adressé des lettres recommandées à l'ancien premier ministre et à Michel Roussin, qui fut directeur de cabinet du maire de Paris. Son enquête a mis en évidence le paiement des permanents du mouvement gaulliste par des entreprises privées et par l'Hôtel de Ville

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE et actuel maire de Bordeaux, Alain Juppé, a été mis en examen, par lettre recommandée datée du 21 août, pour *« détournement de fonds publics »*, *« complicité et recel d'abus de confiance aggravé »*, *« prise illégale d'intérêt »*, *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »* par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de Seine) Patrick Desmure. Le même jour, le magistrat a signé une autre lettre recommandée, adressée à Michel Roussin aux fins de mise en examen pour *« complicité d'abus de confiance aggravé »*, *« complicité de détournement de fonds publics »* et *« prise illégale d'intérêt »*. Ces courriers se contentent de préciser les chefs de mises en examen et ne fournissent aucune date de convocation. A ce jour, ni M. Juppé ni M. Roussin n'ont été entendus par le juge ou le service de police chargés des investigations. Mardi 25 août au matin, les intéressés, par le biais de leur avocats, ont indiqué au *Monde* ne pas avoir reçu ces courriers.

Le magistrat enquête sur la *rémunération des permanents du* RPR, entre 1988 et 1995, qui était assurée par des entreprises privées et par la Ville de Paris, à une époque où Jacques Chirac était maire de la capitale. M. Juppé est visé à la fois en sa qualité d'ancien secrétaire général puis président du RPR et en tant qu'adjoint aux finances de la mairie de Paris. Le cumul de ces fonctions aurait de fait placé M. Juppé dans une position centrale dans le fonctionnement de ce système d'emplois fictifs au profit du RPR. L'ancien ministre (RPR) de la coopération, Michel Roussin, qui fut directeur de cabinet de Jacques Chirac à la *Mairie de Paris à l'époque des* faits, est mis en cause pour avoir été le signataire d'un certain nombre de ces contrats d'embauche.

Ce dossier, qui n'a cessé de prendre de l'ampleur au fil des derniers mois, comprend donc deux volets.

● ***Les permanents du RPR*** **payés par des entreprises privées.** Les enquêteurs ont analysé la situation de dix-huit collaborateurs, cadres et secrétaires du RPR. Les salaires de ces personnes – avoisinant pour chacun les 10 000 francs mensuels – étaient versés par des entreprises privées. On relève parmi elles deux filiales du groupe Bouygues – Colas et Screg –, Spie-Trindel, la Scopase, les Charpentiers de Paris, la CIEC et la Comatec (filiale de l'ex-Compagnie générale des eaux, aujourd'hui Vivendi).

Sous le coup de plusieurs mises en examen, l'ancienne directrice administrative du RPR, Louise-Yvonne Casetta, présentée dans le dossier comme la trésorière officieuse du RPR, a reconnu avoir *perçu un salaire de 25 000 francs* de la CIEC, entre 1990 et 1993, qui fut ensuite, entre 1994 et 1995, ver*sé par la Comatec.* Le 26 décembre 1996, elle déclarait, dans le bureau du juge : *« En fait, de 1988 jusqu'à mon licenciement, je travaillais effectivement pour le RPR. »*

Chargée des relations avec les entreprises, elle a indiqué au magistrat que les trésoriers du parti – Jacques Boyon et Jacques Oudin – *lui demandaient de participer à la* recherche de fonds pour le RPR. *« Il leur est arrivé de me demander de faire des démarches auprès des entreprises ou de recevoir leur chefs, voire même de recevoir des chèques, car, en général, les gens aimaient bien amener leur chèque. »* L'enquête a pu démontrer qu'à cette époque, Mme Casetta venait plusieurs fois par semaine rendre des *comptes à l'Hôtel de Ville de Paris.*

Certains des employés visés par l'enquête ont décrit les conditions de leur recrutement. Ils étaient convoqués par Mme Casetta, qui leur indiquait l'adresse de l'entreprise qui devait les employer afin d'y signer leur contrat de travail. De fait, ils n'y retournaient plus jamais après ce premier et dernier rendez-vous.

Trois trésoriers de ce parti – Robert Galley, Jacques Boyon et Jacques Oudin –, tous trois mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*, ont affirmé que la gestion du personnel relevait du secrétaire général du parti. M. Juppé a occupé cette fonction de juin 1988 au mois de novembre 1994. Il a été nommé président du mouvement par intérim jusqu'au mois d'octobre 1995 avant d'assurer *pleinement cette responsabilité* jusqu'au 6 juillet 1997. Au cours de son audition, M. Galley a reconnu, sur une liste de personnes qui ont bénéficié de ces emplois, l'ancienne secrétaire de *« M. Toubon, puis de M. Juppé »* au siège parisien du RPR, rue de Lille.

● **Les permanents du RPR payés par la Ville de Paris.** Les fonctions d'Alain Juppé – qui cumulait le poste de secrétaire général avec celui d'adjoint aux finances à la Mairie de Paris – ont conduit le parquet de Nanterre à accorder au juge, le 17 avril, un réquisitoire supplétif destiné à élargir sa saisine au problème des salariés du RPR rémunérés par la Ville de Paris.

Patrick Stéfanini, directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé à *Matignon – de mai 1995 à mai* 1996 –, également secrétaire général adjoint du RPR – de mai 1996 à juillet 1997 –, a fait officiellement partie de l'inspection générale de la Ville à partir de décembre 1990. A ce jour, les enquêteurs ne semblent pas avoir trouvé de preuves convaincantes de la réalité de cet emploi. Par ailleurs, une ancienne collaboratrice de M. Juppé, membre de son équipe à la Mairie de Paris à partir de 1983, puis au ministère du budget en 1986, a déclaré qu'à son retour à l'Hôtel de Ville, en 1988, elle avait été *« mise à la disposition du RPR »*, tout en étant payée par la Mairie.

Enfin, Noredine Cherkaoui, secrétaire national à la jeunesse au RPR, de 1990 à 1997, longtemps chargé de gérer les déplacements de M. Juppé en province, a reconnu ne jamais avoir travaillé pour la Mairie de Paris, alors qu'il *avait été recruté* à la mairie du 18e arrondissement grâce à M. Juppé. Mme Cherkaoui, salariée, elle aussi, par la mairie du 18e arrondissement, a précisé avoir été *« employée »* par le RPR à partir du mois d'octobre 1990 au service *« organisation »*, qui était placé sous l'autorité directe de M. Juppé, alors secrétaire général.

> **Deux perquisitions conduites durant l'été à l'Hôtel de Ville ont semble-t-il permis au juge d'étayer sa démonstration**

Deux perquisitions conduites durant l'été à l'Hôtel de Ville ont, semble-t-il, permis au juge d'étayer sa démonstration en trouvant *d'autres exemples d'emplois* fictifs. Michel Roussin, alors directeur de cabinet du maire de Paris, Jacques Chirac, était le signataire des contrats d'embauche. *« Je n'ai jamais reçu les employés dont j'ai signé les contrats d'engagement, et n'avais pas à surveiller leur affectation,* déclarait-il au *Monde*, le 2 mai, pour éclairer le cas du couple Cherkaoui. *Cela n'entrait pas dans les attributions du directeur de cabinet du maire. »* Mettant implicitement en cause M. Juppé, il ajoutait, invoquant la loi PLM : *« Les personnes mises à la disposition d'un service ou d'une mairie d'arrondissement sont placées sous leur responsabilité. Il revient au chef de service ou au maire d'arrondissement de s'assurer de l'effectivité de leur travail. »*

L'ancien trésorier du RPR, Robert Galley, a, *le 22 avril*, mis en avant pour la première fois dans ce dossier *judiciaire* le nom de Jacques Chirac. Il a déclaré en effet au juge Desmure que l'actuel président de la République avait signifié à M. Galley *« qu'il dépendait de lui qu'il trouve de l'argent pour le parti gaulliste »*. Cette première mention du nom du président de la République a été enrichie, selon *Le Canard enchaîné* du 19 août, d'un document où figurerait une annotation manuscrite de M. Chirac. Il s'agit d'une note rédigée *en 1990 par M. Juppé*, qui suggère au maire de Paris de l'époque de faciliter l'avancement de son collaborateur Philippe Martel. *« Il faut que cet excellent garçon ne soit pas pénalisé »*, souligne une annotation manuscrite, suivie de l'initiale *« C. »*.

Proche collaborateur de M. Juppé, M. Martel était proposé pour être nommé à l'inspection générale de la Ville. Chef de cabinet d'Alain Juppé aux affaires étrangères, il deviendra, au mois de novembre 1994, chef de l'inspection générale de ville, un service dépendant directement du maire de l'époque, Jacques Chirac.

Jacques Follorou

Les accusations d'un ancien fonctionnaire

Dans un entretien publié par *Le Parisien*, le 18 mai, Georges Quémar, ancien directeur général de la Ville de Paris, chargé du personnel municipal de 1983 à 1988, avait fait état de quelque deux cents emplois fictifs dans les années 80.

Selon lui, la Ville comptait dans ses effectifs des emplois de *« contractuel de cabinet »* qui n'exerçaient, en réalité, aucune mission réelle pour la collectivité municipale. *« Ce système d'embauches parallèles,* indiquait-il, *a été mis en place par mon prédécesseur. Jean Chénard, un ancien collaborateur de Jacques Chirac au ministère de l'agriculture. »* L'actuel maire de Paris, Jean Tiberi, avait rejeté ces accusations.

Trois ans d'enquête

1995

● **30 août** : enquêtant sur l'affaire Maillard et Duclos, un juge d'instruction de Nanterre, Patrick Desmure, découvre l'existence d'un réseau de faux facturiers ayant travaillé pour le RPR. L'ancien PDG de l'entreprise Mazzotti, Jean-Claude Pittau, mis en examen pour *« faux et usage, recel d'abus de biens sociaux et trafic d'influence »*, affirme avoir versé *« des commissions à Mme Casetta »* dans le dessein d'obtenir *« un certain nombre de marchés »* auprès de la Ville de Paris. Adjointe au directeur administratif et financier du RPR, Louise-Yvonne Casetta est considérée comme la *« trésorière officieuse »* du parti gaulliste. Une information judiciaire est ouverte.

● **15 octobre** : dans le cadre de son enquête sur les HLM de Paris, le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen découvre que deux secrétaires du RPR ont été rémunérés, entre 1988 et 1992, par une entreprise de Bagneux (Hauts-de-Seine), Les Charpentiers de Paris, sollicitée par Mme Casetta. Pour des raisons de compétence territoriale, ces faits sont transmis au tribunal de Nanterre.

1996

● **5 juin** : une enquête préliminaire est ouverte, à Paris, au sujet des salaires versés à Mme Casetta, responsable administrative du RPR, par la Comatec, une filiale de la Générale des eaux, et par la CIEC, une société de chauffagerie prestataire de services de la Ville de Paris. Entre 1991 et 1994, ces deux sociétés se seraient relayées pour verser des salaires mensuels de 25 000 francs à la trésorière officieuse du RPR. Cette affaire est jointe aux autres dossiers mettant en cause le parti gaulliste et confiée au juge Desmure.

● **6 décembre** : dans le cadre de l'enquête sur le réseau de faux facturiers et les éventuelles commissions versées afin d'obtenir des marchés auprès de la Ville de Paris, Mme Casetta est mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.

1997

● **28 mars** : Mme Casetta est à nouveau mise en examen, pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Le juge la soupçonne d'avoir demandé à l'entreprise Les Charpentiers de Paris de salarier deux secrétaires du RPR.

● **13 novembre** : l'ancien trésorier du RPR et sénateur de Vendée Jacques Oudin est mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Trésorier du parti de 1993 à 1995, il est soupçonné d'avoir avalisé la rémunération d'employés du RPR par des entreprises privées. M. Oudin explique que, ayant découvert cette pratique à son arrivée, il s'était efforcé de *« régulariser »* les contrats litigieux.

1998

● **janvier** : Jacques Boyon, trésorier du RPR de 1990 à 1993, est mis en examen à son tour pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Il aurait avalisé le recrutement de dix-huit personnes travaillant pour le compte du rassemblement et rémunérées par des entreprises du BTP. Outre Les Charpentiers de Paris, figurent parmi ces sociétés Colas et Screg (deux entreprises du groupe Bouygues), Spie-Trindel, la CIEC et la Scopase.

● **20 mars** : Robert Galley, trésorier du RPR de 1984 à 1990 et actuel député de l'Aube, est mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*. Au cours de son audition, M. Galley met en avant, pour la première fois, le nom de Jacques Chirac : *« En 1984, M. Chirac, avec lequel j'avais des rapports privilégiés, m'avait demandé, comme un service, d'assurer cette fonction* [de trésorier]. *Jacques Chirac m'avait fait part de la misère financière du mouvement, qui nécessitait donc de grands efforts d'imagination pour arriver à collecter les fonds nécessaires (...). Il m'avait dit qu'il dépendait de moi que je trouve de l'argent. »*

● **27 avril** : une perquisition est menée à la Mairie de Paris. Les enquêteurs saisissent une série de dossiers relatifs au recrutement et à la rémunération par la Ville de Paris d'employés et de cadres travaillant en réalité pour le RPR. Certains contrats litigieux porteraient la signature de Michel Roussin, ès qualités de directeur de cabinet du maire de Paris de l'époque, Jacques Chirac.

● **28 mai** : *Le Monde* révèle qu'une cellule de crise a été constituée à l'Elysée autour du secrétaire général, Dominique de Villepin, afin de préserver Alain Juppé des développements de l'enquête. Les trois trésoriers successifs du RPR ont affirmé que la prise en charge des permanents du parti par des entreprises et par la Ville de Paris ne relevait pas de leurs responsabilités mais de celles du secrétariat général du parti, dont le titulaire était alors M. Juppé. L'inquiétude de l'Elysée est amplifiée par le fait que plusieurs des personnes salariées par la Mairie de Paris mais en réalité affectées au RPR auraient été placées sous l'autorité directe de M. Juppé, en tant qu'adjoint aux finances du maire de Paris. L'Elysée dément l'existence de cette cellule.

Des finances de la Ville de Paris aux responsabilités politiques nationales

PORTRAIT

Recruté par M. Chirac, cet énarque brillant a vite intégré le « premier cercle »

LORSQU'IL ENTRE à la mairie de Paris, en 1978, Alain Juppé est d'abord le conseiller financier de celui qui est, depuis quelques *mois, le maire de la capitale,* Jacques Chirac. Il n'a rencontré celui-ci *que trois ans plus tôt,* lorsqu'on l'a recruté pour écrire les discours de celui qui était alors premier ministre. Mais une brillante intelligence comme celle de ce normalien a eu tôt fait d'être remarquée.

Après sa victoire dans la capitale, M. Chirac recrute donc autour de lui une jeune garde capable de contrebalancer l'influence des vieux gaullistes qui tiennent encore le haut du pavé au cœur du nouveau RPR. M. Juppé fait forte impression. Il est rapide, inventif, ambitieux et, surtout, quatre années d'inspection des finances à sa sortie de l'ENA lui ont appris tous les rouages de la gestion budgétaire. Il deviendra donc très vite le grand argentier de la capitale.

Politiquement, en revanche, les choses ne vont pas aussi facilement. Aux élections législatives de 1978, M. Juppé s'est fait battre dans sa terre natale de Mont-de-Marsan, dans les Landes. Mais il s'obstine, malgré le regard scep*tique de bon nombre de chira*quiens. Il n'a pas la méthode : il faudrait de la rondeur, un brin de roublardise, de la blague et des poignées de mains chaleureuses, mais M. Juppé a l'image d'un homme sec et froid. Tout de même, puisqu'il persiste à vouloir faire de la politique et que M. Chirac est déjà bien décidé à s'attacher ce formidable organisateur, une circonscription à Paris lui est offerte.

Au cœur même de la mairie, il est rapidement devenu le directeur des finances de la Ville. Sous la direction de Christian de la Malène, alors adjoint aux finances, il se frotte à la confection du budget municipal : plusieurs dizaines de milliards de francs. Les qualités de M. Juppé font merveille. Reste pourtant à participer à l'élaboration politique d'un tel budget. En 1983, M. Juppé part conquérir ses galons dans le 18e arrondissement, alors tenu par Lionel Jospin. Il gagne et acquiert la légitimité pour devenir adjoint au maire, chargé des finances : le numéro trois dans la hiérachie municipale, derrière Jacques Chirac et son premier adjoint, Jean Tiberi.

La mairie est un formidable bastion politique. Elle est aussi une magnifique base de repli après les échecs électoraux. Les moyens financiers de la capitale sont énormes, les perspectives de carrière attirent de nombreux jeunes gens ambitieux. La plupart de ceux qui entourent M. Chirac et concourent à son ascension sont là. Très vite, le *« clan des Parisiens »* constitue le premier cercle autour du chef du RPR. On y trouve des hommes comme Edouard Balladur, Alain Juppé, Roger Romani et Jacques Toubon.

En *1986*, tout naturellement, le grand argentier de Paris devient ministre délégué chargé du budget dans le gouvernement de la première cohabitation. Après la défaite de M. Chirac à la présidentielle, en 1988, le camp chiraquien se replie une fois de plus sur la capitale et au RPR. Alain Juppé devient alors secrétaire général du mouvement, à la place de Jacques Toubon. Dès lors, il va cumuler ses fonctions de numéro trois de la mairie de Paris et de numéro deux du mouvement. Il les conserve lorsqu'il entre dans le gouvernement d'Edouard Balladur pour diriger les affaires étrangères.

Ce n'est qu'en 1994, lorsque même ses amis doutent des capacités de M. Chirac à gagner la présidentielle qui aura lieu un an plus tard, que M. Juppé décide de s'émanciper de la capitale et de conquérir Bordeaux. Il termine son mandat parisien en 1995... un mois après l'élection de son mentor à l'Elysée. Lorsqu'il devient premier ministre, M. Juppé est alors maire de Bordeaux et président du RPR. Il doit abandonner cette dernière responsabilité au lendemain de la défaite des législatives de 1997.

Raphaëlle Bacqué

Les proches de Jean-Marie Le Pen veulent contrer les ambitions européennes de Bruno Mégret

La compétition pour la tête de liste en 1999 partage l'université d'été du Front national

A peine ouverte, lundi 24 août, à Toulon, l'université d'été du Front national a été placée sous le signe de la compétition pour la désignation du chef de file de l'extrême droite aux élections européennes de juin 1999. Des proches du président du parti menacé par une inéligibilité, Bruno Gollnisch, Jean-Marie Le Chevallier et Bernard Antony, s'opposent à Bruno Mégret, qui veut conduire la liste européenne.

TOULON
de notre envoyée spéciale

En contestant publiquement le projet bercé par Jean-Marie Le Pen de confier à sa femme, Jany, la charge de conduire la liste du Front national aux élections européennes de juin 1999, et en revendiquant la tête de liste pour lui-même, Bruno Mégret a fait démarrer l'université d'été du parti d'extrême droite, organisée du 24 au 28 août à Toulon, sur les chapeaux de roue. Si, d'emblée, les cadres se sont souvent montrés agacés par le bras de fer engagé *via* la presse entre le délégué général et le président du FN, les militants, en revanche, se révélaient plus volontiers compréhensifs envers leur délégué général.

Initialement, deux personnes étaient prévues à la conférence de presse de présentation : Bernard Antony, l'organisateur des journées, et M. Mégret. Inquiet de voir son université perturbée par cette question, M. Antony a finalement fait venir du renfort à la tribune : le maire de la ville, Jean-Marie Le Chevallier, le secrétaire général du mouvement, Bruno Gollnisch, et plusieurs intervenants. Interrogé sur le sujet du jour, il a rétorqué que *« l'université d'été n'est pas le lieu pour débattre de la future tête de liste aux européennes »*, ajoutant que ce sera *« au bureau politique d'examiner le problème »*. Imperturbable, M. Mégret a confirmé ses propos au *Parisien* du 24 août (*Le Monde* du 25 août) : *« Si Jean-Marie Le Pen voyait confirmée en appel la décision scandaleuse d'inéligibilité »* prononcée à son encontre par le tribunal de Versailles, le délégué général demanderait à mener la liste, en sa qualité de *« second »* dans le parti.

« DÉBAT PRÉMATURÉ »

Au terme de cet exercice, M. Gollnisch ne cachait pas son irritation : *« Le débat est prématuré,* objectait-il, en précisant que, *si un rang de préséance devait être réclamé, il devrait l'être par le secrétaire général, qui, aussi bien par tradition dans le mouvement que par les statuts, est le vrai numéro deux. »* Est-ce à dire qu'il pourrait être candidat ? *« J'aurais quelques titres à l'être. J'enseigne le droit international et européen ; j'ai un bilan d'intervention au Parlement européen assez important, mais je pense que si, ce qu'à Dieu ne plaise, Jean-Marie Le Pen se trouvait être empêché, et si son épouse ne souhaitait pas être candidate, d'autres que Bruno Mégret et moi-même pourraient y prétendre : Bernard Antony, qui a l'expérience la plus longue au Parlement européen ; Jean-Yves Le Gallou, qui est responsable des affaire européennes au sein du pré-gouvernement ; et Jean-Claude Martinez. »*

Carl Lang, un des quatre vice-présidents, a proposé, de son côté, la candidature de M. Gollnisch. Pour cet ancien secrétaire général, la question de la tête de liste est prématurée, car la cour d'appel ne s'est pas encore prononcée, et un pourvoi en cassation serait toujours possible. Dans ce dernier cas, toutefois, M. Le Pen courrait le risque de voir confirmée son inéligibilité, mais pour... la présidentielle. Une consultation dont, à soixante-dix ans, il attend le couronnement de sa carrière. M. Lang souhaite, quoi qu'il arrive, que le nom du chef de file soit annoncé au dernier moment afin de *« permettre à Jean-Marie Le Pen de mener, dans tous les cas de figure, la campagne européenne comme leader du FN »*. *« Quelles que soient les ambitions politiques des uns et des autres, elles doivent s'afficher dans le cadre des instances et pas dans les colonnes des journaux »*, considère-t-il.

Ces attaques n'ont pas troublé les partisans de M. Mégret. Celui-ci rappelle que M. Le Pen a ouvert les hostilités, en juin, en déclarant publiquement qu'il songeait, dans le cas où il ne serait pas éligible, à nommer à sa place un membre de sa famille. *« Bruno Mégret ne fait pas l'unanimité, mais le congrès de Strasbourg a montré que c'est lui qui faisait le plus l'unanimité au sein du parti »*, répondent-ils pour mettre en évidence le poids du délégué général.

Les réactions des militants, abordant M. Mégret pour le soutenir, les confortent dans leur jugement. Si ceux-ci ont approuvé la candidature de Catherine Mégret, son épouse, à une élection municipale, ils semblent moins apprécier celle de Jany Le Pen, la femme du « chef », pour mener une campagne nationale. Une hypothèse, pourtant, qui reçoit le soutien de Samuel Maréchal, responsable du Front national de la jeunesse. Dans *Le Parisien* du 25 août, le gendre de M. Le Pen assure que *« Jany a des qualités que d'autres n'ont pas. Elle peut apporter une image différente de notre mouvement, et incarnerait un vrai plus »*.

Christiane Chombeau

Le gouvernement envisage de revaloriser les traitements des hauts fonctionnaires

Six mille membres administratifs sont concernés

LE LOBBYING paie : les seize associations de hauts fonctionnaires regroupées au sein du « G-16 » qui, depuis des mois, se plaignent devant l'opinion de la situation financière des énarques et des polytechniciens (*Le Monde* du 3 décembre 1997) pourraient obtenir gain de cause. Leur dossier est ouvert, indique-t-on aux ministères de la fonction publique et des finances. L'entourage du premier ministre a demandé que soit étudiée une compensation de la perte de pouvoir d'achat qu'ils ont subie depuis 1983.

Il s'agit là d'une nouveauté : jusqu'à présent, aucun gouvernement n'avait voulu revaloriser les traitements de la haute fonction publique, par crainte de l'impopularité. Ses quelque six mille membres administratifs et techniques ont ainsi été exclus du champ des « accords Durafour », en 1990, voulus par Michel Rocard, alors premier ministre, et qui, sept années durant, ont permis de rénover la grille de la fonction publique.

Les membres des cabinets ministériels et des administrations examinent trois pistes de travail. La première consisterait à aligner les primes sur le haut, c'est-à-dire sur celles du ministère des finances. Le ministre de l'intérieur a déjà obtenu l'assurance que les membres du corps préfectoral disposeraient d'un certain montant d'indemnités dès 1999 (*Le Monde* du 18 août). Mais cette solution n'enthousiasme pas les associations de hauts fonctionnaires, car les primes ne sont pas prises en compte dans le calcul des retraites.

La deuxième piste à l'étude concernerait la revalorisation de certains postes, préconisée depuis 1994 par Jean Prada, dans un rapport commandé par Edouard Balladur. Mais les associations craignent que cette solution freine la mobilité : les titulaires des postes bénéficiant d'une telle « bonification » risquent de ne plus vouloir les quitter.

La troisième consisterait à revaloriser les traitements indiciaires. C'est celle que préférerait le « G-16 », qui propose que les administrateurs civils en soient les premiers bénéficiaires. Alors que ces hauts fonctionnaires recrutés par la voie de l'ENA constituent l'essentiel de l'encadrement des administrations centrales, ils disposent d'une carrière peu valorisante.

Rafaële Rivais

Trois prétendants à la succession de M. Léotard à la présidence de l'UDF

TROIS CANDIDATS se disputeront, mercredi 16 septembre, les suffrages des adhérents de l'UDF pour succéder à François Léotard à la présidence de la confédération. Il s'agit de François Bayrou, président de Force démocrate, d'Hervé Mariton, délégué général adjoint des Adhérents directs de l'UDF et vice-président du conseil régional Rhône-Alpes (*Le Monde* du 25 août), et de Philippe de Longevialle, conseiller national de Démocratie libérale et membre du bureau de l'UDF de l'Isère. Tous trois ont déposé leur candidature lundi 24 août, dernier jour pour le faire, auprès de la commission de contrôle de l'UDF.

M. Bayrou, qui a abandonné la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale pour se consacrer à cette élection, part largement favori : Force démocrate, la composante qu'il préside, représente environ les deux tiers des adhérents demeurés fidèles à la confédération après les élections régionales de mars. En outre, la candidature de M. Mariton lui fournit l'occasion idéale de mener une campagne très politique. Proche de Charles Millon, dont il est l'un des vice-présidents à la région, M. Mariton plaide pour la constitution d'un parti unique à droite sur la base de valeurs autres que le triptyque *« libéral, social et européen »* traditionnel de l'UDF. *« Ou l'UDF défend un message central, ou elle adhère à La Droite de Millon »*, fait valoir M. Bayrou. Quant à M. de Longevialle, il veut aussi faire de sa candidature un geste *« symbolique »* de refus de *« toute compromission avec l'extrême droite »*.

Cette configuration témoigne de la crise ouverte par l'élection de quatre présidents de conseil régional grâce à l'appoint du Front national. Elle montre à quel point, aussi, l'organisation de l'opposition entretient encore la confusion à ce sujet. Pourtant, après les élections régionales, l'UDF avait déjà éclaté en deux sur ce sujet. Alain Madelin et Démocratie libérale avaient rompu avec M. Bayrou et M. Léotard, après avoir refusé de prendre une mesure d'exclusion à l'encontre de M. Millon, de Jacques Blanc, président de la région Languedoc-Roussillon, et de Charles Baur, président de Picardie, les deux derniers ayant été élus dans les mêmes conditions que M. Millon. M. Bayrou, de son côté, appelait à la constitution d'un parti de centre droit refusant *« tout accommodement avec l'extrémisme »*.

LE PRIX DE LA « FRILOSITÉ »

Cela a été insuffisant pour décanter la situation : une partie des troupes de M. Madelin s'est émue, cet été, de l'adhésion de M. Blanc au groupe DL de l'Assemblée nationale, tandis qu'aujourd'hui M. Mariton s'apprête à compter ceux qui, demeurés à l'UDF, n'en sont pas moins partisans d'abandonner la politique de cordon sanitaire autour de l'extrême droite.

Personne ne s'aventure à traiter sa candidature avec condescendance. *« L'UDF paye ainsi le prix de sa frilosité à trancher de façon claire avec tous ceux qui ont accepté les voix du FN »*, a estimé Thierry Cornillet, président du Parti radical, qui, élu de Rhône-Alpes, a été l'un des rares, à droite, à voter contre M. Millon. *« Soutiendront M. Mariton celles et ceux qui veulent que perdure une attitude ambiguë vis-à-vis des élus de l'extrême droite. Il faudra naturellement que l'UDF, après le 16 septembre, en tire toutes les conséquences »*, ajoute M. Cornillet.

La candidature de M. Mariton a pour conséquences de resserrer, autour de M. Bayrou, les rangs de ceux qui partagent ses choix face à l'extrême droite mais qui étaient réticents à l'idée de devoir se fondre dans un parti centriste. Depuis plusieurs semaines, libéraux, radicaux, adhérents directs et partisans du Parti populaire pour la démocratie française d'Hervé de Charette avaient engagé des négociations serrées à ce propos avec M. Bayrou. Dans sa profession de foi, l'ancien ministre de l'éducation nationale appelle à la naissance d'*« une nouvelle UDF »* qui donnerait *« la priorité (...) au travail en équipe, associant tous les talents et toutes les sensibilités »*. Il a trois semaines pour en convaincre ses amis.

Cécile Chambraud

M. Millon ne soutient pas de candidat aux partielles

Charles Millon, qui a été réélu président du conseil régional de Rhône-Alpes avec les voix des conseillers du Front national, a indiqué, dans un communiqué rendu public lundi 24 août, que le *« mouvement national d'action politique »* qu'il a fondé, La Droite, *« ne présentera ni ne soutiendra aucun candidat »* lors des élections législatives partielles qui auront lieu, les 20 et 27 septembre, dans les Bouches-du-Rhône, dans le Nord et dans le Var. *« Aucune consigne de vote n'est donnée à nos adhérents, qui restent totalement libres de leur choix »*, ajoute M. Millon, alors que certains candidats potentiels, notamment dans le Var, se réclamaient de son parrainage (*Le Monde* daté 16-17 août).

***D'autre part, La Droite, dont le premier congrès se tiendra du 6 au* 8 novembre à Paris et dont le siège est à Lyon, a annoncé, lundi, qu'elle va ouvrir une permanence à Paris, le 1er septembre, rue de Bourgogne.**

M. Humbert (UDF) candidat aux sénatoriales dans le Doubs

JEAN-FRANÇOIS HUMBERT, président (UDF-PPDF) du conseil régional de Franche-Comté, a annoncé, lundi 24 août à Besançon, sa candidature aux élections sénatoriales dans le Doubs. Soutenu par l'UDF et Démocratie libérale, il engage donc une primaire contre le sénateur sortant, Jean Pourchet, soixante-treize ans, réinvesti par l'UDF. *« Le Sénat a besoin de renouvellement et cette double investiture illustre le désir des instances dirigeantes de l'UDF d'offrir un véritable choix aux grands électeurs »*, a précisé M. Humbert, en ajoutant que sa candidature traduit *« une façon différente de concevoir la vie politique »* et non *« une querelle de générations »*.

Début juillet, Roland Vuillaume, député (RPR) du Doubs, avait fait savoir son intention de s'aligner aussi dans la bataille *« à titre personnel »*. Aussitôt désavoué par son parti, il n'a fait aucune autre déclaration à ce sujet depuis. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **VERTS : Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise, a indiqué,** lundi 24 août, que les écologistes s'intéressaient plus aux *« orientations »* qu'au *« rythme »* du gouvernement. Le vice-président de l'Assemblée nationale a ajouté que son mouvement attendait des *« inflexions »* du gouvernement, dénonçant le *« manque de volonté politique de relever les minima sociaux »* et souhaitant que le *« gouvernement relance le processus des 35 heures avec plus de fermeté »*.

■ **35 HEURES : la fédération patronale de la métallurgie (UIMM), qui vient de signer avec trois syndicats un accord sur les** 35 heures, dément, dans son mensuel *Actualité* du mois de septembre, vouloir *« détourner »* la loi Aubry et estime que cet accord est *« équilibré »*. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a qualifié le texte signé le 28 juillet par l'UIMM, FO, la CFE-CGC et la CFTC d'*« accord virtuel »* et s'est refusée à le prendre en compte. *« Ceux qui nous accusent de vouloir "détourner" la loi sur les 35 heures et neutraliser l'objectif de création d'emplois nous font un mauvais procès d'intention »*, plaide l'UIMM, l'une des principales composantes du CNPF.

■ **CONJONCTURE : les prix à la consommation ont baissé de 0,4 %** en juillet, selon l'indice définitif de l'Insee publié mardi 25 août. Sur un an, le glissement est de 0,8 %. Depuis le début de l'année, les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 %.

هكذا من الاصل

EXCLUSION Malgré un arsenal juridique impressionnant, la France se révèle *impuissante à lutter contre* les pratiques de discrimination à l'emploi. ● LA MISSION LOCALE de Mantes-la-Jolie a été l'une des premières à organiser des parrainages, dans le sillage d'une circulaire de Simone Veil de 1993, afin d'aider les jeunes issus de l'immigration à surmonter ces obstacles. ● TROIS PAYS EUROPÉENS, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Belgique, se sont dotés d'instances publiques spécialisées en matière d'égalité raciale. ● SUKHDEV SHARMA, ex-directeur exécutif de la Commission pour l'égalité raciale en Grande-Bretagne (CRE) qui fait figure de modèle en Europe, déclare que si, chaque année 1 800 plaintes sont enregistrées et 300 font l'objet d'un règlement juridique, *« ces chiffres ne constituent que la partie émergée de l'iceberg : beaucoup de gens n'osent pas nous saisir ».*

Le monde du travail, lieu d'expression des discriminations raciales

Mantes-la-Jolie a été la première à mettre en place un système de « parrainage » pour aider les jeunes chercheurs d'emploi en butte au racisme. La France a du mal à venir à bout de ces pratiques de refus d'embauche qui constituent un véritable obstacle à l'intégration

MOHAMED, c'est son prénom, son vrai prénom. Pas de quoi être fier ou honteux. Mais, lorsqu'il évoque ses difficultés à trouver un emploi stable, ce fils d'ouvrier marocain de vingt-deux ans, qui vit aux confins de la Normandie, près de Mantes-la-Jolie (Yvelines), ressasse ce constat douloureux : porter le nom du Prophète est un handicap pour s'insérer professionnellement dans la France d'aujourd'hui. Même lorsque l'on a *« un caractère à ne pas rester les bras croisés »*, que l'on présente bien et que l'on est prêt à travailler au mois d'août. *« Pendant tout mon apprentissage dans un garage, personne ne m'a appelé par mon nom : c'était toujours "Zouzou", "grande saucisse à pattes", "Chaoui" ou "Rachid". Au bout d'un an de surnoms et de prétendues plaisanteries sur les chameaux ou sur "ton pays", tu ne te demandes plus si c'est de l'humour : tu en as ras le bol ! »*

REPORTAGE

« Elle était d'accord pour m'embaucher, à condition que je change de prénom »

Une fois décroché son CAP de mécanicien, la patronne du garage Peugeot l'a convoqué. *« Elle était d'accord pour m'embaucher, à une seule condition, que je change de prénom. Elle m'a expliqué : "Si je vous appelle Mohamed devant les clients, ils vont me dire : vous embauchez des Arabes alors que tant de Français sont à la rue". Elle voulait que je me fasse appeler Gabriel. Elle m'a embrouillé avec une histoire d'ange envoyé par Allah. Mais moi, je suis musulman non pratiquant et je n'étais pas au courant. Elle croyait que je ne voulais pas changer de nom à cause de la religion. Pour lui faire comprendre, je lui ai demandé : "Si je vous appelais Fatima, ça vous ferait plaisir ?". »* Cette fois-là, Mohamed n'a pas été embauché.

A la Mission locale pour l'emploi des jeunes de Mantes-la-Jolie, située au cœur de la ZUP du Val-Fourré, où sont concentrées les familles issues de l'immigration, le constat est sévère : la moitié des offres d'emploi émanant de petites entreprises, de commerçants, d'artisans ou d'agences de travail temporaire sont discriminatoires. *« Elles exigent "des Français", une manière de dire des Blancs, des Gaulois,* constate Solange Réault, chargée de l'emploi à la Mission locale. *Nous n'entrons jamais dans ce jeu, mais c'est une réalité que l'on ne peut pas ignorer. »* Les témoignages pleuvent. Des contacts engageants se transforment en refus sitôt énoncé un nom à consonance étrangère ; des périphrases gênées, voire des répliques injurieuses accueillent souvent les *« bronzés »*. *« Un jeune a téléphoné de mon bureau à un pâtissier qui proposait une place. Il s'est fait rétorquer : "Je n'aime pas les Arabes" et a répondu : "Moi, j'aime pas les Français." Ils ne sont pas blindés et prennent ça en pleine figure. »*

MISE EN CONFIANCE RÉCIPROQUE

Pour limiter les chocs et aider les jeunes à surmonter ces obstacles, la Mission locale de Mantes a été l'une des premières à organiser des parrainages, dans le sillage d'une circulaire de Simone Veil publiée en 1993. Le principe est simple : un adulte bénévole, souvent un cadre à la retraite, prend sous son aile des jeunes en difficulté d'insertion et fait le lien avec les entreprises, jouant un rôle de mise en confiance réciproque. Jean-Charles, soixante-deux ans, ancien cadre chez Talbot, est l'un des trois parrains employés à Mantes depuis trois ans.

Parrain ? *« Je n'aime pas ce mot à connotation religieuse ou… mafieuse ! Je suis simplement une personne qui s'occupe d'aider les jeunes, de mettre du liant et de prévenir les conflits. »* Ce lundi, Gérard, un quinquagénaire en préretraite, accompagne Mohamed pour signer le contrat de six mois que la mission locale l'a aidé à décrocher. *« Il est là pour intervenir en cas de coup dur,* explique ce dernier. *Si on me parle mal, ou si on refuse de m'embaucher après le CDD alors que j'ai fait mon boulot. »*

A Mantes, les parrains interviennent une fois l'embauche réalisée, contrairement à d'autres villes, où ils accompagnent seulement les jeunes dans leur recherche d'emploi. *« Certains employeurs finissent par embaucher des jeunes d'origine étrangère parce que nous faisons pression, mais ils n'y croient pas vraiment et saisissent le premier alibi venu pour mettre fin au contrat, pour des raisons en réalité discriminatoires,* explique Maggy Ly, chargée des parrainages. *Le premier retard, la première absence, les confortent dans l'idée qu'"ils" ne savent pas bosser. Quant aux jeunes, ils sont tellement convaincus que tous les employeurs sont "racistes" qu'ils prennent pour de la discrimination des sanctions prises pour leurs absences inexcusables. »*

ARRONDIR LES ANGLES

Le « parrain » peut enrayer ce cercle vicieux en faisant la part des choses. Il considère le jeune uniquement comme un salarié et l'empêche de tout expliquer par le racisme. Jean-Charles a précisément joué ce rôle à l'égard des vingt-trois jeunes embauchés en 1995 par la municipalité de Mantes comme « agents d'ambiance ». Vêtus d'un blouson blanc bien reconnaissable, patrouillant à pied ou à VTT, ils sont chargés de surveiller les sorties d'école, d'aider les personnes âgées, de prévenir la délinquance et de signaler les équipements publics endommagés.

L'insertion de ces chômeurs issus de l'immigration au sein du « service municipal prévention et sécurité » aux côtés des policiers municipaux n'a pas été de soi. Aux jalousies corporatistes se sont ajoutés les préjugés raciaux. Au centre-ville, qui considère la cité du Val-Fourré comme un corps étranger, la présence de ces nouveaux venus a d'abord été perçue négativement. Des commerçants ont reproché au maire d'avoir *« embauché des délinquants »*, des jeunes menaçant un automobiliste d'appeler le service verbalisateur se sont fait traiter de *« bougnoules »* et les intéressés eux-mêmes ont longtemps douté de l'utilité de leur tâche. A chaque fois, Jean-Charles est intervenu pour arrondir les angles.

La délinquance a diminué grâce à nous, assurent les « agents d'ambiance », et avec elle l'hostilité de la population « blanche ». *« Aujourd'hui, ils voudraient que nous soyons partout »*, sourit Seka, vingt-six ans, Français d'origine ivoirienne. En écho, son « parrain » confirme : *« Avant, quand j'avais un Noir devant moi, je voyais un Noir, maintenant, je vois un jeune qui cherche du travail. »*

Ph. B.

Des commissions pour l'égalité dans trois pays européens

Pour lutter contre la discrimination raciale, plusieurs pays européens ont instauré des instances publiques spécialisées d'instruction et de recours. Pionnière, la Grande-Bretagne a institué dès 1976 une *Commission pour l'égalité raciale (lire ci-dessous)* qui a compétence pour enquêter, adresser des injonctions et mener une action éducative. Plus récente, la *Commission pour l'égalité de traitement* des Pays-Bas peut agir plus largement, tranchant elle-même les litiges tenant aux discriminations fondées sur la race mais aussi l'âge, la nationalité ou l'orientation sexuelle. Avec son *Centre pour l'égalité des chances*, la Belgique dispose, elle aussi, d'une instance comparable.

L'Allemagne, l'Autriche et la Scandinavie ne disposent d'aucune législation spécifique anti-discriminatoire et sont d'ores et déjà incitées par l'Union européenne à en adopter une.

La France, lanterne rouge de l'Europe malgré son arsenal juridique

LA JOIE des Français « blacks » et « beurs » brandissant des drapeaux tricolores après la victoire des « Bleus » et la célébration unanime du modèle national d'« égalité républicaine » ne doivent pas faire illusion : les jeunes issus de l'immigration restent souvent frappés de discrimination. Longtemps négligé par les associations antiracistes, plus attentives aux formes plus spectaculaires du racisme comme les injures, les violences ou la diffamation, ce phénomène apparaît depuis peu au grand jour à travers des témoignages, des études sociologiques et des mobilisations militantes.

ANALYSE

C'est entre Français « blancs » et Français « bronzés » que sévissent désormais les discriminations

De la dénonciation des petites annonces excluant les candidats « typés » aux formes *plus sournoises de refus d'embauche ou de* promotion, le mur du silence se lézarde peu à peu, révélant des comportements et des pratiques sur lesquels la législation antiraciste française n'a guère de prise. *« Depuis trois ans, la question de la discrimination est apparue comme centrale dans tous les domaines concernant l'insertion des jeunes,* constate Luc Gruson, directeur de l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI), qui dépend du ministère de l'emploi et de la solidarité. *Aujourd'hui, elle constitue le principal obstacle à l'intégration. »* Signe de cette prise de conscience, plusieurs équipes de chercheurs et les deux principaux syndicats ouvriers sont désormais directement mobilisés sur cette question.

A l'université Paris-VII, l'Unité de recherches migrations et société (Urmis) a mis en lumière depuis 1994 l'importance des *« discriminations ethniques »* dans le monde du travail. Son étude, intitulée « La Prévention du racisme en France », fait référence, au point qu'elle a été largement reproduite, sans être citée, dans le dernier rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, qui constate que *« le monde du travail est devenu un lieu d'expression privilégié des discriminations »*. La même équipe universitaire vient de remettre à l'institut d'études de la CGT une synthèse réalisée dans plusieurs entreprises et administrations, qui analyse notamment les difficultés d'une enquête de terrain et les réticences des *élus syndicaux de base.*

Depuis un an, la CGT poursuit une campagne sur le thème « Le racisme se combat » incitant les salariés à témoigner des cas de discrimination qu'ils constatent. De son côté, la CFDT a suivi une démarche originale en mettant ses structures au service d'une recherche, la première de cette ampleur, menée par Philippe Bataille, chercheur au Centre d'analyse et d'intervention sociologique (Cadis), dirigé par Michel Wieviorka. Le livre né de cette étude (*Le Racisme au travail*, La Découverte, 1997) décrit et dénonce l'imprégnation xénophobe des milieux de travail, les choix ethniques non dits et la porosité à la propagande de l'extrême droite.

FOSSÉ BÉANT ENTRE PRINCIPES ET RÉALITÉ

Nulle part ailleurs qu'en France sans doute, le fossé entre des principes historiques puissamment affichés et la réalité n'est aussi béant. La référence perpétuelle à la conception républicaine et son exigence égalitaire constituent, de fait, un obstacle à la connaissance, et donc à la dénonciation des pratiques discriminatoires. Le tabou qui pèse sur toute mention d'origine ethnique dans le système statistique masque sans doute plus les phénomènes discriminatoires qu'il ne les prévient. Or le critère de la nationalité, le seul officiellement admis, est de moins en moins efficient : c'est entre Français « blancs » et Français « bronzés » que sévissent désormais l'essentiel des discriminations, comme l'a *montré Michèle Tribalat, chercheur à l'Insti*tut national d'études démograhiques (INED) dans *Faire France* (La Découverte, 1995).

L'impuissance française à lutter contre les discriminations est également liée à la législation. Le contraste entre l'impressionnant arsenal juridique anti-discriminations et la quasi-absence de condamnations dans ce domaine est saisissant : quatre en 1995… La victime doit non seulement établir la matérialité des faits mais aussi apporter la preuve de l'intention discriminatoire, ce qui est quasiment impossible. *« Plus personne ne nie la réalité des discriminations mais la parole des victimes n'est toujours pas écoutée,* analyse François Vourc'h, chercheur à l'Urmis. *Alors que les personnes dominées socialement ont des recours comme les syndicats ou les assistantes sociales, les personnes discriminées n'en ont aucun. Pis, on met systématiquement leur parole en doute en leur demandant des preuves ! »*

Le traité d'Amsterdam comprend une clause de non-discrimination et prévoit de donner compétence aux institutions de Bruxelles pour agir. De fait, l'Union européenne incite déjà les pays qui ne disposent d'aucune législation spécifique anti-discriminatoire *(lire ci-contre)* à en adopter une, et les pays qui disposent d'une loi inefficace, comme la France, à réformer leur pratique. En France, ces orientations seront-elles un jour traduites en décisions politiques ? Muette sur l'intégration depuis sa nomination, *Martine Aubry a demandé à son cabinet* de travailler sur les questions de discrimination et de préparer des mesures. La prochaine publication du rapport du Haut Conseil à l'intégration traitant de ce sujet pourrait lui offrir l'occasion de rompre ce silence.

Ph. B.

Sukhdev Sharma, ex-directeur exécutif de la Commission pour l'égalité raciale en Grande-Bretagne

« La personne qui se dit victime doit le justifier »

« La *Commission for racial equality* (CRE), que vous dirigiez, est présentée comme un modèle pour la lutte contre les discriminations en Europe. Comment fonctionne-t-elle ?

– La CRE a été créée en 1976 par la loi sur les relations raciales, qui probibe toute discrimination. Elle fait l'objet d'un consensus de la part des trois principaux partis britanniques, même si le gouvernement travailliste nous soutient davantage. La Commission emploie *220 personnes chargées d'accueillir* et d'instruire les plaintes, de concevoir des campagnes de promotion de la diversité raciale et d'entretenir des relations avec les associations et les autorités. Le conseil d'administration est composé de quinze membres, dont un représentant des employeurs et un des syndicats, les autres étant des personnalités, juristes, enseignants, etc.

» *En ce moment,* seuls deux Blancs y siègent, mais cela varie : aucun quota n'existe. Notre action est relayée par 87 conseils locaux pour l'égalité raciale. Toute personne victime ou témoin d'une discrimination raciale peut nous saisir directement, soit par courrier, soit via une permanence téléphonique, soit en se présentant dans l'une de nos sept antennes régionales.

– Quelles sont vos compétences ?

– Nous fournissons une assistance juridique dans les dossiers qui correspondent à nos compétences légales et nous paraissent sérieux. Concrètement, les plaignants sont reçus pour un entretien.

» Puis nous procédons à une enquête avant de décider, dans un délai de deux mois maximum si le cas est retenu ou non. *Le cas échéant,* nous aidons les gens à se pourvoir devant les tribunaux. Chaque année, nous recevons 1 800 plaintes, dont 10 % émanent de Blancs. Parmi elles, 300 font l'objet d'un règlement juridique : 200 par arbitrage et éventuellement dédommagement financier, 100 devant un tribunal, dont 60 sont gagnées par les plaignants. Mais ces chiffres ne constituent que la partie émergée de l'iceberg : beaucoup de gens n'osent pas nous saisir.

« Chaque année, nous recevons 1 800 plaintes. Parmi elles, 300 font l'objet d'un règlement juridique. Mais ces chiffres ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. »

– A qui incombe la charge de la preuve de la discrimination ?

– Le problème de la preuve est simplifié du fait que ce type de dossier passe devant un tribunal civil et non pas correctionnel, comme en France. La personne qui se dit victime doit le justifier. Dans le cas d'une discrimination à l'embauche, l'employeur doit convaincre le tribunal que la discrimination a un autre motif rationnel – niveau de formation, compétences, etc. – que la couleur de la peau, la nationalité ou les origines ethniques. Ce système *ne nous empêche pas* d'éprouver de fréquentes difficultés de preuve.

– Quels résultats avez-vous obtenus ?

– A la suite de plaintes de personnes appartenant à des minorités, sur de mauvais traitements dans l'armée, nous avons conduit des investigations et publié une note qui exige des changements de *pratique. Nous avons aussi obtenu* le lancement d'une campagne de recrutement spécifique en direction des minorités, qui vise à faire passer en cinq ans le taux d'engagés issus des minorités de moins de 1 % à 5 %, soit la moyenne de la population active. Mais ces objectifs ne constituent pas des quotas, qui, comme la discrimination positive, sont illégaux en Grande-Bretagne. Tout se passe par l'incitation et les campagnes publicitaires. Nous avons aussi travaillé avec les organismes de formation des maîtres et les syndicats pour mettre en place des actions de sensibilisation, afin que le personnel enseignant reflète la réalité multiculturelle de la Grande-Bretagne. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

L'avocat mis en cause dans l'affaire du prêt au PR a été remis en liberté

L'AVOCAT PARISIEN Jean-François Velut, mis en examen et écroué jeudi 20 août, dans l'affaire du prêt contracté par l'ex-Parti républicain, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction Eva Joly, lundi 24 août. Le magistrat est passé outre aux réquisitions du parquet de Paris, qui avait demandé le placement sous mandat de dépôt de l'avocat, sous le coup d'une mise en examen pour *« blanchiment, faux et usage »*.

Son contrôle judiciaire lui interdit toute rencontre avec les protagonistes du dossier ainsi que tout déplacement à l'étranger. Il devra s'acquitter d'une caution de 100 000 francs. Me Velut a été administrateur du Fondo Sociale di Cooperazione Europa, l'établissement financier italien qui a accordé au PR un prêt de 5 millions de francs, le 6 juin 1996. Par ailleurs, *Le Parisien*, dans son édition du 25 août, révèle que le parquet de Paris a délivré un réquisitoire supplétif aux juges Joly et Vichnievsky pour *« blanchiment »*. Il concerne un prêt de 12 millions de francs, accordé par la Société des banques suisses à l'UDF en 1996.

DÉPÊCHES

■ **MONTAGNE : huit alpinistes ont trouvé la mort dimanche 23 et lundi 24 août dans l'ascension du mont Blanc** (4 807 mètres), alors que la pluie tombée à plus de 4 000 mètres avait favorisé l'apparition de verglas. Dans le massif de l'Oisans, un alpiniste de dix-huit ans, qui s'était engagé dans l'ascension d'une voie dans la face sud de la Meije (3 982 mètres), a fait une chute mortelle de 150 mètres.

■ **CORSE : Georges Seatelli a été tué par balles,** lundi 24 août, près de Bastia, par deux hommes qui circulaient à moto. Il avait été condamné en 1989 à huit ans de prison par la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) pour détention d'armes et association de malfaiteurs. Georges Seatelli, quarante-huit ans, était soupçonné d'avoir appartenu au gang de la « Brise de mer », auteur d'une centaine d'attaques de banques dans l'île et sur le continent.



La France dont rêvent les chargés de mission de la Datar

Un « appel à utopies » recense les désirs secrets des aménageurs professionnels. Paris serait moins pollué, 10 millions d'immigrés viendraient peupler la France, les maires ouvriraient des bureaux de nuit et on célébrerait la « réconciliation idéologique » avec l'automobile

« LE SIÈGE de l'ONU sera inauguré à Paris le 17 mai 2015 par le président de la République française, en présence d'une centaine de chefs d'État étrangers. » C'est une des *« utopies constructives »* proposées par le Cercle pour l'aménagement du territoire. Il y a un an, cette association regroupant environ 200 personnes, dont nombre sont des chargées de mission de la très sérieuse Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), lançait parmi ses membres *« un appel à utopies »*, ce *« pays imaginaire où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux »*, selon la définition du Petit Robert.

Aujourd'hui, les contributions pleuvent rue Charles-Floquet, siège – on ne peut plus parisien – de la Datar. Visionnaires, ludiques, réalistes parfois, les textes sont surprenants tout en se voulant *« une banque d'idées »*.

L'ONU à Paris ? *« Why not ? »*, estime le contributeur Claude Rousseau, vice-président du Cercle, chargé de mission à la Datar. *« Après la longue brouille des Etats-Unis et de la ville de New York avec l'organisation internationale, cette dernière s'est finalement déterminée en faveur de Paris, en raison principalement du déplacement du centre de gravité mondial vers l'Union européenne. »*

Mais comment la capitale française pourrait-elle séduire l'ONU ? Parce que, depuis cette année 2015, *« Paris et l'Ile-de-France ont cessé de croître »*. La croissance démographique a été arrêtée autour de l'an 2000, *« pour faire place à une légère décroissance, de 350 000 habitants, par rapport aux quelque onze millions d'habitants atteints à la fin du vingtième siècle »*. Aussi, *« la région-capitale a-t-elle retrouvé son charme et sa qualité de vie, ce qui explique son attractivité »*. Ceci grâce à la politique d'aménagement du territoire *« vigoureusement reprise en main peu avant la fin du vingtième siècle »*. D'autre part, *« toutes les grandes usines de construction automobile sont parties en province »*. Grâce à un rééquilibrage réussi et maîtrisé au cours des vingt dernières années, un coup d'arrêt au gigantisme, *« il fait* [désormais] *bon vivre en Ile-de-France »*. Désormais, puisqu'on a réussi à écarter un scénario catastrophe de type Mexico, on assiste à *« la quasi-disparition des embouteillages. (...) Les transports en commun sont maintenant attractifs, le métro et le RER ne sont jamais pleins. Les pics de pollution qu'on connaissait autrefois sont oubliés... »*

Le siège de l'ONU à Paris n'est qu'une des contributions recueillies. Au total, celles-ci pourraient remplir plusieurs volumes en format de poche. C'est ainsi, par exemple, qu'on voit *« le conseil général de Bretagne poser sa candidature pour l'Exposition universelle de 2047 »*; que le cabinet du ministère de l'aménagement du territoire serait composé *« de philosophes, de romanciers et d'autodidactes confirmés, soit un ministère sans fonctionnaires »* ; qu'une *« Assemblée nationale de la nuit »* serait élue au suffrage universel afin de *« garantir la spécificité de cet espace, trop récupéré par ceux du jour »* et qu'un maire de la nuit serait *« désigné dans les villes de dix mille habitants »*, à charge pour ce malheureux de *« tenir bureaux ouverts de 20 heures à 6 heures du matin »*, tandis que *« le syndicat des veilleurs de nuit est transformé en haute autorité de la nuit »*.

Autre utopie forte : les grandes villes de province rivaliseront avec Paris. Car, selon le rêve irrépressible d'un aménagement harmonieux, ces villes ont su jouer, au début du vingt et unième siècle, de la *« qualité des services et du cadre de vie que leur taille modérée leur permet de préserver »*. Elles ont attiré les grands sièges sociaux et institutions internationales. Ainsi a-t-on vu notamment l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) s'implanter à Toulouse. C'est que le consortium Airbus Industrie a supplanté le groupe Boeing-McDonnell, constitué à la fin du siècle dernier.

DECAZEVILLE ET L'ÉOLIENNE

Des changements *« profonds »* se sont accomplis, qui ont vu *« la remontée des villes de province »* par rapport à l'Ile-de-France. Elles ont presque toutes accru leur population en *« s'appuyant sur des modes très différents de développement des activités »*. Ainsi, *« Roanne, autrefois ville des chars d'assaut, a développé la fabrication d'engins de travaux publics ; Poitiers* [à partir de son Futuroscope] *a connu une véritable explosion dans les techniques de pointe de l'électronique et de l'informatique »*. D'autres villes moyennes se sont inventé de nouvelles vocations. C'est le cas de Decazeville, en Aveyron, *« devenue la capitale mondiale de la fabrication d'éoliennes »*.

Autre volet de cette *« vision utopique de la France de l'avenir »* : le *« boom »* démographique. La population de la France s'est accrue depuis vingt ans, à la fois par *« la reprise de la natalité et par l'arrivée massive de dix millions d'immigrés, venus en majorité de ce qu'on appelait drôlement, dans les années 90, la banane bleue »*. Anglais, Hollandais, Danois, Italiens du Nord se sont *« desserrés »* de leurs pays encombrés. Ils sont venus s'installer en France, *« attirés par la disponibilité et la qualité de l'espace français »*. En marge, le contributeur utopique note que l'*« immigration maghrébine a considérablement diminué avec le retour de la paix et de la démocratie en Algérie »*.

L'un des thèmes les plus développés par les contributeurs concerne les transports. En 2010, la *« réconciliation idéologique avec l'automobile »* est acquise. Elle permet donc les déplacements dans un rayon de 20 à 30 kilomètres grâce à la *« percée des voitures électriques »*, depuis que la technologie des batteries a été maîtrisée. Les camions ne polluent plus, car *« les anciens moteurs, issus du brevet du Dr Diesel, ont disparu brutalement dès le début du siècle et ont été remplacés par des moteurs fonctionnant avec des huiles végétales brutes »*. De surcroît, *« les postes de conduite, assortis aux nouveaux systèmes de guidage passif de trajectoire, permettent aux poids lourds de rouler sur autoroute en toute sécurité à la même vitesse que les voitures légères »*.

Un utopiste se prend même à rêver d'autoroutes quasi gratuites en 2015 depuis que *« les concessions autoroutières rapportent des bénéfices à l'Etat »*. Il imagine que *« le rail, la route et l'avion se complètent »*. Que *« camions, wagons et barges coopèrent »*, car on a réussi à *« optimiser chaque transport »* grâce à l'intermodalité.

Les nouvelles technologies ne sont pas en reste, qui ont modifié l'organisation du travail du fait de la *« dissociation de plus en plus nette entre la localisation physique de l'entreprise et l'acte de travailler »*. Un phénomène qui a eu un *« impact sur l'aménagement du territoire que les décideurs de la fin du deuxième millénaire n'avaient pas soupçonné »*. *« Paradoxalement*, note un contributeur, *le fait de travailler chez soi incite l'individu à quitter son domicile pour rétablir du lien social »*.

Quatre kilos d'utopies

La masse des contributions écrites par les membres bénévoles du Cercle pour l'aménagement du territoire, association regroupant des chargés de mission, des hauts fonctionnaires, des aménageurs de territoire, retraités ou actifs, constitue un document de près de quatre kilos de papier. Les « morceaux choisis » pour un aménagement du territoire idéal devraient donner lieu à la publication d'un ouvrage, après sélection par un jury. Les organisateurs de l'appel à utopies se plaisent à rappeler que l'aménagement, dans ses *« grands élans »*, s'est fondé *« sur des visions utopiques dont beaucoup ont été constructives »*.

Enfin, un utopiste poète propose une contribution originale : sauver l'art campanaire au vingt et unième siècle comme moyen de communication et comme instrument musical. Rappelant que les cloches ont beaucoup souffert des révolutions, des guerres et de la foudre, il estime à 30 000 le nombre de clochers à pourvoir en France pour reconstituer le patrimoine initial.

Jean Menanteau

D'après « Que choisir ? », le prix de l'eau varie fortement selon les communes

L'UNION FRANÇAISE des consommateurs (UFC) dénonce dans le mensuel *Que choisir ?*, à paraître mardi 25 août, *« l'inégalité des Français devant le robinet »*. Selon l'enquête menée par l'association, le prix du mètre cube d'eau potable varie très fortement d'une commune à l'autre. Les villes où la facture est le plus élevée sont Saint-Malo (37 francs le mètre cube), Dreux (29 francs), Perros-Guirec et Paimpol (vieille ville) (25 francs). A Martigues et Châteauroux, en revanche, il ne coûte que 10 francs. La moyenne nationale étant de 17 francs par mètre cube. L'UFC reconnaît que les contraintes en matière d'assainissement font grimper le prix de l'eau dans certaines villes dont les ressources sont de mauvaise qualité.

Ces disparités régionales ne suffisent pas à expliquer les écarts de prix constatés. L'association met en cause les entreprises privées qui se partagent le secteur de la distribution de l'eau (Lyonnaise des eaux, Compagnie générale des eaux devenue Vivendi et Saur-Cise). Quand la gestion leur est déléguée, le consommateur paie plus cher : 18 francs en moyenne le mètre cube, contre 14 francs si l'eau est gérée par des régies municipales, soit dans 20 % des communes françaises.

L'UFC dénonce également la non-application du principe pollueur-payeur : la part payée par les agriculteurs est, à ses yeux, très faible par rapport à la pollution engendrée par l'utilisation massive d'engrais et de pesticides. Dominique Voynet a précisément appelé les agriculteurs *« à une gestion responsable de la ressource en eau »*, lundi 24 août à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), en ouverture des Journées d'été de la Confédération paysanne. *« Nous avons besoin des paysans, qui sont de gros utilisateurs, pour qu'ils la gèrent de façon économe et acceptent de la payer à son juste prix »*, a ajouté la ministre de l'environnement.

G. D.

La Dordogne en plein rêve américain

PÉRIGUEUX
de notre correspondante

Le château de Rastignac, en surplomb de la RN 89, à deux pas de l'industrieuse cité de Terrasson, ne se visite pas. Construit au début du XIXe siècle, son style classique l'éloigne de l'image mythique d'un Périgord aux mille et un châteaux féodaux ou Renaissance. Pillé et incendié par les nazis en 1944, il n'a guère retrouvé de sa superbe. Pourtant, les touristes sont nombreux à s'arrêter, étonnés par son air de déjà-vu, et, depuis le début de l'été, les journalistes des chaînes de télé, de la presse nationale – et même américaine – déferlent à leur tour pour découvrir le sosie presque parfait de la Maison Blanche.

Un drapeau américain et une plaque de rue *Pennsylvania Avenue* fraîchement plantés achèvent le tableau des ressemblances. Bill Clinton lui-même habite d'une certaine façon les lieux : dans le moulin lové au pied de la demeure se tient une exposition de clichés signés des photographes de l'AFP en poste à la White House, à Washington. Ni l'ombre de Monica, ni aucune odeur de scandale ne planent ici, mais, en cet été particulièrement sulfureux outre-Atlantique, le sujet est porteur.

L'auteur de ce bon coup médiatique est un ancien journaliste reconverti dans les relations publiques et la communication. Alain Trampoglieri ne manque ni d'enthousiasme, ni d'idées. Lorsqu'il a su que la Maison Blanche périgourdine était à vendre, il se précipita. Il inonda les rédactions et son réseau de relations d'une carte de vœux illustrée de la reproduction de la célèbre demeure surmontée d'un drapeau tricolore promettant de recevoir *« avec plaisir à la Maison Blanche en 1998 »*. Mais l'intention est allée bien plus vite que la musique. Aucun accord n'est jamais intervenu entre l'acquéreur fougueux et les pragmatiques vendeurs, Jacqueline Legrez et son fils Didier. Il faut dire que les propriétaires, depuis près de quinze ans que leur domaine est à vendre, ont appris à devenir méfiants. Des mégalomanes et des rêveurs, ils en ont vu défiler, tous riches de promesses et de projets grandioses. Aucun n'a abouti, faute de financement sérieux ou d'autorisation des Bâtiments de France, le château étant classé monument historique depuis cinquante ans.

BELLE PUBLICITÉ

L'aplomb et le bagou d'Alain Trampoglieri ont déplu, mais ils ont, en revanche, fourni une belle publicité, réveillant l'appétit d'autres acquéreurs potentiels. L'un d'eux est sur le point d'aboutir. Un promoteur, Marc Prunier, porteur d'un vaste projet hôtelier nécessitant quelque 60 millions de travaux, rêve lui aussi de réaliser un petit coin d'Amérique. Il a d'ores et déjà passé un accord et versé des acomptes. La signature définitive devrait intervenir fin septembre.

Dans le pays, le scepticisme engendré par toute cette agitation médiatique commence à céder le pas à l'espoir. Et si, enfin, le rêve devenait réalité, si le projet hôtelier se concrétisait et créait des emplois ; si une nouvelle clientèle arrivait et si les curieux, qui se contentent pour l'heure de regarder, commençaient à consommer..., ça serait l'Amérique.

Anne-Marie Siméon

Des « solutions alternatives » aux projets d'EDF dans le Verdon

TOULON
de notre correspondant

Il existe des *« solutions alternatives »* à la ligne électrique à très haute tension (deux fois 400 000 volts) prévue pour relier Boutre à Carros en traversant le parc naturel régional du Verdon, et qui suscite un vent de fronde depuis qu'EDF en a révélé le tracé en mars 1997 (*Le Monde* des 5 et 21 mai). C'est ce qui ressort d'un rapport d'expertise complémentaire commandé le 15 mai par la commission particulière du débat public, mise en place par la commission nationale du même nom le 20 mars (la commission nationale, prévue par la loi Barnier de 1995, a été installée en septembre 1997). Au terme de cette large consultation, le 15 septembre, les ministres de l'environnement, de l'industrie, et de l'équipement disposeront d'un compte rendu à partir duquel ils décideront de soumettre, ou non, la proposition d'EDF à enquête publique.

Cette expertise *« réévalue à la baisse les prévisions réalisées par EDF sur l'augmentation de la demande d'électricité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur »*, balayant ainsi l'un des principaux arguments avancés par EDF. Elle conclut à *« l'existence de solutions alternatives techniquement et économiquement viables : la réalisation d'unités de production de forte puissance dans les Alpes-Maritimes et le Var et le développement d'unités décentralisées de production (cogénération, énergies renouvelables), combinés à une action de maîtrise de la demande d'énergie »*.

Soucieux de préserver la stricte neutralité de la commission, son président, Gérard Porcell, estime que *« cette expertise contribue largement à ce que le débat soit complet et honnête »*. Quant au document de réflexion d'EDF qui a servi de base à la consultation – conformément aux termes de la loi –, il *« ne pense pas qu'il ait pu exercer une influence car, dès les premiers jours de la consultation, les gens ne s'y sont pas trompés et ont mis le doigt sur les problèmes essentiels »*. Pour sa part, Bernard André, maire du petit village de Bauduen, et le seul à avoir participé à l'ensemble des tables rondes et réunions de cette concertation, se réjouit *« que le débat démocratique l'ait emporté, tout en infligeant un camouflet à EDF, dont les techniciens étaient un peu trop installés dans leurs certitudes. Je suis optimiste quant aux solutions alternatives dont le gouvernement sera bien obligé de tenir compte »*.

José Lenzini

Les élus du Val-de-Marne s'inquiètent de l'avenir d'Orly

ALORS QUE la concertation sur la complémentarité entre les aéroports parisiens engagée en mars par le gouvernement avec les communes riveraines et les syndicats se poursuit, de nombreuses inquiétudes se manifestent sur l'avenir de l'aéroport d'Orly (*Le Monde* du 31 juillet). Chacun de son côté, Michel Germa, président (PC) du conseil général du Val-de-Marne, et Richard Dell'Agnola, maire (RPR) de Thiais, ont fait état, lundi 24 août, de leurs préoccupations sur l'avenir de l'aéroport situé dans leur département. Michel Germa estime qu'*« il faut prendre des mesures gouvernementales de régulation du trafic permettant de conserver à Orly son caractère d'aéroport international, tout en limitant les nuisances »*. Richard Dell'Agnola, également président du comité du bassin d'emploi du sud val-de-marnais, *« s'élève contre le projet annoncé par le gouvernement de spécialisation »* de l'aéroport, en rappelant qu'Orly génère 30 000 emplois. Le 19 août, Joseph Rossignol, maire (PS) de Limeil-Brévannes, avait demandé l'organisation d'un référendum sur l'avenir de l'aéroport.

■ **SAVOIE : un jeune loup a été photographié dans le massif des Lorès en Vanoise** (Haute-Maurienne, Savoie) vers 2 650 m d'altitude, a indiqué lundi 24 août la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, qui précise que l'animal vient probablement d'Italie.



هكذا من الاهمال

DISPARITIONS

Harry Lunn

Un actif marchand de photographies

EXPERT en photographie et marchand, Harry Lunn est mort vendredi 21 août à Paris à l'âge de soixante-cinq ans. Une forte personnalité de la photographie disparaît avec cet Américain, réputé rude en affaires, qui, dès le début des années 70, soit dix ans avant qu'un marché soit réellement installé en France, a œuvré pour imposer l'image fixe comme un art à part entière, à la fois objet de collection et de spéculation.

Après des études d'économie à l'université du Michigan, Harry Lunn ouvre une galerie à Washington, où il présente, jusqu'en 1983, des grands auteurs français du XIXe siècle – Nadar, Le Gray, Nègre et Louis de Clercq, pour lequel il participe à la rédaction du catalogue raisonné –, Brassaï et Atget, des rayogrammes de Man Ray, nombre de maîtres américains comme Lewis Hine, Walker Evans, Diane Arbus, Berenice Abbott ou Edward Steichen, tout en défendant des artistes en activité, comme Robert Frank ou Ansel Adams, puis Robert Mapplethorpe ou Joel Peter Witkin.

Partageant son temps entre les deux pays, Harry Lunn sera un trait d'union très actif entre la France, où il dénichait des chefs-d'œuvre de la photographie du XIXe siècle, et les Etats-Unis, où se trouvaient acheteurs et clients et qui avaient adopté, bien avant la France, la photographie comme un art. Il sera ainsi, au-delà de son activité de galeriste, le conseiller et pourvoyeur – *« un porteur de valises »*, diront ses détracteurs – de collectionneurs, institutions et musées nord-américains, comme le Metropolitan et le Musée d'art moderne de New York, la Gilman Paper Company ou le Centre canadien d'architecture de Montréal, auprès desquels il a su exercer une influence indéniable, voire de « gourou ».

A partir du milieu des années 80, le marché de la photographie devient adulte, le nombre de ses acteurs enfle, les filières se diversifient, les collectionneurs font le voyage à Paris et ailleurs pour voir et acheter le matériel disponible, les chefs-d'œuvre se raréfient et les prix tutoient les centaines de milliers de francs. Harry Lunn ferme alors sa galerie américaine, se tourne vers le courtage et l'organisation de ventes aux enchères. Il multipliait également les participations aux foires d'art, notamment à Bâle, où il fut le premier exposant en photographie, et il était le fondateur de l'Association internationale des galeries de photographie (Aipad).

La singularité de Harry Lunn, un temps associé à la galerie française Texbraun, dont on ne dira jamais assez le rôle déterminant qu'elle a tenu dans la reconnaissance de la photographie en France, aura été de défendre autant des auteurs français du XIXe que des Américains des années 30 à nos jours. Il était aussi un personnage pittoresque et bourru, un capitaine Haddock – *Pierre et Gilles* feront son portrait en amiral –, la mâchoire raidie par un collier de barbe, dont la simple présence rappelait à toute personne qui le côtoyait dans une galerie, un musée ou un festival, que la photographie est aussi un business.

Michel Guerrin

■ **LE PÈRE PHILIPPE LAURENT**, jésuite, est mort dimanche 23 août à Paris à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Né le 24 mai 1913 à Fécamp (Seine-Maritime), Philippe Laurent, polytechnicien, était entré dans la Compagnie de Jésus en 1937 et avait été ordonné prêtre en 1946. Préfet des études au lycée jésuite Sainte-Geneviève de Versailles, il était devenu, en 1963, provincial des jésuites de Paris, puis, en 1967, directeur du Centre d'études, de recherches et d'action sociale (Céras), alors situé à Vanves. De 1968 à 1982, il avait dirigé la revue *Projet* de la Compagnie. Proche des milieux de cadres et de patrons chrétiens, il fut aumônier de l'Union syndicale des ingénieurs chrétiens (USIC) et conseiller ecclésiastique du Centre français du patronat chrétien (CFPC). Il était, enfin, l'un des conseillers de la conférence des évêques sur les questions de justice, de paix, de démographie et de développement.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anna et Victor
sont heureux d'annoncer la naissance de

Claude, Henry, Stanislas,

le 20 août 1998.

ROCHENOIR,
50, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

Romane SARFATI,
Frédéric OLIVENNES
et Elie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jeanne,

le 8 août 1998.

7, rue Beautreillis,
75004 Paris.

Félicie et Vincent
ont

Léontine,

née le 19 août 1998.

Paurd, Maurel, De Rudder, Germe.

3, rue du *Buisson-Saint-Louis*,
75010 Paris.

Géraldine et Jérôme CARIO
ont la joie de faire part de la naissance de

Raphaël CARIO,

le 11 août 1998, à 12 h 46, et remercient, en son nom, les amis qui l'ont gâté.

Laurence GALLOT,
Eric ROHDE
et *Juliette*,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Sixtine,

à Paris, le 22 août 1998.

120, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Décès

– Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès survenu accidentellement de

Jack CHAMPY,

le 21 août 1998, à l'âge de quarante-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 25 août, à Gray (Haute-Saône), où il a été inhumé.

La Charmoiselle,
70100 Sauvigney-lès-Gray.
179, rue de la Convention,
75015 Paris.

– On nous informe du décès de

Michel D'HERMIES,
agrégé de philosophie,
professeur honoraire
au lycée Henri-IV (Paris),

à l'âge de soixante-quatorze ans, à l'hôpital Charles-Foix, Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

De la part de
Jacques D'Hermies,
son frère,
Ses anciens élèves,
Ses amis,
Sa famille.

L'incinération aura lieu le 31 août 1998, à 11 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, métro Gambetta.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Jacques D'Hermies,
49, rue Belgrand,
75020 Paris.

– Mme Jacques-Bernard Dupont,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Dupont,
Leur fils et leurs petits-enfants,
La famille Labadens,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques-Bernard DUPONT,

survenu le 19 août 1998.

Les obsèques ont été célébrées à Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées).

1, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Catherine,
Ses amis,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Horacio GOULART,

survenu à Porto Alegre (Brésil), le 22 août 1998.

Bento Gonçalvez 489,
90 650 020 Porto Alegre (Brésil).

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Tarbes.

Mme Colette Hourtolle, née Piquignot,
son épouse,
Jean-Claude, Annie, Catherine,
ses enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HOURTOLLE,
ancien directeur d'école,

survenu le 24 août 1998, à son domicile, dans sa quatre-vingt-unième année.

Ses obsèques civiles auront lieu le mercredi 26 août, à 14 h 30, au cimetière Saint-Jean, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), où l'on se réunira.

13, rue Jules-Laforgue,
65000 Tarbes.

– Le Père provincial,
Ses compagnons jésuites,
Mme Torquebiau,
sa sœur,
M. Claude Laurent,
son frère,
font part du décès, à quatre-vingt-cinq ans, le 23 août 1998, du

Père Philippe LAURENT S.J.

Obsèques mercredi 26 août, à 10 h 30, église Saint-Ignace, Paris-6e.

(Lire ci-contre.)

– Simone Le Dolley,
son épouse,
Olivier Le Dolley et Fabienne Torri,
ses enfants,
Monique et Michel Benichou,
sa sœur et son beau-frère,
Eric et Bertrand Benichou,
ses neveux,
Les familles Frigot, Théret,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul LE DOLLEY,

survenu à Paris, le 23 août 1998, à l'âge de soixante-deux ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 28 août, à 10 h 30, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 186, rue de Tolbiac, Paris-13e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés pour la recherche contre le cancer à l'Institut Gustave-Roussy, 39, rue Camille-Desmoulins, 94805 Villejuif Cedex.

40, avenue d'Italie,
75013 Paris.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98

– Mme Yvonne Lochak,
son épouse,
Danièle Lochak,
sa fille, et Jacques Chevallier,
Grégory,
son petit-fils,
Les familles Lochak, Toledo, Jungmann et Mandelbaum,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre LOCHAK,
avocat honoraire,
combattant volontaire de la Résistance,

survenu à Paris, le dimanche 23 août 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 août, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse, à Paris.

– Les familles Deroo, Milcent, Thomas et Bruaire,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Jean MILCENT,
née Louise LEMBROUCK,

le 10 août 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Anniversaires de décès

– Le 26 août 1983,

Iosif FELEA,

nous a quittés.

Le 28 octobre 1986, son épouse,

Clara FELEA,
née LEVY,

nous a quittés aussi.

Que ceux qui les ont connus et aimés aient une pensée pour eux.

– *In memoriam.*

François GAUCHET,

23 mai 1935-26 août 1997.

Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique et par l'Etat.
Président : Christian de Portzamparc.
Rentrée automne 1998

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1998,
– Un examen d'admission se déroulera le 1er septembre 1998.
Renseignements : ESA, 254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.



RENCONTRE AVEC LES INUITS 2

Racontez-nous, grand-mère...

IL y a très, très longtemps, avant que le monde ne fût monde, une jeune fille seule en son igloo fut attaquée par surprise. C'était en pleine nuit et la jeune fille ne put voir le visage de l'homme qui repartit sans dire un mot. Le lendemain, l'inconnu se faufila à nouveau dans l'igloo et, dans un silence total, abusa de la pauvre fille à laquelle une tradition imposait l'isolement – comme aux autres femmes – quelques jours par mois. Il fit de même le lendemain. Et le surlendemain. Blessée, furieuse, la jeune fille inventa alors un stratagème pour identifier le visiteur. Elle plongea ses mains dans la suie de la lampe à huile de phoque posée près de l'entrée de l'igloo et quand l'homme s'approcha à nouveau, elle se débattit violemment, s'arrangeant pour lui marquer le visage. Quand il partit, elle se rendit au qaggiq, ce vaste igloo collectif où la communauté avait coutume de se retrouver joyeusement. Elle se posa dans un coin et scruta chaque visage. Soudain, son frère aîné apparut à l'entrée du qaggiq et la jeune femme se figea. Le front, les joues du garçon portaient des traînées de suie noire...

Elle alla droit vers lui. « Suis-moi. » Elle fonça vers son igloo et là, elle se coupa un sein et se mit à hurler : « Mon propre frère ! Eh bien puisque tu me désires autant, tiens, prends donc mon sein ! » *Le garçon était pétrifié. La jeune fille se saisit alors de sa lampe et s'enfuit dans la nuit. Son frère attrapa le bâton, encore incandescent, avec lequel s'entretenait la flamme et courut derrière elle. Ils coururent, coururent, coururent autour de l'igloo. Ils coururent si vite et pendant si longtemps qu'ils décollèrent et montèrent au ciel. Alors la jeune fille souffla de toutes ses forces sur le bâton de son frère. Des millions d'étincelles se répandirent dans le ciel et devinrent les étoiles, tandis que la lueur restante se transforma en lune. La lampe de la jeune fille, elle, ne s'éteint pas... et devint le soleil.*

Voilà pourquoi soleil et lune ne se rencontrent jamais. Voilà pourquoi le soleil brillera toujours plus que la lune. »

Libre à vous, bien sûr, de préférer la théorie du Big Bang. Mais ne me dites pas : « voyons Jose, cette histoire de frère et soeur est ridicule. » *Elle n'est pas plus ridicule que les histoires de vos scientifiques. Les Inuits devront accepter des compromis pour faire fonctionner le Nunavut, mais il n'est pas question qu'ils abandonnent leurs croyances ! »* Allons ! Qui oserait contredire Jose Kusugak ? Qui prendrait le risque de le fâcher, ne serait-ce que trente secondes, lui chez qui on décèle de rares facultés d'éruption ? Le sourire rare, le ton bourru, il assène avec autorité ses certitudes, ironique parfois, malin. Il cite la Bible, qu'il aime lire et relire, et dont il tire images et commandements. Il invoque aussi les *qallunaats*, ces Blancs qu'il côtoie avec aisance depuis une trentaine d'années – durée de son engagement dans les négociations territoriales avec le gouvernement canadien – et dont la société lui inspire du dédain. Et il raconte avec passion, avec ferveur, avec fierté, la vie, les traditions inuits.

Le téléphone peut sonner, son adjoint lui rappeler plusieurs rendez-vous, sa secrétaire lui porter des lettres à signer, il raconte, Jose Kusugak, il raconte même avec brio. La beauté du Grand Nord à laquelle les Blancs, *« ces prédateurs »*, n'ont jamais rien compris ; la spiritualité des Inuits qui se sentent liés à la nature, partie prenante d'un environnement dans lequel ils doivent savoir se fondre ; leur obsession de respecter l'équilibre, de maintenir une harmonie vitale avec les animaux qui sont un peu des frères. Il raconte la force de la famille : *« Observe tes parents, crois-les aveuglément, ne questionne jamais leur enseignement. Il est prioritaire. »* Les Blancs, pensent-ils, préfèrent sottement s'en remettre aux professeurs. Il raconte la règle sacrée du partage communautaire, aux antipodes de la pensée capitaliste, lui qui, né dans un igloo, gère aujourd'hui la Nunavut Tunngavik Inc., cette société chargée de défendre les intérêts économiques des Inuits et de gérer leurs droits miniers. Et il loue l'incroyable capacité d'adaptation d'un peuple qui sait prendre le meilleur de ce qu'on lui propose sans altérer son identité. Le but du Nunavut ? Il n'hésite pas une seconde : *« Retrouver un art de vivre, l'harmonie, la dignité. »* Mais encore ? *« Renouer avec les valeurs de nos aînés. »*







« Ce sont nos aînés. Ils ne sont peut-être pas aussi jeunes et forts qu'autrefois. Mais ils ont (...) vu, entendu, expérimenté davantage que la plupart d'entre nous. Ils ne sont pas allés à l'école et, pourtant, ils sont bien éduqués. »

Voilà donc ! L'avenir a besoin de racines, nos aînés devront être à nos côtés, nos aînés connaîtront la voie à suivre, nos aînés seront nos sages... Le discours est uniforme. Le culte du passé obsédant. Comme si les Inuits, en crise d'identité, avaient besoin de se ressourcer auprès de ceux que Jose Kusugak appelle leurs *« bibliothèques vivantes »*. Les vieux seraient l'avenir du Nunavut ? Et le conservatisme le credo de cette nouvelle patrie ? Pas un interlocuteur qui n'évoque avec révérence la contribution des anciens. Pas une rencontre qui ne se conclue sur le conseil : *« Allez donc rencontrer nos aînés ! »* Vous vous interrogez sur l'organisation de la justice du Nunavut ? La réponse fuse : *« A réformer ! Nos aînés vont nous aider. »* Vous évoquez le rôle fondamental de l'école ? On vous rétorque qu'il est grand temps d'impliquer les aînés dans la conception des programmes et que rien ne vaut leur autorité dans une salle de classe. Vous mentionnez la santé, on vous rétorque que si l'hôpital a des qualités indéniables, la médecine des vieux est à redécouvrir et que la graisse de phoque appliquée en cataplasme...

S'ils croient en leur avenir, les Esquimaux puisent leur force dans une référence permanente à leurs racines, à la tradition, au savoir des anciens. Une histoire de faim et de froid où se mêle heureusement l'art de fabriquer un igloo

DES photos des anciens du village sont exposées dans tous les édifices. Dans le joli petit musée d'Iqaluit, bien sûr, qui d'ailleurs, dans son texte de bienvenue, suggère au visiteur d'aller leur rendre visite. Dans la salle à manger d'un hôtel, sur les murs des administrations, dans l'unique supermarché et même à l'entrée de l'église. Au lycée, un panneau affiche une succession de visages parcheminés, crevassés, édentés mais souriants : *« Ce sont nos aînés,* explique un petit texte central. *Ils ne sont peut-être pas aussi jeunes et forts qu'autrefois. Mais ils ont passé plus de temps sur cette planète et vu, entendu, expérimenté davantage que la plupart d'entre nous. Ils ne sont pas allés à l'école et pourtant, ils sont bien éduqués. Ils sont une part d'histoire et des membres bien vivants de notre communauté. Trouve donc le temps de leur parler. »*

Mais les étudiants du Nunavut Arctic College ont sans doute pris de vitesse les lycéens. Des anthropologues ont accouru de toutes parts. Et des chercheurs mandatés par le gouvernement. Les anciens du Grand Nord font aujourd'hui l'objet de mille attentions – les voilà même rémunérés pour conter leurs souvenirs – et d'une véritable fascination. Racontez-nous, grand-mère. Racontez-nous ! *« Ils sont ce que nous avons de plus précieux,* dit une jeune fille. *Ils sont notre racine, notre esprit, notre âme. Ils sont la connaissance. Il sont nos souvenirs. Ils nous connectent à nos vaillants prédécesseurs. Ceux qui ont survécu sur ce sol difficile, en se contentant de ce que la nature offrait. Ils sont la preuve vivante de la force des Inuits. »* Et ceux-là, oui, précisément ces anciens-là, sont très particuliers.

Ils ont fait le grand écart. Ils ont connu le temps où rien, ou presque, n'avait changé depuis la nuit des temps. Le temps d'avant la maison de bois, la moto-neige, l'écriture, la lumière électrique, l'argent puis les allocations. Ils sont nés dans la tente ou *« la maison de neige »*, dans un de ces campements de chasse où se regroupaient quelques familles et à partir desquels elles suivaient le gibier. Car c'est lui seul qui commandait. Ils ont connu les chamans, ces leaders charismatiques et guérisseurs, intercesseurs entre les mondes visible et invisible, auxquels les missionnaires ont porté le coup de grâce. Ils ont élevé les chiens dont dépendaient alors leur existence ; appris à les dresser, les harnacher et conduire les traîneaux. *« Le jour où mon père m'a offert trois chiens fut le plus beau jour de ma vie. » « Moi, c'est le jour où j'ai tué mon premier ours blanc. Il s'est affalé, la glace s'est rompue, il est tombé dans l'eau. »* Ils ont vécu, dans le qaggiq, les danses, les chants de gorge, les tambours. Et les soirées accordéon. Oui, les Esquimaux ont tout de suite adoré l'instrument joué dans les baleinières par les marins d'Ecosse. Et il est même à Iqaluit un petit club de danses celtiques...

Ils ont connu la faim aussi. Ils ne s'en plaignent pas. Ils ne s'étendent pas. L'information est simplement mentionnée au détour d'une phrase, au milieu d'un récit. *« C'était l'année où mon père est mort de faim. Le gibier avait fui. On m'a forcé à manger un chien. »* Ou bien : *« Quel bon hiver ce fut ! Il y avait des phoques, des caribous et même, un jour, deux bœufs musqués d'un coup. Et personne n'eut faim cette année-là. »* Le plus dur, confirment les chasseurs, *« c'était de rentrer bredouilles au camp après plusieurs jours de traque, sans manger, les joues et les pieds gelés. Les familles nous guettaient. On était misérables. »*

C'était un temps, raconte Naki Echo dans sa petite maison située dans l'enceinte du centre des aînés d'Iqaluit, où les hommes et les femmes avaient des rôles très différenciés. *« L'homme chassait et sans lui, la femme serait morte de faim. La femme fabriquait les vêtements, et sans elle, l'homme serait mort de froid. »* Aussi le mariage n'était-il pas une option, mais une question de vie ou de mort au regard de laquelle l'avis de la jeune fille importait peu. *« Il arrivait que deux bébés naissent à quelques jours d'intervalle dans la communauté, et que leurs parents conçoivent aussitôt un projet de mariage. Les deux enfants grandissaient alors en sachant que leur avenir était indissolublement lié. Mais souvent, c'est le jeune homme ou sa famille qui choisissait une épouse et la demandaient à ses parents. Si ma mère a accepté que j'épouse un orphelin, c'est qu'elle le connaissait depuis qu'il était enfant, qu'elle le jugeait fiable, courageux et bon. Il ne me restait plus qu'à obéir. Mais il a dû promettre de ne jamais me séparer d'elle. »* Il arrivait quand même que des jeunes filles se rebellent, me précisera plus tard une vieille dame de Pangnirtung. *« J'en ai vu qui pleuraient, hurlaient, se débattaient, totalement effrayées. Des hommes ont du les ceinturer avant de les attacher au traîneau de leur mari qui les emmenaient vers leur nouvelle vie. »* De l'avis de tous, ces mariages finissaient dans la plus totale harmonie...

MAIS l'igloo ? Comment était l'igloo ? Comment le fabriquait-on ? Quelle vie abritait-il ? Naki Echo sourit. Comme elle a dû être jolie, elle dont on ne sait pas très bien l'âge (probablement 83 ans) et dont la peau claire rappelle ce capitaine de baleinière qui séduisit sa mère et choisit de repartir, après quelques campagnes de chasse, vers les brumes d'Ecosse. *« Il y avait toutes sortes de maisons de neige ! Certaines, comme aujourd'hui, servaient de dépannage au cours d'une chasse. D'autres étaient de vrais logements d'hiver et devaient tenir plus d'un mois. »* Elle n'a connu que l'igloo provisoire. Mais Joanisee, grand chasseur de caribous, qui a passé, lui, plusieurs hivers en igloos, me réclame du papier et un crayon. Comment expliquer, sinon, l'ingéniosité, le savoir-faire inuit ?

Voici donc le dôme, en coupe transversale, et voici, dit-il, un tunnel long et étroit, légèrement incliné vers le sol, qui permet d'accéder à l'igloo à quatre pattes et de le protéger du vent. A l'intérieur, face à l'entrée du tunnel mais légèrement surélevée, une plate-forme de couchage sur laquelle sont normalement placées les peaux de caribous dans lesquelles la famille s'enroule. Au sommet, un trou d'aération, le « nez ». Et parfois, orienté vers le soleil, un bloc de glace transparente en guise de fenêtre. La neige, bien sûr, doit être choisie avec attention : dense mais pas trop étanche à l'air, craquante, mais pas trop friable. L'Inuktitut, pour l'évoquer, dispose d'une quarantaine de mots : première neige d'automne, neige compacte et humide, neige mouillée fondante, neige à demi-fondue, neige cristalline qui se sépare comme du gros sel, neige recouverte d'une croûte dure qui cède sous les pas... Température à l'intérieur de l'igloo ? *« 2 ou 3 degrés,* dit le vieillard en riant devant ma surprise. *Le froid est une notion relative. C'était délicieux quand il faisait moins 40 dehors. Les enfants jouaient souvent nus ! »*

C'était au temps, dit-il, où l'homme blanc n'avait pas encore imposé sa culture ni *« attiré dans son piège nos enfants »*. Le temps du partage, de la solidarité, du naturel, et puis du rire. Oh oui ! On dansait, on jouait, on riait beaucoup à l'époque. *« C'était le temps des Inuits de toujours. »*

La nostalgie des Esquimaux du Nunavut est incommensurable.

Annick Cojean
Photographies de l'auteur

> L'inuktitut, pour évoquer la neige, dispose d'une quarantaine de mots : première neige d'automne, neige compacte et humide, neige mouillée fondante, neige à demi fondue, neige cristalline qui se sépare comme du gros sel, neige recouverte d'une croûte dure qui cède sous les pas

Prochain article : Les noms ne meurent jamais

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dialoguer avec Téhéran

TERMINÉS les chemins de traverse et les contorsions diplomatiques. En invitant le président Mohamad Khatami à venir en France, Paris a décidé d'imprimer un changement qualitatif à ses relations avec l'Iran. L'invitation a été adressée dimanche 23 août à l'issue d'un bref séjour d'Hubert Védrine en Iran, la première visite d'un chef de la diplomatie française à Téhéran depuis 1991. Paris affirme vouloir instaurer avec la République islamique un dialogue *« franc, complet et tourné vers l'avenir »*. C'est un pari audacieux.

Il n'est pas loin le temps où la France et, avec elle, l'ensemble des pays occidentaux et nombre de pays musulmans étaient résolus à tenir la République islamique à distance. Les Etats-Unis prônaient même un double endiguement de Bagdad et de Téhéran, considérés comme des menaces, égales, pour la sécurité internationale. Non sans quelque raison, tous accusaient Téhéran de faire fi des droits de l'homme, de vouloir exporter sa révolution, de menacer ses voisins, d'encourager le terrorisme. Les Français peuvent difficilement oublier les prises d'otages au Liban par les amis de l'Iran et les attentats de 1985 et 1986 à Paris.

Pourtant, si le dernier premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar, n'avait pas été assassiné en 1991 à Paris, François Mitterrand se serait probablement rendu à Téhéran. L'Iran a changé, ou plutôt change, sous l'effet conjugué de ses échecs politiques, économiques et idéologiques et des aspirations d'une population aussi jeune que rétive à l'embrigadement et à l'isolement. L'élection à la présidence de la république, en mai 1997, du « moderniste » Mohamad Khatami en a administré la preuve. Et l'entêtement de M. Khatami à imposer l'Etat de droit est encourageant.

Parier sur l'Iran demeure néanmoins audacieux, parce que rien n'est déjà définitivement joué en République islamique. L'hétérogénéité du camp présidentiel – qui groupe, côte à côte, plus qu'il ne les rassemble, libéraux, partisans d'une économie assistée, jeunes et femmes en mal de libertés et de mieux-vivre – handicape M. Khatami, par ailleurs prisonnier d'un cadre constitutionnel qui limite ses pouvoirs.

Bien qu'elle se défende de toute ingérence dans les affaires intérieures iraniennes, la France, en élevant le niveau du dialogue avec Téhéran, encourage les partisans de l'ouverture et singulièrement le président Khatami. Paris affirme qu'il ne perdra pas son âme dans ce dialogue, commencé en réalité dès 1992, en conformité avec une décision de l'Union européenne.

M. Védrine a raison : le pari du développement des relations avec l'Iran vaut d'être tenté. Il est plus que légitime : l'Iran est un pays stratégiquement, économiquement et culturellement important. Il n'en faut pas moins regarder en face les divergences qui nous séparent, sur des questions fondamentales qu'illustre symboliquement la *fatwa* lancée contre l'écrivain Salman Rushdie.

Le rapprochement doit les infléchir dans le bon sens ; sinon, il devra être interrompu.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mort de Marcelle Tinayre

MARCELLE Tinayre est morte lundi 23 août à l'âge de soixante-seize ans dans sa propriété à Grosrouvre, près de Montfort-l'Amaury. Avec elle s'en va l'un des derniers survivants d'une grande époque du roman français.

Marcelle Tinayre avait connu ce qu'on appelle des débuts difficiles, c'est-à-dire les attentes pour placer de la copie dans les journaux, les courses inutiles chez les éditeurs. On payait alors 5 francs un écho dans *Le Gaulois* ou le *Gil Blas* ; c'était, il est vrai, de quoi vivre pendant une journée.

C'est après la guerre de 1918 que Marcelle Tinayre donna ses chefs-d'œuvre, qu'on lisait d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* et dans la *Revue de Paris* avant de les recevoir en volumes. On découvre aujourd'hui que les années de 1918 à 1922 furent une grande époque littéraire : la victoire y était sans doute pour quelque chose. De ces années, dans l'œuvre de Marcelle Tinayre, datent à peu près *Perséphone, Le Bouclier d'Alexandre*, deux livres où l'influence d'Anatole France est visible et dont le dernier a la perfection d'un camée, *Terres étrangères, Les Lampes voilées* où s'exprime la tendresse profonde qu'elle gardait pour l'île d'Oléron et qui l'apparentait à certains côtés charentais et protestants de Loti.

Une autre part de son cœur allait à cette maison de Grosrouvre où elle est morte, le Chêne-Rogneux de *La Maison du péché*. Marcelle Tinayre était simple et bonne comme les êtres dont la vraie richesse est intérieure. Elle restera par quelques livres comme un écrivain classique et un grand romancier.

Robert Coiplet
(26 août 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La Russie, un système oligarcho-financier

FAUT-IL aider la Russie ? Après la nouvelle volteface de Boris Eltsine – il vient de désigner comme son futur successeur au Kremlin celui-là même qu'il avait limogé il y a cinq mois, Viktor Tchernomyrdine – la question va rapidement être à nouveau posée. Elle n'est pas nouvelle. Elle se pose – et se posait déjà du temps de l'Union soviétique – chaque fois que le pays semble se lancer sur la voie de la réforme ou traverse une crise majeure.

Fallait-il aider Gorbatchev ? L'interrogation a taraudé les chancelleries occidentales pendant des années, jusqu'à ce que le pouvoir de Gorbatchev lui-même ne puisse plus être sauvé. Elle est revenue de plus belle avec Boris Eltsine. Le président de la Russie présentait quelques avantages par rapport à son prédécesseur. Il avait été élu démocratiquement, il avait personnellement contribué à détruire le système communiste et il avait promis de construire une économie de marché. Mieux, sous les yeux ébahis des experts du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, il avait décrété du jour au lendemain la libération des prix et pris quelques mesures pour réduire le déficit budgétaire et combattre l'inflation.

Depuis 1991, les institutions internationales et les banques privées occidentales ont ainsi injecté dans l'économie russe des dizaines de milliards de dollars censés aider Moscou à réussir les réformes indispensables à la transformation d'un système dirigiste en une économie libérale. Face à la menace répétée de crises, elles ont continué à prêter de l'argent (encore plus de 22 milliards de dollars en juillet), s'enfonçant dans un cercle vicieux qui ne pouvait prendre fin, puisque les prémices étaient fausses. Car loin d'inciter les autorités russes, politiques ou financières, à mener les réformes indispensables, les subsides affluant de l'Occident ont permis d'éluder les véritables changements. Elles n'ont pas servi à mettre en place ne serait-ce que les embryons d'une démocratie et d'une économie modernes. Elles ont perpétué un système oligarco-financier que les principaux bénéficiaires, souvent d'anciens cadres du régime communiste, n'ont aucun intérêt à transformer.

Il serait excessif d'affirmer que les tentatives de réforme n'ont pas existé. Le rappel par Boris Eltsine lui-même de l'apparatchik Viktor Tchernomyrdine, en remplacement du libéral Sergueï Kirienko, en montre les limites. A Moscou, après sept années de post-gorbatchévisme, les vrais leviers du pouvoir ne sont pas à la tête de l'Etat, déliquescent ; ils sont dans les banques, les consortiums énergétiques ou miniers. Ceux-ci vont encore profiter de la dévaluation du rouble puisqu'ils vendent en dollars sur le marché mondial des biens produits dans la monnaie locale.

Ce sont eux qui ont financé la campagne électorale de Boris Eltsine en 1996 ; c'est à eux que le président doit sa réélection et ce sont eux qui, réunis dans une espèce de conseil, dictent en dernier ressort les décisions du gouvernement. Toutes les fois que Boris Eltsine ou ses collaborateurs ont eu des velléités de rompre avec cette oligarchie, ils ont été vite ramenés à une plus juste appréciation du rapport de forces. C'est ce qui vient, à nouveau, de se passer.

Certes la crise asiatique, qui a jeté la suspicion sur tous les marchés émergents, et la baisse des prix du pétrole ont frappé la Russie au moment où l'espoir d'une reprise de la croissance économique semblait réaliste. Mais si la crise qui secoue le pays aujourd'hui à des causes économiques et financières immédiates, les racines profondes sont d'abord politiques. Pour éviter un effondrement général du système financier russe, pour sauver leurs créances (c'est surtout le cas pour les banques allemandes), voire pour empêcher que le mécontentement populaire ne débouche sur des affrontements anarchiques, les Occidentaux vont peut-être se voir obligés d'accorder de nouveaux crédits à la Russie. Et les responsables russes ne se feront pas faute de promettre la mise en œuvre du programme de stabilisation adopté avec le FMI. Comme vient de le déclarer Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor, *« les Etats-Unis et la communauté internationale ont misé lourd sur le succès des réformes en Russie »*.

S'ÉCARTER DES DOGMES

Croire cependant que ce succès sera assuré par de nouvelles aides en échange d'engagements qui ne peuvent pas être tenus, ce serait persévérer dans l'erreur et continuer à alimenter en fonds internationaux les comptes ouverts par les « nouveaux Russes » dans tous les paradis fiscaux de la planète.

Il ne s'agit pas de laisser la Russie se débrouiller toute seule mais de revenir sur une double erreur d'analyse. La première consiste à penser que la Russie a d'abord besoin d'argent. Ce n'est sans doute pas le cas. Grigori Iavlinski, le chef du parti Iabloko, qui, au temps de Mikhaïl Gorbatchev, avait été un des concepteurs du plan – jamais appliqué – dit « des 500 jours » pour le passage à l'économie de marché, affirme non sans raison que les Occidentaux doivent se poser la question : que faire pour aider la Russie, autrement qu'en lui donnant de l'argent à fonds perdus ? Au début des années 90, le chancelier Kohl employait une formule allant dans le même sens : il faut aider les Russes à s'aider eux-mêmes.

C'est plus facile à dire qu'à faire, mais cela signifie qu'aussi longtemps que les institutions d'une société libérale et démocratique ne seront pas patiemment construites à tous les niveaux et dans toutes les régions du pays, en lieu et place des reliquats d'organisation soviétique, il est vain d'espérer que la Russie ait une économie « normale ».

La seconde erreur a été de traiter la Russie comme les autres pays de l'Europe de l'Est et de vouloir lui appliquer le même traitement. Malgré quarante ans de communisme, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie conservaient des souvenirs d'économie de marché. Ce n'était pas le cas de la Russie. Pour citer encore Grigori Iavlinski, en Russie, la planification socialiste n'a pas été plaquée sur l'économie ; la planification a créé l'économie. Autrement dit, en voulant appliquer du jour au lendemain les principes de l'économie de marché à une société qui n'avait jamais connu que l'économie planifiée, ou bien on courait à l'échec, ou bien on permettait aux bénéficiaires de cette économie planifiée de détourner à leur profit les mécanismes du marché. Il semble bien qu'en Russie, depuis 1991, on ait cumulé les deux inconvénients.

Quel sens peut avoir, par exemple, la réduction du déficit budgétaire dans un pays où près des trois quarts de la production échappent à la connaissance de la puissance publique, où les salaires des fonctionnaires et les retraites dépendant de l'Etat ne sont pas payés, où les services collectifs, autrefois hautement subventionnés, tombent en ruine ?

Pour la Russie, le FMI et la Banque mondiale devraient inventer un modèle de développement qui tienne compte des spécificités historiques et structurelles, quitte à s'écarter de leurs dogmes sacro-saints. Après tout, elles ont bien fait amende honorable pour avoir imposé des programmes de stabilisation draconiens à certains pays africains.

On ne voit malheureusement pas en Russie quelles forces politiques pourraient soutenir une politique qui ne soit ni la perpétuation du système oligarcho-arbitraire actuel ni la nostalgie de l'économie d'Etat, incarnée par les communistes. C'est pourquoi il est probable que, faute d'autre choix, les dirigeants occidentaux aideront encore Boris Eltsine, politiquement et financièrement, et son désormais possible successeur, Viktor Tchernomyrdine. Mais qu'au moins ils cessent de faire croire qu'ils soutiennent ainsi la réforme et la modernisation de la Russie.

Daniel Vernet

Les nouvelles frontières de la régulation audiovisuelle

Suite de la première page

C'est aussi le cas de la Federal Communication Commission (FCC) américaine, dont les conflits sont nombreux avec le ministère de la justice, qui fait respecter les lois antitrust. En Italie, la nouvelle instance de régulation de l'audiovisuel n'a pas de compétences en matière de concurrence et de concentration, pas plus que la DLM, en Allemagne, qui prend pourtant en compte les positions dominantes, tout comme le Bundeskartelamt.

En France, la ligne de partage entre correspondance privée et communication au public distingue le régime des télécommunications et celui des services audiovisuels. Mais il existe un risque majeur de déstabilisation du paysage audiovisuel, face auquel le Conseil supérieur de l'audiovisuel est encore trop dépourvu : les nouveaux services et les nouveaux réseaux. Ainsi, les chaînes diffusées par satellite au sein de bouquets commercialisés en France par des opérateurs français ne sont encadrées par aucun texte réglementaire... Alors qu'il suffirait d'adapter pour elles le régime qui avait été choisi par le législateur pour encadrer l'offre des réseaux câblés.

Parfois, même lorsque les textes existent, ils ne permettent pas au Conseil d'adapter la règle de droit à la diversité des services et à leur évolution. Les opérateurs devraient bénéficier, avec des conditions de sécurité juridique suffisantes, de règles ajustées à leur spécificité par le régulateur, au lieu de se voir imposer par le législateur des textes généraux, techniquement dépassés sitôt adoptés. La mise en place de nouvelles concurrences ne peut être garantie par le seul respect du droit commun : elle ne l'a jamais été. Le régulateur doit être à même, par le biais d'arbitrages rapides mis à la disposition des opérateurs comme des particuliers, de garantir a priori la neutralité des infrastructures, une offre pluraliste et des régimes équivalents entre opérateurs.

Or nous sommes à la veille d'un double bouleversement du marché audiovisuel par l'apparition du numérique hertzien terrestre et des offres de l'Internet.

Grâce au numérique terrestre, tous les Français qui reçoivent radio et télévision de manière traditionnelle, par une antenne hertzienne, recevront aussi par le même moyen les chaînes du câble et du satellite. Ce sera la généralisation de la télévision numérique, que l'Angleterre connaîtra dès cette année, avec un peu d'avance sur la France. Dans cette perspective, les solutions préconisées par l'ITC concernent l'attribution des fréquences, la composition de l'offre, la commercialisation de ce nouveau mode de diffusion. Il s'agit d'assurer l'intérêt de l'usager par le plus large choix possible. Le numérique doit démocratiser de nouvelles offres, et pas seulement créer de nouveaux profits pour les opérateurs. Il est important que cette évolution se fasse de manière coordonnée, à l'échelle de toute l'Europe.

L'autre enjeu est celui d'Internet : pour rencontrer la confiance du plus large public, le réseau des réseaux ne peut faire l'économie de la sauvegarde des principes fondamentaux et d'intérêts essentiels à laquelle aucune technologie ne saurait porter atteinte. Ces principes doivent être garantis de manière générale, quel que soit le support ou le terminal utilisé, surtout si Internet offre un accès à des chaînes de télévision et à des stations radios traditionnelles. Cela pourrait être le cas, au minimum, pour tous les services offerts depuis la France.

Pourtant, une pluralité de régulations nationales ne peut permettre d'appréhender pleinement ces nouveaux réseaux, qui abolissent les frontières géographiques... Des principes communs doivent être adoptés au niveau européen, comme la Commission vient de le faire pour la protection des mineurs. Mais la régulation d'Internet réclame aussi des conventions plus larges pour l'organisation des offres audiovisuelles sur Internet, donc des principes de régulation internationaux. Le dixième anniversaire du CSA peut être en 1999 l'occasion naturelle d'une rencontre mondiale permettant de définir le statut des médias électroniques, en dépassant le problème, certes important, mais surtout commercial et technique, de la *« sécurité des transactions »*...

> **Nous sommes à la veille d'un double bouleversement du marché par l'apparition du numérique hertzien terrestre et des offres de l'Internet**

Un cadre juridique clair doit pouvoir déterminer, dans tous les pays, les responsabilités respectives des acteurs de l'Internet : fournisseurs d'accès, éditeurs de services, hébergeurs, concepteurs... C'est la question centrale, tout le reste en découlera, il est donc urgent d'y répondre. D'ores et déjà, les systèmes d'adresses électroniques ne doivent pas être contrôlés par un seul pays, quel qu'il soit, mais par un organisme international, auprès duquel les instances de régulation pourront faire valoir leurs analyses. Il en va de même pour la mise en œuvre du droit d'auteur sur les nouveaux médias... qui ne doit pas se trouver réduit au simple copyright.

Si les modes de transmission et de diffusion changent, les enjeux majeurs de la régulation audiovisuelle restent les mêmes : le pluralisme politique, surtout en période électorale, la diversité des opérateurs, la richesse de l'offre de programmes, la protection de l'enfance et de l'adolescence, le respect de la dignité des personnes et celui de la présomption d'innocence, l'absence d'immixtion dans le cours de la justice... Pour les nouveaux médias comme pour les médias traditionnels, ces principes ne sont pas réductibles à la seule régulation économique de la concurrence et de la concentration, qui est un moyen, et non une fin. Et il est donc essentiel que le régulateur de l'audiovisuel puisse accomplir pleinement sa mission sur les nouveaux réseaux, en prescrivant des conditions de diffusion et d'accès au réseau adaptées à chaque offre particulière.

La régulation audiovisuelle découvre de nouveaux horizons : géographiques, dans tous les pays du monde, mais aussi technologiques, avec la nécessité pour les Etats d'étendre aux marchés du numérique les principes essentiels qui assurent à la fois la liberté et l'équilibre de la communication. Il est temps de défricher, à l'intérieur et au-delà de l'Hexagone, les nouvelles frontières de la régulation.

Sinon, les marchés débridés alliés aux progrès technologiques imposeront partout leur loi dérégulatrice et dévastatrice.

Hervé Bourges

PRÉCISION

IMMIGRATION

Un article paru dans *Le Monde* du 19 août, sur le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), expliquait que celui-ci avait reçu en 1997 une subvention du Fonds d'action sociale (FAS) de 250 000 francs. En fait, cette somme n'a pas été allouée à ce mouvement, mais à *« la maison de l'immigration pour l'égalité des droits et la dignité »* qui, elle-même, aide le MIB à financer ses actions.

RECTIFICATIF

ZBIGNIEW HERBERT

C'est par erreur que nous avons écrit dans l'article nécrologique consacré au poète Zbigniew Herbert (*Le Monde* du 30 juillet) que l'*Anthologie de la poésie polonaise* de Constantin Jelenski avait été publiée en 1981 à L'Age d'homme. En fait, elle était parue une première fois au Seuil en 1965.



هكذا من الأصل

CONCENTRATION Les banques européennes, confrontées au changement de dimension de leur marché consécutif au lancement de l'euro, sont condamnées à des fusions. ● LA PLUPART des dirigeants s'y préparent. Mais les rapprochements sont difficiles à mettre en œuvre. ● SELON UNE ÉTUDE du cabinet Mitchell Madison Group sur l'ensemble des fusions réalisées depuis dix ans en Europe, trois sur cinq ont déçu la Bourse. ● SE DISTINGUENT les établissements dont les dirigeants réussissent à restructurer rapidement les deux groupes pour n'en former qu'un seul, avec une culture forte. ● LES RÉDUCTIONS de coûts et d'effectifs doivent être rapidement engagées afin de ne pas déstabiliser trop longtemps les équipes et ne pas perdre de parts de marché. ● L'UBS, née de la plus grande fusion bancaire en Europe, a publié mardi 25 août des résultats semestriels en progression de 5 %.

Les fusions bancaires en Europe auront un coût social élevé

Le lancement de l'euro va conduire à une multiplication des rapprochements entre établissements. La fusion UBS-SBS souligne la nécessité d'engager vite des réductions de coûts pour former un nouveau groupe avec une culture forte

DANS À PEINE plus de quatre mois, les banques travailleront en euros, sur un marché domestique plus vaste que celui des Etats-Unis. Rares seront cependant les établissements capables de couvrir l'ensemble de la zone et de répondre partout aux besoins de tous les types de clients. *« Les cinq premiers intervenants bancaires de la zone euro contrôlent moins de 15 % du marché, alors que leurs homologues américains affichent une part de marché de plus de 30 % »*, constate Constantine Psaltis, consultant au sein du cabinet de conseil en stratégie Mitchell Madison Group. *« Les banques européennes savent donc qu'elles seront tôt ou tard confrontées à une fusion. Nombre de leurs dirigeants s'y préparent et cherchent à s'assurer qu'ils seront du côté de l'acquéreur, plutôt que de la cible ! »*, poursuit-il.

Le montant des fusions décomptées en Europe depuis le début de 1997 devrait largement dépasser 90 milliards de dollars (540 milliards de francs). Pourtant, le cabinet Mitchell Madison Group estime que sur l'ensemble des fusions annoncées depuis dix ans, trois sur cinq ont déçu la Bourse, avec une performance inférieure de 17 % à la moyenne des actions de leur secteur dans les deux ans qui ont suivi l'annonce de l'opération.

Seuls se distinguent les établissements dont les dirigeants réussissent à restructurer rapidement leur groupe pour lui donner une culture forte. *Il faut pour cela engager très vite les réductions de coûts et d'effectifs, afin de ne pas déstabiliser trop longtemps les équipes et risquer de perdre des parts de marché. « En la matière, une très bonne note peut être décernée à l'UBS* [qui a fusionné avec la SBS], *dirigée par Marcel Ospel, à la Bank Austria, dirigée par Gerhard Randa et à AXA-UAP, dirigé par Claude Bébéar »*, estiment Matthew Czepliewicz et John Leonard, analystes chez Salomon Smith Barney, qui ont analysé les grandes fusions financières dans un document publié en juin.

EMPLOIS EN MOINS

L'ampleur des réductions des coûts varie considérablement d'une fusion à l'autre. Le rapprochement de deux banques de pays différents ou celui d'un banquier et d'un assureur ne donnent lieu qu'à des ajustements limités : des économies de l'ordre de 1 % dans le cas de la fusion Crédit suisse-Winterthur, de 6 % à 8 % dans le rapprochement Allianz-AGF. Les économies d'échelle sont plus nettes lors de la fusion de deux assureurs d'un même pays. Royal & Sun Alliance, le britannique né de la fusion de Royal Insurance et de Sun Alliance, a diminué ses charges de 11 % en deux ans. Le groupe AXA-UAP anticipe, lui, 2 milliards de francs d'économies, visibles surtout à partir de 1999.

C'est le rapprochement de deux banques sur un même marché qui donne les résultats les plus spectaculaires. *« Depuis la fusion de l'Union de banques suisses (UBS) et de la Société de banque suisse (SBS), les Européens n'ont plus rien à envier aux Américains »*, affirment les analystes de Salomon Smith Barney. Dans les quatre prochaines années, 200 000 à 500 000 emplois bancaires pourraient disparaître en Europe. L'UBS et la SBS se sont engagées à réduire leurs coûts de 22 % en trois à quatre ans, l'équivalent de 40 % des coûts de la SBS, en réduisant les frais de personnel de 23 % (par la suppression de 13 000 emplois, dont 7 000 en Suisse). C'est dans le domaine de la banque d'investissement que la rationalisation a été la plus rapide : elle est pratiquement terminée. *« C'est un métier où les équipes sont très fluides, il y a finalement eu très peu de doublons et les sureffectifs ou les mécontents ont réussi à partir dans d'autres banques »*, relève un banquier londonien. UBS a surtout réussi la prouesse de ne presque pas perdre de recettes.

L'opération est plus compliquée en Suisse, où les deux banques ont entrepris de fusionner leurs réseaux. *« Là, les deux groupes rencontrent davantage de difficultés, notamment au niveau de leurs systèmes informatiques »*, relève un analyste. Elles ont néanmoins annoncé dimanche 23 août qu'elles fermeraient 150 agences en Suisse avant la fin de l'année 1999 sur 550.

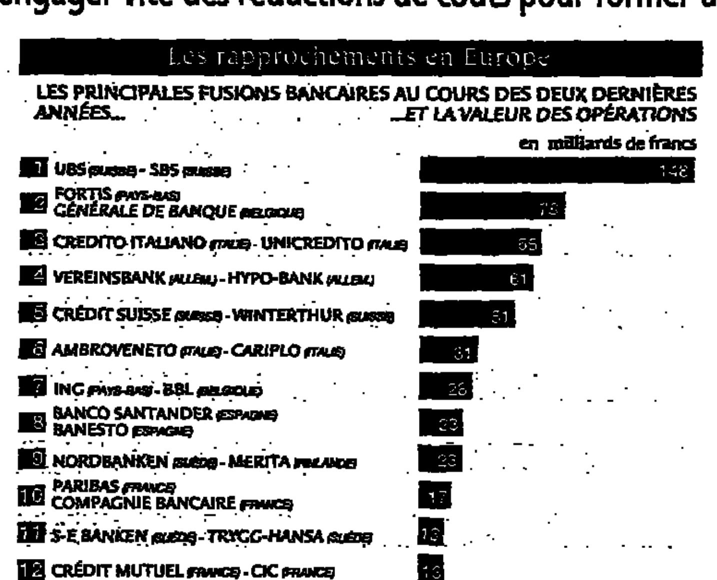
AJUSTEMENTS FRANÇAIS LIMITÉS

Cette marche à rythme forcé de l'UBS crée un précédent ambitieux et place la barre très haut pour l'avenir. Déjà, les analystes avaient jugé *« trop prudent »* le programme de rationalisation annoncé par les banques bavaroises Bayerische Vereinsbank et Bayerische Hypo Bank, qui en juillet 1997, annonçaient des réductions de coûts de l'ordre de 3,3 milliards de francs en cinq ans, soit 14 %, avec une réduction d'environ 20 % du nombre d'agences.

En France, jusqu'à présent, les rapprochements d'institutions financières n'ont conduit qu'à des ajustements limités. Seule la fusion AXA-UAP a entraîné la disparition de l'enseigne UAP. L'étoile bleue du Crédit du Nord, acheté par la Société générale début 1997, existe toujours, tout comme les couleurs du CIC, repris par le Crédit mutuel à l'issue de sa privatisation. Mais ces deux opérations sont particulières : la première est une acquisition relativement modeste, la seconde a été menée par un groupe mutualiste, qui ne connaît pas la pression de la Bourse. L'étape suivante s'annonce plus difficile.

Compte tenu des exigences élevées des marchés financiers, Philippe Annameyer, analyste au sein de la banque d'affaires britannique Schroders, conseil du Crédit lyonnais pour sa privatisation, estime qu'il faudra attendre l'an 2000 pour que les grandes manœuvres s'accélèrent en France. Pour au moins trois raisons. L'approche du passage à l'euro et de l'an 2000 rend très délicate les fusions de systèmes informatiques. Les banques sont en pleine renégociation de leur convention collective. Enfin, il ne sert à rien de braquer les salariés des établissements bancaires avec de lourdes menaces de licenciement, alors que l'accélération des départs en retraite permettra de régler en douceur les questions de sureffectifs à partir de 2002.

Sophie Fay



Bonnes performances pour l'UBS

Le 8 décembre 1997, deux des trois premières banques suisses, la Société de banque suisse (SBS) et l'Union de banques suisses (UBS) annonçaient leur fusion. Le nouveau groupe UBS, officiellement né en juin, a affiché mardi 25 août un résultat net de 3,511 milliards de francs suisses (14 milliards de francs) pour les six premiers mois de l'année, en hausse de 22 % par rapport à la même période de 1997.

Ce montant tient compte d'une plus-value, due à la vente de la Banca della Svizzera italiana, et d'un coût exceptionnel, lié à l'accord signé le 13 août sur les avoirs juifs en déshérence depuis la deuxième guerre mondiale. Hors éléments exceptionnels, le bénéfice progresse de 5 %. Le chiffre d'affaires du nouvel ensemble est en hausse, malgré des charges d'exploitation plus lourdes. La banque a utilisé 971 millions de francs suisses, sur les 7 milliards qu'elle a provisionnés, pour faire face à des dépenses de personnel et d'intégration informatiques.

British Airways commande ses premiers Airbus

JUSQU'À PRÉSENT plus américanophile que pro-européenne, British Airways vire de bord de façon spectaculaire : fidèle cliente de Boeing, la compagnie britannique est désormais également liée à Airbus, et pour de longues années.

Tout en continuant à s'approvisionner auprès du géant de Seattle pour les très gros porteurs, sans équivalent de ce côté-ci de l'Atlantique, British Airways vient de passer sa première commande de moyen-courriers au consortium européen, selon un communiqué publié mardi 25 août à 8 h 30. Il s'agit d'une commande ferme portant sur 59 appareils de la famille A320, livrables à partir de septembre 1999, à laquelle s'ajoute une option sur 129 avions supplémentaires, pour un montant total évalué à une quinzaine de milliards de francs.

Cet événement devait être célébré avec la solennité qui lui sied, mardi en fin de matinée à Toulouse, en présence de Noël Forgeard, l'administrateur-gérant d'Airbus, de Robert Ayling, le PDG de British Airways, de Jean-Claude Gayssot, le ministre français de l'équipement, des transports et du logement, et de Tony Blair en personne.

La commande passée par British Airways, après la rafale de succès commerciaux enregistrés par le consortium européen (*Le Monde* du 3 juillet), est remarquable par son ampleur. *« C'est la plus grosse transaction d'Airbus en dehors des Etats-Unis »*, soulignait-on mardi au siège du consortium européen, dont le plus gros client est désormais l'américain USAir. Mais c'est aussi la plus grosse commande jamais passée par la compagnie britannique.

Au-delà des chiffres, le choix opéré par le nouveau patron de British Airways revêt une valeur symbolique. Depuis la création d'Airbus, il y a vingt-huit ans, le nom de la compagnie britannique manquait cruellement sur la liste des clients du consortium. Et cela malgré la participation de l'industriel British Aerospace au programme européen, aux côtés du français Aerospatiale, de l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), et de l'espagnol CASA.

« BON PRODUIT AU BON MOMENT »

Sans doute faut-il se garder d'une explication trop politique de ce geste, de la part d'une compagnie aérienne soucieuse, avant toute chose, de ses résultats et de son cours de Bourse : un porte-parole d'Airbus expliquait, mardi, que les A 320, devenus *« une référence mondiale dans leur catégorie »*, étaient tout simplement *« le bon produit, au bon moment »* pour la compagnie britannique, qui renouvelle actuellement sa flotte et celle de ses filiales européennes, Air Liberté en France et Deutsche BA en Allemagne. Jusqu'à présent, explique-t-on à Toulouse, *« nous étions toujours ou trop gros, ou trop petits »*.

La dimension politique est, néanmoins, présente dans ce rapprochement, comme en témoigne la présence de Tony Blair à Toulouse, et celle de Robert Ayling, un proche du premier ministre britannique, dont il partage les convictions pro-européennes. Dans le communiqué publié en son nom par British Airways, M. Ayling a pris soin de souligner la portée industrielle et sociale de l'événement. Cette commande permettra *« de protéger l'emploi de 38 000 personnes employées par les quelques 300 sociétés qui travaillent directement pour Airbus au Royaume-Unis ou chez Rolls-Royce PLC. Ce dernier est l'un des partenaires du consortium IAE qui motorisera les Airbus avec le moteur V2500 »*, lit-on dans le communiqué. Cet engagement en faveur de l'Europe est aussi un gage donné aux autorités de Bruxelles, qui a étudié d'un œil soupçonneux l'alliance transatlantique que la compagnie britannique a conclu avec American Airlines.

Pour Airbus, l'arrivée de British Airways parmi ses clients est bien plus qu'une bonne nouvelle commerciale. Sous l'égide de Noël Forgeard, qui a pris les commandes le 31 mars, le groupement d'intérêt économique qu'est actuellement le constructeur aéronautique doit se transformer en société privée d'ici au 1er janvier 1999. En décidant en juillet de privatiser Aerospatiale, le gouvernement français a donné de sérieux gages aux Britanniques, qui ne souhaitaient pas voir la future société dotée d'un actionnaire français public. Ceux-ci viennent de lui rendre la politesse en manifestant sans ambiguité leur engagement en faveur d'une industrie aéronautique européenne.

Anne-Marie Rocco

L'alphabet de Rivoire et Carret

Nous publions une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.

P... A... Pas de doute. Il manquait le T. Du bout de la cuiller, il fallait partir à la recherche de la lettre manquante, au milieu de la soupe aux poireaux. Tous les soirs d'hiver, on se retrouvait à jouer aux chiffres et aux lettres, sur le bord de l'assiette. Sous le regard vigilant de nos mères, ravies d'avoir trouvé ce subterfuge pour nous faire avaler notre potage.

Soixante-huit ans après l'invention des pâtes alphabet par Rivoire et Carret, des poignées d'enfants continuent à se faire piéger par cette trouvaille diabolique. Dans le quartier de « La Pomme » à Marseille, le groupe continue à en fabriquer à tour de bras. Dans l'usine, des machines de taille impressionnante fabriquent la pâte, la pressent à travers des moules, la sèchent très lentement, pour qu'elle ne se casse pas. Au bout de la chaîne, des milliers de chiffres, de lettres – à l'exception du W, impossible à fabriquer – de quelques millimètres de haut s'accumulent, tandis que, sur une autre ligne, d'immenses spaghettis dansent au rythme des machines.

Les pâtes modernes sont nées avec la révolution industrielle. C'est un Lyonnais, Jean-Marie Carret, qui fait entrer les machines dans cet univers, jusqu'alors dominé par la fabrication artisanale. Commis dans une maison de denrées coloniales, il invente, à ses heures perdues, des procédés pour fabriquer les pâtes mécaniquement. En 1860, il persuade son cousin, Claudius Rivoire, de s'associer avec lui pour créer, à Lyon, la première fabrique industrielle de pâtes en France.

Les deux cousins métamorphosent le secteur. Non seulement ils introduisent la mécanisation dans la production, mais ils changent aussi toutes les recettes et les modes de commercialisation. Leurs pâtes ne sont pas faites à partir de blé tendre mais de semoule de blé dur, plus riche en gluten. Le séchage n'est plus à l'air libre mais à l'air chaud afin d'obtenir une meilleure conservation. Les pâtes, comme le sucre ou le café, étaient jusqu'alors vendues en vrac chez l'épicier ; ils vendent les leurs dans un paquet avec un poids net garanti, sous le nom d'une marque : Rivoire et Carret est né.

PRODUITS MYTHIQUES

Le succès est total. Après une usine à Lyon, le groupe familial en construit à Paris, à Mulhouse, à Marseille. En 1922, le groupe met au point la première presse à macaronis, la Carrette, qui permet de fabriquer des pâtes courtes (coquillettes, macaronis, farfalles). Dans une industrie qui ne fabrique alors que des pâtes longues, c'est une nouvelle fois la révolution.

La guerre des *« court-boutistes »* contre les *« long-boutistes »* est entamée, à grands renforts de publicité. Les maîtresses de maison tranchent : elles préfèrent les pâtes courtes. Tous les autres producteurs sont obligés de suivre.

Rivoire et Carret est désormais le numéro un incontesté en France. Il exporte dans les colonies et à l'étranger et s'installe définitivement à Marseille pour être plus près du port, de ses arrivages de blé dur et de ses expéditions vers les marchés étrangers.

Sa domination durera jusque dans les années 60. Une nouvelle concurrence apparaît avec Panzani, la marque de Danone. Les modes de consommation aussi changent : les pâtes ne sont plus seulement au beurre, mais s'agrémentent de mille manières. Distancé, Rivoire et Carret tente de résister et s'associe avec Lustucru, un de ses concurrents, puis jette l'éponge en 1970.

C'est une autre famille, Skalli, qui reprend la main. Originaire d'Oran, travaillant dans la meunerie, elle a été l'un des fournisseurs de blé de Rivoire et Carret, en Algérie, puis en France, après la décolonisation. Mais de graves dissensions avec les actionnaires minoritaires, anciens propriétaires de Lustucru, gênent le développement du groupe jusqu'en 1989, date à laquelle la famille Skalli prend le contrôle et engage le redressement.

Le groupe commence par relancer la machine avec les riz étrangers (Basmati, Surinam) sous la marque Taureau ailé, puis rénove la marque Lustucru avant de s'attaquer à Rivoire et Carret. Aujourd'hui, présent aussi dans le vin et les aliments frais, il produit 36 000 tonnes de pâtes par an (10 % du marché français) et réalise 3 milliards de francs de chiffre d'affaires dont les deux tiers dans les pâtes et le riz. Décidé à regagner le terrain perdu face à Panzani et à l'italien Barilla, le groupe Skalli a, depuis un an, relancé la marque Rivoire et Carret, en reprenant de vieilles méthodes de production, notamment les moules en bronze, pour fabriquer des pâtes à l'ancienne. Des méthodes que le groupe avait abandonnées au nom de la productivité... sauf pour fabriquer les pâtes alphabet.

Martine Orange

PROCHAIN ARTICLE :
La lessive de la dame blanche

DÉPÊCHES

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne française** *« va embaucher (...) dans les trois prochaines années »*, a affirmé le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, mardi 25 août sur RTL.

■ ***NORTHROP GRUMMAN : le constructeur aéronautique américain*** a annoncé, lundi 24 août, qu'il allait supprimer 8 000 emplois d'ici à la fin 2000 et réduire ses dépenses de 300 millions de dollars par an à partir de 2001.

■ ***POLYGRAM : le groupe britannique EMI*** est le candidat le mieux placé pour racheter PolyGram Filmed Entertainment (PFE), la filiale cinématographique du groupe d'édition musicale PolyGram, récemment repris par Seagram.

■ ***ELF : le pétrolier français*** a renoncé à son projet d'alliance stratégique avec le groupe pétrolier russe Sibneft, en raison de *« l'évolution économique récente et de la persistance des prix bas du pétrole »*, a indiqué Elf dans un communiqué, le 25 août.

■ **SPOT IMAGE : la société de satellites d'observation** a ouvert à Pékin une filiale, Beijing Spot Image Co., en partenariat avec la China Remote Sensing Ground Station (RSGS).

■ **AHOLD : le distributeur néerlandais** va émettre à l'échelle mondiale des actions pour un montant total de 12 milliards de francs, en vue de financer l'acquisition de l'américain Giant Food.

COMMUNICATION

Vivendi veut devenir le numéro un de l'Internet en France

La stratégie mise en place pour 1999 devrait illustrer concrètement la « convergence » animant les différentes filiales du groupe et traduire les premières orientations du comité « Communication 2000 »

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyée spéciale

Hourtin donne traditionnellement l'occasion aux professionnels français de la communication d'effectuer leur rentrée. Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi (ex-Générale des eaux), a profité de la première journée de la 19e université d'été du secteur, à Hourtin (Gironde), pour dresser les grandes lignes de son plan à venir : priorité à l'Internet et à la téléphonie mobile.

Arguant du fait que *« la communication n'est pas une passade mais une stratégie qui s'est construite lentement depuis dix ans avec les premières licences de SFR et la participation à la création de Canal Plus »*, M. Messier a rappelé que cette activité représentait plus de 20 % de son chiffre d'affaires 1998, contre moins de 1 % il y a trois ans, et devrait constituer, selon ses estimations, le tiers de l'activité de Vivendi et la moitié de ses résultats, d'ici à deux ans.

« 1999 sera l'équivalent pour l'Internet de ce qu'a été 1997 pour la téléphonie mobile (...) et il n'est pas question que nous restions à l'écart », a affirmé le PDG de Vivendi. *La modification des comportements est déjà engagée, même si les Français représentent moins de 1 % des internautes dans le monde »*, soit 950 000 utilisateurs environ.

Première étape de sa stratégie, le relancement des services en lignes : AOL pour le grand public, et Compuserve pour les entreprises. Tous deux sont destinés à contrer Wanadoo, plate-forme de France Télécom. Une première campagne publicitaire (*« AOL, simplifiez-vous Internet »*), qui a démarré lundi 24 août et qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année sur l'ensemble des télévision hertziennes et le câble, a donné le coup d'envoi commercial à ces deux plates-formes Internet passées sous la houlette de Vivendi en janvier.

La société AOL Compuserve France, née il y a un mois de la fusion des activités Internet en France d'America On Line (AOL), du groupe *de communication allemand* Bertelsmann, de Cegetel et de Canal Plus, ambitionne de devenir *« le numéro un de l'accès à l'Internet en France d'ici douze à dix-huit mois »*. La société compte 75 salariés.

Réfutant vouloir toutefois se lancer dans une stratégie fondée sur la seule guerre des prix avec Wanadoo, M. Messier affirme ne pas trouver significative la notion de part de marché *« dans un marché qui existe à peine »*.

FEU VERT

Le feu vert des autorités bruxelloises de la concurrence, le 4 août, a sorti AOL Compuserve France de son apparente léthargie. Les prix d'abonnement ont été revus pour s'aligner sur ceux de Wanadoo. AOL sera proposé au grand public au prix de 95 francs par mois pour un accès illimité (l'équivalent de Wanadoo), ou à 35 francs pour deux heures et 19 francs l'heure supplémentaire.

Même si, à ce jour, aucun changement fondamental en termes de contenu ne distingue l'ancien AOL du nouveau, la plate-forme devrait peu à peu se nourrir des contenus apportés par les différentes filiales de Vivendi dans l'édition (Nathan, Larousse), le sport et le divertissement grâce à des programmes interactifs développés à partir des contenus imaginés par Canal Plus, et sous réserve d'accord avec les auteurs. Les différentes offres des deux services en ligne devraient être précisées dans quinze jours.

Car, selon M. Messier, la priorité reste celle des contenus. Collant à son traditionnel discours sur *« la convergence »* d'intérêts entre Cegetel et Canal Plus notamment, il estime dépassée la notion d'autoroute de l'information. Puisque *« le problème n'est plus l'autoroute mais ce qui roule dessus »*, la priorité de Vivendi est celle de l'élaboration des services qui permettront aux gens *« de se former, d'apprendre, et d'acheter »* grâce à l'Internet.

Le groupe de travail multimédia de Vivendi, baptisé *« Communication 2000 »*, a été créé dans ce but. Il réunit *« de façon informelle et sans ordre du jour »*, chaque mois, les patrons de différentes filiales concernées par l'interactivité, dont notamment deux des « barons » de Vivendi, Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, et Alain de Pouzilhac, patron d'Havas Advertising.

Souhaitant mettre définitivement fin aux rumeurs qui circulent sur son éventuelle mésentente avec le patron de Canal Plus, M. Messier a fortement réaffirmé, à Hourtin : *« Pierre Lescure est le meilleur patron d'entreprise que je connaisse. Les gens ne sont pas forcément au courant de la qualité de nos relations professionnelles, ni de nos relations personnelles. L'acquisition de NetHold* [qui pèse lourdement sur les comptes de la chaîne à péage en 1998] *était indispensable (...) Ceux qui se repaissent de nos difficultés en seront pour leurs frais lorsque, fin 1999, nous aurons démontré notre succès, notamment sur le marché italien, où Telepiù se développe bien. »*

Evoquant par ailleurs l'avenir de la filiale publicitaire de Vivendi, Havas Advertising, Jean-Marie Messier a déclaré que *« la sensibilité d'Alain de Pouzilhac est un vrai plus »* dans le cadre des réflexions communes du groupe sur le multimédia. *« Il est hors de question de céder la moindre action Havas Advertising »*, a-t-il réaffirmé, quand bien même des projets de rapprochement avec un groupe de communication anglo-saxon seraient toujours à l'ordre du jour.

Florence Amalou

200 millions de francs pour les programmes éducatifs multimédias

DÉSIREUX de *« faire naître une industrie éducative »* en matière de produits multimédias *« de la même manière que l'armée a su créer une industrie de guerre »*, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a annoncé lundi 24 août la création d'un *« fonds d'amorçage »* de 200 millions de francs destiné à l'industrie des programmes éducatifs multimédias, en inaugurant l'Université de la communication d'Hourtin. Pour bénéficier de ce fonds, les entreprises du secteur devront s'engager à investir trois fois le montant de l'aide gouvernementale.

En faisant ainsi appel à l'initiative privée, M. Allègre a affirmé qu'il fallait *« sortir du colbertisme étroit »* qui voudrait qu'on *« fabrique tout à l'éducation nationale »*. *« Pour éviter de devenir une marchandise et rester un service public, l'enseignement doit être à la pointe de l'innovation »*, notamment en matière de nouvelles technologies, a également insisté le ministre, en rappelant qu'un guichet permanent avait été ouvert par le ministère pour *« labelliser les logiciels éducatifs »* et que 300 produits – en langues vivantes, sciences et littérature, notamment – en avaient déjà bénéficié.

OMNIPRÉSENCE ANGLO-SAXONNE

Mais la concurrence est rude. *« La mondialisation fait du secteur éducatif un marché. La France doit y être présente »*, a souligné le ministre. En guise de témoignage concret de cette concurrence, il a fait remarquer que l'Australie avait gagné en 1997 environ 7 milliards de francs en vendant de la formation, ce qui représente son deuxième poste à l'exportation. Les autres pays anglo-saxons ne sont pas en reste : Jean-Marie Messier, patron de Vivendi, rappelait de son côté que sur dix logiciels éducatifs vendus en France, en 1997, neuf étaient d'origine américaine, et un britannique.

Le ministre a aussi abordé la question des matériels. Même si *« l'installation d'ordinateurs ne constitue pas l'essentiel »* d'une vraie politique du multimédia à l'école, M. Allègre a indiqué des tendances. Citant des récentes statistiques, il a indiqué *« que 82 % des lycées et 60 % des collèges sont aujourd'hui reliés à Internet »* tout en admettant, sans fournir d'estimations, que les écoles primaires étaient à la traîne en ce domaine.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)**, comme son statut l'y autorise, a indiqué dans un communiqué diffusé, lundi 24 août, qu'il souhaitait que la loi sur l'audiovisuel public assure le pluralisme et l'équilibre du paysage audiovisuel et garantisse les moyens financiers du secteur, en cas de baisse des recettes publicitaires. Le CSA s'inquiète de la *« fragmentation de plus en plus grande de l'audience »* due à la multiplication des chaînes thématiques, ce qui fragilise les télévisions publiques, et rappelle que cette baisse peut être compensée par la redevance (très inférieure en France à celle des autres pays européens) et par la *« stabilité pluriannuelle des ressources publiques »*. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, devait s'exprimer sur son projet de loi sur l'audiovisuel, le 25 août, dans le cadre de l'université de la communication d'Hourtin.

■ **PRESSE : Hubert Perrin, ancien directeur des rédactions du** ***Dauphiné libéré*** (Grenoble), succède à Charles Buchet à la direction de la rédaction du quotidien *Nice-Matin*. Michel Comboul, PDG de *Nice-Matin* et de *Var-Matin*, assurera l'intérim jusqu'à son arrivée à l'automne. Cette annonce devrait préfigurer une réorganisation de la rédaction. Une cinquantaine de journalistes sont partis, en bénéficiant de la clause de cession après le rachat du titre par le groupe Hachette.

■ **La société d'édition franco-polonaise Hachette-Filipacchi Polska**, dirigée par Jan Dybczynski, vient de racheter *Film*, un des plus grands mensuels de cinéma polonais, qui, avec 70 000 exemplaires diffusés en moyenne, domine le marché de la presse cinéma à 70 % à côté du magazine allemand *Cinema*. Selon M. Dybczynski, dont la filiale publie déjà la version polonaise de *Elle* et le magazine de santé *Samo Zdrowie*, *Film* offre un *« potentiel encore inexploité »*, notamment sur le plan publicitaire.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Hausse des mises en chantier en France

LES PERMIS DE CONSTRUIRE ont augmenté en France de 7,4 % sur 12 mois terminés en juillet et les mises en chantier de 2,2 %, a indiqué mardi 25 août le ministère de l'équipement.

■ **Les prix à la consommation** ont reculé en France de 0,4 % en juillet, après une hausse de 0,1 % en juin, selon l'indice définitif publié mardi par l'INSEE. Sur un an, la hausse est de 0,8 %.

■ **La consommation pétrolière** française a atteint 6,761 millions de tonnes en mai, en hausse de 5,6 % sur un an.

■ **ALLEMAGNE : les prix à l'importation** ont diminué de 0,4 % en juillet comparé à juin, ce qui porte leur baisse sur un an à 3,3 %, a annoncé mardi 25 août l'Office des statistiques.

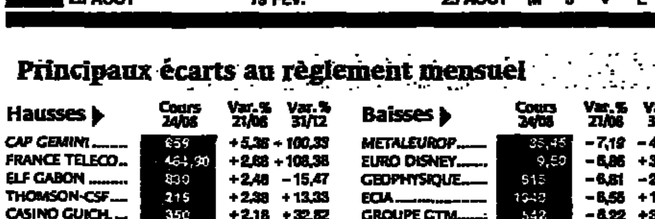
■ **JAPON : le gouvernement** *envisagerait de supprimer* la retenue à la source sur ses titres du Trésor à maturité courte, dans l'espoir de revigorer ce marché moribond, affirme mardi le *Yomiuri Shimbun*.

■ **NORVÈGE : la banque centrale a augmenté, lundi, de 1 point son taux de dépôts à** vue et son taux au jour le jour, qui passent respectivement à 8 % et 10 %. Elle avait déjà porté le 21 août son taux de dépôts à vue à 7 % et son taux au jour le jour à 9 %.

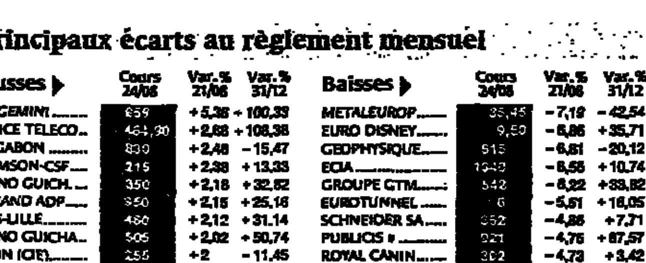
■ **DANEMARK : le produit intérieur brut devrait croître de** 2,5 % cette année et 2,2 % en 1999, contre 3,5 % en 1997, selon un rapport prévisionnel d'Unibank.

■ **VIETNAM : le déficit commercial a baissé de 6,9 % à** 1,64 milliard de dollars durant les huit premiers mois de l'année, a annoncé lundi le département général des statistiques.

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

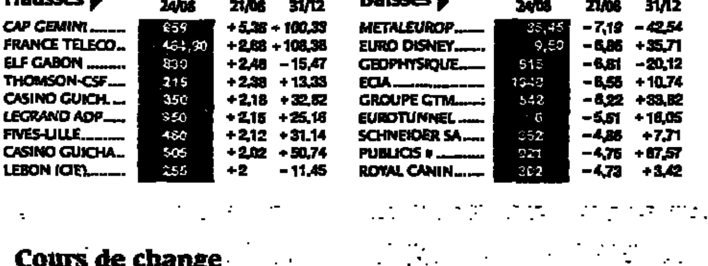


Principaux écarts au règlement mensuel

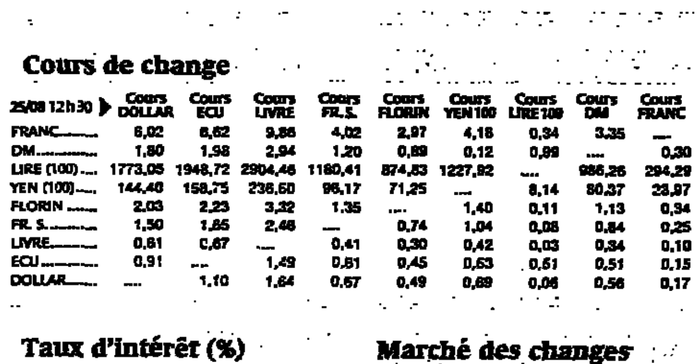


Hausses ▶	Cours 24/08	Var.% 21/08	Var.% 31/12
CAP GEMINI	859	+5,38	+100,33
FRANCE TELECO..	464,90	+2,88	+108,38
ELF GABON	830	+2,48	–15,47
THOMSON-CSF	215	+2,38	+13,33
CASINO GUICH.	350	+2,18	+32,82
LEGRAND ADP	950	+2,15	+25,16
FIVES-LILLE	460	+2,12	+31,14
CASINO GUICHA..	505	+2,02	+50,74
LEBON (CIE)	255	+2	–11,45

Baisses ▶	Cours 24/08	Var.% 21/08	Var.% 31/12
METALEUROP	35,45	–7,19	–42,54
EURO DISNEY	9,50	–6,86	+35,71
GEOPHYSIQUE	515	–6,61	–20,12
ECIA	1040	–6,56	+10,74
GROUPE GTM	542	–6,22	+33,82
EUROTUNNEL	6	–5,61	+16,05
SCHNEIDER SA	352	–4,86	+7,71
PUBLICIS #	921	–4,76	+67,57
ROYAL CANIN	302	–4,73	+3,42



Cours de change

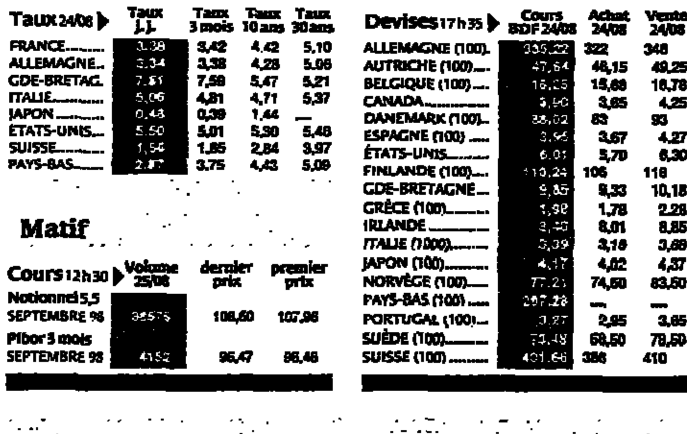


25/08 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,02	6,62	9,86	4,02	2,97	4,18	0,34	3,35	—
DM	1,80	1,98	2,94	1,20	0,89	0,12	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1773,05	1948,72	2904,46	1180,41	874,83	1227,92	....	986,26	294,29
YEN (100)	144,40	158,75	236,60	96,17	71,25	....	8,14	80,37	23,97
FLORIN	2,03	2,23	3,32	1,35	....	1,40	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,46	—	0,74	1,04	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,67	....	0,41	0,30	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	....	1,49	0,61	0,45	0,63	0,61	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,10	1,64	0,67	0,49	0,69	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/08 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,28	3,42	4,42	5,10
ALLEMAGNE	3,34	3,38	4,28	5,06
GDE-BRETAG.	7,31	7,59	5,47	5,21
ITALIE	5,06	4,81	4,71	5,37
JAPON	0,43	0,39	1,44	—
ÉTATS-UNIS	5,50	5,01	5,30	5,48
SUISSE	1,54	1,85	2,84	3,97
PAYS-BAS	2,87	3,75	4,43	5,09

Matif



Cours 12h30 ▶	Volume 25/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	35575	108,60	107,96
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	4152	96,47	96,46

Marché des changes

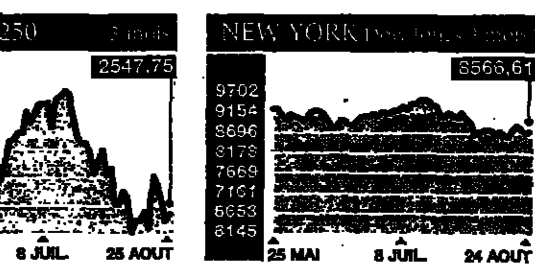
Devises 17h35 ▶	Cours BDF 24/08	Achat 24/08	Vente 24/08
ALLEMAGNE (100)	335,22	322	348
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,90	3,65	4,25
DANEMARK (100)	88,02	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,01	5,70	6,30
FINLANDE (100)	110,24	106	118
GDE-BRETAGNE	9,85	9,33	10,18
GRÈCE (100)	1,98	1,78	2,28
IRLANDE	8,40	8,01	8,85
ITALIE (1000)	3,39	3,18	3,68
JAPON (100)	4,17	4,02	4,37
NORVÈGE (100)	77,21	74,50	83,50
PAYS-BAS (100)	297,28	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	73,48	68,50	78,50
SUISSE (100)	401,66	386	410

Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

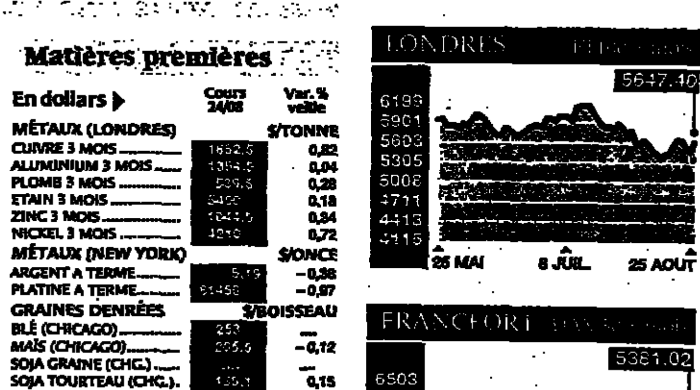
Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 25/08	Var.% 24/08	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	4026,76	2,27	34,27
- SBF 120	2771,18	2,11	32,14
- SBF 250	2547,75	1,25	31
- SECOND MAR.	2225,05	–0,19	23,48
- MIDCAC	1920,04	0,81	20,91
LONDRES FT100	5647,40	1,69	9,97
AMSTERDAM AEI	1152,48	2,80	27,22
BRUXELLES BEL	3423,13	1,21	40,72
FRANCFORT D30	5331,02	2,78	26,62
MADRID IBEX35	9486,20	2,43	30,77
MILAN MIB30	35186	1,97	41,07
SUISSE SMI	7416,39	2,19	18,37
STOXX 666	290,26	1,80	—
EURO STOXX 326	295,49	2,16	—
STOXX 50	3292,47	2,26	—
EURO STOXX 50	3382,60	2,52	—

Monde ▶	Cours 24/08	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	8566,61	0,39	8,32
- SP 500	1088,14	0,84	12,13
- NASDAQ	[illegible]	–0,38	14,04
BUENOS-AIRES M.	409,07	0,48	–40,50
JOHANNESBURG	[illegible]	–0,24	–7,47
MEXICO BOLSA	[illegible]	–0,18	–40,10
SANTIAGO IPSA	[illegible]	–1,88	–36,74
SAO PAULO BOU.	7679	–1,40	–24,93
TORONTO FSE I.	[illegible]	–0,72	–6,73
ASIE 10h15	25/08	24/08	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	–0,70	–38,65
HONGKONG H.	[illegible]	0,67	–26,42
SÉOUL	[illegible]	1,72	–16,08
SINGAPOUR ST.	914,05	–0,36	–40,25
SYDNEY ALL O.	2627,79	1	0,43
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,56	–1,22



Matières premières

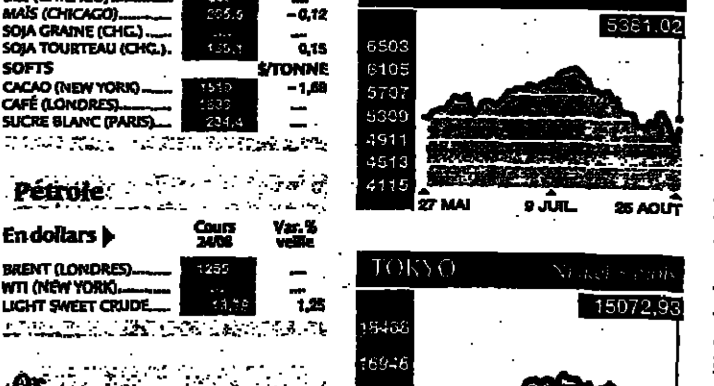


En dollars ▶	Cours 24/08	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1652,5	0,82
ALUMINIUM 3 MOIS	1354,5	0,04
PLOMB 3 MOIS	539,5	0,28
ETAIN 3 MOIS	5400	0,18
ZINC 3 MOIS	1044,5	0,34
NICKEL 3 MOIS	4250	0,72
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,19	–0,38
PLATINE A TERME	61458	–0,97
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	253	—
MAÏS (CHICAGO)	205,5	–0,12
SOJA GRAINE (CHG.)	....	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	135,1	0,15
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1519	–1,69
CAFÉ (LONDRES)	1839	—
SUCRE BLANC (PARIS)	234,4	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 24/08	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	1255	—
WTI (NEW YORK)	...	—
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	1,25

Or



En francs ▶	Cours 24/08	Var% 21/08
OR FIN KILO BARRE	55200	+0,36
OR FIN LINGOT	55050	+0,45
ONCE D'OR LONDRES	...	—

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

MARDI 25 AOUT, la Bourse de Paris connaissait un fort rebond à la mi-séance. L'indice CAC 40 grimpait de 2,12 % à 4 020,93 points vers 12 heures. L'action France Télécom *gagnait 5,6 % et atteignait son cours* le plus haut de l'année à 480,50 francs. Les titres Infogrammes et SGE étaient également très bien orientés. Ils s'appréciaient respectivement de 7,5 % et de 6,5 %.

FRANCFORT

LA BOURSE ALLEMANDE poursuivait, mardi 25 août, sa reprise après la forte baisse de la fin de la semaine dernière. A l'ouverture, l'indice DAX progressait de 0,73 %, à 5 273,81 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI *s'est légèrement* repris mardi 25 août, terminant en hausse de 0,56 %, à 15 072,93 points. Les valeurs bancaires ont été toutefois mal orientées.

NEW YORK

LA SÉANCE a été en demi-teinte lundi 24 août à Wall Street. L'indice Dow Jones a terminé sur un gain de 0,39 %, à 8 566,61 *points. Cependant,* les valeurs technologiques ont cédé du terrain et l'indice Nasdaq de la Bourse électronique a abandonné 0,38 %, à 1 790,77 points. Le secteur pétrolier a été aussi orienté à la baisse.

CHANGES

Le yen baissait face au dollar mardi en fin de matinée à Tokyo, les récentes déclarations du ministre japonais des Finances, Kiichi Miyazawa, n'ayant pas laissé percevoir d'intervention *imminente* pour soutenir la monnaie japonaise. Le billet vert s'échangeait à 144,63 yens, contre 143,69 yens à New York lundi. En Europe, la monnaie américaine cotait 1,7973 mark et 6,0252 francs. Les transactions sur le rouble étaient suspendues sur le marché des changes de Moscou en raison d'une chute brutale de la monnaie russe. Elle s'échangeait à 7,497 pour un dollar, contre 7,14 lundi.

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 25 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+2,29 %
CAC 40 : 4027,65

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1020	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	963	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Renault (T.P.)	2875	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	991	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Accor	1392	[illegible]	+ 3,44	[illegible]
AGF	346,60	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Air Liquide	856	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Alcatel Alsthom	1082	[illegible]	+ 3,23	[illegible]
Alstom	163	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Altran Techno. #	1265	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Atos CA	1390	[illegible]	+ 3,95	[illegible]
Axa	772	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Bail Investis.	795	[illegible]	+ 6,91	[illegible]
Bazar Hot. Ville	666	[illegible]	+ 4,05	[illegible]
Bertrand Faure	394	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Colas	1238	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Comptoir Entrep.	13,20	[illegible]	+ 3,03	[illegible]
Comptoirs Mod.	3340	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
CPR	450	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Cred.Fon.France	89	[illegible]	+ 3,93	[illegible]
Credit Lyonnais CI	556	[illegible]	+ 6,11	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	544	[illegible]	+ 5,33	[illegible]
Damart	4430	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Danone	1644	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Dassault-Aviation	1739	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Dassault Systemes	313,50	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
De Dietrich	327,20	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Deveaux(Ly)#	959	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	61,40	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Dexia France	805	[illegible]	+ 2,98	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	113,80	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Dynaction	207	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Ecia	1340	[illegible]	+ 3,28	[illegible]
Eiffage	451,60	[illegible]	+ 4,27	[illegible]
Elf Aquitaine	675	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Eramet	201	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	1111	[illegible]	+ 3,78	[illegible]
Essilor Intl	2241	[illegible]	+ 3,88	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1920	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Esso	487	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Eurafrance	3350	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Euro Disney	9,50	[illegible]	+ 3,68	[illegible]
Europe 1	1380	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Eurotunnel	6	[illegible]	+ 3,33	[illegible]
Fimalac SA	620	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Finextel	116,50	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Fives-Lille	480	[illegible]	+ 1,04	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Sony Corp. #	475,20	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
STmicroelectronics	377,50	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Sumitomo Bank #	48,95	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
T.D.K #	405	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Telefonica #	251	[illegible]	+ 6,37	[illegible]
Toshiba #	22,50	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Unilever #	401	[illegible]	+ 4,01	[illegible]
United Technol. #	518	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Volkswagen A.G #	464,10	[illegible]	+ 4,71	29,57
Yamanouchi #	122,50	[illegible]	+ 4,48	[illegible]
Zambia Copper	10,80	[illegible]	+ 5,55	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 25 AOUT

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	540	[illegible]
Fiat Ord.	21,50	[illegible]
Gold Fields South	68	[illegible]
Kubota Corp.	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 25 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 25 AOUT

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 25 AOUT

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 août

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

SCIENCES *De 1799 à 1804*, le baron prussien Alexandre de Humboldt, accompagné par le naturaliste français Aimé Bonpland, boucle un voyage long de 10 000 kilomètres qui *les mènera* au cœur de la forêt amazonienne et des Andes. ● ILS EN RAPPORTENT des milliers de spécimens de plantes et la position précise du Cassiquiare, un étonnant canal naturel reliant le bassin de l'Orénoque à celui de l'Amazone, dont nombre de géographes européens niaient l'existence. ● AU COURS de ces cinq ans de voyage, Humboldt, ingénieur des Mines de formation, a effectué une multitude de relevés de tout genre. Ses résultats font de lui le père de la climatologie et de la géographie modernes ainsi que le fondateur de l'écologie. ● UN PEU tombé dans *l'oubli*, ce touche-à-tout de génie qui désirait *« explorer l'unité de la nature »* a, le premier, vu l'Amérique avec les yeux de la science.

Alexandre de Humboldt, le second découvreur de l'Amérique

Accompagné du naturaliste français Aimé Bonpland, ce baron prussien a, durant cinq ans, exploré quelques-uns des lieux les plus inaccessibles de l'Amérique, s'enfonçant en Amazonie ou escaladant les volcans andins. Avec toujours le désir d'apprendre et de servir la science

QUOI DE PLUS frustrant pour un scientifique avide de voyages que d'être cloué à Marseille, en cet an de grâce 1798, alors que des Monge, des Berthollet, des Geoffroy Saint-Hilaire et des Fourier suivent les armées de Bonaparte dans leur conquête de l'Egypte ? Le baron prussien Alexandre de Humboldt, ingénieur, physicien et curieux devant l'Eternel, ainsi que son ami français, le naturaliste Aimé Bonpland, attendent un improbable navire qui leur ferait traverser la Méditerranée en évitant la flotte de Nelson. Le sort s'acharne contre eux ? Tant pis ! Fi des pyramides, en route vers le Nouveau Monde !

Après avoir reçu leur passeport du roi d'Espagne Charles IV, les deux jeunes hommes – Humboldt a vingt-neuf ans et Bonpland vingt-six – s'embarquent sur le *Pizarro*, une corvette au nom de *conquistador*. L'appareillage nécessaire à leurs travaux les accompagne : sextants et quadrants, balances et compas, télescopes et microscopes, hygromètres et baromètres, thermomètres, chronomètres, magnétomètres... Pour l'argent, pas de problème : le baron prussien finance le voyage de ses propres thalers.

Le 5 juin 1799, le *Pizarro* lève l'ancre à destination de La Havane. Une escale sur l'île de Ténérife permet à Humboldt d'escalader le premier volcan de son voyage, le pic de Teide (3 707 m). En route vers les Antilles, une épidémie de typhus se déclare à bord et le commandant du *Pizarro* coupe droit vers le Venezuela.

ZOO AMBULANT

A terre, c'est le coup de foudre pour l'Amérique. Dans une lettre à son frère Guillaume, Humboldt s'enthousiasme comme un enfant : *« Quelle contrée fabuleusement prodigue ! Des plantes fantastiques, des anguilles électriques, des tatous, des singes, des perroquets et beaucoup, beaucoup de vrais Indiens à demi sauvages. (...) Bonpland ne cesse de me dire qu'il va perdre la raison si les merveilles ne s'arrêtent pas bientôt. »*

Après quelques mois d'acclimatation dans le port de Cumana, au cours desquels ils sont témoins d'une éclipse de soleil, d'un tremblement de terre et d'une magnifique pluie d'étoiles filantes, Humboldt et Bonpland gagnent les hauteurs de Caracas, où ils se préparent pour la véritable aventure. Les deux compères se sont fixé un but principal : vérifier si un incroyable canal naturel, le Cassiquiare, relie oui ou non le bassin de l'Orénoque à celui de l'Amazone, en pleine forêt vierge. Mais, avant cela, il leur faut traverser les *llanos*, une immense plaine sans arbre, brûlée par le soleil, qui y crée des mirages. Un hors-d'œuvre en comparaison de ce qui les attend.

La jungle arrive enfin. L'Orénoque, ses moustiques, ses jaguars, ses caïmans, ses piranhas, ses hurlements de singes et ses cataractes, un labyrinthe liquide au-delà duquel s'étend un territoire quasi inconnu. L'aventure manque de se terminer là pour Humboldt. Quelques jours à peine après avoir commencé à remonter le fleuve, la pirogue surchargée d'instruments chavire et le Prussien ne sait pas nager. Son ami français lui sauve la vie. Ils passent les cataractes à la mi-avril et entrent en *terra incognita*. Des nuages de *mosquitos* et des anacondas accompagnent leur esquif que propulsent des piroguiers indiens sur les eaux turbides de l'Orénoque. Malgré ces conditions dantesques, les deux hommes de science ne cessent de travailler. Bonpland herborise tandis que Humboldt observe, examine et mesure tout ce qu'il peut mesurer.

Le 30 avril 1800, l'expédition a remonté jusqu'au bout un affluent de l'Orénoque. Le bassin de l'Amazone n'est pas loin. Cinq jours durant, la pirogue est halée à terre par une vingtaine d'Indiens et rejoint le Rio Negro. L'embarcation tient du zoo ambulant puisque Humboldt s'est constitué une ménagerie de vingt-cinq animaux comprenant des perroquets, des dindons sauvages, des ocelots et quelques singes. Le 12 mai, toute cette troupe emprunte le canal de Cassiquiare, dont la moitié des géographes européens nient l'existence. Humboldt sera le premier à en donner la position exacte. Quelques tribus de cannibales vivent aussi dans les parages et le baron prussien ne se privera pas de les citer par la suite pour se faire un peu de publicité...

Même si les indigènes ne posent aucun problème, la situation de l'expédition n'en est pas moins critique : le bois est trop humide pour faire le feu qui, au bivouac, tient les fauves en respect, et les vivres manquent. Humboldt et ses compagnons en sont réduits à manger des fourmis et du cacao pilé. En retrouvant l'Orénoque, au bout du « tunnel » du Cassiquiare, ils font escale dans une mission pour reconstituer leur stock de provisions. Humboldt, toujours aussi curieux, en profite pour observer la fabrication du curare par *« le maître du poison »* local. La descente du fleuve se fait sans heurts. A l'arrivée, après 2 500 kilomètres d'un voyage éreintant, Humboldt et Bonpland sont terrassés par la fièvre. Si le premier guérit rapidement, son collègue mettra des mois avant de recouvrer la santé.

Leur aventure amazonienne est terminée. Ils ont souvent manqué leur rendez-vous avec la mort, mais Humboldt veut continuer sa découverte de l'Amérique. Après un aller-retour à Cuba, ils souhaitent se rendre à Lima pour y rattraper le Français Baudin qui effectue un tour du monde. Il faut pour cela emprunter le périlleux chemin qui longe les Andes. Un terrain de jeux formidable pour l'ancien ingénieur des Mines qu'est le Prussien. Il y découvre des fossiles de mastodonte, des gisements de charbon et de sel gemme. Ses études du relief et des roches lui permettent de conclure à l'origine volcanique de la cordillère. Cette traversée des Andes, par des sentiers, des passes et des pistes abominables, durera un an et demi. Et, toujours, Humboldt mesure.

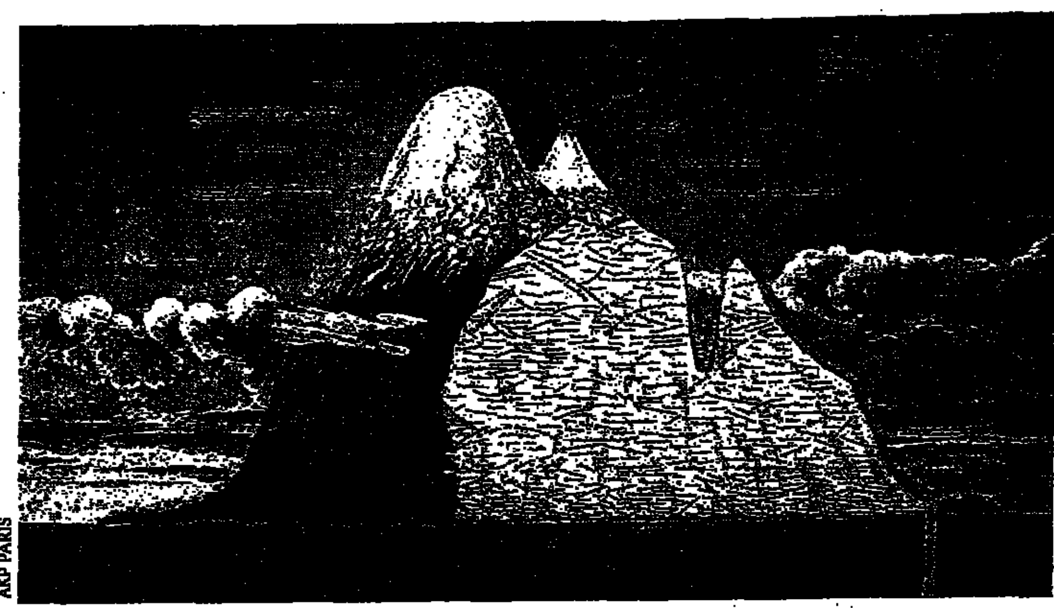
INCORRIGIBLES SCIENTIFIQUES

Et il sait que le Chimborazo l'attend. Un volcan culminant à 6 310 mètres, dont on fait, à l'époque, la plus haute montagne du monde. Il a déjà escaladé le Puracé et le Pichincha, mais personne ne sait comment se comporte l'organisme humain à six kilomètres d'altitude. Humboldt, Bonpland et le fils du gouverneur de la province de Quito tentent l'aventure, le 23 juin 1802. Lors de l'ascension, rendue malaisée par le brouillard et le froid, *« l'envie de vomir était accompagnée de quelques vertiges et bien plus pénible que la difficulté de respirer*, précise Humboldt, avec le détachement d'un médecin. *Nos gencives et nos lèvres saignaient. La tunique conjonctive des yeux était, chez nous tous sans exception, gorgée de sang »*. Ce qui n'empêche pas ces incorrigibles scientifiques de noter les modifications de la flore en fonction de l'altitude. Une énorme crevasse les arrête non loin du sommet, à 5 878 mètres.

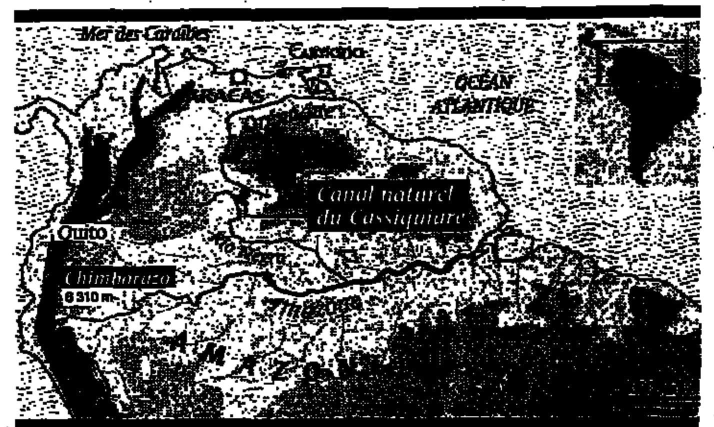
Le périple touche à sa fin. Humboldt et Bonpland passent par le Mexique et les Etats-Unis avant d'arriver au large de Bordeaux, le 1er août 1804. Ils ont parcouru 10 000 kilomètres. Le 12 juin précédent, se croyant bien informé, le *Correspondant de Hambourg* écrivait dans ses colonnes : *« Nous sommes au regret d'apprendre que le célèbre voyageur, M. de Humboldt, a contracté la fièvre jaune et qu'il est décédé à Acapulco. »* Erreur. Le petit baron de Prusse n'avait pas le temps de mourir.

Pierre Barthélémy

★ **Deux livres pour en savoir plus :** ***Humboldt, savant-citoyen du monde*, de Jean-Paul Duviols et Charles Minguet, coll. « Découvertes » Gallimard (144 p., 73 F.) et *Humboldt, un savant démocrate*, de Douglas Botting, traduit par Martine Dupouey, éd. Belin (296 p., 120 F.).**


AKP PARIS


ÉDIMÉDIA



Après le canal de Cassiquiare, entre l'Orénoque et l'Amazone, Humboldt parcourt les Andes. Le relevé (en-haut) porte les observations qu'il y fait des variations de la flore avec l'altitude.

L'enfer des moustiques

« Des personnes qui n'ont pas navigué sur les grandes rivières de l'Amérique équinoxiale ne sauraient concevoir comment, sans interruption, à chaque instant de la vie, on peut être tourmenté par les insectes qui voltigent dans l'air, comment la multitude de ces petits animaux peut rendre de vastes régions presque inhabitables, écrit Humboldt dans son journal. *Quelque accoutumé que l'on soit à endurer la douleur sans se plaindre, quelque vif intérêt que l'on prenne aux objets de ses recherches, il est impossible qu'on n'en soit pas constamment distrait par des* mosquitos, *les* zancudos, *les* jéjenes *et les* tempraneros, *qui vous couvrent les mains et le visage, qui traversent les vêtements de leur suçoir allongé en forme d'aiguillon, et qui, en s'introduisant dans les narines et dans la bouche, vous font tousser et éternuer dès que vous parlez en plein air. »*

Un seul amour, la science

AMI de Goethe et de Chateaubriand, de Rossini et de Mendelssohn, reçu par Jefferson, Napoléon, le roi de Prusse et le tsar Nicolas Ier, collègue de Gay-Lussac et d'Arago, Alexandre de Humboldt est une des « vedettes » du XIXe siècle. Né le 14 septembre 1769, la même année que Bonaparte, et mort sous Napoléon III, il connaît à la fois le siècle des Lumières et l'ère des sciences et des techniques, ce qui lui donnera cette teinte originale d'encyclopédiste à une époque où tous les chercheurs se spécialisent dans un domaine.

Orphelin de père à neuf ans et élevé par une mère froide et distante qui voyait en lui l'idiot de la famille, par comparaison avec son frère Guillaume, étudiant brillant qui deviendra un grand linguiste et philosophe, le petit baron prussien est attiré par l'histoire naturelle. Il admire le tour du monde de Bougainville et rêve de voyages. Au retour d'un séjour en Angleterre, en 1790, il rentre par un Paris effervescent qui prépare la fête de la Fédération. Il gardera toujours présentes à son esprit les images de liberté et de fraternité qu'il en rapporte.

Humboldt effectue ses premières recherches sérieuses alors qu'il occupe un simple poste d'ingénieur des mines. Il l'abandonne dès le décès de sa mère pour partir à l'aventure. C'est le grand voyage en Amérique et, au retour, la célébrité. Il s'installe dans le Paris napoléonien, phare de l'Europe intellectuelle, et offre au Muséum national d'histoire naturelle un herbier contenant six mille spécimens dont plusieurs centaines sont inconnus. Une intense vie mondaine ne lui fait pas oublier sa vocation première de chercheur et il emploie chaque instant libre pour rédiger le récit de son *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, qui ne comptera pas moins de trente tomes ! La publication à ses frais de cette œuvre monumentale s'étalera sur près de vingt ans.

En 1827, rappelé par son souverain, Humboldt quitte définitivement Paris pour Berlin, où il enseigne et promeut les sciences. Deux ans plus tard, invité par le tsar Nicolas Ier, il réalise un de ses vieux rêves : un voyage express de six mois en Asie centrale, au cours duquel il expertise le riche sous-sol de l'Oural. Il arrive jusqu'à la frontière chinoise avant de faire demi-tour.

Jusqu'en 1848, il partage son temps entre ses activités à la cour et la rédaction de son grand œuvre, *Cosmos. Essai d'une description physique du monde*, qui l'occupera pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie. Le 19 avril 1859, il fait remettre à son éditeur le manuscrit du cinquième et dernier volume de *Cosmos*. Un texte inachevé, comme si Humboldt savait que la Camarde allait passer dix-sept jours plus tard. Ce célibataire endurci meurt ruiné. Il a tout consacré, vie et fortune, à son seul amour, la science.

P. B.

Le dernier grand universaliste

AUX ÉTATS-UNIS, où Humboldt ne séjourna pourtant que quarante-deux jours, pas moins de sept villes portent le nom du baron prussien. Il existe aussi une baie de Humboldt en Nouvelle-Guinée, un glacier de Humboldt au Groenland, des montagnes de Humboldt en Chine et une mer de Humboldt... sur la Lune. Sans oublier le courant froid longeant la côte du Pérou qui reçut lui aussi son nom, malgré les protestations du savant prussien. Ce dernier estimait n'avoir fait que mesurer un phénomène connu et exploité depuis trois siècles par les pêcheurs de la région.

Si ce n'était ces toponymes, Alexandre de Humboldt ne ferait guère parler de lui aujourd'hui, alors qu'il s'agit probablement du dernier grand universaliste que l'histoire scientifique ait connu. Quand il revient, en 1804, de son périple américain, ses malles sont pleines de milliers de spécimens et ses carnets de notes remplis d'une multitude d'observations et de données. Un muséum-laboratoire ambulant, à la mesure des instruments embarqués et de l'insatiable curiosité dont Humboldt fera preuve toute sa longue vie.

A ceux qui lui reprochent son côté touche-à-tout, il répond : *« Peut-on défendre à l'homme d'avoir le désir de savoir, d'embrasser tout ce qui l'environne ? (...) Et pour avoir des vues générales, pour concevoir la liaison de tous les phénomènes, liaison que nous nommons Nature, il faut connaître les parties, et puis les réunir organiquement sous un même point de vue. »* Déjà, le jour du grand départ, dans une des lettres d'adieu qu'il rédige, son projet est clairement dessiné : *« Je m'efforcerai de découvrir l'interaction des forces de la nature et les influences qu'exerce l'environnement géographique sur la vie végétale et animale. En d'autres termes, il me faut explorer l'unité de la Nature. »*

Un programme qu'il respectera, et qui lui vaudra notamment le surnom de *« second découvreur de l'Amérique »*. *« Comme dans tout surnom, il y a un côté publicitaire*, tempère Jean-Marc Drouin, historien des sciences au Muséum national d'histoire naturelle. *Il reste qu'entre Christophe Colomb et lui, il n'y a pas grand-chose. Sur le plan scientifique, il remet notamment les pendules à l'heure par rapport aux idées de Buffon, qui voyait la faune et la flore américaines de manière péjorative. Humboldt reconnaît leur spécificité et montre que le Nouveau Monde n'est pas une copie de l'Ancien. »*

Son infatigable propension à tout mesurer alliée à tout ce que Bonpland et lui ramassent sur le terrain font de Humboldt le fondateur de ce qui deviendra, un siècle plus tard, l'écologie. *« Dans sa* Géographie des plantes, *il définit un programme de recherche en disant que faire l'inventaire et la classification du monde vivant est nécessaire mais que l'on ne peut en rester là : il faut étudier la répartition géographique des végétaux et des animaux »*, explique Jean-Marc Drouin.

Comme l'écrit l'historien américain Michael Dettelbach dans un article sur Humboldt (*La Recherche*, octobre 1997), pour comprendre *« le véritable caractère physique des éléments comme la végétation, l'agriculture et la civilisation d'une région »*, Humboldt, déjà à la pointe de la recherche pour ce qui concerne la géologie et la volcanologie, invente la climatologie et dynamise la cartographie en élargissant le principe des courbes de niveau à la température, la pression, etc. La géographie en est révolutionnée.

Bon vulgarisateur, ce physicien sait aussi regarder les hommes et devient le premier anthropologue-ethnologue-archéologue de l'Amérique. Il s'intéresse aux civilisations disparues de ce continent – Incas, Toltèques et Aztèques principalement – et dresse un tableau statistique, politique et économique de l'empire colonial espagnol, quelques années avant l'irruption des *libertadores*.

Fidèle aux idéaux de 1789, Humboldt constate à regret que les Indiens, sous la coupe des missionnaires, *« ont perdu progressivement cette vigueur de caractère et cette vivacité naturelle qui, dans tous les états de l'homme, sont les nobles fruits de l'indépendance »*. Il s'indigne de la traite des Noirs et réclame la suppression de ce *« lâche et abominable commerce »*. Ce grand savant était aussi un humaniste.

P. B.



BALADE DANS LES VIGNOBLES

En Provence, des rosés qui n'ont plus à rougir

Soleil et mistral se conjuguent pour donner du caractère aux vins de la bordure maritime du massif des Maures

LA LONDE-LES-MAURES
de notre envoyé spécial

Le rosé : simple vin d'été ou mieux ? Depuis quelques années les Français l'apprécient de plus en plus. Alors que la quantité de vin rouge consommée va diminuant, chutant, de 1991 à 1995, de 83,2 % à 77,9 % sur l'ensemble des bouteilles vendues, dans le même temps le blanc et surtout le rosé progressaient, ce dernier passant de 8,4 % à 11,6 % des ventes. Près de la moitié de ces vins rosés sont des côtes de provence. Avec 75 millions de bouteilles annuellement, c'est l'appellation la plus importante au monde pour les vins sous cette couleur.

La vogue de la cuisine méditerranéenne a encouragé ce mouvement, mais surtout certains terroirs provençaux ont su mettre en avant leurs qualités. Par exemple, le massif des Maures et sa bordure maritime de Hyères à Saint-Raphaël. Sur ces terrains très anciens, schisteux ou granitiques, l'effet conjugué du mistral et de la mer donne des rosés bien spécifiques. Pour renforcer ce caractère unique, certains viticulteurs, comme Jean-Pierre Marty au Château du Galoupet, ont choisi d'utiliser des cépages régionaux, notamment le tibouren. L'homme n'est pas un Provençal de souche. Alors que son père et son grand-père ont été maîtres de chai dans le Bordelais et que sa sœur est propriétaire dans le vignoble de Saint-Emilion, il a choisi pour sa part de quitter la Gironde pour prendre depuis cinq ans la responsabilité de ce vignoble de La Londe-les-Maures, l'un des dix-huit crus classés des Côtes de Provence.

« *Ce très ancien domaine viticole est depuis un quart de siècle la propriété d'une famille indienne originaire de Bombay, les Shivdasani, qui ont fait fortune dans le commerce de thés et d'épices,* raconte-t-il. *Nous avons ici replanté du tibouren, ce vieux cépage méridional dont on dit que les Grecs l'avaient apporté dans la presqu'île de Fréjus.* » Souvent abandonné à cause de sa grande fragilité, ce cépage précoce ne subsiste aujourd'hui que dans quelques vignobles du littoral varois.

C'est sur une parcelle d'un peu moins de 4 hectares, bien exposée au sud et face à la mer, que Jean-Pierre Marty récolte au tout début de septembre ses grappes de tibouren. Assemblées avec 10 % de grenache, elles donnent un rosé à la robe plus orangée, moins fruité que les classiques du genre, mais aussi plus nerveux et puissant.

Avec son nez de fruits secs et d'épices et sa finale très tannique, la cuvée 97 convient mieux à un début de repas (salade, entrée froide ou poisson) que pour accompagner une viande grillée. Plus classique dans ses assemblages, Jean-Pierre Fayard, son voisin dans le village qui possède le Château Sainte-Marguerite, utilise selon les différents rosés qu'il propose des cépages de cinsault, mourvèdre, grenache et syrah. Les 80 000 bouteilles qu'il produit chaque année sous cette couleur sont réparties en quatre cuvées différentes. Sa base est un rosé qu'il qualifie lui-même « *rosé de plage* ». Frais et bouqueté, ce « grande réserve » (40 F) est issu majoritairement de vieilles vignes de cinsault plantées dans les années 30. Mais la star de ses vins est sans nul doute la cuvée Saint-Pons, du nom d'une parcelle d'environ 2 hectares au sol silico-graveleux essentiellement planté en vieux ceps de grenache.

> « Nous avons ici replanté du tibouren, ce vieux cépage méridional dont on dit que les Grecs l'avaient apporté dans la presqu'île de Fréjus »

Il y a quatre ans que la famille Fayard s'est lancée dans la vinification parcellaire pour certains de ses rosés. Un coup de marketing ? A première vue, l'étrange étiquette triangulaire barbouillée de peinture moderne qui orne la bouteille le laisse supposer, mais le vin vaut beaucoup mieux que son flacon tape-à-l'œil. Le grenache donne à ce rosé puissance et charpente. Comme beaucoup de ses congénères de la bordure maritime, il est plus tendre, plus rond en bouche que leurs voisins de Bandol, dont la vigne pousse sur des terrains calcaires. Cette cuvée de charme est à boire dès maintenant pour profiter de son fruité délicieux. Elle a déjà fait la conquête de quelques étoilés comme Alain Passard ou Alain Ducasse, qui propose notamment cette cuvée Saint-Pons à la carte de son Louis XV, à Monte-Carlo.

A quelques kilomètres de Sainte-Marguerite ou de Galoupet, les présidents de la République française ont élu domicile au fort de Brégançon. Quand le général de Gaulle, premier d'entre eux, y passa la nuit du 13 au 14 août 1964, il ignorait sans doute qu'en surplomb du fort se trouvait un important domaine viticole. Aujourd'hui Olivier Tézenas, septième génération d'une famille de viticulteurs installés ici, préside aux destinées d'un rosé au nom qui fait rêver : le cru classé Château de Brégançon.

Une cloche à droite du porche d'entrée prévient de votre visite au caveau, que l'on atteint par une longue route poudreuse entre les pins. Du bâtiment du siècle dernier, de ses décors florentins dans les grandes pièces du bas et de sa belle terrasse qui domine la mer et le fort présidentiel, vous ne pourrez, hélas !, faire la visite. Olivier est cependant fort accueillant, il parle avec chaleur de ce domaine de 400 hectares qui entoure le château, dont 52 hectares de vignes d'un seul tenant. En faisant goûter sa réserve du château (cinsault 50 %, syrah 30 %, grenache 20 %) il détaille la robe finement tuilée et le nez fruité de son vin.

Ample et très souple en bouche, celui-ci manque peut-être un peu de gras, mais possède en revanche une grande fraîcheur dont la pleine expression se fait déjà sentir. Un vin à boire dès maintenant pour la cuvée 1997 et dont on ne peut que se féliciter du bon rapport qualité-prix, à 36,50 F la bouteille.

On notera avec amusement qu'Olivier Tézenas, outre son activité viticole, consacre 10 hectares de son domaine à faire pousser tout autre chose : des roseaux dans lesquels seront ensuite taillées les anches de clarinette. Il est vrai que Bacchus est musicien...

Guillaume Crouzet

★ Tous les domaines cités pratiquent la vente au caveau, se renseigner pour les horaires d'ouverture. Château du Galoupet, 82350 La Londe-les-Maures. Tél. : 04-94-66-40-07. Château de Brégançon, 83230 Bormes-les-Mimosas. Tél. : 04-94-64-80-73. Château Sainte-Marguerite, 82350 La-Londe-les-Maures. Tél. : 04-94-66-81-46.

L'Alsacien de Porquerolles

Jeans et catogan, les yeux très bleus et la démarche nonchalante : Richard Auther a tout du guitariste échappé d'un vieux groupe de rock' n'roll. Sa musique à lui, c'est le vin. Depuis douze ans, ce fils d'un petit vigneron alsacien ne vit que pour et par l'île de Porquerolles et le domaine de La Courtade qu'il dirige. *A-t-il le temps de faire* autre chose ? Avec Catherine, rencontrée quand il avait dix-sept ans au lycée agricole de Beaune, en section vitico-œnologique, il aura eu trois filles, nourries au sein par son épouse et dont chacune a été sevrée à des crus bien précis.

L'île de Porquerolles au large d'Hyères avait déjà quelques hectares de vignes au milieu des pins et des eucalyptus, mais c'est de toutes pièces qu'Henri Vidal y avait construit son propre domaine quand il obtint au début des années 80 du Parc national qui en est propriétaire la concession d'une trentaine d'hectares au cœur de cette île sauvage. Vidal, ingénieur de formation, avait fait fortune en vendant dans le monde entier un brevet pour la terre armée, matériau dont on se sert notamment pour construire les remblais d'autoroute.

Pour créer entièrement ce domaine viticole il fait appel à un tout jeune maître de chai de vingt-quatre ans : Richard Auther.

Amateur des vieux cépages provençaux, celui-ci veut planter sur ce terrain qu'il décrit comme « *un mille-feuille de schiste et d'argile* », du rolle pour les vins blancs et du mourvèdre pour les rouges. Il a d'ailleurs une véritable passion pour ce dernier. Ces grappes coniques aux petits grains serrés offrent selon lui « *le plus grand cépage rouge au monde* ».

De la première vinification importante qu'il en fait en 1987 (4 000 bouteilles) il reconnaît volontiers que « *c'était un mauvais millésime* », mais cet obstiné prend le temps de bien faire. Les vignes sont taillées courtes pour obtenir de faibles rendements de l'ordre de 32 hectos l'hectare, les raisins sont éraflés à 100 % et longuement mis à macérer pendant trois semaines, le tout s'affinant en barrique de dix à quatorze mois.

Dès 1989, qui n'est pourtant que sa troisième feuille, Richard obtient dans son La Courtade rouge, quasi exclusivement fait de mourvèdre, les caractéristiques qu'il recherche. « *Un vin à la robe sombre, au nez de poivre et d'épices, et qui à la garde au bout de cinq ou six ans prend des arômes de bergamote et de cuir de Russie.* » Depuis, tous les millésimes de cet artiste vinificateur se suivent sans se ressembler. 1992, 1994, 1996 sont des années assez dures, fermées, 1995 est superbe, 1997 a beaucoup de matière car le soleil a tapé fort et la vigne est allée puiser dans ses réserves.

L'expression assez douce des La Courtade rouge n'est peut être pas dans ce dernier millésime. Les Japonais vont sans doute en acheter un peu moins.

G. C.

BONNES ÉTAPES

BORMES-LES-MIMOSAS

■ Une institution, ce restaurant de la plage de l'Estagnol, que Patrick Cruchet, *cinquante ans*, après un restaurant de fruits de mer au Lavandou, a pris en gérance depuis sept ans et où il sert, entre paillotte et pins d'Alep, quelques produits triés avec soin. Le soir, « à la fraîche », en ayant pris soin de réserver, on s'attable pour une monumentale anchoïade provençale, une portion de moules de bouchot ou pour le poisson qui a fait la réputation de la maison : le « beaux-yeux », grosse dorade rose généralement accompagnée d'un flan de courgettes. Et de rosé de Provence, notamment celui du Château de Brégançon, voisin de la plage.
★ **Restaurant L'Estagnol, 83230 Bormes-les-Mimosas. Tél. : 04-94-64-71-11.**

ARC-SUR-ARGENS

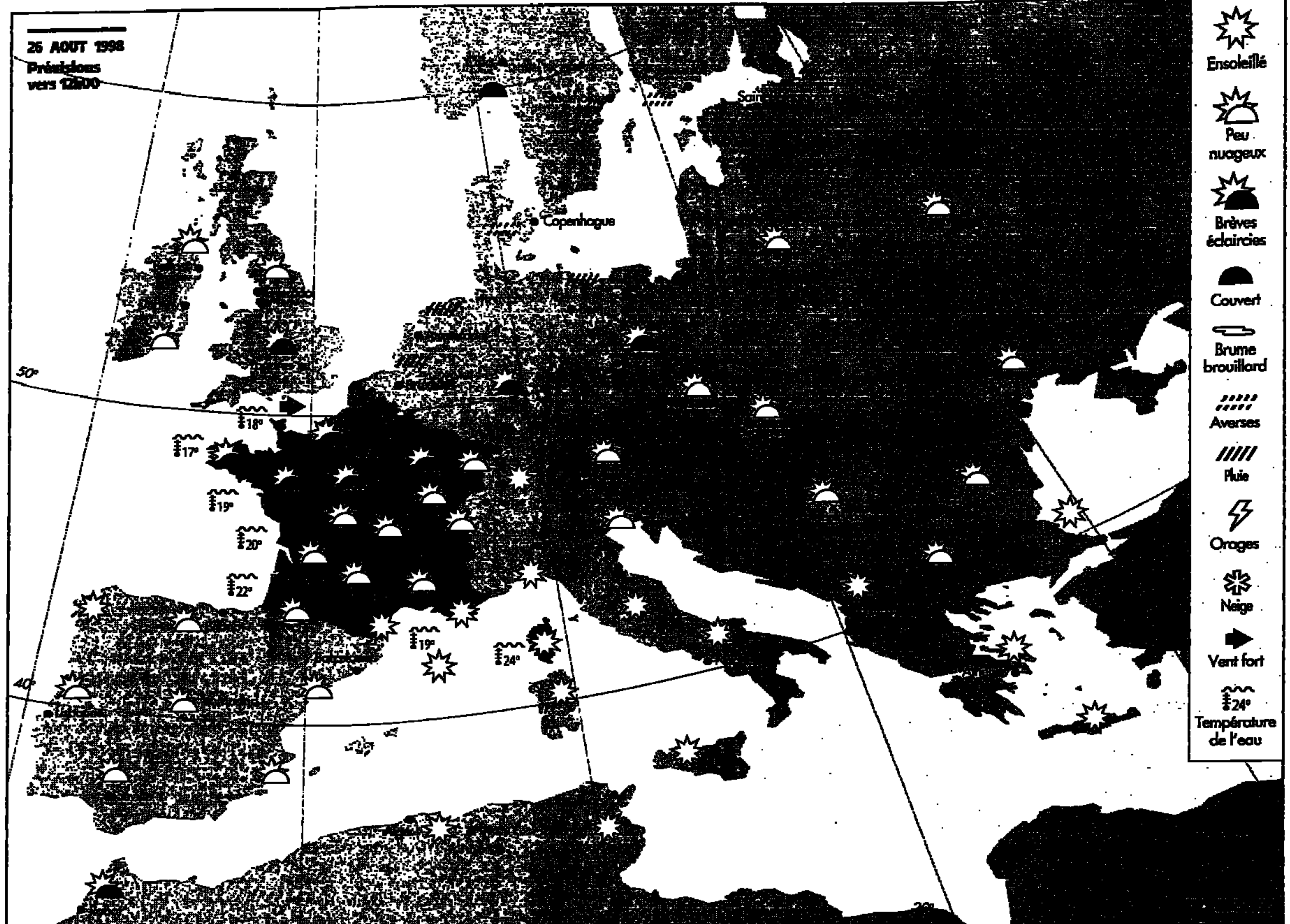
■ Deux bonnes raisons de faire le détour jusqu'au Château Sainte- Roseline, loin de la côte. Pour l'étonnante chapelle où, entre une mosaïque de Chagall et une sculpture de Giacometti, repose la sainte dans son cercueil de cristal. Ou pour le domaine viticole qu'a racheté Bernard Teillaud en 1994 et qu'il transforme radicalement. Pendant que l'architecte Wilmotte se penche sur la nouvelle destinée du cloître et des salles annexes, on a installé ici une cave que bien des grands crus bordelais envieraient. D'ores et déjà se signale la Cuvée prieuré 95 en rouge, issu des plus vieilles parcelles de la propriété. 83 F la bouteille.
★ **Château Sainte-Roseline (83460). Tél. : 04-94-99-50-30.**

CALLAS

■ Au bout d'une route entre vignobles et garrigues, l'hostellerie des Gorges de Pennafort illumine le soir les falaises rouges à coups de projecteurs, même si le vrai coup d'éclat reste dans l'assiette. Philippe da Silva propose la fraîcheur d'une salade d'écrevisses aux légumes croquants, le filet de loup vapeur servi sur une purée à l'huile d'olive, le homard rôti aux légumes mijotés au pistou. Cuisson précise et assiettes généreuses : tout pour plaire, sauf la décoration de l'endroit, franchement criarde pour un lieu aussi bucolique. Menus à 170, 230 et 305 francs.
★ **Les gorges de Pennafort, départementale 25 (83830). Tél. : 04-94-76-66-51.**

ARC-SUR-ARGENS

■ Cette grosse bâtisse blanc et jaune installée sur un bord de la nationale 7 à hauteur d'Arcs-sur-Argens ressemble à une mairie de bande dessinée. C'est en réalité la maison des vins de Côte de Provence. Un restaurant « gastronomique » à l'étage et au rez-de-chaussée une vinothèque qui contient 612 bouteilles de l'appellation, vendues à des tarifs producteur, ce qui est une très bonne chose. Au comptoir, dégustation chaque semaine de douze vins différents. Le superbe mur du fond en demi-cercle est consacré à la sélection des « Enchanteleurs de Provence », une confrérie vieillotte dont on se demande pourquoi les choix fort discutables ont droit à un tel écrin.
★ **Maison des vins (83460). Tél. : 04-94-99-50-00.**



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Pour voyager à meilleur prix de Paris à New York, entre le 2 novembre et le 12 décembre, il faut acheter son billet avant le 31 août. Jusqu'à cette date, on paie, avec Council Travel, 1 650 F, l'aller-retour, en semaine, ou 1 900 F le week-end, plus 400 F de taxes d'aéroport. Le vol Continental est quotidien et direct. Vente par téléphone : 01-44-41-89-80, avec carte bancaire par fax.

■ **PARIS.** A ceux qui estiment que l'hôtel n'est pas toujours la meilleure formule pour des séjours personnels ou professionnels, Paris-Séjour-Réservation propose une solution moins onéreuse et plus pratique alliant les avantages de la vie en appartement (indépendance, confort, intimité) et les services d'un hôtel (blanchisserie, nettoyage hebdomadaire). Au total, quelque 940 appartements bien situés, équipés et meublés, du studio aux 6 pièces, de 450 F à 1 800 F la nuit pour un séjour de 5 nuits minimum. En prime, une permanence téléphonique 24 h/24 et un service de réservation de places de spectacles. Renseignements au 01-53-89-10-50 et sur internet (http : //www.qconline.com/parispsr).

■ **CORÉE DU SUD.** Air France et Korean Air vont commercialiser en commun, dès le 1er septembre, 10 des 12 vols hebdomadaires entre Paris et Séoul. Six vols Paris-Séoul et quatre vols Séoul-Paris seront ainsi effectués en partage des codes, par l'un ou l'autre des deux transporteurs, sous un numéro de vol unique.

Soleil au sud de la Loire

MERCREDI, l'anticyclone des Açores exercera son influence jusque sur notre pays, permettant au soleil de briller dans l'ensemble des régions au sud de la Loire, une fois les quelques bancs de brouillard matinaux dissipés. Plus au nord, le passage d'une perturbation atlantique peu active apportera des nuages, ainsi qu'un peu de bruine près de la frontière belge.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera nuageux, avec par moments des apparitions du soleil, plus belles dans les pays de la Loire. Les températures maximales iront de 20 à 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – En Ile-de-France et dans le Centre, le ciel sera nuageux, avec des éclaircies timides. Dans les autres régions, les nuages domineront, et pourront donner un peu de bruine. Il fera de 24 à 25 degrés en Ile-de-France et dans le Centre, autour de 20 degrés ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Nuages et soleil se partageront le ciel en Champagne et en Lorraine, tandis que dans les autres régions, le soleil sera plus généreux. Attention aux bancs de brouillard au petit matin. Il fera de 22 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée sera bien ensoleillée, après dissipation des bancs de brouillard matinaux ; seul le ciel du Poitou, de la Vendée et du relief pyrénéen connaîtra quelques passages nuageux inoffensifs. Il fera de 26 à 29 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Ce sera une belle journée, chaude et ensoleillée. Des bancs de brouillard matinaux pourront par endroits retarder un peu l'apparition du soleil. Il fera de 26 à 29 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil continuera de briller du matin jusqu'au soir. Mistral et tramontane faibliront dès le matin. Il fera de 29 à 33 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	16/28	S
BIARRITZ	15/25	S
BORDEAUX	14/27	S
BOURGES	10/26	S
BREST	14/20	N
CAEN	13/19	C
CHERBOURG	13/20	C
CLERMONT-F.	10/25	S
DIJON	9/24	N
GRENOBLE	12/27	S
LILLE	12/19	P
LIMOGES	11/23	S
LYON	10/25	S
MARSEILLE	19/31	S

NANCY	8/23	C	NOUMEA	20/25	N	BUCAREST	11/26	N	MILAN	18/29	S	VENISE	18/26	N	SANTIAGO/CHI	4/19	S	ASIE-OCÉANIE		
NANTES	13/24	N	PAPEETE	23/29	S	BUDAPEST	11/23	N	MOSCOU	12/16	P	VIENNE	12/23	N	TORONTO	18/27	N	BANGKOK	24/32	S
NICE	19/28	S	POINTE-A-PIT.	26/33	S	COPENHAGUE	10/15	P	MUNICH	9/21	N				WASHINGTON	24/34	N	BOMBAY	27/30	P
PARIS	13/24	N	ST-DENIS-RÉ.	19/24	S	DUBLIN	10/16	N	NAPLES	23/30	S	AMÉRIQUES						DJAKARTA	26/32	C
PAU	14/27	S				FRANCFORT	12/22	N	OSLO	6/16	C	BRASILIA	15/31	S	AFRIQUE			DUBAI	31/39	S
PERPIGNAN	19/30	S	EUROPE			GENEVE	14/25	S	PALMA DE M.	22/30	S	BUENOS AIR.	6/16	S	ALGER	18/35	S	HANOI	27/35	N
RENNES	14/23	N	AMSTERDAM	11/18	P	HELSINKI	11/16	P	PRAGUE	9/19	N	CARACAS	25/31	P	DAKAR	26/30	N	HONGKONG	27/30	P
ST-ETIENNE	8/25	S	ATHENES	26/32	S	ISTANBUL	22/26	S	ROME	20/29	S	CHICAGO	19/27	S	KINSHASA	20/29	N	JERUSALEM	26/33	S
STRASBOURG	10/23	N	BARCELONE	22/27	N	KIEV	10/18	N	SEVILLE	22/36	N	LIMA	16/19	C	LE CAIRE	24/34	S	NEW DEHLI	26/34	N
TOULOUSE	14/28	S	BELFAST	10/15	N	LISBONNE	20/29	S	SOFIA	11/23	N	LOS ANGELES	19/24	S	MARRAKECH	24/39	S	PEKIN	18/26	S
TOURS	10/25	S	BELGRADE	11/24	N	LIVERPOOL	12/19	S	ST-PETERSB.	13/17	P	MEXICO	14/23	C	NAIROBI	15/22	N	SEOUL	22/28	N
FRANCE outre-mer			BERLIN	11/16	P	LONDRES	11/18	N	STOCKHOLM	9/15	P	MONTREAL	19/25	P	PRETORIA	6/22	S	SINGAPOUR	26/28	P
CAYENNE	24/30	P	BERNE	12/24	S	LUXEMBOURG	11/21	N	TENERIFE	17/24	S	NEW YORK	24/29	S	RABAT	20/26	N	SYDNEY	10/15	S
FORT-DE-FR.	26/32	S	BRUXELLES	10/20	P	MADRID	17/36	N	VARSOVIE	9/15	N	SAN FRANCIS.	13/19	S	TUNIS	22/32	S	TOKYO	26/30	P



Situation le 25 AOUT - 0 heure TU

Prévisions pour le 27 AOUT - 0 heure TU

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS
PROBLÈME N° 98203

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III					■					■		
IV					■				■			
V												
VI			■			■						
VII				■					■		■	
VIII		■					■					
IX								■				
X					■							

HORIZONTALEMENT

I. Ramassage du dû. – II. Sa carte lui donne le droit de choisir. Vendu en barres. – III. Un homme lui a donné son nom... pour tuer. Vient du continent noir. Possessif. – IV. Montagne bulgare. Point de terre. Des lettres qui donnent de l'importance. – V. Qui met au même niveau. – VI. La durée d'un tour. Préposition. Dominez la situation. – VII. Réfractaire aux essais. De l'eau pour le poète. – VIII. Voyelles. En gros sur l'affiche. – IX. Passage d'huile ou de pommade. Fait de l'effet. – X. Bon à jeter aujourd'hui. Propre à ce qui est clair.

VERTICALEMENT

1. Dans la cour entre deux cours. – 2. Met à plus tard. Le sodium. – 3. Une place pour un dieu. Mouvements perpétuels. – 4. Huit à la base. Préposition. – 5. Dans la gamme. Difficile à entendre. – 6. Indiscutables. Eclairage au gaz. – 7. Sert à dégrossir ou protège, mais ce n'est pas le même. Négation. – 8. Attaquées aux sommets. – 9. Peuple de Chine et de Thaïlande. Surveillent le territoire. Ailes franco-britanniques. – 10. Pour un vieux porto. – 11. Apporte les explications. Part en éclats. – 12. Se donne en spectacle dans les airs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98202

HORIZONTALEMENT

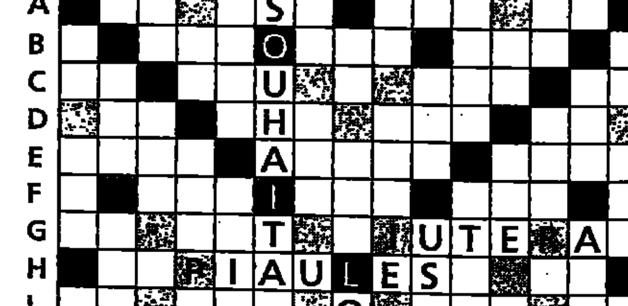
I. Entrainement. – II. Véraison. Par. – III. A-côté. Pipo. – IV. Leu. Usine. Pu. – V. Use. Licences. – VI. Assiégé. Ares. – VII. Ta. Ns. Le. – VIII. Il. EEE. Livra. – IX. Ordures. Têtu. – X. Nettes. Relax.

VERTICALEMENT

1. Evaluation. – 2. Nécessaire. – 3. Troués. Dt. – 4. Rat. Iseut. – 5. Aïeule. Ere. – 6. Is. Signées. – 7. Novices. – 8. En. Ne. – 9. Pénalité. – 10. Epi. Crevel. – 11. Nappée. Rta. – 12. Trousseaux.

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 84

Le cinquième mot





Tirage : A E I N R U V

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez 4 mots de huit lettres en le complétant avec 4 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. B. - Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) C E I P R T V. Trouvez un sept-lettres. A D E E I L T. En utilisant le P du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 2 septembre.

Solution du problème paru dans *Le Monde* du 19 août.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) CROISEE, 1 I, 128, faisant CI, RE, ON, IN, SA, EU et EX.

b) EXORCISE, 0 1, 230, ou l'anagramme EXCORIES, *écorches légèrement*- RECOPIES, E 5, 98-SORCIERE, F 7, 68, ou l'anagramme RECROISE-COKERIES, *usine à coke,* 4 F, 88-ECOLIERS, 5 E, 90, ou les anagrammes CREOLISE, *parle créole,* et CLOSERIE-REÇOIVES, 7 C, 66, ou l'anagramme CERVOISE, *bière ancienne.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE



LIVRE La journaliste et historienne Laure Adler publie chez Gallimard *Marguerite Duras*, une biographie solide, documentée mais aussi émouvante. L'originalité de ce livre est de confronter deux vérités, celle, imaginaire, de l'écrivain et celle de l'historienne. ● LAURE ADLER a visité les lieux d'existence, de l'Indochine de l'enfance au Trouville des dernières années, interrogé les proches et retrouvé des témoins inconnus. Elle a consulté des archives inédites, celles du fonds Duras déposé à l'IMEC (Institut mémoires de l'édition contemporaine). De nouveaux éclairages sont ainsi apportés sur l'amant chinois, la Résistance, l'affaire Delval ou les relations avec le Parti communiste. ● *« JE SUIS PARTIE sur les traces de quelqu'un qui par définition est inconnaissable parce que tout se trouve dans l'insoupçonné »*, estime Laure Adler, dans un entretien au *Monde*.

Derrière les masques de Duras, la soif d'amour de Marguerite

Sans se poser en redresseur de torts, la journaliste et historienne Laure Adler publie une biographie aussi solide qu'émouvante de la star-écrivain, cette experte en mensonges qui considérait que sa vérité était dans son écriture

BON AN MAL AN, il paraît une bonne centaine de biographies d'écrivains. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les publics. Des savantes et des anecdotiques ; les fruits de longues années de recherches universitaires et de hâtifs replâtrages de biographies antérieures ; des exercices d'admiration et des dossiers d'instruction. Il arrive même qu'une biographie soit un événement intellectuel : celle de Michelet par Roland Barthes par exemple et, plus encore, le Flaubert de Sartre. La biographie de Marguerite Duras par Laure Adler est un événement d'un autre ordre ; sociologique pourrait-on dire : Marguerite Duras est une star.

Dans le monde moderne des stars, il n'y a pas beaucoup d'écrivains, la profession ne s'y prête guère, les livres n'y suffisent pas. La plupart des auteurs qui ont accepté – par goût, par tempérament, par curiosité, par vanité – de se plier aux lois mystérieuses de la mécanique des étoiles y ont perdu leurs plumes d'écrivain. Pas Duras. Elle a réussi à tout garder avec une incroyable énergie et un instinct infaillible : l'oeuvre et le cinéma de l'oeuvre, la réalité et le mythe, la construction de la vie et celle de la légende, l'âpreté de la vérité et les écrans du mensonge, la violence de l'aveu et les séductions du faux souvenir, l'intime et profonde communion avec ses lecteurs et l'enfermement dans un immense et sauvage narcissisme, l'ouverture généreuse au monde et le désert glacé de la solitude. Qu'on aime les livres de Duras – certains les adorent, les adulent – ou qu'on la considère comme une romancière mineure, demeure cette alchimie, miraculeuse ou monstrueuse, comme on voudra, ce phénomène où la littérature se mêle au récit d'une vie, au récit d'une époque et au leurre des mythologies.

Marguerite Duras, nous dit Laure Adler, n'aimait pas l'idée qu'on puisse écrire sa biographie. Elle s'en chargeait, exclusivement, jalousement. *Elle suffisait à la tâche* : la vérité de sa vie, c'est ce qu'elle en écrivait. Sa vérité, c'était son écriture. Comme écrivain, elle avait évidemment raison. Laure Adler a le bon sens et la délicatesse de ne pas contester la vérité de l'écrivain. A travers les livres, les brouillons, les notes, les versions, les retouches, elle l'enregistre, en suit l'élaboration, les transformations, l'approfondissement. C'est la *vérité de l'imaginaire*, essentielle. Celle du biographe est évidemment d'une autre nature. Elle vise à une reconstitution la plus exacte possible des faits. La biographie confronte deux réalités, sans jamais décider de la suprématie de l'une sur l'autre. La réussite de ce livre tient dans la rigueur toujours maintenue de ce face-à-face.

TRAVAIL DE COUTURIÈRE

L'entreprise était difficile. Au sens commun, Marguerite Duras était une experte en mensonges, *« une professionnelle*, dit Laure Adler, *de la confession inexacte »*, un peintre surdoué de la fausse perspective, de l'aveu truqué et du passé recomposé. Au point parfois de ne plus savoir faire la différence entre ce qu'elle avait vécu, ce qu'elle avait cru vivre et ce qu'elle en avait écrit. *De quoi agacer* le biographe et le transformer en redresseur de torts, en chevalier blanc de la vérité démolissant les châteaux d'illusion construits par son personnage. C'est ainsi que naissent le plus souvent les biographies-accusations. Laure Adler ne tombe jamais dans ce travers facile. Elle aime Duras, elle la respecte, de bout en bout, jusqu'à vouloir saisir et comprendre ce qu'elle a dissimulé, masqué, travesti. Et essayer de savoir pourquoi elle l'a fait. L'enquêtrice n'est jamais procureur, ni avocat.

L'enquête est impeccable. Elle est à la fois celle d'une journaliste et d'une historienne. La journaliste a visité tous les lieux de Duras, de l'Indochine où elle est née et où elle a passé une enfance difficile et violente jusqu'à l'appartement de Trouville qui fut son dernier havre. Elle a retrouvé des témoins inconnus, interrogé tous les proches *vivants, ceux qui étaient demeurés* ses amis et tous les autres. Elle a ouvert des archives inédites, labouré le fonds Duras déposé à l'IMEC (Institut mémoires de l'édition contemporaine). Elle a recoupé les sources, confronté les témoignages – quitte à les retranscrire tels quels, sans trancher, lorsqu'ils étaient irrémédiablement contradictoires. Sur le fameux amant chinois de la jeune Marguerite Donnadieu, sur la vie de la séduisante et séductrice étudiante *débarquée à Paris*, sur la Résistance, sur la si trouble affaire Delval, *sur le retour des camps de* Robert Antelme, sur les relations de Duras et du Parti communiste, sur bien des choses encore que les écrits et les dires de Duras avaient fixés en légendes, elle apporte des éléments ou des éclairages nouveaux, parfois bouleversants. Deux ou trois inexactitudes, vénielles, matérielles et aisément corrigeables n'altèrent pas la solidité de ce beau travail de couturière.



IN « MARGUERITE DURAS », COLLECTION « PORTRAITS D'AUTEURS », MARVAL

Marguerite Duras par Boris Lipnitzki, Paris, 1955.

L'historienne a su replacer les faits dans le contexte de l'époque. L'Indochine coloniale, ses rêves, sa réalité sordide, sa violence. La frivolité *nerveuse de la jeunesse étudiante* d'avant la guerre. La grande ivresse et les petits calculs du Saint-Germain-des-Prés de la Libération. Le carcan stalinien et la difficulté à s'en échapper. Les luttes anticolonialistes et les combats plus obscurs mais aussi âpres de la renommée littéraire. L'explosion de 68 et les revendications féministes sur lesquelles Laure Adler écrit des choses très simples et très justes. Sur ces canevas de notre histoire commune, elle a tissé brin à brin le dessin d'une histoire singulière. A la fois *dans ses continuités souterraines* – Duras n'a jamais cessé de revenir, jusqu'à l'obsession, sur les traumatismes de son enfance asiatique – et dans l'éclat douloureux de ses ruptures, de ses arrachements et même de ses conquêtes.

« Dites-moi que vous m'aimez », implore sans cesse Duras dans les lettres fiévreuses qu'elle expédie à Dyonis Mascolo, l'un des grands hommes de sa vie et le père de son *enfant. Il ne le lui dit jamais assez.* Personne ne le lui dit jamais assez, assez fort, assez longtemps. Ni sa mère sans aucun doute, ni ses frères, ni ses amis, ni ses amants, ni ses éditeurs, ni même ses lecteurs. L'amour, qu'elle a écrit sous tant de formes et avec tant de succès, est peut-être moins son centre qu'une soif d'amour dont les limites ne cessent de reculer jusqu'à *l'infini. Jusqu'aux ridicules de* l'autocélébration, jusqu'aux gouffres et aux nausées de l'alcoolisme, jusqu'aux nuits de l'écriture aussi.

CONCENTRÉ D'ÉNERGIE

C'est là sans doute que le livre de Laure Adler parviendra à émouvoir ceux-là mêmes que les romans de Duras agacent ou laissent indifférents et qu'exaspère la secte humide et dévotieuse des durassiens. Derrière la séductrice, la dévorante, la *femme de lettres égocentrique*, la statuaire de sa propre stèle, on trouve d'abord un impressionnant concentré d'énergie : une force et une obstination que rien n'arrête pour façonner son destin et s'accomplir comme femme, tout entière femme, dans une profession et un milieu littéraires encore régis par les hommes. La « méchanceté » de Duras dont elle s'accuse et se pare si souvent est inséparable de cette *guerre qu'elle menait, parfois* à son insu, parfois au risque de s'y perdre.

Et derrière encore, au plus profond et au plus près du corps, masqué et révélé tout à la fois par les mots des livres, par les séductions de la voix et du souffle, par l'encens du succès, par les vapeurs du vin et des liqueurs sucrées, il y a cet être fragile, éperdu qui désire qu'on l'aime. Si fort qu'elle est certaine que son désir peut tout.

Pierre Lepape

★ ***Marguerite Duras***, **de Laure Adler, Gallimard. 636 p., 155 F.**

Laure Adler, historienne

« Elle s'est fait violence pour tricher avec tout le monde »

« Comment écrit-on la biographie d'un écrivain qui n'a cessé de réinventer sa vie dans l'écriture ?

– Ce livre m'a précisément conduite à réfléchir sur les frontières de la vérité, du mensonge, de la mémoire, de la biographie, de l'histoire, de la littérature. Au cours d'un voyage qui m'a emmenée à travers les archives jusqu'au Vietnam, je suis partie sur les traces de quelqu'un qui par définition est inconnaissable parce que tout se trouve dans l'insoupçonné. C'était ça, Marguerite Duras, elle avait cette force de reconnaître cette part insoupçonnée d'elle-même – elle lui a d'ailleurs donné différents noms, *« l'ombre interne »*, le *« noyau noir »*. Le roc sur lequel elle a tout construit, c'est la question de savoir pourquoi elle était au monde alors que la personne qui l'a mise au monde ne voulait pas d'elle. A partir de cette distorsion d'être, elle ne s'est jamais réconciliée avec elle-même. Comme dans un tableau de Magritte où votre ombre devient immense et ne fait plus corps avec ce que vous êtes, Marguerite n'a jamais fait corps avec son propre être. Elle était pleine d'obscurités et de fracas à cause de cette *question* essentielle. Sa fabrique d'écriture est au cœur de la violence incroyable qu'elle s'est faite pour tricher avec tout le monde, y compris avec la reconstitution de sa vie, avec les hommes qu'elle a aimés, avec les amis qu'elle a eus, avec les croyances politiques qu'elle a embrassées.

– Elle était réticente pour cela à tout projet de biographie, et pourtant elle a consenti, peu avant sa mort, à confier la totalité de ses archives à l'IMEC. Pourquoi ?

– Parce qu'elle a été meurtrie, il me semble, du fait qu'on ne l'ait pas crue au moment de la publication de *La Douleur*. Selon elle, ce livre émanait de cahiers qu'elle avait retrouvés dans une armoire, et la presse dans son ensemble a pensé que Marguerite nous inventait encore une histoire, qu'elle brodait une fois de plus sur sa propre réalité.

– En quoi ces archives lui ont-elles rendu raison ?

– Son compagnon Yann Andréa a livré à l'IMEC dix-huit cartons contenant cahiers intimes, recettes de cuisine, synopsis, matrices d'oeuvres, fragments de poésie, réflexions philosophiques, commentaires politiques, tutoiements avec elle-même, tout un bric-à-brac qui éclaire les coulisses de son imaginaire. Ils remettent totalement en cause la vision qu'on peut avoir de l'écrivain. *D'abord sa formidable* puissance de travail. L'état des manuscrits de Marguerite, c'est comme un grand blessé couvert de sparadraps dans un service des urgences. C'est du papier blessé, couturé, retravaillé, troué, recommencé, c'est comme une blessure d'elle-même infligée au support-papier. Et c'est une remise en cause permanente. Il est bouleversant de constater que chaque livre publié résultait au minimum de cinq ou six versions, toutes recommencées à la main du début à la fin, avec d'infimes variations littéraires ou dramatiques jusqu'à ce que ce soit pour elle acceptable – seulement acceptable, car, à l'exception de certains, elle n'aimait pas ses livres, détestait par-dessus tout *L'Amant*, restait critique sur son travail jusqu'aux derniers jours de sa vie.

– La parution de votre livre a été retardée, des passages ont été supprimés ; que s'est-il passé ?

– Jean Mascolo, le fils du Duras, m'a donné l'autorisation d'avoir accès aux inédits confiés à l'IMEC, lesquels n'avaient été vus par personne. Il m'a fait une confiance totale sans savoir quelle sorte de trésor recelaient ces cartons. Le type de coupures qu'a pratiquées Jean Mascolo n'opère que sur certains de ces fragments d'inédits et pas sur mon texte. En aucun cas on ne peut parler de censure. Ces inédits, que Marguerite ne souhaitait pas publier, sont sa totale propriété. Les questions qu'il s'est posées sont d'ordre intellectuel, littéraire et personnel. Ce qui l'a le plus gêné, c'est un texte de sa mère où elle se justifie d'avoir pratiqué la torture à la Libération, lors de l'interrogatoire de Charles Delval – qu'elle décrit dans *La Douleur* –, et un autre sur Christine Villemin, où elle se laisse aller à une incantation fantasmatique de sororité avec elle. Ces suppressions ne représentent que cinquante lignes.

– Votre biographie n'avait pas encore paru qu'elle faisait l'objet de polémiques dans la presse entre Monique Antelme et Jorge Semprun, qui s'est indigné d'être perçu comme un dénonciateur au sein du PC. Comment avez-vous réagi ?

– Jorge Semprun a été révolté par l'usage du mot « délation » employé dans un entretien à *Lire* (juin), mais qui n'avait pas été employé par moi et pas dans l'acception que Semprun lui a donnée. Marguerite Duras faisait de Semprun le responsable de son exclusion du PC, Semprun le nie. La vérité se trouve dans le climat hystérique de surveillance des membres du Parti communiste entre eux.

– Vous revenez sur l'attitude ambiguë de Duras pendant l'Occupation, qu'avait révélée Pierre Péan dans *Une jeunesse française, François Mitterrand, 1934-1947*. Est-elle, selon vous, un « personnage mitterrandien » ?

– Pierre Péan m'a énormément aidée. Il a mis au jour l'entrée tardive en résistance de ce groupe d'amis, et soulevé l'affaire Delval. Ce que Marguerite a toujours minimisé, c'est son rôle dans l'office du livre que dirigeaient les Allemands. Pour autant, était-elle « collabo » ? Elle a eu en effet un poste de responsabilité. A-t-elle joué un double jeu ? Elle l'a affirmé, et je ne peux pas en apporter la preuve historique. Elle était profondément mitterrandienne, de la manière dont on disait de Mitterrand qu'il ressemblait à un secrétaire du XVIII[e] siècle : vous ouvrez un tiroir qui lui-même ouvre sur un autre tiroir et ainsi de suite jusqu'au dernier dont la clé restera toujours perdue. La différence, c'est qu'elle a décliné son goût du secret dans l'écriture, et Mitterrand lui jalousait ce pouvoir. Ces deux monstres sacrés n'ont cessé de mentir et de se mentir. On aurait dit ces clowns géniaux des films de Fellini : à la fin de leur vie ils ne savent plus que s'imiter eux-mêmes, dans la représentation pathétique de ce qu'ils étaient dans le mouvement de leur vie. Mitterrand et Duras face à face c'était ça, deux monstres felliniens, *deux vieux clowns trop grimés qui* se faisaient un numéro d'inflation historique et sentimentale, se donnaient des piqûres de mensonges acceptés.

» Duras croyait à la révolution comme à l'amour, et au nom de cette croyance que le monde devait être changé, elle a embrassé la Résistance, la cause de l'Algérie pendant la guerre, mai 68, et à chaque fois elle a été déçue. Mais elle y croyait sincèrement, comme elle n'a jamais triché avec cette espèce de puits sans fond qu'est la possibilité d'écrire. C'était à la fois une souffrance, un appel presque mystique et en même temps une dévoration d'elle-même, y compris de son propre vécu qu'elle a fini par annihiler au profit de la réinvention d'un imaginaire qui pouvait lui servir. C'est ça qui m'a troublée. Et tout en écrivant une biographie sous l'angle chronologique et historique, je devais respecter ce principe absolu : ce qui reste de Marguerite Duras, c'est son écriture. Pour elle, elle a tout risqué. »

Propos recueillis par Marion Van Renterghem

L'affaire Delval

Charles Delval, désigné dans *La Douleur* sous le nom de Rabier, est *au cœur de l'une des zones d'ombre de Marguerite Duras* pendant l'Occupation. Il est celui qui a piégé le réseau de résistance auquel appartenait Robert Antelme, le mari de Duras – auteur de *L'Espèce humaine* –, lequel dépendait du MNPGD (Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés) dont François Mitterrand (« Morland ») était le chef.

En tentant de retrouver les traces d'Antelme déporté à Buchenwald, Duras entretient une liaison ambiguë avec ce gestapiste. A la Libération, elle participe à son interrogatoire sous la torture. Il est finalement jugé, puis fusillé au début de l'année 1945. Duras n'a jamais su que, six mois plus tard, un enfant était né de l'union de son amant, Dyonis Mascolo, avec la femme de Charles Delval.

هكذا من الاصل

Veillée funèbre à La Chaise-Dieu autour du « Requiem » de Morales

L'œuvre du compositeur espagnol magnifiée par Paul McCreesh et le Gabrieli Consort

Au Festival de La Chaise-Dieu, la journée du 22 août a offert une confrontation inattendue de styles entre le Méditerranéen Jean-Claude Malgoire pour le *Requiem* de Mozart et Paul McCreesh pour des *Vêpres vénitiennes* peut-être trop austères. A minuit pourtant, le chef britannique a créé l'événement avec le *Requiem pour les obsèques de Philippe II* de Morales, proposé comme une sublime cérémonie funèbre.

LES VÊPRES VÉNITIENNES, de Monteverdi, Banchieri, Cavalli, Fasolo, Finetti, Gabrieli, Grandi, Marini, Rigatti. Gabrieli Consort Gabrieli Players, direction Paul Mc Creesh. REQUIEM, de Mozart. Avec Olga Paschnyk, soprano, Nora Gubisch, mezzo-soprano, Howard Crook, ténor, Frédéric Caton, basse. Akadêmia, ensemble vocal régional Champagne-Ardenne, La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, direction Jean-Claude Malgoire. REQUIEM POUR LES OBSÈQUES DE PHILIPPE II, de Morales. Gabrieli Consort et Players, direction Paul McCreesh. LA CHAISE-DIEU, abbatiale, le 22 août à 14 h 30, 21 h 15, 24 heures. Festival jusqu'au 30 août. Prochains concerts : Tchaïkovski, Vladimir Mischuk, piano, Orchestre de la chapelle d'Etat de Saint-Pétersbourg, direction Alexandre Tchernouchenko, le 26 à 21 h 15. Tchaïkovski, Moussorgski, Ivry Gitlis, violon, Orchestre de la chapelle d'Etat de Saint-Pétersbourg, direction Alexandre et Vladislav Tchernouchenko, le 27 à 21 h 15. Prix des places : de 60 à 450 F. Tél. : 04-71-00-03-16.

LA CHAISE-DIEU
(Haute-Loire)
de notre envoyé spécial

En une journée, celle du samedi 22 août, et trois concerts, l'église abbatiale de La Chaise-Dieu a offert une confrontation musicale inattendue et détonnante entre deux habitués du festival : Jean-Claude Malgoire, qui y fêtait le vingtième anniversaire de sa première apparition, et Paul McCreesh, un invité régulier de la manifestation. Deux visions de la musique baroque et classique. Bien sûr, la comparaison a ses limites : celle même des répertoires proposés, le *Requiem*, qui date de l'ultime année de Mozart, en 1791, pour le premier, Morales, Monteverdi et ses contemporains, le XVI[e] et le XVII[e] siècle pour le second. Mais quand même : entre Malgoire le Méditerranéen et McCreesh le Britannique, quel contraste !

Chez le Français, tout est rondeur. Ainsi son *Requiem* de Mozart était-il enlevé d'un seul élan, avec une sincérité, une simplicité qui emportaient tout naturellement l'adhésion. La foi du charbonnier en quelque sorte. Les puristes glosent parfois sur les approximations rythmiques du directeur de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Ici son orchestre l'a suivi avec souplesse dans cette démonstration d'évidence. Le quatuor de solistes était dominé par les voix masculines, celle de Frédéric Caton (basse), pleine et bien timbrée, celle d'Howard Crook, claire et subtile malgré quelques préciosités. Soigneusement préparés par Françoise Lasserre, les choristes de l'Ensemble Akadêmia de Champagne-Ardenne, équilibré dans ses pupitres, engagé dans ses interventions, ont apporté leur fraîcheur à cette interprétation franche et sans détours.

FERVEUR ET RECUEILLEMENT

Paul McCreesh, lui, aime la rigueur. *Les Vêpres vénitiennes*, données en début d'après-midi, étaient exactement mises en place. Les Gabrieli Consort and Players sonnaient impeccablement juste. Les psaumes, motets, hymnes de Monteverdi et de ses collègues de la basilique Saint-Marc et des Frari s'égrenaient dans une sorte de perfection admirable, mais un peu lassante. Cette musique bouillonne pourtant de tout ce qui fera l'Italie des siècles suivants : la virtuosité instrumentale, le développement de la vocalité individuelle, le style concertant. Mais la distance, presque la froideur, imposée par McCreesh, ne se marie pas toujours au mieux avec *« l'italianità »*. Les moments les plus beaux furent ceux où les chanteurs solistes, tous remarquables à l'instar de l'altiste Robert Harre-Jones ou de la basse Simon Grant, s'efforçaient de desserrer ce carcan irréprochable.

Paul McCreesh et sa formation ont provoqué une tout autre émotion avec le *Requiem* de Cristobal de Morales dont ils ont produit, cette année, un enregistrement signalé (DGG Archiv Produktion. 457-597-2). Le grand compositeur espagnol du Siècle d'or a écrit cette *Missa pro defunctis* en 1544 quand il résidait à Rome. Elle connut un succès européen, fut jouée dans les colonies espagnoles d'Amérique et accompagna les funérailles du roi Philippe II dans la cathédrale de Tolède en 1598. L'œuvre réunit les voix d'altos, ténors, barytons et basses dans une polyphonie serrée et limpide où la liturgie ibérique se mêle aux influences italiennes. Dans ce chant a cappella réparti entre douze chanteurs masculins et souligné par une dulciane (l'ancêtre du basson), le *Gabrieli* Consort a fait preuve d'une intensité, d'une ferveur et d'un recueillement poignants. Cette cérémonie funèbre et nocturne prenait tout son sens spirituel dans la vaste abbaye, dont les hauts murs étaient faiblement éclairés par une lumière rasante. *Ainsi magnifié*, ce rendez-vous de minuit touchait au sublime.

Pierre Moulinier

Johnny au Stade de France, plus grand, plus fort, plus cher

ATTENTION, Johnny va enflammer le Stade de France les 4, 5 et 6 octobre. Certes, il s'est fait doubler par les Rolling Stones, qui ont inauguré le « SDF » version concert avant lui, mais il s'en fiche. D'ailleurs s'il n'avait pas été en répétition à Los Angeles, il serait allé les voir, *car il les adore, les Stones. Le producteur* de Johnny, Jean-Claude Camus, a moins apprécié ce coup de Jarnac. Ayant misé 60 millions de francs dans l'affaire (une somme), il pensait avoir priorité. Il se venge assez petitement en ricanant sur les difficultés techniques rencontrées par le groupe de quinquagénaires britanniques à régler leur spectacle. Son quinqua *à lui fera plus grand, plus haut, plus fort… plus* tout. Il faudra deux stades et demi pleins pour couvrir les frais. La dernière moitié sera tout bénéfice. 120 000 places ont déjà été vendues. Il en reste.

Quelques détails du méga-concert ont été révélés au cours d'une conférence de presse, lundi 24 août, au Plaza Athénée à Paris. Mille personnes travaillent sur le chantier (plus que pour *Ben Hur*). Johnny évoluera sur une scène de 3 500 mètres carrés (5 millions de francs à elle toute seule), 120 mètres de long (celle des Stones ne mesurait que 70 mètres, minable), *les décors seront aussi hauts qu'un immeuble* de onze étages, il représentera une route descendant des gradins (160 mètres de long) avec un pont-levis de 18 mètres et un tunnel dont les dimensions n'ont pas été précisées. Il y aura des flammes et un écran vraiment géant (350 m²) assez spécial puisqu'on pourra passer au travers.

Johnny fait des pompes tous les matins pour être en forme. Quand on lui demande si ses trois paquets de Gitanes par jour ne sont pas nocifs pour sa voix, il répond, clintonien : *« Je n'avale pas la fumée. »* Le secret règne sur les détails du spectacle, mais on devine que Johnny arrivera suspendu à un hélicoptère (il a peur de rester accroché), qu'il y aura des trappes qui montent et qui descendent (il a peur de se tromper), et qu'il chantera une bonne trentaine de ses succès, avec en prime *Sur ma vie*, le standard d'Aznavour. Le tout, accompagné d'un orchestre symphonique de quatre-vingt-cinq musiciens et quatre cents choristes.

Johnny sera habillé par Marithé et François Girbaud, mais il est encore en essayage. Il tentera *« d'éviter le ridicule »*. Il invitera ses copains, Goldman, Obispo, Pagny et Lara Fabian, dont la voix lui donne *« la chair de poule »*. Il chantera aussi en duo avec Lionel Richie. Mais on n'entendra pas la chanson que Françoise Sagan a *écrite pour lui. Johnny n'a pas encore* trouvé une musique digne du texte. *« Je vais finir par prendre ma guitare et la composer moi-même »*, menace-t-il. Ce sera pour la prochaine fois.

Jacques Buob

Le corps anatomisé et réinventé

CORPS À VIF-ART ET ANATOMIE. Musée d'art et d'histoire, 2, rue Charles-Galland, Genève. Jusqu'au 13 septembre. Tél. : 00-41-22-418-26-00. Commissaires : Deanna Petherbridge, Claude Ritschard, Andrea Carlino

GENÈVE
correspondance

« Corps à vif » a son image emblématique : un messager éviscéré, genou à terre, offre de sa main droite le médaillon de sa propre tête écorchée. Ce dessin de Piero di Cortone, d'une étrangeté superbe, exprime à la fois le thème de l'exposition, qui est la relation du scientifique et de l'artiste, et la fascination qu'elle exerce sur le spectateur.

L'exploration du corps, le fait de l'ouvrir, d'en découvrir les organes dans le but de comprendre la machine humaine – les premières leçons d'anatomie se déroulaient selon des règles strictes, presque un rituel – cessent d'être *un simple constat dès lors qu'un* témoin artiste en rend compte. Dessins et gravures destinés à répandre le savoir attirent par ce qu'ils révèlent de plus ou moins interdit et par la beauté qu'ils confèrent à l'objet macabre, souvent en mettant la mort en scène. Quand la dissection devient publique, quittant les caves empuanties du secret, n'appelle-t-on pas « théâtre d'anatomie » le lieu où elle s'opère?

La mort, le personnage de la mort, s'apprivoise sitôt que s'en empare l'imagination d'un artiste. Le squelette s'ébroue, s'ébranle, prend des postures, se met en prière, contemple un rhinocéros qui lui sert d'étalon de mesure; il est élancé selon les meilleurs canons de l'académie, des ailes lui poussent, il entre avec d'autres dans la danse d'exorcisme qu'ordonne le Moyen Age après la moisson à la faux des épidémies, ou bien caracole sur la carcasse d'une chimère. L'écorché, lui, fait saillir une musculature d'athlète, digne de l'antique, que dessineront les apprentis ; il étale sa propre peau en parchemin d'imprimerie. Comme si une telle réactivation conjurait le grand effroi de l'inertie. La corruption elle-même, devenue thème artistique, cesse d'affliger.

Quelques artistes ont pratiqué eux-mêmes la dissection. Léonard de Vinci, évoqué ici par une petite étude de jambe masculine, avoue qu'il faut plusieurs corps, tant la décomposition est rapide, pour mener à bien une seule expérience. Michel-Ange, l'estomac soulevé, renonce. André Vesale, l'auteur de la fameuse *Fabrica* publiée en 1543, qui marque l'avènement du savoir anatomique moderne, sait inciser, découper les corps et dessiner et graver. George Stubbs, l'animalier anglais, étudie sur des cadavres écorchés la musculature des chevaux, ses modèles.

THÉÂTRE DE LA MORT

Comme l'exposition genevoise confond la chronologie en chapitres qui vont du « Corps sous le regard » à « l'Anatomie du désir », on constate que l'intérêt porté au corps n'a jamais faibli même si les tabous sont tombés. La culture actuelle, avec dans l'inconscient des restes d'obsessions surréalistes, guide le visiteur parmi tant d'œuvres de maîtres *connus* ou moins *connus*, tant de membres disjoints ou raboutés selon la fantaisie des artistes, vers la bizarrerie déconcertante ou la rareté pour amateur de folie macabre. A cet égard, les cires réalistes d'André-Pierre Pinson, dont beaucoup furent réalisées pour le cabinet du duc d'Orléans, ont toujours de quoi surprendre par leur perfection gracieuse. La jeune beauté assise qui, malgré un geste de pudeur, laisse voir ses intestins et son tissu pulmonaire, est d'une *obscénité suave tout comme* la tête en coupe de la jeune fille à la larme. Même « beauté » déployée sur la planche célèbre de Gautier d'Agory, une femme disséquée de la nuque au sacrum, dite justement *L'Ange anatomique*.

Les contemporains ne procèdent plus comme autrefois. Ils soumettent parfois leur propre corps à l'épreuve des lacérations et des mutilations. Mais il n'y a pas à Genève de témoignages sur le *body art*. D'autres techniques effacent l'opacité du corps ou prêtent à de nouvelles dramatisations : la radiographie pour Meret Oppenheim dans son autoportrait, la photographie pour d'autres – Cindy Sherman et ses poupées violées qui rappellent Hans Bellmer, Karen Knorr et son modèle nu sur une table de dissection, Dany Leriche qui feint devant l'objectif d'ouvrir sa peau.

Même la peinture traditionnelle fournit à Max Shoëndorff le prétexte à une machinerie corporelle de fiction. Il reste à Rémy Zaugg à écrire le mot « mort » sur un tableau à l'acrylique pour la désincarner, ou à Robert Gober à isoler un sein délicatement modelé à la cire d'abeille, pour suggérer l'érotisme qui sous-tend en fait tout ce théâtre de la mort. N'est-ce pas Sade – Annie Le Brun le rappelle dans une préface du catalogue – qui s'extasiait devant des cires anatomiques collectionnées à Florence ?

Jean-Jacques Lerrant

SORTIR

PARIS

Le Sixième Ciel
Annie Girardot, le retour. Sous la direction de Jean-Luc Moreau, l'actrice fait sa rentrée dans *Le Sixième Ciel*, une comédie écrite par Louis-Michel Colla. Elle y campe un personnage de femme d'affaires, riche propriétaire qui, lors d'un retour inopiné en son appartement, surprend une bande de fauchés venus squatter les lieux en son absence. L'accoutrement de la dame, travestie en clocharde pour les besoins d'un bal costumé d'où elle revient, va donner lieu à un enchaînement de quiproquos… Avec Nathalie Roussel, Christian Vadim, Eric Pierrot, Sandrine Martin, Kamel Cherif.
Théâtre Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, Paris 9e. Mº Saint-Georges. A partir du 25 août. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-48-78-63-47. De 110 F à 245 F (– 50 % jusqu'au 3 septembre).

METZ (Moselle)

Jean-Paul Albinet
Yan Zoritchak
Né à Albi en 1954, Jean-Paul Albinet utilise le code à barres, signe très représentatif de notre société de consommation, pour le détourner. A Metz, l'Arsenal présente, sous l'intitulé « Œuvres codées », une vision d'ensemble du travail de l'artiste en réunissant les principales œuvres créées au cours de ces dix dernières années : peintures codes à barres, tableaux à lecture laser, pixels du peintre, coffrets de messages codés et gravés par écorçage sur des pousses de bois de différentes essences (hêtre, bouleau, érable sycomore, alisier, chêne…).
L'Arsenal présente également « Jardins célestes », une exposition consacrée à l'artiste tchèque Yan Zoritchak. Formé à l'Ecole supérieure des arts décoratifs de Prague, ce dernier conjugue son amour des sciences, de l'astronomie avec son amour de la sculpture avec pour matière le verre ou le cristal et la lumière. Yan Zoritchak, né en 1944, crée à partir de données scientifiques précises. Il se sert de verres optiques dont il exploite toutes les propriétés et dont il traite les surfaces avec des feuilles métalliques d'or, d'argent…
Arsenal, avenue Ney, 57000 Metz. Tél. : 03-87-39-92-00. Jusqu'au 20 septembre.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Chapeau melon et bottes de cuir
de Jeremiah Chechik (Etats-Unis, 1 h 29).
L'Inconnu de Strasbourg
de Valeria Sarmiento (France, 1 h 40).
Insomnia
d'Erik Skjoldbjaerg (Norvège, 1 h 37).
Mots d'amour
de Mimmo Calopresti (France-Italie, 1 h 25).
No Skin Off my Ass (**)
de Bruce LaBruce (Canada, 1 h 13).
Péril en mer
de David Drury (Etats-Unis - Allemagne, 1 h 36).
Las Vegas Parano (*)
de Terry Gilliam (Etats-Unis, 1 h 58).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Les Anges du boulevard
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
Epée de Bois, 5e.
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Le Départ
de Jerzy Skolimowski. Belge, 1967, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
La Fille de Ryan
de David Lean. Britannique, 1970 (3 h 15).
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Hautefeuille, 6e.
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Mon homme Godfrey
de Gregory La Cava. Américain, 1936 (1 h 35).
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).

FESTIVALS

Au fil de l'eau
Le Bateau-phare de Jerzy Skolimowski : le 25, à 22 h.
Parc de La Villette. Prairie du triangle, 19e (01-40-03-76-92).
Ingmar Bergman
La Nuit des forains : le 25, à 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
John Cassavetes
Meurtre d'un bookmaker chinois : le 25, à 18 h, 20 h, 22 h.
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23).
Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
Lutte sur le Nil de Atef Salem : le 25, à 20 h 15 ; *Le Péché* de Henry Barakat : le 25, à 22 h 30.
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Marguerite Duras
Nathalie Granger : le 25, à 18 h, 20 h, 22 h.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Cary Grant
Cette sacrée vérité de Leo McCarey : le 25, à 18 h, 20 h, 22 h.
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Alfred Hitchcock
Sueurs froides : le 25, à 15 h 55, 18 h 10, 20 h 20.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Inédits d'Amérique
The Second Civil War de Joe Dante : le 25, à 22 h.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Satyajit Ray
Le Héros : le 25, à 18 h 45, 21 h 15.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Orson Welles
Vérités et Mensonges : le 25, à 19 h 50.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Billy Wilder
Assurance sur la mort : le 25, à 18 h, 20 h, 22 h.
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Avant la retraite
de Thomas Bernhard, mise en scène d'Armand Delcampe.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mº Abbesses. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F.
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 25, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Les Mains sales
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Le 25, à 20 h 45. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.
Road
de Jim Cartwright, mise en scène d'Olivier Forgues.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F.
Les Virtuoses de France
Stravinsky : *Concerto pour cordes*. Haydn : *Concerto pour violon et cordes*. Komitas : *Pièces folkloriques arméniennes*. Gasparov : *Méditation et danse arménienne*. Bartok : *Divertimento pour cordes*. Jean-Marc Phillips (violon, direction).
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Le 25, à 19 h 30. Tél. : 01-43-16-48-38. 120 F.
Thierry Chauvet, Philippe Chayeb, Franck Sitbon
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 25, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.
Georges Arvanitas, Richard Portier
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Le 25, à 22 h 30. Tél. : 01-45-48-81-84. 120 F.
Isaac Delgado
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 25, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.

DERNIERS JOURS

29 août :
Filao
Par les Colporteurs, mise en scène de Hudi.
Espace-chapiteau du Parc de La Villette, Paris 19e. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 40 F à 220 F.
30 août :
Les Années supports/surfaces
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. De 12 heures à 21 h 30. Tél. : 01-47-03-12-50. 28 F et 38 F.
Photographies d'Egypte
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. De 10 heures à 18 heures. Tél. : 01-40-49-48-14. 30 F et 40 F.
Gloria Friedmann
Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Entrée libre.
31 août :
Sculptures de Jacques Lipchitz
Jardins du Palais-Royal, rue de Valois, Paris 1er. De 7 heures à 23 heures. Entrée libre.



Carrières internationales

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE



recherche

UN DIRECTEUR - DIVISION DES FINANCES

L'OMS a un budget biennal de US $2 milliards financé par les contributions de ses Etats Membres au budget ordinaire ainsi que par des contributions volontaires.

La Division des Finances centralise à l'OMS ce qui concerne le budget, la comptabilité, la trésorerie et les assurances. Elle maintient et établit les normes financières, donne des conseils en matière budgétaire et financière aux programmes ainsi qu'aux bureaux régionaux et de pays et veille à la rentabilité et à la transparence de l'emploi des ressources.

OBJECTIFS DU PROGRAMME: Fournir des conseils et des services budgétaires/financiers de première qualité à l'Organisation.

LE/LA CANDIDAT(E) RETENU(E) DEVRA:

- conseiller le Directeur exécutif du groupe organique Administration sur les questions de politique financière stratégique y compris la réforme budgétaire et financière;
- établir et appliquer les politiques et pratiques budgétaires et financières et assurer la coordination avec la planification du programme;
- asssurer l'utilisation appropriée et optimale des ressources financières de l'Organisation.
- diriger les activités de la Division et son personnel;
- assurer la liaison avec les représentants des Etats Membres et des autres organisations du système des Nations Unies sur les questions budgétaires et financières;
- jouer le rôle de point focal pour la vérification extérieure des comptes.

CONDITIONS EXIGEES : *Qualifications de niveau postuniversitaire en comptabilité, administration commerciale, opérations bancaires ou économie, ou qualifications professionnelles équivalentes.* Capacité avérée de diriger et de motiver le personnel et de forger un esprit d'équipe pour faire face aux problèmes; excellentes compétences en matière de négociation. Vaste expérience - dix années au moins - de la gestion budgétaire ou financière dans le secteur public ou privé, de préférence avec une expérience internationale et une expérience de la gestion du changement. Excellente connaissance de l'anglais ou du français et bonne connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance d'une autre langue officielle de l'OMS serait un avantage.

Le poste est basé à Genève (Suisse) et les conditions d'emploi (traitement, indemnités et prestations) sont intéressantes.

Les postulants sont invités à envoyer soit une notice personnelle (disponible sur le site Web suivant : http://www.who.ch/per/vacancies) soit un curriculum vitae détaillé à l'adresse ci-dessous avant le 18 septembre 1998, avec la mention "PRC/FIN".

Chef, Candidats de la catégorie professionnelle (PRC/FIN), Organisation mondiale de la Santé
20, avenue Appia – CH-1211 Genève 27 (OMS Facsimile N°791.41.77)

L'OMS est un espace non fumeur  *Les candidatures féminines sont encouragées.*

Directeur Financier

Groupe International d'origine française à très forte notoriété et en fort développement, pour accompagner notre croissance en Afrique

Afrique — **500/600 KF base France**
H/F — **+ avantages liés à l'expatriation**

Directement rattaché au Directeur Général, et encadrant une équipe de 40 personnes autour de 2 directeurs, votre mission s'articule autour de 2 axes :

- ✦ vous superviserez l'ensemble des fonctions financières locales (production des comptes et reporting aux actionnaires, refonte et optimisation des outils de pilotage, gestion de la trésorerie) et contribuerez à faire évoluer notre process de prévisions et d'analyse.
- ✦ Parallèlement à horizon 12-18 mois, vous participerez à notre stratégie de développement en Afrique pour confirmer notre place de leader sur nos principaux métiers.

A 35/45 ans, de formation supérieure, vous avez évolué en audit puis, comme DAF en contexte de filiale de Groupe. Une expérience "africaine" est indéniablement un plus, ainsi que votre maîtrise de l'anglais. Votre implication, vos qualités de management et votre sens relationnel vous permettront de prendre toute la dimension du poste, de participer à notre expansion et d'évoluer au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **JML23386** à **Jean-Marie Lagaillardie.**

Michael Page, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex
3617 code MPage (Cons're 3,49F/Mn) **http://www.mpfrance.com**

Michael Page
EXECUTIVE FINANCE

RECKITT & COLMAN — EUROPEAN CATEGORY MANAGER

Move Faster In FMCG

Excellent salary + benefits — **Based: London**

With a leadership presence in over-the-counter pharmaceuticals and household products, Reckitt & Colman is a truly global business, meeting the needs of more than one billion consumers worldwide. The company's vision is to bring together leading brands and exceptional people: strategically developing markets to generate future expansion.

This forward-looking company is now looking for an ambitious international FMCG professional to drive the growth of one of its key categories throughout Europe - and to position its brands as market leaders in this highly profitable sector. This will involve you in everything from research and analysis, through co-ordinating new product roll-outs, to managing every aspect of the marketing mix.

Capable of high-level decision-making, networking and influencing, your 4-7 years' marketing experience will have been gained within a major FMCG company - preferably in a category-focused role and in an international context. An awareness of over-the-counter pharmaceuticals, toiletries or household products will help you to appreciate the sensitivities of this sector, but more importantly you must have the professional credibility and flexibility to travel and liaise widely - for which you will also need to be fluent in English and a second European language.

This high-profile position offers excellent prospects for further career development - along with an excellent salary and all the benefits you would expect from a world-class company.

If you have both the strategic and organisational flair to co-ordinate all marketing and new product development within a fast-growing category, please apply in English, quoting ref: PF/LEM/3, to: **Europool, 2 Branch Hill, London NW3 7LT, United Kingdom. Fax: +44 171 435 3369. Email: europool@dial.pipex.com**

HARPIC







Europool
The Source of Young Europeans in Business

BRESIL



DOUX est le 1er Groupe français et européen spécialisé dans la fabrication de tous produits de volailles au travers d'une organisation intégrant toute la filière.



Il emploie 8 000 salariés ; son C.A., supérieur à 8 milliards de Francs français, est réalisé dans toute la CEE et sur les principales régions du monde (30 % de son C.A.) où s'effectue l'essentiel du commerce mondial des produits de volailles. Dans le cadre de sa politique constante de participation à ce commerce, il vient de conclure avec une importante société brésilienne (C.A. : 350 millions de réais, 5 300 salariés) un protocole d'accord prévoyant l'achat de la majorité des actions de celle-ci. Afin de compléter l'état-major de ce qui sera sa **FILIALE BRESILIENNE**, le Groupe DOUX recherche son

FUTUR N°2 DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Vous avez entre 32 et 42 ans. Vous avez, bien sûr, derrière vous une formation supérieure, qu'elle soit celle d'une grande Ecole ou une solide formation universitaire centrée sur les affaires. *Le Brésil est, pour vous un pays familier pour y avoir vécu et travaillé et en parler impeccablement la langue.*

Vous avez déjà assuré, avec succès, des fonctions marquées par la polyvalence et qui vous ont conduit à intervenir dans divers secteurs d'entreprises industrielles ou commerciales de taille respectable.

Vous souhaitez maintenant faire, enfin, un pas décisif.

Nous vous offrons cette opportunité.

Le siège de notre filiale se trouve dans la région sud du Brésil, au cœur du Mercosur. C'est là qu'il vous faudra vous installer.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 98/14 à SCORE
BP 43 - 29150 CHATEAULIN.



Le monde des cadres

Association privée catholique recrute :

1 DIRECTEUR (H/F)

pour son foyer recevant des adultes handicapés mentaux à Vigneux sur Seine (91).

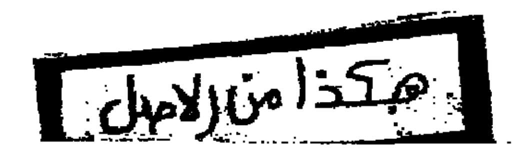
Capacités : 38 places dont 16 internats.

Niveau 3 de la Convention Collective nationale des Établissements et services pour personnes inadaptées et Handicapées.

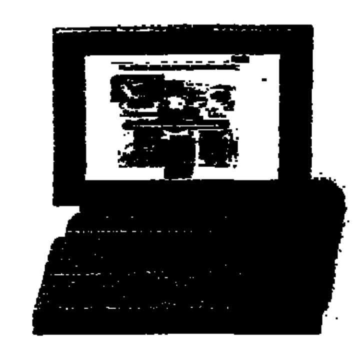
Mission : mise en action du projet d'établissement qualité aux résidents.

Profil :
- capacité à fédérer une équipe
- connaissance du secteur médico-social
- titulaire du C.A.F.D.E.S. ou en formation

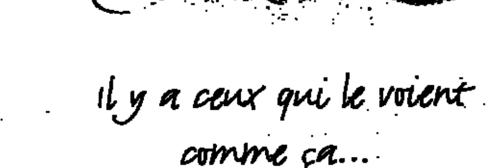
Envoyer lettre de motivation + photo + CV à : O.H.F.O.M.
Direction des Établissements - 56/60, rue d'Hautpoul - 75019 PARIS



Conseil - Audit



Il y a ceux qui voient l'été comme ça...



Il y a ceux qui le voient comme ça...

Et vous, comment voyez-vous votre été ?
Pour nous, l'activité ne s'arrête pas. Nous restons bien entendu au service de nos clients partout où ils opèrent.

Sur le terrain du recrutement aussi, nous nous sommes organisés afin de vous permettre de ne pas attendre la rentrée pour nous contacter.

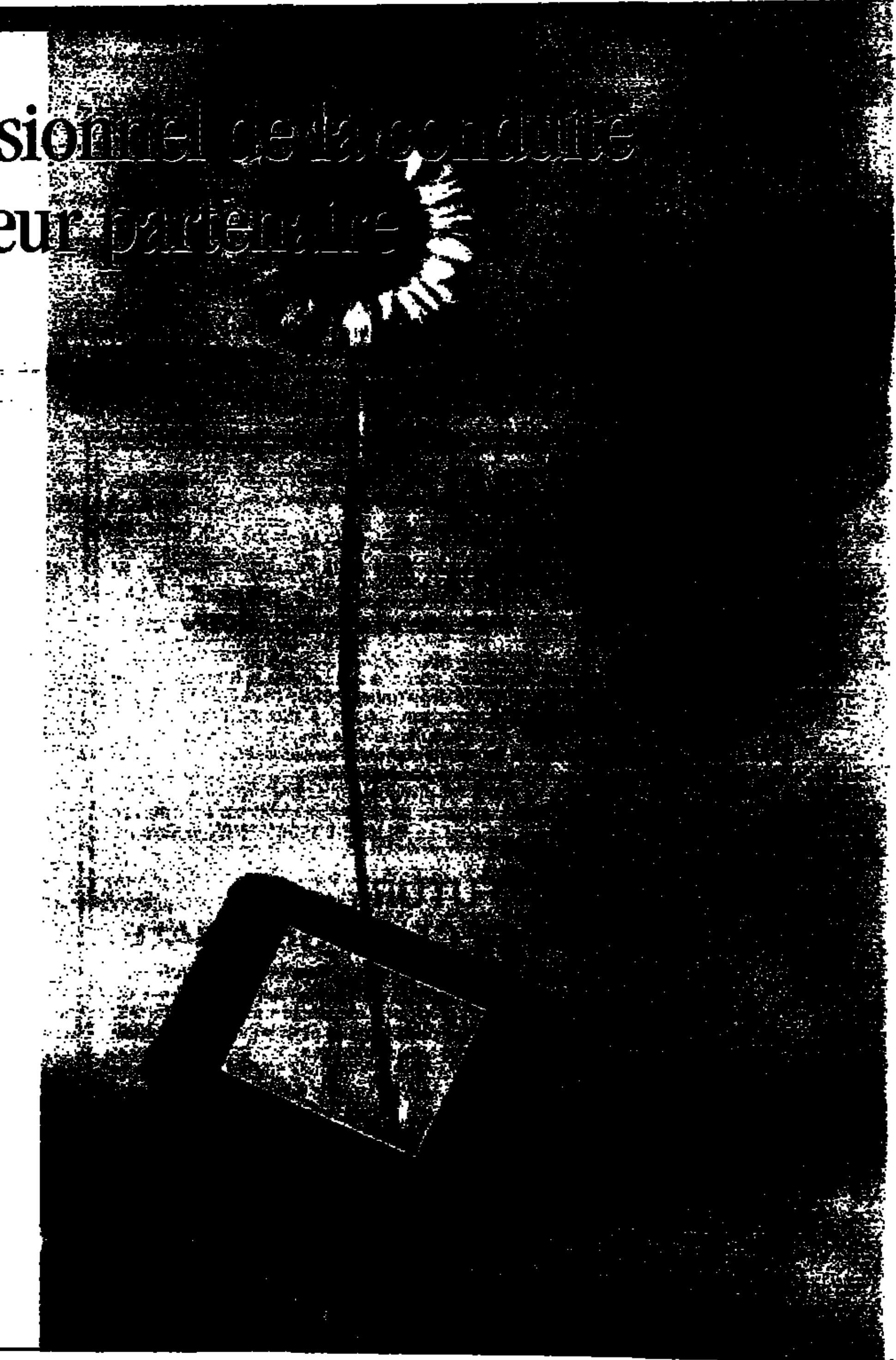
Diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, *vous êtes débutant(e) ou disposez déjà d'une expérience* significative en entreprise ou dans un cabinet de conseil. Nous vous offrons la possibilité de nous rejoindre en qualité de consultant ou de manager dans divers domaines : amélioration des processus, mise en place de grands systèmes intégrés, conduite du changement...

Si ces perspectives vous intéressent, il vous suffit de nous *adresser dès maintenant*, ou à la rentrée, votre dossier de candidature, sous réf. ETE/2508, à :
Dominique Duclos, Deloitte & Touche Consulting Group, 185, av. Charles-de-Gaulle, BP136, 92200 Neuilly-sur-Seine.
E-mail : Dduclos@Deloitte.fr

Deloitte & Touche Consulting Group

Pour les uns, nous sommes là tout de suite, pour les autres, nous serons là aussi en septembre

Pour valoriser vos talents de professionnel de la conduite du changement, choisissez le meilleur partenaire



- *Un des leaders mondiaux du conseil*
- *30 % de croissance par an depuis trois ans*
- *Un réseau dans 155 pays*

Notre métier : accompagner nos clients dans leur croissance et leur permettre de faire aboutir leurs grands projets de transformation. Ces projets impliquent un renouvellement des méthodes et outils de travail, une optimisation des ressources et de leur emploi, un changement de comportement et de culture.

La réussite de ces évolutions ne peut se faire sans la prise en compte des hommes et de leur adhésion aux transformations rapides de leur environnement : c'est pourquoi nos équipes de consultants intègrent des professionnels de la conduite du changement, capables de gérer la complexité technique et humaine des projets et de mobiliser les personnes autour de nouveaux modes de fonctionnement.

• Professionnels de haut niveau avec 3 à 7 ans d'expérience

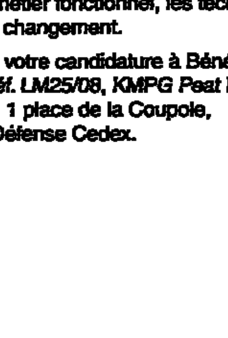
Dans un cabinet de conseil ou dans une entreprise, vous avez réussi des changements d'envergure sur des projets de refonte de l'organisation et des processus ou des projets de mise en place de systèmes d'information.
A vos compétences techniques, vous alliez pragmatisme, talent pédagogique et capacité à créer une dynamique de changement chez vos interlocuteurs.

• Jeunes diplômés de grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce ou titulaires *d'une spécialisation reconnue dans le domaine* des Ressources Humaines (3e cycle de psychologie, sociologie du travail ou gestion des relations sociales...) parlant couramment l'anglais.

Après un cycle de formation interne, vous intégrerez nos équipes chargées de mener à bien des grands projets de réorganisation et de mise en œuvre de systèmes d'information, dans de grandes entreprises de tous secteurs, souvent internationales.
Vous développerez un réel savoir-faire combinant la maîtrise d'un métier fonctionnel, les technologies et la conduite du changement.

Merci d'adresser votre candidature à Bénédicte *Nepveux, sous réf. LM25/08, KMPG Peat Marwick,* Tour Framatome, 1 place de la Coupole, 92084 Paris-La Défense Cedex.

www.kpmg.fr

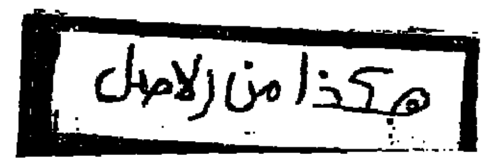




KPMG Peat Marwick

partenaire de la croissance





INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Avis de concours de la fonction publique territoriale

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
1 412 000 habitants - Budget 7 milliards de francs
5 100 agents

recrute

PAR MUTATION OU DÉTACHEMENT POUR LA DIRECTION DE LA VIE SOCIALE

- des puéricultrices
- des Directrices de crèches titulaires du diplôme d'État de puériculture.
- des assistants socio-éducatifs titulaires du diplôme d'État d'assistant social.
- des conseillers socio-éducatifs titulaires de la fonction publique pour assurer les fonctions de responsable de circonscription sociale.

Merci d'adresser votre candidature et votre curriculum vitae à :
Monsieur le Président du Conseil Général
Hôtel du Département - Direction des ressources humaines
2/16, boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne organise un concours réservé de SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Concours exclusivement réservé aux agents non titulaires exerçant des fonctions correspondant au cadre d'emplois des SECRÉTAIRES DE MAIRIE (Catégorie A)

- Ce concours est ouvert pour 1 poste et se déroulera le 16 décembre 1998 dans un centre d'examen du Centre de Gestion de la Dordogne.
- *Le concours réservé de Secrétaire de Mairie est ouvert exclusivement aux agents non titulaires au 14 mai 1996 et* qui exercent des fonctions définies par les statuts particuliers du cadre d'emplois de SECRÉTAIRE DE MAIRIE, justifiant au plus tard à la date de clôture des inscriptions d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans de scolarité après le baccalauréat. Les candidats doivent également justifier, à la même date, d'une durée de services publics effectifs de même niveau de catégorie au moins égale à 4 ans d'équivalent temps plein au cours des huit dernières années.
- La loi prévoit des conditions particulières pour les agents qui ne sont plus en fonction ou en congé au 14 mai 1996, mais qui l'ont été un moment après le 1er janvier 1996 : ces anciens agents non titulaires peuvent se présenter au concours réservé s'ils justifient au 14 mai 1996 du diplôme requis et de quatre ans d'équivalent temps plein au cours des huit dernières années et s'ils répondent par ailleurs aux conditions d'emploi.
- Retrait des dossiers de candidature : du 5 octobre au 23 octobre 1998 à 17 heures (les demandes d'inscription par courrier devront être accompagnées d'une enveloppe auto-adressée timbrée à 6 F 70, format 32 * 23) au Centre de Gestion - Maison des Communes - Boulevard de Saltgourde - BP 108 - 24051 PERIGUEUX CT CEDEX 9
- Date limite de dépôt des dossiers : 6 novembre 1998, à 24 heures, le cachet de la poste faisant foi ou avant 17 heures en cas de dépôt au Centre de Gestion de la Dordogne.

Cadres territoriaux



BRON
RECRUTE

UN DIRECTEUR DE CABINET

BRON • 40 000 HABITANTS

MISSIONS :
- Assister le maire pour assurer la coordination des actions municipales en cohérence avec les objectifs définis pour le mandat,
- Préparer des dossiers pour les élus de la majorité municipale, étudier la portée politique des décisions à prendre et leurs impacts auprès de la population et à l'échelle de l'agglomération,
- Animer les instances de travail réunissant les différentes sensibilités pour aboutir à des approches convergentes,
- Être à l'écoute de la population, des associations, des organismes locaux,
- Assurer le suivi de la préparation de manifestations,
- Animer l'équipe du cabinet.

PROFIL :
- Formation supérieure en Sciences Politiques souhaitée,
- Grand sens des relations humaines et de la négociation, disponibilité,
- Expérience ou connaissance du fonctionnement des collectivités locales,
- Qualités d'organisation, d'animation et de synthèse.

Adresser lettre de candidature et CV sous la réf. SG/CAB à Monsieur le Maire - Square de Weingarten 69671 BRON CEDEX. - Tél. 04.72.36.13.41.

EURO RSCG

Une Collectivité Territoriale située sur le Littoral Atlantique

recrute

un Directeur des Affaires Touristiques

En liaison permanente avec les professionnels du tourisme ainsi que les institutions correspondantes, vous serez chargé :

- de l'étude des enjeux à moyen et long terme à partir des analyses (création d'un observatoire du tourisme),
- de l'élaboration et préparation des politiques de développement touristique,
- de la conception, proposition et suivi de la mise en oeuvre des actions engagées en faveur du développement touristique,
- de la mise en cohérence des projets et interventions d'autres services en matière d'extension touristique,
- du développement d'une communication d'image de marque du Département.

Vous avez acquis une expérience dans des fonctions similaires et possédez le sens du contact humain allié à une ouverture d'esprit.
Votre créativité, esprit d'organisation et de synthèse seront appréciés.

Poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence DAT/08 à l'Agence SAFARI, 17 Bd Poissonnière, 75082 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Les dossiers incomplets ne pourront être pris en considération

safari

BRON
RECRUTE

LE RESPONSABLE DE SON CONTRAT LOCAL DE SECURITE
(par voie de mutation, détachement Fonction Publique ou contractuel)

BRON • 40 000 HABITANTS

MISSIONS :
De formation supérieure indispensable en démographie et statistiques, vous serez chargé :
- des travaux préparatoires du recensement : cartographie, planification et organisation des opérations, préparation des dossiers,
- du recrutement, de la formation et du suivi des 30 agents recenseurs de la commune,
- de la coordination avec l'INSEE, de la vérification et de l'exploitation des données chiffrées à des fins statistiques.

PROFIL :
- aptitude à l'encadrement et capacités relationnelles,
- sens de l'organisation et des relations humaines,
- esprit de synthèse et disponibilité.

Adresser lettre de candidature et CV avant le 20 juillet 1998 à Monsieur le Maire de Bron Square de Weingarten - 69671 BRON Cedex. Tél. 04.72.36.13.41.

EURO RSCG

Gestionnaires et financiers

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JURA DOLOIS
(21 Communes - 40 000 habitants)
recrute
SON CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSION :
Placé sous l'autorité du directeur, vous êtes chargé de créer et de diriger le service des affaires économiques. *En liaison permanente avec le tissu économique local et les partenaires institutionnels, vous assurerez la coordination des actions économiques, la gestion des zones d'activités et la mobilisation des dispositifs techniques et financiers existants.*

PROFIL :
De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de 4 ans minimum en matière de développement économique au sein d'une structure de coopération intercommunale et vous disposez de bonnes connaissances en droit de l'urbanisme.
Vos qualités sont le dynamisme, la rigueur, le goût des relations publiques, et une grande aptitude à la négociation.

CONDITION D'EMPLOI :
Ce poste est ouvert par voie de recrutement contractuel.

CANDIDATURE :
Merci d'adresser lettre de motivation et C.V. à Monsieur le Président
Communauté de Communes «Le Jura Dolois» - 54 rue André Lebon - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS :
Jeudi 15 septembre 1998

Marketing - Communication



Editeur des magazines PC Direct, PC Expert et du site ZDNet et recherche :

1 RÉDACTEUR Matériel / Logiciel *(Réf. : rdpce)*

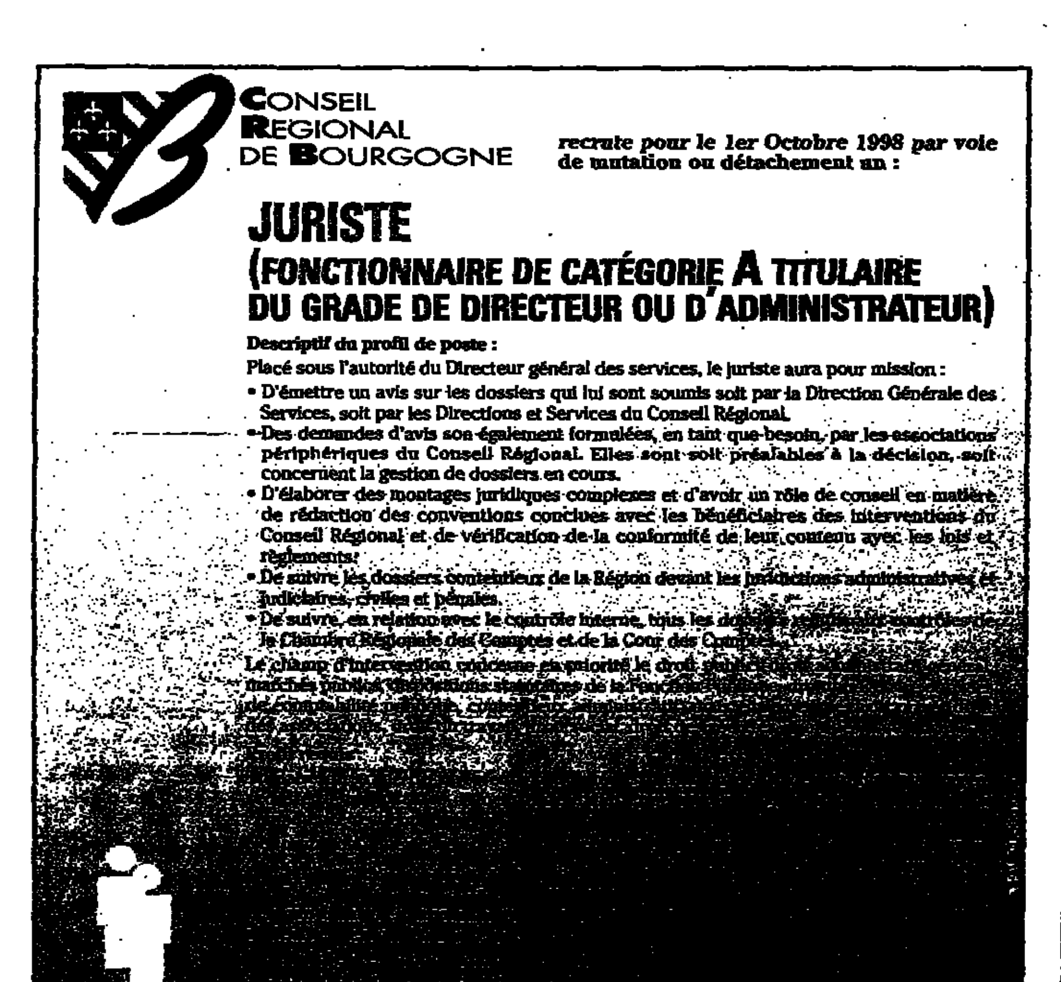
Pour renforcer son équipe rédactionnelle, PC Expert recherche un ***rédacteur***.
Vous êtes passionné d'informatique, et possédez de bonnes connaissances de la micro.
Pour ce poste 2 à 3 ans d'expérience rédactionnelle est indispensable.
Formation BAC + 2 minimum. Anglais impératif.

Adressez-nous vos candidatures sous réf. à :
ZIFF-DAVIS FRANCE (DRH)
14, place Marie-Jeanne Bassot - 92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex.

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux



CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

***recrute pour le 1er Octobre 1998 par voie* de mutation ou détachement un :**

JURISTE
(FONCTIONNAIRE DE CATÉGORIE A TITULAIRE DU GRADE DE DIRECTEUR OU D'ADMINISTRATEUR)

Descriptif du profil de poste :

Placé sous l'autorité du Directeur général des services, le juriste aura pour mission :

- D'émettre un avis sur les dossiers qui lui sont soumis soit par la Direction Générale des Services, soit par les Directions et Services du Conseil Régional.
- Des demandes d'avis son également formulées, en tant que besoin, par les associations périphériques du Conseil Régional. Elles sont soit préalables à la décision, soit concernent la gestion de dossiers en cours.
- D'élaborer des montages juridiques complexes et d'avoir un rôle de conseil en matière de rédaction des conventions conclues avec les bénéficiaires des interventions du Conseil Régional et de vérification de la conformité de leur contenu avec les lois et règlements.
- De suivre les dossiers contentieux de la Région devant les juridictions administratives et judiciaires, civiles et pénales.
- De suivre, en relation avec le contrôle interne, tous les [illegible] la Chambre Régionale des Comptes et de la Cour des Comptes.

Le champ d'intervention concerne en priorité le droit [illegible]

Secteurs de pointe

Participez au développement export d'une société de haute technologie dans les métiers de la défense !

Filiale du Groupe LAGARDÈRE et de MATRA DÉFENSE (500 M.F. de C.A. en 1997), nous concevons et intégrons pour les trois armes (Mer, Terre, Air), des équipements et systèmes de hautes technologies que nous *commercialisons* en France et de façon croissante à l'Export où nous équipons les forces armées de plus de 50 pays clients.

Nos compétences variées nous permettent *d'avoir la pleine maîtrise* de technologies clés telles que l'optronique, l'informatique temps réel, l'écartométrie et le traitement d'images, les asservissements de stabilisation, l'électronique de puissance, l'identification, l'informatique et la visualisation embarquées, ...

Notre développement sur les marchés internationaux nous amène à réaliser, promouvoir et vendre des projets de plus en plus complexes au bénéfice de nos clients.

Pour accompagner cette évolution, nous renforçons nos équipes techniques et opérationnelles basées aux Ulis (91), en particulier dans les métiers de conduite de projets, de l'ingénierie des systèmes temps réel et de l'architecture informatique des *produits embarqués et du développement* logiciel. Nous recherchons des

RESPONSABLES TECHNIQUES INGÉNIEURS SYSTÈME

Vous avez la responsabilité technique de la conduite de projets, d'équipements et/ou de systèmes : conception d'ensemble, intégration, qualification des systèmes et atteinte des objectifs de performances techniques, financiers et calendaires associés.

Ingénieur grande école généraliste, vous justifiez de 10 à 15 ans d'expérience, de la capacité à animer une équipe technique de haut niveau et maîtrisez l'anglais. Les principaux domaines à pourvoir sont les systèmes de conduite de tirs optroniques navals, les supports asservis ou encore l'informatique embarquée pour la Marine et les systèmes d'identification (IFF). (Réf. RT/LM ou IS/LM, selon le poste).

ARCHITECTE INFORMATIQUE DE SYSTÈMES TEMPS RÉEL

Sur la base de besoins *systèmes exprimés*, vous avez la responsabilité du choix, de la conception, de la réalisation de calculateurs et des logiciels systèmes associés (OS, drivers, ...).

La variété des applications pour les trois armes nécessite une double compétence matériel et logiciel. Vous possédez une expérience minimum de 8 à 10 ans dans ces domaines. Une connaissance des grands standards du commerce est indispensable (VME, PC, PCI, SCSI, ...). (Réf. AIS/LM).

RESPONSABLES LOGICIELS

Vous avez la responsabilité de la conception, du développement et de l'intégration de logiciels à forte contrainte temps réel ou d'interface homme-machine. Vous répondez de la politique des coûts, délais et qualité de lots de travaux qui vous sont confiés.

Issu d'une école d'ingénieur, vous possédez une expérience dans les méthodes modernes de conception, dans les systèmes d'exploitation temps réel et avez les capacités pour animer et encadrer une équipe de développement de 5 à 10 personnes. (Réf. RL/LM).

CHEF DE SERVICE LOGICIEL

Vous êtes en charge du management d'une équipe de développement logiciel de 50 ingénieurs.

Vous assurez la responsabilité du développement des méthodes et outils ainsi que la gestion du plan de charge. Vous proposez les investissements et assurez la veille technologique en vue de développer les compétences. Votre expertise vous permet d'intervenir sur les projets.

Ingénieur grande école, vous possédez 15 ans d'expérience dans l'animation d'un service logiciel. (Réf. CSL/LM).

Si votre profil correspond à l'un de ces postes proposés, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à notre Direction des Ressources Humaines,

MATRA DÉFENSE ÉQUIPEMENTS & SYSTÈMES
6, avenue des Tropiques
B.P. 80
91943 Les Ulis Cedex.

MATRA DÉFENSE

OUVRONS LA VOIE AU TALENT

Prenez dès maintenant rendez-vous en nous retrouvant dans Le Monde INITIATIVES du 1er septembre.

Société Française Equipementier Automobile

- C.A. 500 MF
- 550 salariés
- Située à 80 km au sud de Paris

recherche dans le cadre de la mise en place du nouveau système d'information un

Ingénieur Organisation
H/F

Chargé de l'accompagnement du projet, de la définition des procédures, du suivi des développements et de la formation des utilisateurs. Sous la responsabilité du Directeur de Projet, il sera l'interface entre l'installateur et les utilisateurs.

Le candidat devra avoir une solide expérience acquise, de préférence, dans un Cabinet d'Organisation. Ses *qualités* d'écoute, d'analyse et de synthèse, complétées par des pouvoirs de conviction, seront des atouts certains pour la réussite de la mission.

CDD d'un an transformable en CDI.

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou d'une ESC,

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à : ALLIANCE MEDIA, réf. 303484, BP 5329, 45053 ORLÉANS cedex1.



هكذا من الأصل

Secteurs de pointe

Société du Groupe LAGARDÈRE, MATRA DATAVISION *est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de* logiciels de CFAO, ainsi que de Gestion Départementale de Données Techniques (GDT). MATRA DATAVISION est présent dans 60 pays avec un parc de logiciels installé de plus de 165 000 licences sur 27 000 postes, utilisées par 5 800 clients.

Les clients de MATRA DATAVISION bénéficient de la robustesse et flexibilité de ses solutions, notamment dans les secteurs automobile, *aérospatial, défense, mécanique et électromécanique, ainsi que dans les* industries de biens de consommation. Ils bénéficient également d'une gamme complète de services adaptés à leurs besoins *particuliers et destinés à optimiser* l'installation et l'utilisation de nos produits.

Dans le cadre de son expansion et suite au lancement de ses produits de nouvelle génération EUCLID QUANTUM, *MATRA DATAVISION recrute des :*

INGÉNIEURS COMMERCIAUX & INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Avec l'appui d'une structure technique, vous prenez en charge le développement et la supervision d'un secteur en pleine croissance et accordez une importance toute particulière à la valeur stratégique *d'un projet et à la notion de service.*

De formation supérieure (Ecole de Commerce ou Ingénieur), vous avez capitalisé une expérience de la vente et du service réussie dans le *secteur informatique, scientifique ou technique,* chez un constructeur ou un éditeur de logiciels. (Réf. IC/LM ou IA/LM, selon le poste).

INGÉNIEURS SUPPORT AVANT-VENTE

En charge de la définition et de la réalisation des démonstrations des logiciels, vous fournissez également les informations techniques nécessaires aux forces de vente *et participez à des activités marketing telles que la* définition du contenu des produits ou des campagnes de test.

De formation Ingénieur, *vous connaissez* le marché de la CFAO, maîtrisez UNIX, Windows NT et les outils graphiques (Photoshop, Showcase, Powerpoint) et pratiquez l'anglais oral et écrit. De fréquents déplacements à *l'étranger sont à prévoir.* (Réf. ISA/LM).

INGÉNIEURS SUPPORT APRÈS-VENTE

En charge du support des logiciels *auprès des clients, filiales et/ou distributeurs, vous intervenez pour faciliter la* compréhension et l'utilisation des produits, mettre au point les produits et les méthodologies d'utilisation, participer à des *formations et à des missions d'assistance technique sur site client.*

De formation Ingénieur, vous connaissez le marché de la CFAO, maîtrisez UNIX, Windows NT, et divers outils de présentation (Photoshop, Showcase, Powerpoint) et pratiquez l'anglais oral et écrit. De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir. (Réf. ISAP/LM).

DIRECTEUR MARKETING PRODUIT

Avec l'aide d'une équipe de chefs de produits, vous êtes en charge de la définition du contenu des produits, ainsi que de leur positionnement et de leur évolution. Vous êtes également responsable de la présentation des produits et de leurs arguments de vente aux forces commerciales.

De formation supérieure (Ecole de Commerce ou Ingénieur), vous justifiez d'une expérience réussie de la vente ou du service dans le *secteur* informatique, scientifique ou technique, chez un constructeur ou un éditeur de logiciels. Bilingue anglais, vous possédez de réelles qualités managériales et un goût prononcé pour le travail en équipe. De *fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.* (Réf. DMP/LM).

INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT

Sous la responsabilité d'un chef de projet, vous participez au développement et aux évolutions d'applications CFAO ou apportez votre expérience dans le domaine des échanges de données.

De formation *Ingénieur Mécanique, débutant* ou expérimenté, vous maîtrisez le langage C++, les environnements UNIX, Windows NT et l'anglais. (Réf. ID/LM).

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Fort d'une première expérience, maîtrisant l'anglais et le langage C++, vous apportez votre savoir-faire dans le *domaine des techniques de base de données (objets et relationnelles) et systèmes distribués.* (Réf. II/LM).

RESPONSABLE DOCUMENTATION COMPOSANTS LOGICIELS

Vous avez la responsabilité de l'ensemble des guides utilisateurs et manuels de programmation de notre gamme de composants logiciel Cas.Cade. Vous définissez les méthodes et les outils de documentation, le cahier des *charges, le planning. Vous assurez le suivi et la recette des travaux des rédacteurs techniques.*

De formation supérieure scientifique, vous maîtrisez l'anglais écrit et avez une expérience en programmation. (Réf. RDCL/LM).

TECHNICIENS FABRICATION

Vous avez en charge la fabrication des produits CFAO, la gestion des environnements de développement et les *tests d'installation des médias avant livraison en clientèle.*

De formation BAC + 3 Informatique, vous maîtrisez l'anglais, vous possédez des compétences UNIX et Windows. (Réf. TF/LM).

TECHNICIENS ASSURANCE QUALITÉ

Vous êtes chargé de la définition et du développement des procédures de test des différentes applications des *produits de la nouvelle génération et participez à des campagnes de test.*

De formation BAC + 3 Informatique ou Mécanique, vous maîtrisez l'anglais, vous avez des compétences UNIX et Windows. La connaissance de C++ serait un plus. Autonomie, rigueur, capacité à définir et respecter des procédures formelles sont nécessaires à la réussite de cette fonction. (Réf. TA/LM).

Si vous souhaitez faire partie des acteurs de notre croissance, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à notre Direction des Ressources *Humaines,*

MATRA DATAVISION
31, avenue de la Baltique - Z.I. de Courtabœuf
91954 Les Ulis Cedex.

MATRA DATAVISION

O U V R O N S   L A   V O I E   A U   T A L E N T

Informatique Réseaux Télécommunications

Grand Groupe de Presse Economique recherche

un chef de projet site web

Mission : responsable opérationnel du montage de la production d'un important site web. Gestion des relations avec la *rédaction*, les partenaires et les prestataires.

Profil : bac +3 minimum, école de commerce ou de gestion, expérience de montage de sites complexes et connaissance réelle de la bourse et du patrimoine impérative. Pratique courante de l'HTML.

CDD 4 mois renouvelable. Passage en CDI envisageable.
Poste à pourvoir immédiatement à Paris.

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation sous référence 9865 à :
Le Monde publicité, 21 bis rue Claude-Bernard, BP 218, 75226 Paris cedex 05
ou par *e-mail à* crausse@hotmail.com (joindre format RTF). Préciser CPVF1 dans l'objet.

Juristes - Ressources humaines

CORNING

Responsable du Développement des Ressources Humaines

Nous sommes un important Groupe International, leader sur nos marchés de matériaux *à forte valeur ajoutée, en particulier pour les applications en optoélectronique. Dans le* cadre de la croissance de son activité, le Centre Européen de Recherche de CORNING recrute un (e) Responsable du Developpement des Ressources Humaines.

Rattaché (e) au Directeur Administratif et Financier, vous aurez pour mission de *contribuer au développement des potentiels de l'ensemble du Personnel, soit* 175 personnes, dont une majorité de scientifiques de haut niveau. Vous aurez notamment en charge : les programmes d'intégration des nouveaux embauchés, un grand programme de formation *destiné à l'encadrement, les enquêtes d'opinion,* l'amélioration de l'efficacité de la formation, la gestion d'une partie des recrutements... Ce poste nouveau comporte des interactions importantes avec nos collègues américains.

Diplômé (e) en Ressources Humaines (ESC, Sciences Po, CIFFOP, CELSA...), vous êtes débutant (stages *indispensables*) ou vous bénéficiez d'une première expérience (1 à 4 ans) acquise de préférence dans un environnement technique. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Poste basé à FONTAINEBLEAU (Seine et Marne).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous référence 715.98 à notre Conseil : **CRITERE** 4 rue du Général Lanrezac - 75017 PARIS.

Juriste International

Important groupe industriel, réalisant plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'international, recherche pour sa Direction Juridique :

Il assurera le suivi des contrats, le secrétariat juridique des filiales à l'étranger et apportera son concours au traitement des dossiers de dimension internationale.

Diplômé de 3e cycle de Droit des Affaires, vous avez 28/30 ans et justifiez d'une expérience de 3 ans en milieu industriel.

L'anglais est votre langue de travail habituelle.
Une seconde langue serait un plus.

Pour ce poste à pourvoir à Saint-Quentin-en-Yvelines, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à notre conseil : Arthur Hunt, 103 rue La Boétie, 75008 Paris, sous *la référence 3.73.*



Groupe industriel français implanté à l'international recherche pour son siège social (Paris La Défense) un

juriste

Diplômé d'un 3ème cycle de Droit des Affaires, vous avez une expérience de 10 ans dans le domaine des contrats, du contentieux, du droit des sociétés, des fusions acquisitions, du droit de l'urbanisme et du droit *minier, concurrence et droit communautaire.* Bon négociateur, disponible, vous êtes réactif et maîtrisez l'anglais couramment.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre manuscrite et prétentions) *en précisant sur l'enveloppe la référence 422 à Communiqué,* 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

Gestion - Finance

LE CIO

LA BANQUE DES RÉGIONS DU GRAND OUEST

2 400 collaborateurs - 185 agences sur 17 départements.
Un PNB de 1,5 milliard de Francs en 1997, renforce ses compétences Marketing opérationnel et recherche sur NANTES son :

Chargé de mission Tarifs et Conditions

Le poste :

Au sein du Département Marketing, vous serez responsable :

- de la conduite des projets *relatifs* à l'élément "prix" du mix marketing et du pilotage des activités correspondantes avec les services de l'entreprise.
- du contrôle de gestion opérationnel de notre politique tarifaire et de sa mise *en œuvre.*

Votre profil :

- Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieur,
- *Vous avez 3/4 ans d'expérience* dans un grand cabinet d'audit (ou de conseil) de forte notoriété ou dans un établissement financier où vous avez développé *des capacités d'analyse, des compétences en contrôle de gestion et en conduite* de projets dans le domaine bancaire,
- *Vous faites preuve de réelles capacités de communication et d'une forte* sensibilité au marketing,
- vous souhaitez intégrer une entreprise à taille humaine qui vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Si ce challenge vous motive, merci d'adresser votre candidature
(CV, lettre de motivation manuscrite, photo et prétentions salariales) à :
CIO - Gilles BEQUET - Direction des Ressources Humaines
BP 84001 - 44040 NANTES Cedex 01.



Banque CIO

Informatique - Réseaux Télécommunications

Pilotez nos systèmes d'information dans le domaine financier

Responsable systèmes d'information / Finance

United Biscuits est un grand groupe international d'agroalimentaire, 2ème biscuitier européen avec les marques BN, Verkade et Delacre. Cette position explique l'importance de notre système d'information et le challenge que représente son optimisation dans tous les domaines de gestion.

Dans le cadre d'une organisation fonctionnelle (Finance, [illegible] Distribution, Reporting) de la direction informatique, vous [illegible] en charge le domaine financier. Dans le cadre de la [illegible] du groupe, vous assurez la mise en place des [illegible] et leur optimisation.

Vous développez et contrôlez les fonctionnalités [illegible] par les dispositifs en place ainsi que les interfaces [illegible] à la communication interdomaine.

Rattaché au directeur informatique, vous [illegible] en étant à l'écoute des utilisateurs et des [illegible]

A 30 ans environ, de formation bac +4/5, [illegible] des compétences techniques en matière de [illegible] bases de données et système AS400.

Vous avez une expérience des projets dans le domaine [illegible] de la finance (JD EDWARDS souhaité) et maîtrisez [illegible] l'anglais. Vos qualités relationnelles sont des atouts pour [illegible] dans cette fonction.

Pour ce poste basé à Nantes, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre manuscrite), sous référence [illegible] à notre conseil Kienbaum, 29 rue de Lisbonne, 75008 Paris.



UNE LONGUEUR D'AVANCE

Filiale du groupe PINAULT-PRINTEMPS REDOUTE, KERTEL est un nouvel opérateur dans le domaine des Télécommunications. Notre objectif : Faire profiter les particuliers de la déréglementation en rendant accessible les produits et les services de la téléphonie toujours avec une longueur d'avance.



Responsable Télécom

Il prendra en charge la gestion, la maintenance mais aussi le développement de notre réseau. Il pilotera la mise en place des nouveaux produits et services. Il sera un des porteurs de notre Offre. Formation de haut niveau et expérience significative attendues. ***(Réf. PA0798C)***

Ingénieur Télécom

Il mettra en place les nouveaux services et devra faire preuve d'une totale autonomie sur le plan technique. Réactivité, initiative et motivations : sont les qualités exigées pour ce poste. ***(Réf. PA0798D)***

Ingénieur Veille Technologique

Une fonction stratégique au sein de notre organisation : lecture fine du marché (tant pour les aspects techniques que marketing) : analyse de l'offre concurrente, rigueur, curiosité et réactivité telle est la mission. (Formation Ingénieur souhaitée). ***(Réf. PA0798E)***

Ces postes s'inscrivent dans un très vaste projet de développement : nous attendons de la disponibilité, de l'enthousiasme, le sens de l'équipe et une attitude d'entrepreneur. Nos valeurs : *la confiance et l'innovation.* Notre croissance est une garantie pour une évolution future !

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + rémunération souhaitée s/réf. choisies (à mentionner sur l'enveloppe) à notre conseil en Ressources Humaines. ***RH PARTNERS***, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Consultation http ://www.rh-partners.com

RH PARTNERS

BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, LYON, PARIS, POITIERS, QUIMPER, RENNES, ROUEN, SOPHIA ANTIPOLIS, TOULOUSE, CANTON, HONG KONG.

TOUTES LES MISSIONS D'AVANT-GARDE SONT LYONNAISE CÂBLE



Une idée pertinente, c'est d'abord une idée simple. Simple comme le câble ! Depuis plus de 10 ans, Lyonnaise Câble impose cette idée dans 25 grandes villes françaises dont Paris. Premier Câblo-opérateur français avec près de 2,3 millions de foyers raccordables, la filiale du Groupe Suez Lyonnaise des Eaux recrute aujourd'hui l'avant-garde de la télévision numérique. En êtes-vous ?

Chef de projet services interactifs/TV numérique

En relation avec les Directions marketing, technique et informatique, mais aussi avec Open TV et des opérateurs de T.V. numérique, vous adaptez ou développez spécifiquement des services existants et utilisant Open TV mais aussi des services interactifs. Vous assurez également la coordination de prestataires développeurs, d'intégration et de validation système et anticipez les besoins comme les choix technologiques.
De formation ingénieur, vous avez une expérience de 3 ans minimum en T.V. numérique ou en Open TV.
Vous possédez idéalement de bonnes connaissances en développement de sites Internet ou de conception de jeux vidéo sur des plateformes multimédia. Relationnel et rigoureux, vous avez déjà mené à bien des projets informatiques nécessitant d'excellentes capacités de coordination. Réf.CP/LM/07

Administrateur base de données

Au sein du département gérant le parc d'équipements, vous veillez à ce que les données informatiques disponibles en temps réel soient conformes à la réalité physique du parc. Vous prenez également en charge l'évolution des systèmes d'information relatifs à la gestion des équipements. A ce titre, vous serez en mesure de spécifier et de recetter les applications fournies par la DSI et/ou par des prestataires extérieurs. Vous assurez une maintenance fonctionnelle des données (contrôle, plan de corrections...) ainsi que leur valorisation (tableaux de bord...). Enfin, vous formez les personnes du département et les utilisateurs fonctionnels.
De formation ingénieur de type ENSAM, INSA..., vous êtes capable d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un projet informatique. Vous connaissez les systèmes d'information ACCESS et ORACLE dans un environnement client-serveur Windows NT/UNIX. Rigoureux, vous avez d'excellentes capacités d'analyse et savez partager vos connaissances techniques. Réf.AB/LM/07

Responsable réception des signaux/évolution tête de réseau

En collaboration avec le responsable de la division architecture réseaux, vous assurez la mise aux normes de l'ensemble des TDR de province dans le cadre de la mise en place de nouveaux services. A cette fin, vous êtes l'interlocuteur privilégié de la plate-forme numérique, dirigez la mise à niveau nécessaire des TDR et suivez leur déménagement. Vous choisissez et négociez les nouveaux équipements tout en rédigeant les nouvelles procédures d'exploitation nécessaires.
De formation ingénieur, vous avez une première expérience dans le domaine TDR ou TV numérique. Disponible, rigoureux, vous faites également preuve d'un bon relationnel. Réf.RS/LM/07

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo) en précisant le poste choisi à : Lyonnaise Câble - DRH 20, place des Vins de France 75614 Paris Cedex 12.



Prenez le parti de l'isolation

Rattaché(e) au responsable du Département Informatique et au sein d'une équipe de 9 personnes, vous prendrez en charge l'encadrement et la gestion de projets informatiques novateurs et vous assurerez la maintenance d'applicatifs déjà existants.

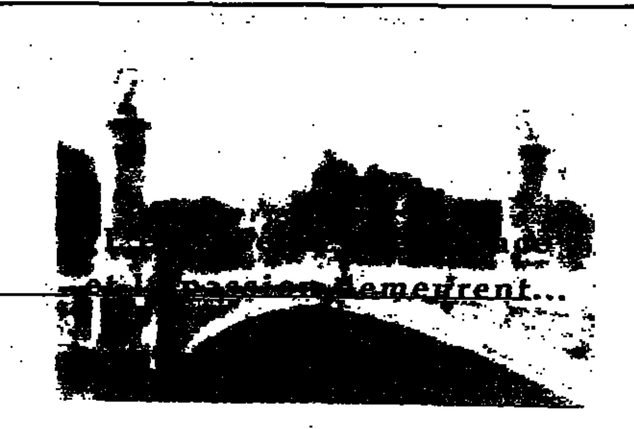
Diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs avec une spécialisation informatique industrielle ou de gestion, vous possédez idéalement une première expérience ainsi qu'une bonne connaissance de l'environnement AS 400. Votre anglais est courant.

Responsable et autonome, vous saurez faire preuve de dynamisme et de réelles qualités de communication et d'organisation. Le poste peut évoluer vers de plus larges responsabilités dans un contexte international, pour un candidat de valeur.

ROCKWOOL
LA PROTECTION INCENDIE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence INF/CP07 à Laurent HUET, ROCKWOOL, 111, rue du Château des Rentiers 75013 PARIS.

TMP Worldwide



...seule l'adresse change

Depuis le 27 juillet 1998,

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

6, rue Auguste Vacquerie
75116 Paris.
Tél : 01 56 89 29 29
Fax : 01 56 89 29 39
E-mail : global@pereireconseil.fr

Évidence



MARDI 25 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

18.15 Maine-Océan ■ ■ Jacques Rozier (France, 1986, 135 min). Ciné Cinémas

20.30 La Bande des quatre ■ ■ ■ Jacques Rivette (France, Suisse, 1989, 160 min). Ciné Cinémas

21.20 Les Barbouzes ■ ■ Geoges Lautner (France, 1964, N., 105 min). Cinétoile

23.05 Parade ■ ■ Jacques Tati (France - Suède, 1974, 85 min). Cinétoile

0.25 King Kong ■ ■ ■ E. B. Schoedsack et M. Cooper (EU, 1933, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

0.30 Soleil trompeur ■ ■ Nikita Mikhalkov (France - Russie, 1993, v.o., 130 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Rive droite, rive gauche. Les grands chefs sont-ils toqués ? Pourquoi l'Egypte nous attire-t-elle autant ? Les comédies musicales made in France peuvent-elles marcher ? Paris Première
20.00 Temps présent. La course aux étoiles. TV 5
20.00 20h Paris Première. Virginie Ledoyen. Paris Première
20.50 Zone interdite. Gendarmes de choc. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Faut-il vraiment cesser de penser unique ? Invités : Philippe Manière, Philippe Labarde, Pierre Lellouche, Pierre Rosanvallon, Laurent Joffrin, Daniel Cohn-Bendit. Paris Première
22.00 La France et ses religions. L'islam en France. Invités : Jean Daniel, Maxime Rodinson, Soheib Bencheikh, Farhar Khosrokhavar. Histoire
22.30 Un siècle d'écrivains. Alejo Carpentier. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. *L'empire américain.* Invités : Alain Gresh, Alfredo G.A. Valladao, Jean-Marie Guehenno. Histoire
0.05 Courts particuliers. Benoît Poelvoorde. Paris Première
20.15 Une maison romaine à Narbonne. Odyssée
20.30 Un autre regard sur Schumann. Schumann, romance perdue. Mezzo
20.35 Nicaragua. Loin des projecteurs. Planète
20.40 Sans oublier les enfants. Odyssée
20.45 La Vie en face. Le Combat de la petite Malin. Arte
21.00 **Hannah Arendt.** La Jeune fille étrangère. Histoire
21.35 Chemins de fer. [12/19]. Planète
21.35 Sur la piste de l'aigle. Odyssée
21.40 Histoire de la marine. [7/7]. Les hommes de la mer. RTBF 1
21.55 ▶ *Aux grands hommes,* la peinture reconnaissante. Paris Première
22.30 Partir sur la route des îles. [3/3]. Puerto Rico et les îles Vierges. Odyssée
22.40 Lonely Planet. Argentine. Planète
23.20 Samuel Fuller, un Américain en Normandie. Odyssée
23.30 Monsieur Gainsbourg. France 3
23.30 Picasso en son temps. Planète

DOCUMENTAIRES

18.35 ▶ A l'auto-école. [2/5]. Le pari des jumeaux. Canal +
18.40 La Longue Balade des sans-papiers. Planète
18.50 Le parc affiche complet. TMC
19.00 Amérique latine, un continent déraciné. [2/6]. *Mythes,* rites et conflits. Odyssée
19.30 Céline et les dauphins de l'île de Sein. Arte
19.45 La Grande Saga des animaux. Les animaux de la savane. Odyssée
20.10 Les Jardins du paroxysme. [2/7]. Les Jardins *classiques français.* Planète

SPORTS EN DIRECT

18.00 Football. Coupe de l'UEFA. Rotor Volgograd - Etoile Rouge Belgrade. Eurosport
19.55 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Lausanne. TSR - Eurosport

DANSE

18.55 Mezzo junior. *La Belle au bois dormant.* Chorégraphie. Roland Petit. Musique. Tchaïkovski. Par le Ballet national de Marseille. Avec Dominique Khalfouni (La Belle), Cyril Pierre (Le prince), Zizi Jeanmaire (La fée Carabosse). Mezzo

MUSIQUE

21.20 Un autre regard sur Schumann. *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129,* par l'Orchestre philharmonique de Brême, dir. Christoph Eschenbach. Mezzo
21.45 Un autre regard sur Schumann. *Symphonie nº 4 en ré mineur opus 120,* par l'Orchestre symphonique du SWF de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf. Mezzo
22.30 Keith Jarrett. Au Orchard Hall, Tokyo 96. Mezzo
22.55 Festival Tchaïkovski. *Concerto pour piano et orchestre nº 2 en sol majeur, opus 44 ; Symphonie nº 5 en mi mineur», opus 64,* par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.10 Des gens si bien élevés. Alain Nahum. RTBF 1
22.00 Un homme. Robert Mazoyer [1 et 2/2]. Festival
22.25 Sous le signe du tigre. Norberto Barba. RTL 9
22.45 Recours en grâce. O Neema Barnette. M 6

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de tornades. M 6
20.13 New York Undercover. Les fils à papa. Nina. 13ème Rue
20.40 Chicago Hope, la vie à tout prix. La jument et le tueur obèse. Une mort digne. RTL 9
22.25 Seinfeld. La centième. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. *De pétillants yeux d'Irlandais.* Téva
23.20 Total Security. Produit miracle. TSR
23.45 Clair de lune. Tournez à gauche avant l'hôtel. Téva
23.50 Galactica. Le canon de la montagne glacée [1/2]. 13ème Rue
0.00 Star Trek, la nouvelle génération. Paria (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinéma III
Tom et Viv
En 1915, à Oxford, un étudiant américain s'éprend d'une jeune fille. Il l'épouse en secret et reste en Angleterre. Ce mariage va être un échec. Réalisée par Brian Gilbert, l'histoire, bien reconstituée et parfaitement interprétée, des rapports compliqués et difficiles du poète Thomas Stearns Eliot et de Vivienne Haigh-Wood, son épouse mentalement fragile. – *J. S.*

● 21.20 Cinétoile
Les Barbouzes
Un magnat de l'armement meurt, laissant en « béritage » à sa veuve des brevets d'armes atomiques, thermonucléaires et bactériologiques. Cinq agents secrets de différents pays cherchent à s'en emparer. Le plus drôle, le plus délirant des films d'espionnage parodiques de Georges Lautner. C'est devenu un classique jusque dans l'interprétation (Lino Ventura, Bernard Blier, Francis Blanche, Jess Hahn...). Comme *La Grande Vadrouille,* de Gérard Oury, on ne s'en lasse pas ! – *J. S.*

● 0.25 Ciné Cinéfil
King Kong
Une équipe de cinéastes va tourner un film sur une île mystérieuse. Des indigènes adorent un gorille géant auquel ils offrent, en sacrifice, la blonde vedette de la troupe. L'animal s'en éprend. Fantastique, onirique, érotique, surréaliste, ce film d'aventures de Ernest B. Schoedsack et Merian C. Cooper reste, plus de soixante ans après sa réalisation et malgré le remake de John Guillermin, une pure merveille du cinéma d'épouvante avec les truquages, inégalés, de Willis O'Brien. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Riens du tout ■ Film. Cédric Klapisch.
22.35 Escort Girl ■ Film. O Bob Swaim.
0.15 Histoires naturelles. Amazonie, les hommes de l'arbre.
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.25 Reportages. Vies de chiens.
1.50 Le Jeune Ballet de France.

FRANCE 2

18.30 Kung Fu.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Pour la peau d'un flic ■ Film. Alain Delon.
22.55 Le Choc ■ Film. Robin Davis.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Tatort.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 *Météo* des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Carte aux trésors. La vallée de l'Yonne.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Monsieur Gainsbourg.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A l'auto-école. [2/5].
19.00 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 21.55 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Prince Vaillant. Film. Anthony Hickox.
22.05 Manga Manga. Iria. Téléfilm d'animation.
0.20 Les Nouveaux Mecs ■ Film. Sönke Wortmann.
1.50 La vie comme elle est...
2.00 Tombés du ciel ■ Film. Philippe Lioret.

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 Céline et les dauphins de l'île de Sein.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Le Combat de la petite Malin.
21.35 Soirée Thématique. Le samedi soir. 21.40 Huit courts métrages pour aller jusqu'à l'aube. D'une boîte à l'autre. Chic, c'est samedi. Samedi soir à Paris. Un week-end entre filles. Lève-toi et joue. Plus blanc que blanc. E-male. Mon samedi soir.
0.30 Soleil trompeur ■ ■ Film. Nikita Mikhalkov (v.o.).

M 6

18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E=M6 junior.
20.50 Zone interdite. Gendarmes de choc.
22.45 Recours en grâce. Téléfilm. O Neema Barnette.
0.20 Sonny Spoon.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Corps en éclats. Le sein.
21.00 La Radio à l'oeuvre. Un invité rare. L'amour de la musique et de la langue française.
22.40 Nocturnes. Serguei Larin.
0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Une saison, de Schefer à Schefer. Manz'ie (*Eloge posthume de ma femme encore vivante*).

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Siegfried. Opéra de Wagner. Enregistré le 30 juillet, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. James Levine, Wolfgang Schmidt.
0.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Fritz Kreisler. Œuvres de Kreisler, Beethoven, Bruckner, Bach,
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Grieg, Elgar, Ysaÿe.

MERCREDI 26 AOÛT

FILMS DU JOUR

14.20 Friedrich Schiller, Triumph eines Genies ■ ■ Herbert Maisch (Allemagne, 1940, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

15.50 Les Sept Mercenaires ■ ■ John Sturges (Etats-Unis, 1960, 125 min). Cinétoile

16.35 Utopia ■ ■ I. Azimi (F, 1978, 90 min). Ciné Cinémas

19.30 E.T. l'Extraterrestre ■ ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1982, 110 min). Cinétoile

20.30 King Kong ■ ■ ■ E. B. Schoedsack et M. Cooper (EU, 1933, N., 95 min). Ciné Cinéfil

21.45 Heat ■ ■ M. Mann (EU, 1995, 160 min). TSR

22.05 Mata-Hari ■ ■ George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.50 Et vogue le navire ■ ■ ■ Federico Fellini (Italie, 1983, v.o., 125 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 D'un monde à l'autre. Suicide : Lever les tabous. Invité : Bernard Kouchner. TV 5
13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Allemagne nazie. Invités : Saul Friedlander ; *Mirko Grmek ; Louise Lambrichs ;* André Glücksmann. Histoire
13.00 20 h Paris Première. Best of. Virginie Ledoyen. Paris Première
14.00 Le Canal du savoir. La physique. Paris Première
14.30 Saga-Cités. Viet'âme. TV 5
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Triste tropique. Bangkok le piège. Goulag pour enfants. Histoire
15.45 Dunia. Rwanda. RTBF 1
17.10 A bout portant. Georges Moustaki. Paris Première
18.00 Stars en stock. Richard Burton. Dean Martin. Paris Première
18.05 Le Bazar de Ciné Cinémas. Laëtitia Masson. Ciné Cinémas
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain. Invités : Alain Gresh ; Alfredo G.A. Valladao ; Jean-Marie Guehenno. Histoire
19.00 et 23.25 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Les Documents de Savoir plus. Un avion-hôpital pour les yeux. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Claude Berri. Paris Première
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Diana et la monarchie : L'héritage de la princesse de Galles. Arte
20.50 ▶ Sagas. Les grandes familles. TF 1
21.00 **Envoyé spécial, les années 90.** La bête sous la Manche. Ici Londres. Histoire
21.45 Inédits. Mémoires de Chine [5/5]. RTBF 1
0.15 Un siècle d'écrivains. John Dos Passos. France 3
0.25 Le Canal du savoir. Paris, cent ans d'utopie. Paris Première
19.30 Guatemala, le pays des cent mille veuves. Arte
19.40 Que la reine sauve la BBC. Odyssée
20.00 Oman, paradis des animaux. [2/3]. Les yeux du désert. Arte
20.05 Les Nouveaux Explorateurs. Plantes amazoniennes au secours du cancer. Planète
20.35 La Longue Ballade des sans-papiers. Planète
20.35 Amérique latine, un continent déraciné. [2/6]. Mythes, rites et conflits. Odyssée
21.20 La Grande Saga des animaux. Les animaux de la savane. Odyssée
21.45 Une maison romaine à Narbonne. Odyssée
22.05 Les Jardins du paroxysme. [2/7]. Planète
22.15 Sans oublier les enfants. Odyssée
22.30 Nicaragua. Loin des projecteurs. Planète
23.00 Dix lieux à la ronde. [9/10]. La cité Leblanc. Paris Première
23.10 Sur la piste de l'aigle. Odyssée
23.30 Chemins de fer. [12/19]. Planète
0.05 Partir sur la route des îles. [3/3]. Odyssée

DOCUMENTAIRES

18.10 L'Oasis dans les glaces. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Bandits des villes. La Cinquième
18.30 Schumann, **romance perdue.** Mezzo
18.30 Les Cités prestigieuses d'Italie. [9/12]. Palerme. Odyssée
18.35 ▶ A l'auto-école. [3/5]. Joan se lance. Canal +
18.40 Femminielli. Planète
18.50 Une corne si précieuse. TMC
19.00 La Route de la soie. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

17.45 et 20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. A Bordeaux. Eurosport
18.45 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. France 2
20.00 Football. Ligue des Champions (2e tour préliminaire, match retour) : *FC Metz - HJK Helsinki (Fin).* Canal +
20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. France 3

DANSE

18.55 et 0.10 American Ballet Theatre à San Francisco. Muzzik
21.00 American Ballet Theatre at the Met. Muzzik
22.30 La Mentira. Par la compagnie Ultima Vez. Mezzo
22.45 Bogus Pomp. Chorégraphie de Ralph Lemon. Musique de Frank Zappa. Avec Nathalie Delassis, etc. Muzzik
23.20 Roseland. Par la compagnie Ultima Vez. Mezzo

MUSIQUE

19.20 Schumann. *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129.* Par l'Orchestre philharmonique de Brême, dir. Christoph Eschenbach. Mezzo
19.45 Schumann. *Symphonie nº 4 en ré mineur opus 120.* Par l'Orchestre symphonique du SWF de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf. Mezzo
21.50 Musica. *Le Crépuscule des dieux.* Mise en scène d'Alfred Kirchner. Par l'Orchestre et les chœurs du Festival de Bayreuth, dir. James Levine. Arte - France-Musique
21.55 La Famille Marley. Paris Première

THÉÂTRE

22.40 Laisse parler ta mère. Yves Jamiaque. Mise en scène d'Annick Blancheteau. France 2

TÉLÉFILMS

19.30 La Madone noire. Rogiero Celtil. Festival
20.35 Les Enfants de Lascaux. Maurice Bunio. TMC
20.40 La Lutte acharnée de Ryan White. *John Herzfeld.* RTL 9
20.50 Le Cauchemar d'une mère. Eric Woreth. M 6
21.00 Le Serment de Baldi. Claude D'Anna. France 2
21.05 Au cœur des ténèbres. *Nicolas Roeg.* France 3
22.30 Leïla, née en France. *Miguel Courtois.* TV 5
22.35 Double risque. Roger Young. M 6
23.05 Le Secret de Château Valmont. Charles Jarrott [2/2]. TF 1
23.30 Scandales dans le gratin. G. Roll. 13ème Rue

SÉRIES

18.00 Highlander. Dose mortelle. M 6
18.35 L'homme qui valait trois milliards. Le vent de la mort. 13ème Rue
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde retrouvé. M 6
19.05 **Melrose Place.** Une étrange obsession. TF 1
19.20 Deux flics à Miami. La loi du ring. 13ème Rue
20.10 L'Instit. Le Crime de Valentin. RTBF 1
20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Mise en pièces. Un mort sur le pavé. Festival
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. Paria. Canal Jimmy
21.00 Au gré du vent. Le mariage de tante Grace. Disney Channel
22.15 Les Anges de la ville. Le passager. Série Club
22.45 Presque parfaite. Quand le Canada rit (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Spin City. Olé ! Olé ! (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Game On. L'enfer, c'est dehors (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. L'annonce faite à Maddie. Téva
23.50 Le Retour du Saint. *Double jeu.* Série Club
0.05 Profit. Sykes (v.o.). Canal Jimmy
0.25 Nash Bridges. Les guerriers de l'ombre. TSR
2.30 Star Trek, la nouvelle génération. Paria (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou *interdit aux moins de 16 ans.*

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Les Mercredis de l'Histoire
Que représentait la princesse Diana ? A quoi sert la monarchie britannique ? Intitulé *Diana et la monarchie, l'héritage de la princesse de Galles,* ce documentaire allemand réalisé par Christoph Weinert a manifestement l'ambition d'aller au-delà des apparences, mais le téléspectateur doit attendre longtemps avant de sortir des lieux communs. Un an après, est-il encore nécessaire de remettre en examen le mariage de Charles et Diana (qui fait également l'objet de l'épisode du jour de la série « Les Cent Photos du siècle », diffusé dans la foulée), pour conclure qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre ? Fallait-il interroger Barbara Cartland, romancière à la chaîne et à l'eau de rose ? Qu'elle soit la mère de la seconde épouse du père de Diana n'est pas une raison suffisante. Etait-il utile de recueillir l'avis de Tony Benn, vieux provocateur à la demande ? Il est vrai que cet aristocrate marxisant, qui s'est élevé au rang de roturier pour entrer à la Chambre des communes et ennuyer ses pairs, a gardé le sens de la formule : la Grande-Bretagne, selon lui, est la dernière colonie de l'Empire britannique. – *E C.*

● *21.05 France 3*
Au cœur des ténèbres
L'intrigue est connue. Le capitaine Marlow, un loup des mers en butte au désœuvrement et fasciné par l'Afrique, se voit confier le commandement d'une embarcation destinée au transport de l'ivoire sur le fleuve Congo. Sa véritable mission, retrouver la trace du responsable du comptoir le plus éloigné, un certain Kurtz, à propos duquel circulent les rumeurs les plus folles... Tout au long du siècle, l'œuvre de Joseph Conrad a fasciné et inspiré bien des écrivains et cinéastes. Et plus que tout autre roman, *Au cœur des ténèbres,* publié en 1902 et issu du douloureux voyage que l'auteur fit au Congo en 1890, a suscité de nombreuses velléités d'adaptations – Louis Malle, Orson Welles, Francis Ford Coppola, notamment. Ce formidable récit initiatique a également inspiré le talentueux cinéaste américain Nicolas Roeg, qui en a réalisé une libre adaptation en 1994. Un travail profond et subtil, qui respecte la richesse et la densité de la narration, merveilleusement servi par d'excellents acteurs (dont John Malkovich, carrément shakespearien dans le rôle de Kurtz). Un grand moment de télévision. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 ~~Les Vacances de l'amour.~~
15.45 Cinq sur 5 !
16.40 Extrême limite.
17.15 Beverly Hills.
18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.50 ▶ Sagas. Les grandes familles.
23.05 Le Secret de Château Valmont. Téléfilm. Charles Jarrott [2/2].
0.50 Patinage artistique.

FRANCE 2

13.55 Rex.
14.45 Dans la chaleur de la nuit. [2/2].
15.40 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.30 Le Prince de Bel-Air.
17.00 Au cœur de l'enquête.
17.50 Kung Fu.
18.30 Un livre, des livres.
18.40 1000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Cyclisme. Championnats du monde sur piste.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Le Serment de Baldi. Téléfilm. Claude D'Anna.
22.40 Laisse parler ta mère. Pièce de théâtre. Yves Jamiaque.
0.40 Journal, Météo.
1.00 Tatort.

FRANCE 3

13.00 Estivales. Plongeurs handisports.
13.29 Keno.
13.35 Aventures des mers du Sud.
14.25 La Star et le Diplomate. Téléfilm. Richard Michaels.
15.55 Les Enquêtes de Remington Steele. [1/2].
16.45 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste.
20.50 Tout le sport.
21.00 Consomag.
21.05 Au cœur des ténèbres. Téléfilm. O Nicolas Roeg.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Portes en délire. Coup de chapeau à Raymond Devos.
0.20 Un siècle d'écrivains. John Dos Passos.

CANAL +

13.25 Lava lava.
13.30 Le Rêve de Jimmy. Téléfilm. John Hamilton.
14.55 Chronique d'une mort volontaire. Téléfilm. Richard Signy.
16.50 C+ Cléo.
18.33 Les Baisers.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A l'auto-école. [3/5] Joan se lance.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 Présentation du match.
20.00 Football. FC Metz - HJK Helsinki.
22.30 Flash infos.
22.40 Embrasse-moi Pasqualino. Film. Carmine Amoroso (v.o.).
0.10 South Park.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall. Charles Dumont.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Amérique du Sud. 14.30 Richard Dreyfuss aux îles Galapagos. 15.25 Entretien avec Anne Collin-Delavaud.
15.55 Les Secrets de l'Inde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters.
17.10 Alf. Superstition.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir.
18.30 Bandits des villes.
19.00 Beany & Cecil.
19.30 Guatemala, le pays des cent mille veuves.
20.00 Oman, paradis des animaux. [2/3] Les yeux du désert.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. *Diana et la monarchie :* L'héritage de la princesse de Galles.
21.40 Les Cent Photos du siècle. *Lady Di,* de Douglas Kirkland (1981).
21.50 Musica. *Le Crépuscule des dieux.* Opéra de Richard Wagner, retransmis en simultané sur France-Musique.
2.25 Ayez donc des gosses !

M 6

13.25 L'Espace d'une vie. Téléfilm. Don Sharp [1 et 2/2].
17.05 Agence Acapulco.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior. Le monde souterrain.
20.50 Le Cauchemar d'une mère. Téléfilm. Eric Woreth.
22.35 Double risque. Téléfilm. Roger Young.
0.35 L'Heure du crime.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 La Rage du jazz. Don Pullen.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 Le Corps en éclats.
21.00 La Radio à l'oeuvre.
22.40 **Nocturnes.** Georges Pludermacher, pianiste.
0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Une saison, de Schefer à Schefer. *Marie Depussé (Là où le soleil se tait).*

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Porvence. Concert donné par les solistes de l'Orchestre de chambre Gustav Mahler, dir. Daniel Harding.
21.40 Le Crépuscule des dieux. Opéra de Richard Wagner. Enregistré le 1er août 1998, et émis en simultané sur Arte, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. James Levine. Wolfgang Schmidt (Siegfried), Deborah Polaski (Brünnhilde), Eric Halfvarson (Hagen).

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Le Villi,* opéra-ballet de Puccini, par le Chœur Ambrosian et le National Philharmonic Orchestra, dir. Maazel, Nucci (Guglielmo), Gobbi (Le narrateur), Scotto (Anna), Domingo (Roberto).
22.20 Les Soirées... (suite). *Meurtre dans la cathédrale,* opéra de Pizzeti, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Karajan, Hotter (Archevêque Thomas Becket).

Le Monde
MERCREDI 26 AOÛT 1998

La CGT veut « revaloriser le travail » en s'opposant à « l'explosion » de la précarité

Louis Viannet estime urgente une « réforme structurelle » de la Sécurité sociale

POUR LOUIS VIANNET, c'est la dernière rentrée sociale. Le secrétaire général de la CGT cédera en effet sa place à Bernard Thibault en février 1999. Déjà, l'an passé, le jeune dirigeant des cheminots était assis à la gauche de M. Viannet pour la traditionnelle conférence de presse de rentrée de la centrale de Montreuil. Mardi 25 août, le dirigeant syndical s'est voulu offensif, plaçant l'action de sa centrale sous le signe de la fermeté constructive. Pointant *« la réalité d'une certaine croissance »*, il invite le gouvernement, *« pour redonner de l'élan à la dynamique »*, à prendre *« des mesures internes significatives, en matière de salaires, d'emploi et d'investissements »*.

Deux priorités sont au centre de la démarche de la CGT : une hostilité affichée à la modération salariale et la volonté de *« s'attaquer à la nécessaire revalorisation du travail dans ce pays »*. Car, pour M. Viannet, si la reprise de l'emploi est bien réelle depuis le début de l'année, elle va de pair *« avec une explosion de la précarité »*. Il observe une progression de l'intérim et une hausse des contrats à durée déterminée. Relevant que *« les conséquences sont lourdes pour les salariés »* – les emplois créés s'accompagnent de bas salaires et de conditions de travail difficiles –, le responsable de la confédération estime que la croissance retrouvée sert surtout les entreprises et *« leurs objectifs de rentabilité financière »*, qui passent par *« plus de flexibilité, de mobilité et de pression sur les salaires »*.

Dans ces conditions, M. Viannet, qui avait déjà qualifié de *« perverses »* les conclusions du rapport Malinvaud – préconisant notamment l'extension des exonérations de charges patronales jusqu'à deux fois le SMIC pour favoriser l'emploi non qualifié –, lance un avertissement à Lionel Jospin, destinataire du rapport : *« Le gouvernement aurait de fortes déconvenues s'il en arrivait à confondre paroles d'expert et parole d'évangile »*. Le secrétaire général de la CGT met en garde *« sur les conséquences lourdes et dangereuses pour le financement de la protection sociale »* de telles mesures.

La fermeté affichée de M. Viannet s'applique aussi sur les négociations en cours dans les entreprises et les branches d'activité. La CGT entend marquer de son empreinte les deux sujets forts de la rentrée que sont la mise en œuvre des 35 heures et les nouveaux besoins de ressources de la Sécurité sociale. La centrale porte un *jugement sévère* sur les deux accords conclus dans la métallurgie et le sucre, dont elle n'est pas signataire. *« L'accord UIMM fait semblant de protéger les salariés, en sacrifiant l'emploi. L'accord dans le sucre fait semblant d'accélérer la réduction du temps de travail, mais ponctionne le pouvoir d'achat et sacrifie également l'emploi »*, juge M. Viannet.

La CGT appelle les salariés *« à déjouer les pièges »* du patronat, qui visent *« à sacrifier les salaires, sous le pretexte de l'emploi »*, et vice-versa. Par ailleurs, M. Viannet prend au mot le gouvernement, qui est à la recherche d'un accord modèle sur les 35 heures, et indique qu'*« il est au pied du mur pour la mise en œuvre des 35 heures sur le secteur public et les grandes entreprises publiques »*. Il surveille de près *« la politique de privatisation totale ou partielle »* engagée par M. Jospin.

Au sujet de la Sécurité sociale, M. Viannet fait deux propositions. Il estime urgente la mise en œuvre d'*« une réforme structurelle, précédée d'une mise à plat du dispositif d'exonérations, qui s'élève aujourd'hui à 75 milliards, sans réelle efficacité pour l'emploi »*. Il demande *« un nouveau mode de calcul, prenant en compte l'évolution valeur ajoutée/masse salariale »*. Il propose *« la prise en charge des dettes patronales, par un fonds spécial de garantie-solidarité financé par les entreprises »*, ainsi que *« la mise en place d'une contribution spécifique des revenus financiers des entreprises »*. Enfin, M. Viannet rappelle que *« la régularisation des sans-papiers est plus que jamais d'actualité »*.

Alain Beuve-Méry

Un pas en direction de la CFDT

« Sur les lieux de travail, dans les départements, comme au niveau confédéral, nous voulons relancer et développer les contacts entre organisations, en nous appuyant sur les fortes aspirations des salariés », explique Louis Viannet. Déjà, en juin, le secrétaire général de la CGT avait recadré le débat au sein de sa centrale, coupant court aux idées de recomposition syndicale. Il entendait favoriser l'unité syndicale, mais privilégiait _« la recherche de rapprochements et de convergences avec les grandes confédérations »_. Indiquant que _« toutes les pistes possibles de rapprochement entre organisations syndicales doivent être explorées »_, il jugeait que, _« pour le moment, cela semblait difficile avec FO »_ et demandait _« aux dirigeants de la FSU d'engager une démarche plus réaliste »_. Avec en perspective l'espoir d'obtenir un ticket d'entrée à la Confédération européenne des syndicats, la CGT cherche, en fait, à se rapprocher de la CFDT.

La Banque nationale suisse refuse de participer à l'accord sur les fonds juifs

BERNE
de notre correspondant

Si une trêve est intervenue dans la polémique, l'affaire des avoirs juifs en déshérence et de l'or nazi n'est pas réglée pour autant. Le gouvernement helvétique avait déjà fait savoir qu'il n'était pas partie prenante à l'accord conclu le 12 août à New York entre les grandes banques suisses et les représentants des victimes de la Shoah. La Banque nationale suisse (BNS) vient de lui emboîter le pas en refusant d'apporter sa contribution au financement de la somme de 1,25 milliard de dollars que les banques se sont engagées à verser en contrepartie de l'abandon des plaintes collectives déposées contre elles, y compris celle concernant la BNS.

Prise vendredi 21 août lors d'une séance extraordinaire du conseil de la BNS, l'organe de surveillance et de contrôle de l'institut d'émission, cette décision a été favorablement accueillie par la classe politique et l'opinion. La seule note discordante est venue de deux banques directement impliquées dans l'accord, l'UBS et le Crédit suisse, qui ont regretté cette prise de position. Tout en reconnaissant que les deux établissements avaient négocié sans mandat explicite, ni du gouvernement ni de la BNS, un porte-parole de l'UBS a indiqué qu'ils avaient espéré *« un geste de solidarité »*. Le refus de la BNS de participer à l'accord est cependant conforme à l'attitude adoptée par ses dirigeants et à l'hostilité affichée par les milieux politiques. Après avoir exprimé leur soulagement à la suite de l'accord, les membres du gouvernement s'étaient employés à rassurer la population. En aucun cas, avaient-ils précisé, *« l'argent du contribuable ne servira à financer l'accord »*, même si le ministre de l'économie a admis que l'Etat pâtira indirectement de la baisse des rentrées fiscales provenant des banques parties prenantes. *« L'Etat fédéral et ses institutions ne doivent pas participer à un règlement extrajudiciaire, même si celui-ci a contribué à détendre la situation »*, a rappelé le gouvernement, en se félicitant du choix de la BNS.

AFFIRMATION D'INDÉPENDANCE

Les partis ont salué avec la même satisfaction la décision de l'institut d'émission. *« L'accord global conclu par les banques est un arrangement privé dans lequel l'Etat n'a pas à s'immiscer »*, a commenté le Parti socialiste. Les autres formations gouvernementales du centre et de droite ont tenu à saluer l'affirmation d'indépendance de la BNS, qui a su résister aux pressions des banques commerciales. Les responsables politiques estiment aussi que la Suisse doit montrer qu'elle peut résister aux pressions et aux menaces de boycottage. Stigmatisant *« le manque absolu de contrôle de la politique extérieure »* dans cette affaire, l'Union démocratique du centre, connue pour ses positions nationalistes, a fait valoir que la participation de la BNS à l'accord de New York aurait constitué *« un nouvel aveu de culpabilité »*.

Pour justifier leur refus, les dirigeants de la BNS ont expliqué qu'une éventuelle participation de l'institut d'émission *« aurait donné un caractère officiel à l'accord, ce qui ne servirait pas les intérêts généraux du pays »*. La BNS reste dans le collimateur des plaignants, et des comptes lui sont également demandés en Suisse, notamment par la gauche, pour son rôle prépondérant dans les transactions sur l'or du IIIe Reich. Ses dirigeants ont sans doute *« regretté, une nouvelle fois, les zones d'ombre qui ont marqué son action durant ces temps difficiles »*. Mais ils persistent à affirmer que la question de l'or nazi a été réglée une fois pour toutes par l'accord de Washington, signé en 1946 entre la Suisse et les alliés. Tel n'est peut-être pas l'avis de tout le monde.

Jean-Claude Buhrer

« Vache folle » : les experts britanniques mettent en garde contre une possible transmission de l'agent infectieux au mouton

LES SPÉCIALISTES britanniques des maladies à prions viennent de rendre publiques les conclusions auxquelles ils sont parvenus au terme de leur dernière rencontre, le 30 juillet à Londres, au siège du ministère de l'agriculture. Cette réunion portait sur l'une des questions majeures soulevées depuis l'émergence de la crise de la « vache folle » : l'agent de la maladie bovine est-il parvenu à franchir la barrière d'espèce et à contaminer les ovins ? Avant l'annonce solennelle faite, en mars 1996, par le gouvernement britannique de la transmission de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », à l'homme, tout était relativement simple. On savait que les moutons étaient fréquemment victimes d'une maladie neurodégénérative, la « tremblante ». On tenait pour acquis que cette maladie animale ne représentait pas de risques particuliers pour l'espèce humaine. Le choc créé par l'annonce de mars 1996 avait eu pour effet, en Grande-Bretagne, d'accélérer la mise en œuvre de nouvelles recherches pour déterminer comment l'agent de l'ESB pouvait contaminer d'autres mammifères.

Des travaux expérimentaux britanniques publiés en juin 1996 par l'hebdomadaire spécialisé *Veterinary Record* avaient permis d'établir que le mouton pouvait, contre toute attente, être contaminé par voie orale à partir de l'agent infectieux responsable de la maladie de la « vache folle ». Cette observation préliminaire importante n'avait nullement été prise en compte à l'échelon de l'Union européenne, à l'exception notable de la France, où le groupe des experts de maladies à prions, présidé par le docteur Dominique Dormont, avait convaincu le gouvernement Juppé de prendre une série de mesures sanitaires préventives. Ainsi, dès le mois de juillet 1996, la « tremblante » du mouton était devenue en France une maladie à déclaration obligatoire et la consommation des viandes issues des bêtes malades avait été interdite.

Dans le document qu'ils viennent de rendre public, les experts britanniques révèlent que le nombre des cas, outre-Manche, de la nouvelle forme – toujours mortelle – de la maladie de Creutzfeldt-Jakob s'élève aujourd'hui à vingt-sept. Ils soulignent qu'il existe *« une possibilité théorique »* concernant la présence de l'agent de l'ESB dans le cheptel ovin britannique et ajoutent que, *« sur la base des dernières données expérimentales disponibles, la maladie induite chez le mouton après inoculation de l'agent de l'ESB apparaît être très proche de la « tremblante du mouton »*.

« LOBBY ALLEMAND »

Comment dès lors trancher quant à la réalité de la contamination des moutons britanniques par l'agent de l'ESB – une question qui aurait, en cas de réponse positive, de considérables implications en termes de santé publique ? Les experts britanniques précisent que les premières données issues des travaux expérimentaux lancés en 1996 conduisent aujourd'hui à recommander... le lancement de nouvelles expériences et la constitution d'un sous-groupe de spécialistes. Ils confirment ainsi en partie les informations données dans ces colonnes quant à la possibilité d'une contamination des moutons britanniques par l'agent de l'ESB, informations contestées par le ministre britannique de l'agriculture (*Le Monde* daté 14-15 juin et du 22 juin).

Ces experts concluent qu'en Grande-Bretagne aucune nouvelle mesure sanitaire n'est à prendre vis-à-vis des alimentations humaine et animale. Ils rappellent aussi l'absolue nécessité, pour l'Union européenne, d'adopter une position commune vis-à-vis de l'élimination des organes animaux (bovins et ovins) potentiellement infectieux. *« Vis-à-vis de tous les risques inhérents à la maladie de la « vache folle », il est de la plus haute importance que l'Union européenne parvienne à s'aligner sur les mesures préventives prises depuis deux ans par Londres et Paris*, déclare au *Monde* l'un des responsables du comité gouvernemental français des experts sur les maladies à prions. *Or, les mesures conservatoires qui permettent de prévenir les risques de transmission à l'homme de l'agent infectieux, via le mouton, ne sont pas prises au niveau de l'Union. La Commission européenne va, dans les prochaines semaines, tenter de mobiliser les énergies. Mais il est clair que nous souffrons ici du lobby allemand qui, contre toute raison, continue de faire passer les intérêts de santé publique derrière les préoccupations purement industrielles. »*

Jean-Yves Nau

Nouveau feu vert européen pour la commercialisation du Viagra

LA COMMISSION EUROPÉENNE ne mettra pas d'obstacle à la prescription et à la commercialisation, dans les pays de l'Union, du Viagra, un médicament qui vise à corriger les insuffisances de la fonction érectile masculine. Réuni lundi 24 août à Bruxelles, le Comité de réglementation chargé de ce dossier a donné un avis favorable, après celui que l'Agence européenne du médicament avait rendu fin mai. *« Cette décision fait que seules des procédures administratives restent aujourd'hui à effectuer, ce qui permet de dire que le Viagra pourra être commercialisé dès la fin du mois de septembre dans l'ensemble des pays de l'Union européenne »*, précise l'Agence française du médicament. Tous les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine pourront, en France, prescrire du Viagra.

Tirage du *Monde* daté mardi 25 août 1998 : 491 220 exemplaires 1

